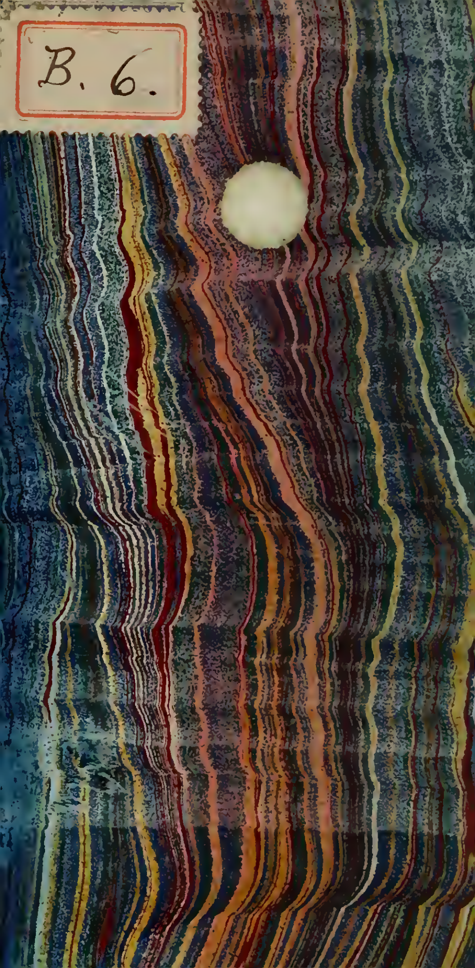
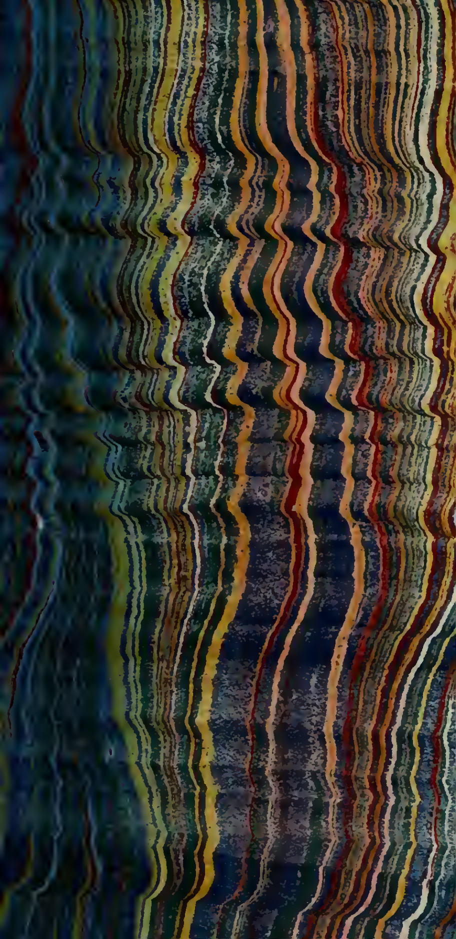



B. 6.



LES MEMOIRES DE MESSIRE JACQUES DE CHASTENET, CHEVALIER, SEIGNEUR DE PUYSEGUR,

Colonel du Regiment de Piedmont, & Lieutenant General des Armées du Roy.

Sous les Regnes de LOUIS XIII. & *de* LOUIS XIV.

Donnez au Public par M. DU CHESNE, Conseiller du Roy en ses Conseils, Historiographe de France.

Avec des Instructions Militaires.

TOME PREMIER. Jr 2e



Suivant la Copie de Paris,

A AMSTERDAM,
Chez ABRAHAM WOLFGANG, 1690.

PREFACE.

QUOI que Monsieur de Puysegur n'ait rien dit de sa naissance dans cet Ouvrage, & qu'il se soit seulement contenté de parler des choses qui se sont passées dans les Guerres où il s'est trouvé, & des avantages qu'il a eu d'y bien & fidelement servir le feu Roi, d'immortelle Memoire, & aprés lui nôtre Auguste Monarque son Successeur à la Couronne, heureusement Regnant, n'ayant jamais eu d'autre ambition que celle de pousser sa fortune par son courage, sa valeur, & sa fidelité inviolable pour son Prince: Nous nous sentons neanmoins obligez de dire en passant qu'il tiroit son Origine d'une ancienne Maison Noble & Qualifiée de la Province de Guyenne; & nous nous contenterons de mettre au devant de cette Preface les huit lignes paternelles & maternelles dudit Sieur de Puysegur, par lesquelles on connoîtra aisément qu'il étoit né Gentilhomme: Aussi en a-t-il donné de si glorieuses marques par toutes ses

Actions militaires dans les Combats, Rencontres, Batailles & Sieges memorables où il s'est rencontré, que ceux qui prendront la peine de lire ces presens Memoires, seront facilement persuadez de cette verité.

Lorsque son Pere mourut il laissa quatorze enfans, dont il étoit le septiéme. Il eut des Freres, qui embrasserent aussi-bien que lui, la profession des Armes, qui furent tuez dans le service; mais pour lui, il fut si favorisé du Ciel, qu'outre la benediction qu'il en reçût de vivre longues années, ayant servi sa Patrie l'espace de plus de quarante-cinq ans, il ne fut jamais blessé dans aucuns Combats ni Rencontres: Il fut seulement fait prisonnier deux fois par les Ennemis, & est mort à l'âge de quatre-vingts-deux ans.

Et comme nous avons recouvré depuis l'impression du Manuscrit dudit Sieur de Puysegur, quelques pieces qui auroient bien merité d'être mises en leur place, si elles fussent tombées plûtôt entre nos mains, d'autant qu'elles justifient, & ses beaux em-

emplois, & l'estime qu'il s'est acquise par les Armes, & par sa prudence & sagesse: Nous avons jugé que n'étant pas à propos de les mettre hors d'œuvre, il suffiroit de rapporter ici un mot de la substance, pour preparer ceux qui les liront, à prendre plaisir à la lecture de l'Ouvrage entier, qui leur sera sans doute tres-agreable.

La premiere de ces pieces est un Passeport accordé par Isabelle Infante d'Espagne & Gouvernante des Païs-Bas, le sixiéme Juin 1632. pour six mille paires d'Armes pour le Regiment des Gardes Françoises, que le Sieur de Puysegur alloit acheter en Hollande par ordre du Roi.

La seconde, écrite du camp de Rhetel le vingt & uniéme Juillet 1641. est un Pouvoir donné audit Sieur de Puysegur, pour lors Sergent Major de brigade d'infanterie, par Monsieur le Maréchal de Chastillon General de l'Armée du Roi, pour traiter avec Monsieur de Bouillon & le General Lamboy, de la rançon & dépense de tous les prisonniers,

tant Officiers que Soldats, de cavalerie & d'infanterie, de quelque qualité & condition qu'ils fussent, qui avoient été pris à la bataille de Sedan: lequel Traité ledit Maréchal de Chastillon promet faire executer de sa part, ainsi qu'il aura été accordé par ledit Sieur de Puysegur.

La troisiéme, est une Lettre de cachet du Roi, dattée de Ruel, le dix-neuviéme Juin 1644. *Signée*, LOUIS; *Et plus pas*, LE TELLIER, *par laquelle sa Majesté ayant eu bien agreable la recommendation qui lui avoit été faite par son Oncle le Duc d'Orleans en faveur dudit Sieur de Puysegur, pour lui donner la Charge de Sergent de bataille en ses Armées, & la lui faire exercer en celle que commandoit mondit Seigneur le Duc d'Orleans en personne; Elle la lui accorde volontiers, par l'avis de la Reine Regente, Madame sa mere, pour la connoissance que sadite Majesté avoit de la capacité, affection, & merite dudit Sieur de Puysegur, l'assurant que les services qu'il lui rendra en sa-*

di-

dite Armée, lui seront en bonne consideration.

La quatriéme, donnée au camp de Bouzinguen, le quinziéme Juin 1648. *est un Ordre de Monsieur le Prince de Condé, General des Armées en Flandre, par laquelle il est enjoint à tous Mestres de Camp, Colonels, Chefs & Officiers, tant de cavalerie que d'infanterie, du corps de l'Armée que commandoit Monsieur le Maréchal de Rantzau, de faire executer ce qui leur sera ordonné & commandé par le Sieur de Puysegur, Lieutenant Colonel du Regiment de Piedmond, & Maréchal de bataille des Armées de sa Majesté, &c.*

La cinquiéme, est un Ordre du Roi, datté de saint Germain en Laye, le vingt & uniéme Mars 1649. *par lequel sa Majesté ayant été avertie que les ennemis avoient passé la riviere d'Aisne pour entrer dans la Champagne, & voulant empêcher l'effet de leurs desseins, auroit commis, par l'avis de la Reine Regente Madame sa Mere, & ordonné le Sieur*

de Puyſegur, Sergent de bataille en ſes Armées, pour ſe tranſporter inceſſamment, & en diligence en toutes les Villes & lieux le long de la riviere de Marne; & y étant, faire armer & aſſembler les Gentilshommes & les Communes du Païs, & les incommoder en tout ce qui leur ſera poſſible, & generalement faire tout ce qu'il verra être neceſſaire & à propos pour le ſervice de ſa Majeſté, &c.

La ſixiéme, en datte du 27. Avril 1651. eſt une Lettre du Roi à Monſieur le Maréchal d'Aumont, ſon Lieutenant General en l'Armée de Flandres, écrite à Paris, par laquelle ſa Majeſté lui mande, qu'ayant reſolu de ſe ſervir du Sieur de Puyſegur, en ſa Charge de Maréchal de Camp dans ſadite Armée, elle lui ordonne de l'employer dans les fonctions de ſadite Charge, & le faire reconnoître en ladite qualité de tous ceux & ainſi qu'il appartiendra, le conſiderant comme une perſonne que ſadite Majeſté tient en particuliere eſtime & confiance.

La ſeptiéme, eſt une Commiſſion de

ſa

ſa Majeſté donnée à Paris le premier jour d'Avril l'an de grace 1655. & de ſon Regne le douziéme, adreſſée au Sieur de Puyſegur, Maréchal de Camp dans ſes Armées, & Lieutenant Colonel dans le Regiment de Piedmont, par laquelle le Roi declare, que la Charge de Meſtre de Camp dudit Regiment, que commandoit le Sieur Marquis de Saveuſe, étant vacante par ſon decés, & la deſirant remplir d'une Perſonne qui eût toutes les qualitez neceſſaires pour s'en acquitter dignement, il avoit eſtimé qu'il ne la pouvoit confier à perſonne qui la meritât mieux que ledit Sieur de Puyſegur, pour les preuves ſignalées qu'il avoit renduës de ſa valeur, capacité, experience conſommée en la Guerre, prudence, vigilance, & bonne conduite (qui ſont les termes ordinaires; mais le Roi ajoûte) *depuis trente-ſept, ans qu'il ſervoit dans les Armées & Troupes, tant du feu Roi ſon tres-honnoré Seigneur & Pere de glorieuſe Memoire, que dans les ſiennes, s'étant trouvé*

en plusieurs Sieges, Attaques & Défenses de Places, Batailles, Rencontres, & autres Occasions importantes; notamment depuis l'ouverture de la Guerre entre cette Couronne & celle d'Espagne, en faisant lesdites Charges de Maréchal de Camp, & de Lieutenant Colonel, & en plusieurs autres qu'il avoit acquises par degrez, & par la Recommandation de sa vertu, même en la derniere occasion du secours d'Arras, étant à la tête de nôtre Regiment, il avoit fait paroître sa fidelité & affection au service de sadite Majesté, &c.

La huitiéme, du 28. *Aoust de l'année suivante* 1656. *est une Lettre de Monsieur le Prince audit Sieur de Puysegur, dattée du Camp de Marguion, par laquelle il lui mande qu'il apprendra par Monsieur le Comte de Marchin, ce que son Altesse lui mande sur son sujet en Réponse de sa Lettre, & de celle que ledit Sieur de Puysegur lui avoit écrite, ce qui l'empêchoit de lui dire autre chose, sinon qu'il auroit toûjours grand plaisir à l'obliger, y*

étant

étant porté par inclination, & par le reſſouvenir de leur ancienne amitié, qui lui fait être toûjours autant que par le paſſé, ſon tres-affectionné à le ſervir, LOUIS DE BOURBON.

La neuviéme, eſt une Lettre de Monſieur le Duc d'Eſpernon, dattée d'Auxonne, le 29. *Octobre* 1656. *par laquelle il lui mande qu'il a eu la joie qu'il ſe pouvoit imaginer, de le ſçavoir en liberté, & de l'avoir appris par lui-même, qu'il ne pouvoit lui écrire une plus agreable nouvelle, puiſque l'eſtimant & cheriſſant comme il faiſoit, il ne pouvoit ſans beaucoup de déplaiſir ſçavoir la durée de ſa priſon : Qu'il lui avoit mandé du depuis, ce que la Cour avoit fait pour ſon fils aîné, & qu'il pouvoit croire qu'il n'en avoit pas peu de joye, & quoi que ce qu'il lui demande pour lui, ſoit contre ſa methode & ſa pratique ordinaire, il y conſentoit volontiers, parce qu'il ne pretendoit point que l'on tirât de conſequence des choſes qu'il faiſoit pour des perſonnes qui lui étoient cheres comme lui, &*

dont les ſervices étoient extraordinaires comme il ſçavoit qu'étoient les ſiens, & qu'il étoit ſon tres-fidele Compagnon à lui rendre ſervice tres-humble : Ainſi ſigné LE DUC D'ESPERNON.

La dixiéme dattée de Fontainebleau le troſiéme Juillet 1657. *eſt une Lettre de Monſieur de Louvois, écrite audit Sieur de Puyſegur, par laquelle il lui mande qu'il lui eſt d'autant plus obligé de ſon Livre,* (C'étoit un Traité de l'Art-Militaire, que ledit Sieur de Puyſegur avoit dedié au Roi.) *Que l'Exemplaire qu'il lui avoit plû de lui envoyer, étoit de ceux qu'il avoit deſtinez pour peu de perſonnes : Que cet Ouvrage auroit ſans doute l'Approbation de tous ceux qui le verroient, puiſqu'il n'enſeignoit que ce qu'on lui avoit vû pratiquer ſi utilement, & qu'il eſſayeroit de profiter de la lecture qu'il en feroit, & qu'il ſeroit bien aiſe de lui en témoigner ſa reconnoiſſance aux occaſions qui s'offriroient pour ſon ſervice, & qu'il étoit tres-veritablement ſon tres-humble & tres-*

tres-obeissant serviteur: Ainsi signé, LE TELLIER LOUVOIS.

L'onziéme, dattée de saint Germain en Laye le 17. *Novembre* 1674. *Signée* LOUIS; *Et plus bas,* LE TELLIER, *est une Lettre de cachet du Roi, par laquelle sa Majesté ayant en consideration les fideles & utiles services que ledit Sieur de Puysegur lui avoit rendus en diverses Charges & Emplois importans dans ses Troupes & Armées durant longues années, & ceux que lui rendent aussi dans sesdites Troupes trois de ses Enfans, Elle promet le traitter favorablement en toutes occasions.*

Outre les pieces cy-dessus rapportées, & celles qui sont énoncées dans ses Memoires, on en pourra peut-être encore recouvrer d'autres, comme on a fait celles-cy depuis l'impression de ce Livre, qui est tres-utile pour l'Histoire, & pour le métier de la Guerre, ne s'étant trouvé guerre de Personnes de son temps, qui l'ait mieux entendu que le Sieur de Puysegur.

Le Lecteur eſt averti, qu'il trouvera à la fin de ces Memoires, quelques Chapitres d'Inſtructions, que ledit Sieur de Puyſegur avoit faits touchant la Guerre: Et comme ils ont été imprimez pendant une maladie qui nous eſt ſurvenuë depuis neuf mois, il s'eſt gliſſé quelques fautes, & notammens dans les dattes des années, auſquelles il aura la bonté de ſuppléer, s'il lui plaît.



TABLE

De ce qui est contenu en ce Livre.

ril.

Com-

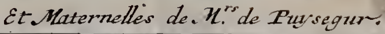
FIN.

TABLE
Des Instructions Militaires.

FIN.

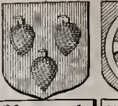

MES.r IACQUES DE CHASTENET
Che.r Seigneur de Puysegur Colonel.
du Regiment de Piedmont et lieute:
nant general des Armées du Roy.

Les huit Lignes Paternelles Et Maternelles de M.rs de Puysegur.

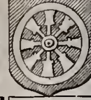




Nicolas de Chastenet Seig.r du Puysegur.



Geraude de Fossin.





Hector de Pins Seigneur de Bourg de même famille qu'Odo et Gerard de Pins Grands M.es de Rhodes.

Ieanne de Cordiere dame de Bourg.



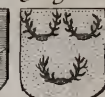
Charles d'Espagne Baron de Ramefort fils de Mathieu d'Espagne Seig.r de Montespan et de Caterine de foix.



Marie d'Aure fille de Iean Vicomte d'Aster et de Ieanne de foix fille de Gaston IV. Comte de foix, et de Leonor d'Aragon Reine de Navarre



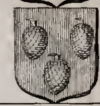
Iean de Saman Seigneur du dit lieu en Comenges.



Anne d'Orbessan



Bernard de Chastenet Seigneur de Puysegur.



Marguerite de Pins.



Onufre d'Espagne Baron de Ramefort.



Caterine de Saman.



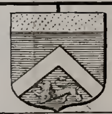
Iean de Chastenet Seigneur de Puysegur.



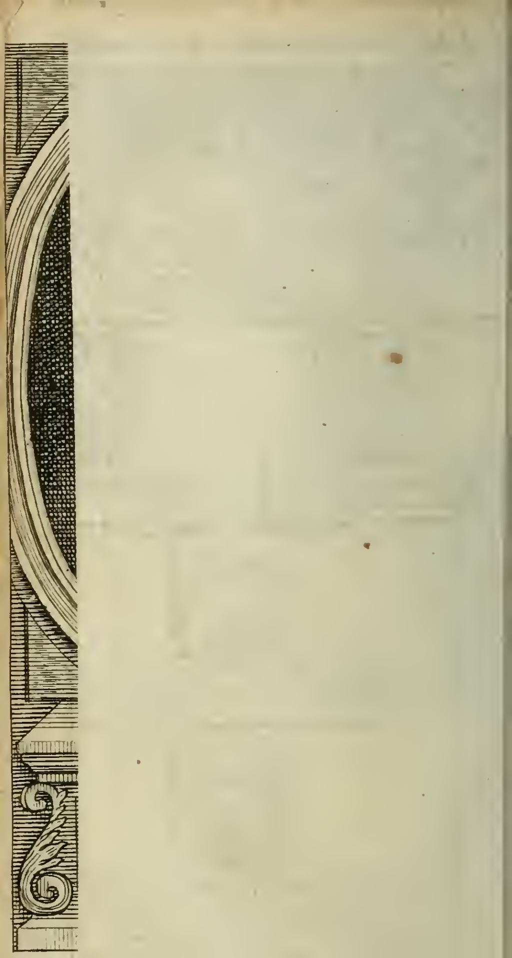
Madelene d'Espagne. Dame de Puysegur.



Iacques de Chastenet Seig.r de Puysegur, Colonel du Regim.t de Piemont, et Lieutenant general des armées du Roy.

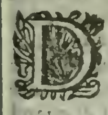


Iaques de Chastenet Seig.r de Puysegur, Colonel du Regiment de Piemont et Lieuten.t general des armées du Roy.



LES MEMOIRES DE MESSIRE JACQUES DE CHASTENET, CHEVALIER, SEIGNEUR DE PUYSEGUR,

Colonel du Regiment de Piedmont, & Lieutenant general des Armées du Roy.



ES ma plus tendre jeunesse, je fus mis Page chez Monsieur de Guise, & quittay les chausses en l'année 1617. & comme mon inclination m'avoit toûjours porté à prendre le party des Armes, j'entray dans les Gardes, en la Compagnie de Castel-jaloux. Monsieur de Guise eut pour lors le commandement de l'Armée de Champagne, & on luy donna pour Maréchaux de Camp Monsieur de Praslin, qui étoit pour lors Capitaine des Gardes du Corps, Monsieur de Themines, & Monsieur de Vaubecour. Nous assiegeâmes Riscourt & le prîmes, puis Château-

Portien, où commandoit le sieur de Montreau, qui avoit douze cens hommes dans la place qu'il tenoit pour Monsieur de Nevers. Nous la prîmes pareillement aprés six jours de siege, & lui fimes bonne composition. Delà Rhetel fut assiegé, & pris en quatre jours. On fut ensuite à la Cassine, qui se rendit sans endurer le canon; & pour lors la nouvelle de la mort du Maréchal d'Ancre arriva, & un Ordre en même-temps à Monsieur de Guise, qui étoit en marche pour aller mettre le siege devant Mezieres, de ne passer pas plus outre, mais bien de s'acheminer à Nôtre-Dame de l'Espine avec toute l'Armée; ce qu'il fit: & là il reçût un Commandement de sa Majesté de la licencier; mais auparavant que de le faire, il dépêcha un Courier au Roy, afin d'avoir une monstre pour donner aux Soldats. Sa Majesté luy envoya l'argent necessaire pour cela, il leur fit distribuer à la Banque, ne voulant pas le donner aux Capitaines, crainte qu'ils ne le gardassent pour eux; & quand il les eut fait payer, ces Capitaines croyoient que Monsieur de Guyse retiendroit celuy du surplus des hommes qu'il n'avoit pas; mais bien loin de le retenir, aprés avoir fait expedier des passeports pour tous les Soldats, afin que les Gens de guerre se pussent retirer, jusques au nombre de quatre ensemble, ne voulant pas qu'ils se retirassent en plus grand nombre, crainte de desordre, il fit deux

jours

jours aprés diſtribuer les monſtres aux Capitaines, Lieutenans & Enſeignes, & les gratifia de tous les deniers revenans-bons qu'il pouvoit avoir de reſte ſur les Compagnies, qu'il paya complettes, dont les Officiers furent tres-contens & tres-ſatisfaits de ce Prince, qui étoit trop genereux & trop liberal pour profiter des deniers qui ne luy appartenoient pas, & pour retenir quoy que ce ſoit à perſonne.

EN l'année 1620. la Reine-mere s'étant brouillée avec le Roy, ſa Majeſté fit aſſieger Caën, où commandoit un nommé Prudent. La ville ſe rendit d'abord, & le château ne tint que deux jours. Monſieur de Bellemont Lieutenant de la Compagnie de Manſan, eut les cuiſſes caſſées d'un coup d'arquebuſe à croc dans la tranchée, étant proche de Monſieur Arnaud qui y commandoit en qualité de Maréchal de Camp.

Delà on marcha droit au pont de Scé, où étoient les troupes de la Reine-mere, retranchées au deçà du pont, au nombre de cinq à ſix mille hommes. On attaqua le retranchement qui fut forcé; j'étois commandé aux enfans perdus, & je marchois avec le Sergent qui alloit le premier. Et comme j'étois bien diſpos & bien alegre, je me trouvay parmy eux au delà d'un pont levis, qui ſe leve dans le milieu du pont. Comme j'eus paſſé avec quinze ou ving des ennemis, on leva ce

pont, & je fus contraint de me retirer avec eux dans le château, où ils n'étoient pas plus de trente de ce party; tellement étonnez tous, qu'ils ne me connurent point pour être de celuy du Roy. Je fis si bien que je les portay à se rendre, dont je donnay avis à Monsieur de Bassompiere, Maréchal de Camp dans l'Armée, & qui étoit au bout du pont qui attendoit. La capitulation fut faite, & il leur fut accordé qu'ils sortiroient avec la méche allumée & bale en bouche; & comme Monsieur de Bassompiere se presenta pour entrer dans le château, il fut surpris quand il vit que je luy ouvris la porte, & me demanda par quel moyen, & comment j'étois entré dedans. Je luy répondis que j'y étois entré pêle-mêle avec les ennemis, & que j'avois bien de la joye que c'estoit moy qui luy ouvrois la porte. Ce que je dis icy se justifie par les Memoires de mondit sieur de Bassompiere, où il met, *Que Poisigut luy a ouvert la porte du pont de Scé*; & quoi que mon nom ne soit pas bien écrit, c'est pourtant de moy qu'il entend parler, parce que les uns m'appelloient *Poysigut*, & d'autres *Puysegur*, qui est mon nom veritable. Dans ce combat-là, les troupes de la Reine-mere furent entiement défaites; & de nôtre côté nous perdîmes environ cent cinquante soldats; aprés quoy l'accommodement se fit avec la Reine qui estoit à Angers, & peu de jours aprés le Roy luy rendit visite, & luy fit

fit voir ſon Armée en bataille prés de Briſſac, d'où il marcha droit en Bearn, pour ſe rendre maître de la Ville de Pau & de Navarin, aprés quoy il s'en revint à Paris.

EN 1621. nous fûmes à Saumur pour y mettre garniſon, crainte que Monſieur du Pleſſis-Mornay ne prit le party de ceux de la Religion Pretenduë Reformée, de laquelle il faiſoit profeſſion. On alla enſuite aſſieger ſaint Jean d'Angely, que Monſieur de Soubiſe frere de Monſieur le Duc de Rouhan, Chef du party Huguenot, défendoit. Le Roy étoit au ſiege en perſonne, & Monſieur le Connétable de Luynes commandoit ſous ſa Majeſté. Monſieur le Cardinal de Guiſe, & Monſieur de Chevreuſe y étoient auſſi, mais Volontaires, ſans aucun commandement. Monſieur le Maréchal de Praſlin commandoit un quartier, Monſieur de Chaulnes Maréchal de France y étoit auſſi; & les quatre Maréchaux de Camp, étoient les ſieurs Arnaud, de Contenan, de Thermes, & de la Rochefoucault; & les deux Aydes de Camp, le Mayne & Machault. La place tint quinze jours entiers de tranchée ouverte. Le jour de la ſaint Jean on fit une deſcente dans le foſſé de la ville, qui étoit un foſſé à fond de cuve revêtu, mais on ne fit pas la deſcente aſſez profonde, il s'en falloit bien ſix pieds qu'elle ne fut aſſez baſſe. Je fus commandé

pour y descendre, & vingt autres Soldats avec moy pour y faire une traverse, afin d'empêcher les ennemis de venir à nous. Nous y entrâmes le soir de la veille de la saint Jean, & nous n'en sortîmes que le jour que la ville se rendit, qui fut le lendemain au soir, ne pouvant être relevez, parce que l'on n'osoit se presenter au trou, soit pour descendre ou pour remonter, que l'on ne fût en danger d'être tué. Monsieur de la Valette qui vint voir cette descente, y fut blessé à la cheville du pied, dont il a toûjours été du depuis incommodé. Nous perdîmes en ce siege Monsieur le Comte de Montreuil, Mestre de Camp du Regiment de Champagne, Monsieur de Mata, & deux Officiers des Gardes, trois Capitaines de Champagne, & quatre ou cinq Officiers, plusieurs autres Officiers des autres Regimens, & cinq ou six cens Soldats, tant tuez que blessez. Monsieur de Soubize sortit à bonne composition, & le Roy fit raser les murailles & les fortifications de la ville.

Au partir de saint Jean d'Angely, nous allâmes assieger Roïan, que Monsieur de saint Surin défendoit. On y fit deux fortes attaques, l'une du côté du quartier du Roy, & l'autre du côté de Monsieur d'Espernon. Celle du côté du quartier du Roy, se faisoit par le Regiment des Gardes à un bastion. Je fus commandé pour aller reconnoître comment on pourroit se loger sur le haut de ce bastion ; je recon-

connus que les ennemis achevoient de boucher leur mine qui étoit toute chargée. Sur mon raport, on changea d'avis, on ne donna point pour se loger dans le bastion, mais on logea sur la berne, on ouvrit le bastion, & on tira la poudre de la mine; & aprés l'avoir tirée, nous nous logeâmes dans le bastion, & perdîmes environ cent ou six-vingts hommes. Du côté de Monsieur d'Espernon l'attaque se fit par le Regiment de Champagne, & par les Gardes de mondit sieur d'Espernon; il demeura sur la place un tiers de ce Regiment, & plus de la moitié des Gardes.

Nous marchâmes ensuite vers Clerac pour y mettre le siege. Les ennemis vinrent au devant de nous à une grande lieuë delà; & comme le païs est couvert, tant à cause de la situation des vignes, que des grandes hayes qu'on y rencontre, nous demeurâmes depuis les huit heures du matin jusques à neuf heures du soir à toûjours combattre contr'eux avant qu'ils fussent rentrez dans les dehors de la place. On y perdit deux Lieutenans du Regiment des Gardes qui furent tuez, dont l'un étoit de la Compagnie de du Bourdet, & l'autre de celle de Musse, & plus de cent cinquante soldats, & du moins autant de blessez Le siege dura dix jours: les ennemis sortant de la ville, & passant sur une écluse de moulin, où l'on avoit attaché une corde d'un côté à l'autre pour

s'y tenir, afin que la force de l'eau ne les entrainât pas dedans, cette corde fut coupée par un soldat; tout ce qui se trouva sur cette écluse, fut noyé, & le Roy fit pendre le soldat qui avoit coupé la corde.

On alla delà droit à Montauban qui fut assiegé, le Roy prit son logement à Piquecaut, & Monsieur le Connétable de Luynes fut logé au quartier du Roy. On y fit trois attaques, celle du côté du Roy où étoient les Gardes, fut commandée par Monsieur le Duc de Chaulnes, la seconde par Monsieur le Duc de Chevreuse, & la troisiéme par Monsieur le Duc de Mayenne Gouverneur de la Province de Guyenne, qui attaquoit Villebourbon, fauxbourg separé de la ville par la riviere qui passe entre ladite ville & ledit fauxbourg, & qui s'y joint par un bon pont de pierre. Il y eut à cette attaque plus de douze cens Gentilhommes de Guyenne tuez, avec nombre d'Officiers & de Soldats. Il attaqua la ville par trois diverses fois, à l'une desquelles les écheles se trouverent trop courtes, à cause que les défenses n'étoient pas abatuës si bas que l'on le croyoit; & il y fut si vivement repoussé, qu'il perdit tous ceux qui étoient commandez. Il hazarda encore deux attaques, & l'on en devoit faire du côté du Roy, & de celuy de Monsieur de Chevreuse en même-temps; mais soit qu'on se méprit dans les heures que l'on devoit donner, ou autrement, il se trouvoit tou-

toûjours qu'il n'y avoit jamais que luy seul qui faisoit son attaque, & que les autres ne les faisoient pas concurramment, & par ce moyen toutes les forces des ennemis tomboient sur luy; & quoy qu'il parût continuellement à la tête de ceux qui donnoient, il ne reçût aucunes blessures, mais il fut assez malheureux pour être tué en montrant à Messieurs de Chevreuse & de Schomberg, un endroit où il devoit faire un logement la nuit, & il leur montroit à travers une canoniere qu'un soldat avoit faite pour tirer sur les ennemis, qui voyoient bien quand il n'y avoit personne à cette canoniere, parce que pour lors on voyoit le jour à travers; & quand on y regardoit, la tête de l'homme bouchoit le trou, ce qui obligeoit les ennemis d'y tirer; ainsi il fut tué sur le champ, & Messieurs de Chevreuse & de Schomberg qui pensoient dîner chez luy, furent dîner ailleurs.

Ce siege fut aussi bravement & aussi fortement défendu qu'on puisse jamais défendre place; & de tous les sieges que j'ay vûs en ma vie, je puis dire qu'il n'y a point de gens au monde qui les ayent mieux soûtenus ny plus genereusement, que ceux qui ont tenu dans les villes de Religion.

Du côté de l'attaque du Roy, la premiere mine qui joüa, se rencontra à la garde du Regiment de Chappes, autrément Nereſtan; mais comme ce Regi-

ment n'étoit pas assez fort pour faire sa garde seul, on y avoit joint quatre Compagnies de celuy des Gardes. On prit le temps pour faire joüer la mine, que la garde se relevoit par ceux qui entroient-là. L'on mit le feu à la mine, comme la tête du Regiment des Gardes arrivoit à la queuë de la tranchée. On avoit mis une si grande quantité de poudre dans la mine, qu'elle causa un tel tremblement de terre, que les méches des soldats furent presque toutes éteintes, & les ennemis qui étoient en bataille derriere l'endroit où la mine devoit joüer, sortirent jusques à mille ou douze cens hommes, qui ayant le vent de leur côté, se trouverent dans un nuage de poussiere & de fumée qu'avoit fait la mine, & rencontrerent les nostres qui avançoient pour se loger, les renverserent, & en tuerent un bon nombre, brûlerent les affus & les munitions qui étoient aux batteries, & comblerent une partie des tranchées. Il nous fallut passer la nuit entiere, & tout le jour du lendemain pour les refaire, & les remettre en état. L'on n'y fit jamais de logement sans combattre & sans beaucoup de perte. Ce siege nous coûta plus de huit mille hommes qui y furent tuez, sans les blessez; car quand les ennemis faisoient des sorties sur les tranchées, il est tres-veritable qu'il se sauvoit fort peu des nostres; & je puis avancer hardiment, que les femmes qui étoient dans les villes de la Religion qui

ont été assiegées, se défendoient aussi-bien que les soldats, ce que j'attribuë au zele qu'ils avoient pour leur Religion erronée; car il n'est pas quasi croyable avec quelle generosité elles combattoient aussi bien que les hommes. Le Gouverneur qui commandoit dans la place, étoit Monsieur le Comte d'Orval, de la Maison de Bethune, Monsieur le Maréchal de la Force étoit aussi dedans; & vous pouvez bien penser que leurs bons avis & leurs bons conseils, ne contribuoient pas peu à leurs défenses. Il avoit ave luy les nommez Landrez, saint Ors, Savignac & Bellesence; le siege dura plus de trois mois, & nous le levâmes la veille de la saint Martin. Le Regiment des Gardes étant en garde, on se retira pendant la nuit, & les ennemis nous suivirent l'espace de plus d'une grande lieuë & demie.

Quatre jours aprés Monsieur le Maréchal de Rocquelaure eut ordre d'aller assieger Monur, qui ne dura que cinq jours, au bout desquels il fut pris, & les troupes retournerent à Paris.

L'Année suivante le Roy revint passer par Bordeaux à Tonneins, qui avoit été pris par Monsieur d'Elbeuf, & défendu par Monsieur de Montpouillan, fils de Monsieur le Maréchal de la Force. Il y a trois villes à Tonneins, Monsieur d'Elbeuf en arrivant, emporta les deux premieres; & trouvant ses gens un peu

harassez, il n'attaqua pas la troisiéme, & voulut attendre au lendemain pour le faire; mais Monsieur de Montpouillan se retrancha si bien pendant la nuit, qu'on fut un mois devant avant que de la pouvoir prendre, & obligé de donner un combat contre Monsieur le Maréchal de la Force, qui le gagna.

De Tonneins le Roy marcha droit à sainte Foy & à Bergerac, & obligea Monsieur le Maréchal de la Force de traiter avec luy. Delà nous marchâmes à Negrespolice, petite ville distante de trois lieuës de celle de Montauban, qui avoit servy d'Hôpital aux blessez, pendant le siege dudit Montauban. Monsieur le Prince étoit avec le Roy qui commandoit l'armée. Negrespolice refusa le logement aux Maréchaux des logis de sa Majesté, & ne voulut pas ouvrir ses portes. On l'assiegea avec huit pieces de canon que l'on mit en batterie, quatre en un endroit, & quatre en un autre, qui firent des brêches raisonnables. On les somma de se rendre, sinon qu'on les prendroit à discretion, ce qu'ils refuserent, disant qu'ils vouloient mourir en se défendant. On les emporta d'assaut, & la ville fut toute brûlée; on tua tous les hommes qui étoient dedans, à l'exception de dix ou douze qui avoient promis de payer rançon, mais le Roy les voulut avoir. On les luy mena, & dans ce nombre il se trouva un Apoticaire de la ville, qui avoit four-

fourny les drogues pour les blessez, pendant qu'on y tenoit l'Hôpital durant le siege de Montauban ; on l'accusoit d'avoir empoisonné ces remedes, parce que ny malades ny blessez ne guerissoient point. Sa Majesté leur dit qu'ils meritoient tous la corde, mais au lieu de luy demander pardon, ils la prierent pour toute grace, qu'on les pendit aux arbres qu'ils avoient dans leurs jardins & dans leurs vignes, ce qui leur fut accordé, & on les remit entre les mains du grand Prevôt, qui executa le commandement qu'on luy avoit fait de les faire pendre dans le lieu qu'ils souhaitoient.

Au sortir de Negrespolice on marcha droit à saint Antonin, où Monsieur de Vendosme vint joindre le Roy avec des troupes. C'est une petite ville située dans un fond, la montagne la joint d'assez prés pour l'incommoder du canon ; on la somma de se rendre au Roy qui étoit present en personne dans l'armée, elle ne le voulut pas faire, & souffrit qu'on l'attaquât. On ouvrit la tranchée, mais aprés on resolut de la prendre de force par quatre differens endroits, à la faveur d'une batterie qu'on avoit faite sur la montagne, qui les voyoit à revers dans leurs retranchemens. Le Roy étant à cette batterie, on donna le signal aux troupes pour attaquer la place par les quatre endroits marquez, ce qui fut fait fort habilement en un méme-temps ; mais elles

furent repoussés d'abord & battuës. Monsieur de Palluan Mestre de Camp de Navarre y fut tué. Le lendemain on tint conseil, & l'on commanda plus grand nombre de troupes, qui donnerent comme le jour d'auparavant, mais avec tant de vigueur, qu'ils emporterent tous les dehors, ce qui obligea la ville de se rendre à discretion. Surquoy nous dirons en passant, que lorsqu'on prend une place, & que les Gardes s'y rencontrent, ce sont des Compagnies de ce Regiment qui y entrent les premieres. Il se trouva que celle de Casteljaloux, dans laquelle j'étois soldat, y entra avec deux autres. On prit tous les habitans de la ville, on les enferma dans l'Eglise, & on les garda fort exactement. Le jour étant finy, environ sur la minuit, je sortis pour aller poser une sentinelle dans un ravelin qui étoit hors de la porte, où j'entendis du bruit. Je m'avancay, & demanday. *Qui va là*, & on me répondit: *Vive Montauban & saint Antonin.* Nous sçavions bien qu'il y avoit un secours dans les bannes qui sont le long des montagnes les plus proches de saint Antonin; cela me fit douter que ce pouvoit être le secours qui venoit pour entrer dans la place, & qui ne sçavoit pas qu'elle étoit renduë. Je leur répondis en Gascon comme ils me parloient, & leur fis entendre qu'ils étoient les bien-venus, que j'étois allé voir s'ils ne venoient pas, qu'il y avoit

trois

trois nuits entieres que nous les attendions, que j'avois ordre du Gouverneur de les avertir quand ils approcheroient, & en même-temps je rentray pour donner avis au corps de garde qu'ils étoient-là, afin qu'on se mit sous les armes; ce que je fis aussi sçavoir à Monsieur de Corbon Lieutenant de la Compagnie, qui le fit sçavoir pareillement à Monsieur de Vendosme qui étoit entré dans la ville; & je ressortis ensuite par leur ordre, & leur fus dire, que Monsieur le Gouverneur vouloit qu'ils entrassent, mais qu'ils quittassent leurs épées en entrant; qu'on ne sçavoit pas s'ils étoient des gens du Roy ou non, & qu'il ne vouloit pas être surpris Cela se faisoit à dessein, dautant que s'ils fussent entrez dans la ville, trois cens qu'ils étoient, & nos soldats étant yvres, ils auroient pû facilement égorger tous ceux qui étoient dans la place, ce que l'on apprehendoit si fort, que l'on en fit tuer au second corps de garde jusques à cinquante. Celuy qui les commandoit se presentant aussi pour entrer, je luy demanday son épée. Il me dit qu'il pouvoit entrer l'ayant au côté, puisqu'il commandoit les autres. Je luy dis qu'il la falloit donner, il y resista; & se doutant de quelque chose, il ne voulut point entrer; mais celuy qui tenoit la porte, luy donna de la halebarde dans le corps; & luy en s'échapant & remuant, tomba dans le fossé, où en se
noyant,

noyant, il disoit toûjours, *Vive Montauban & saint Antonin.* Comme je vis que les autres faisoient aussi difficulté d'entrer, voyant leur Capitaine à bas, je ne feignis point de leur dire qu'il étoit vray que les troupes du Roy étoient dans la place, qu'il valoit mieux qu'ils y entrassent, & que l'on ne leur y feroit aucun mal. Il y en entra bien un cent, qui ne reçûrent point de mauvais traitement. Le reste ne voulut point entrer & s'enfuit, ce qui nous obligea de faire sortir trente mousquetaires sur eux, qui firent leurs décharges, & nous coutûmes aprés. J'en poursuivis un auquel je donnay cinq ou six bons coups d'épée, sans que jamais elle pût entrer dans son corps; à la fin quand je l'eus poursuivy long-temps, & que je fus écarté des nostres, ils se retourna vers moy, me tint tête, & me frappa d'un coup d'épée qui m'emporta le devant de la chemise, & me perça le pourpoint, je jugeay par-là que cet homme avoit un caractere. Deux de mes camarades étant survenus, ils m'aiderent à me debarasser de luy, jamais pas un d'eux ne le pût percer; même aprés l'avoir jetté par terre, on luy appuyoit le mousquet contre le ventre; mais inutilement; car pas un coup ne porta, quoy qu'ils tirassent fort adroitement. Un de ceux-là entra dans un moulin qui étoit proche, où il trouva un levier, duquel il luy déchargea un coup derriere la tête, dont

dont il mourut. On luy trouva son caractere, & ses compagnons nous dirent qu'il avoit été Religieux. Le reste des hommes qui étoient venus, furent tous pris par les troupes de l'armée, comme ils s'en retournoient pour gagner les bannes. Ils n'avoient pour toutes armes que leurs épées, & chacun deux grenades, les unes de verre, & les autres de terre, un pain de munition, & de l'ail dans leurs poches, ayant laissé quelque vin dans les bannes où ils étoient cachez. Le Roy m'envoya chercher le jour même, à l'heure de son dîner, pour luy faire la relation du caractere de cet homme, qui luy avoit été rapportée par Monsieur de Vendosme.

Aprés le siege de saint Antonin, nous marchâmes pour aller à celuy de Montpellier. En chemin faisant nous prîmes Cramail, Bedariou, & un autre bourg, Lunelle & le Mast-saint-Espes. Si-tôt que l'armée fut arrivée devant Montpellier, elle se campa tout au tour, sa Majesté logea dans une maison à un quart de lieuë de la ville. Les ennemis se défiant à peu prés de l'endroit par où nous les voulions attaquer, commencerent à nôtre vûë un ouvrage à corne, & y travaillerent avec tant d'assiduité, de zele & d'ardeur, qu'en moins de six jours ils le mirent en défense. Sa Majesté fit assembler son Conseil, où se trouverent Monsieur le Prince, Monsieur d'Espernon, Mon-

Monſieur de Schomberg qui commandoit l'artillerie, Meſſieurs de Crequy, Baſſompierre & Rocquelaure, qui n'étoit pas le Maréchal, Meſſieurs de Valencé, de Marillac & Zamet, pour ſçavoir ce qu'il y avoit à faire pour attaquer la ville, & ſi on l'attaqueroit par l'ouvrage à corne que les ennemis faiſoient, ou bien par un autre endroit. Il fut conclu que ſi l'on pouvoit l'attaquer par ce nouvel ouvrage, qu'aſſurément c'étoit le plus foible endroit de la place, & qu'il faloit le faire reconnoître. Le Conſeil étant finy, & Monſieur de Marillac ſortant à cheval par la porte du logis du Roy, ſon cheval en reculant marcha ſur le pied de la ſentinelle, laquelle frapa de la fourchette ſur la croupe de ce cheval; ce qui donna une ſecouſſe à Monſieur de Marillac, qui ſe tourna & battit la ſentinelle. Ce ſoldat étoit de la Compagnie de Monſieur de Goas, qui l'ayant ſçû le fit relever & arrêter priſonnier, & s'en alla au logis de Monſieur de Marillac, en reſolution de luy faire mettre l'épée à la main. Le Roy le ſçût, & envoya chercher Monſieur de Goas, & querir Monſieur de Marillac, auquel il fit grande reprimande, luy diſant que la ſentinelle le devoit avoir tué, & que de ſix jours il ne feroit aucune fonction de ſa Charge de Maréchal de Camp, & qu'il ne commanderoit point dans l'attaque que feroient les Gardes. Le ſoldat qui avoit été arrêté priſonnier, fut mis

au Conseil de guerre, & condamné d'être dégradé des armes à la tête du Regiment & à l'estrapade, pour n'avoir pas tué Monsieur de Marillac. Sa Majesté luy fit grace de tout; neanmoins Monsieur de Goas ne s'en voulut plus servir dans sa Compagnie. Je remarque cecy, pour faire connoître combien de respect on doit avoir pour les sentinelles, & qu'il n'est pas même permis aux Capitaines des Compagnies de battre la sentinelle, & qu'il la faut relever auparavant que de luy faire aucun châtiment.

Revenons à la resolution prise de faire reconnoître l'ouvrage des assiegez. On avoit fait une batterie de quatre pieces de canon, sans avoir ouvert la tranchée, laquelle batterie battoit fort bien cet ouvrage. Monsieur le Prince y vint avec Monsieur d'Espernon, Messieurs de Bassompiere, de Crequy, Valencé, Roquelaure, Zamet & Marillac, où ils tinrent conseil, & resolurent de faire reconnoître ledit ouvrage à corne, demanderent à Monsieur de la Illiere Major au Regiment des Gardes, qui étoit en garde tant à la batterie qu'à une place d'armes que l'on avoit faite, & un logement au delà de cette place, auquel on alloit par une ligne qu'on avoit tirée, où il entroit une Compagnie de trois en trois heures; une personne d'esprit & bien allegre pour aller reconnoître ledit ouvrage à corne, il s'enquit d'eux s'ils desiroient qu'il com-
man-

mandât un Capitaine, un Lieutenant, un Enseigne, ou quelque Sergent; ils luy répondirent que le peril étoit grand, attendu qu'il faloit marcher plus de huit cens pas à découvert, & essuyer toutes les défenses de cet ouvrage, & celles des courtines de la ville, qu'il suffisoit qu'on envoyât un soldat, pourvû qu'il fut capable de rendre fidele compte de l'action qu'ils luy vouloient faire faire. Monsieur de la Illiere leur dit qu'il en alloit chercher un dans la Compagnie de Casteljaloux, qui étoit à la tête du travail, où il vint, & demanda à Monsieur de Carbon Lieutenant de la Compagnie, où j'étois. Il luy fit réponse que j'étois allé poser une sentinelle. En ce temps-là j'étois ampsade, & l'interrogea pourquoy il me demandoit; & luy en ayant dit la raison; Monsieur de Carbon luy fit difficulté de m'envoyer où il desiroit que j'allasse, en disant qu'il avoit un Sergent malade & l'autre blessé; & que si je venois aussi à être blessé ou tué, il n'auroit plus personne dans sa Compagnie pour agir. A quoy Monsieur de la Illiere fit réponse que j'étois un Cadet, & un Gentilhomme qui n'avoit pas grand bien; & que reüssissant dans cette occasion, je pourrois peut-être en faire ma fortune; que l'action me feroit connoître de tout le monde, & même du Roy. Comme j'arrivay aprés avoir posé ma sentinelle, j'entendis les raisons qu'alleguoit mon Lieutenant. Je le priay de

de m'y laisser aller ; il me dit que je luy demandois de trop bonne grace pour être refusé, qu'il vouloit bien me l'accorder ; & que s'il avoit fait quelque difficulté de m'envoyer, l'apprehension qu'il avoit de me perdre en étoit la seule cause. Je fus conduit par Monsieur de la Iiliere à la batterie où étoient ces Messieurs cy-devant nommez, qui me demanderent aussi-tôt que je fus arrivé devant eux, si j'irois bien reconnoître l'ouvrage que l'on vouloit attaquer, qu'ils vouloient que je le reconnusse en montant sur le haut du glacis, & voir combien il y avoit de hauteur pour descendre dedans, quelles troupes il y avoit derriere pour soûtenir ce travail ; & comme c'étoient des terres nouvellement remuées, si l'on ne pourroit pas bien sauter dedans ; que j'observasse aussi si ledit ouvrage n'étoit pas joint au fossé de la ville, & si l'on pourroit passer par le côté droit pour prendre les travaux par derriere, quoy qu'il fallût essuyer toute la courtine de la ville pour aller par cet endroit-là. Cet ouvrage étoit fait dans le jardin des plantes, où les Medecins alloient ordinairement arboriser. Il y avoit une fosse fort grande & profonde, où l'on mettoit les fumiers. Ces Messieurs me dirent que je trouverois une barricade qui étoit en un grand chemin que l'on ouvriroit pour nous faire passer, & qu'il faloit en sortir au premier coup de canon ; & que comme il y avoit un assez long trajet pour

pour aller monter sur le haut du travail, que je m'allasse mettre dans le trou pendant que l'on tireroit les trois autres pieces l'une aprés l'autre, sur les défenses de l'ouvrage pour me favoriser; & qu'à la sortie du trou, ils feroient recommencer à tirer, pour me favoriser encore à monter sur le haut. Aprés qu'ils m'eurent donné cet ordre, ils me promirent que si j'en revenois sain ou blessé, le Roy reconnoîtroit mes services; & Monsieur le Prince me dit, si vous avez quelqu'un de vos camarades qui soit capable de bien reconnoître comme vous, & qui veuille bien y aller aussi, choisissez-le, & la Illiere dira à Carbon de le commander, afin que si l'un de vous venoit à être tué ou blessé, l'autre nous pût venir dire en quel état est le travail que nous voulons attaquer. Je priay Monsieur de la Illiere de me donner le nommé la Libardie, ampsade dans la même escoüade que moy. L'on rompit la barricade pour nous faire passer, pendant lequel temps Messieurs les Capitaines des Gardes vouloient que je prisse des armes, que je refusay aprés les avoir essayées, à cause de leur pesanteur. Elles sont veritablement à l'épreuve, & on ne peut les remuer quand on a le pot en tête; cela est bon pour un homme qui fait un logement, & non pour faire un chemin pareil à celuy qu'il me faloit faire, qui étoit de la longueur de plus de huit cens pas, le tout à dé-

à découvert. La Libardie ne fit pas comme moy, car il se laissa persuader, & prit une cuirasse, qui étoit à Monsieur de Musse, Capitaine au Regiment. Si-tôt qu'il fut armé, je luy dis qu'il faloit marcher, il me dit que je marchasse le premier, ce que je fis, mais je ne voulus pas passer par le trou qu'on avoit fait, & luy representay que les ennemis avoient vû & reconnu le passage par où nous devions sortir; qu'ils crioient même, *Vous n'avez qu'à venir, nous vous attendons de pied ferme, & en bonne déliberation.* Je sortis donc par la main gauche de la barricade, & descendis dans le chemin creux, feignant de vouloir aller directement à l'ouvrage; mais comme je les vis tous ayant les armes tournées contre moy, si j'allois droit à eux, je m'écartay tant soit peu sur la droite, & m'allay camper dans le trou que l'on m'avoit montré; & dans le temps que je m'y allois mettre, les quatre pieces de canon commencerent à tirer. Pour mon camarade la Libardie, au sortir de la barricarde il fut blessé d'un coup de mousquet à travers le corps, duquel coup il mourut deux jours aprés. Pendant que j'étois dans le trou, les ennemis me crioient de moment en moment, *Tu ne sortiras pas delà que tu ne sois tué.* Je voyois tous leurs mousquets ajustez, & tournez vis-à-vis du trou où j'étois: Dieu me fit la grace de m'inspirer de mettre mon chapeau sur la garde de mon épée, & de le hauf-

hausser, me doutant bien que d'abord qu'ils verroient ma tête, ils ne manqueroient pas de faire leurs décharges. Je haussay donc mon chapeau avec la garde de mon épée, & me tins fort bas, & aussitôt ils commencerent à tirer leurs mousquets, dont ils donnerent trois coups dans mon chapeau; & casserent une branche de mon épée. Je sortis aussi-tôt à la faveur des quatre autres coups de canon que l'on tira, & au même-temps je m'en allay droit monter sur le haut du retranchement, qui étoit le lieu où nôtre canon donnoit le plus, sçachant tres-bien que les soldats ne tirent pas fort hardiment de l'endroit où ils apprehendent le canon. Quand je fus en haut, en reconnoissant la hauteur, & ce qu'il y avoit dedans, un coup de canon des nostres donna sous mes pieds, & me fit tomber à terre. J'entendis une grande exclamation du côté de nôtre batterie, chacun me croyant mort, ou au moins blessé. Je me relevay le plus promptement qu'il me fut possible pour me retirer, mais au lieu de m'aller remettre dans le trou, j'en fis seulement le semblant; & les ennemis croyant que je m'y acheminois tout de bon, tournerent toutes leurs armes pour tirer sur moy en y allant. Je me coulay sur la gauche le long de la contrescarpe; & marchay droit à la ville, comme si j'eusse voulu m'aller rendre à eux, & je repris aussi tôt à la main droite pour gagner la batterie sans repasser

par la barricade, où je trouvay ces Messieurs fort aises de me revoir de retour; mais quelque joye qu'ils eussent, je puis dire franchement que je l'étois du moins autant qu'eux, puisque j'avois couru si grand risque. Ils avoient sçu avant mon arrivée la blessure de mon camarade: Monsieur le Prince me demanda comme quoy étoit fait le travail que j'avois reconnu; je luy racontay de quelle sorte je m'étois acheminé sur le haut du retranchement, de la même maniere que je le viens d'écrire, & luy dis la hauteur du travail, la distance qu'il y avoit entre ce travail & le fossé de la ville, le nombre d'infanterie & de cavalerie qu'il y avoit pour le défendre, celuy des pionniers qui y travailloient encore, & que je croyois qu'on la pourroit bien emporter, si l'on l'attaquoit la nuit, sans attendre que les ennemis se fussent fortifiez davantage, auquel cas j'estimois qu'il faudroit aller à ces travaux par tranchée. Mon raport ainsi fait, Monsieur le Prince dit à ces Messieurs, allons nous-en trouver le Roy, & nous luy dirons ce que nous dit Puysegur, pour sçavoir la resolution de sa Majesté, & si elle voudra qu'on attaque l'ouvrage, ou si on ne l'attaquera pas. Monsieur d'Espernon dit ensuite à Monsieur le Prince, quoy Monsieur, un soldat qui est né Gentilhomme, & qui vient de faire la plus belle action & la plus hardie qu'on puisse faire, vous ne voulez pas le mener

au Roy pour faire son raport luy-même, & qu'il soit connu de luy ? Ces Messieurs tout d'une voix dirent, Monsieur il l'y faut mener. Monsieur d'Espernon répondit, ce n'est pas à cause qu'il est mon parent que je le dis ; car quand ce seroit le dernier soldat des Gardes, il faudroit l'y mener. Monsieur de Bassompiere eut la bonté de me faire monter sur le cheval de son Page. Durant le temps que nous allions au quartier du Roy, ils me firent conter par trois diverses fois la chose que j'avois reconnuë, & disoient entr'eux, il faut qu'elle soit veritable, car il l'a toûjours racontée de même. Etant arrivé chez le Roy, qui étoit dans son cabinet, Monsieur le Prince me presenta à sa Majesté, & luy dit : Sire, voicy le soldat qui a été reconnoître les ouvrages que vôtre Majesté veut attaquer, il vous en fera le raport fidele qu'il nous a déja fait par deux ou trois fois. Le Roy s'assit dans son fauteuil, me demanda mon nom, & de quelle compagnie j'étois. Je luy répondis que mon nom étoit Puysegur, & que j'étois de la Compagnie de Casteljaloux. Il me demanda aussi si j'étois Gentilhomme, je luy dis que j'avois l'honneur de l'être, & que j'étois Gascon. Monsieur d'Espernon eut la bonté de luy dire que j'étois son parent. Le Roy me commanda de luy conter l'affaire comme elle étoit, & de luy dire la verité, parce que selon que je la luy dirois, on prendroit la resolution

de

de faire attaquer ces dehors ; & que si la chose étoit autrement que je ne la luy dirois, que les troupes pourroient être batuës, & qu'il perdroit beaucoup de gens. Je luy répondis, Sire, je diray à vôtre Majesté la verité comme je l'ay dite à ces Messieurs ; & si elle ne veut pas croire ce que je luy diray, elle peut faire reconnoître encore par d'autres ; qui pourront luy faire raport de l'état auquel sont les choses que j'ay vûës, & que je vais déduire à vôtre Majesté. Sire, j'ay été assez heureux pour me trouver à la tête de la garde, où l'on prend d'ordinaire les hommes que l'on veut choisir pour aller reconnoître, ou faire quelque attaque. Monsieur de la Illiere est venu me demander à mon Lieutenant, & m'a amené à la batterie où étoient ces Messieurs ; ensuite je dis au Roy les ordres & instructions que j'avois reçûs de Monsieur le Prince, de quelle maniere je les avois executez, ce qui m'étoit arrivé jusques à ce que je fus monté sur le haut du retranchement, où le coup de canon donna sous mes pieds, ainsi que je l'ay dit cy-dessus ; & continuant le fil de mon discours, je luy dis, Sire, le retranchement est de sept pieds de haut, avec une double baguette pour poster les mousquetaires derriere, & à vingt pas delà il y a un fossé perdu, & deux bataillons derriere de quatre cens hommes chacun, un escadron de cinquante maîtres, & douze soldats enchaînez, que je crois

prisonniers des nostres, qu'ils font travailler continuellement aux ruines que le canon faisoit; que le travail ne joignoit pas contre le fossé de la ville, & qu'il y a bien à dire plus de vingt-cinq à trente pas. Je luy contay ensuite mon retour, le tout ainsi que dessus, & j'ajoûtay que je pouvois dire à sa Majesté que je croyois que si elle faisoit attaquer ce travail par une attaque generale par la droite, par la gauche & par le milieu, qu'on l'emporteroit. Je luy dis encore, Sire, je dis à vôtre Majesté ce que j'ay vû; & s'il luy plaît je marcheray à la tête des enfans perdus de l'une ou de l'autre attaque, telle qu'il luy plaira; & s'il se trouve que le raport que je fais à vôtre Majesté ne soit pas veritable, elle m'en fera punir de la façon qu'elle voudra; mais il est à propos, si l'on veut donner, que ce soit dés cette nuit; ces gens-là font beaucoup de travail en peu de temps, c'est pourquoy on trouveroit bien plus de difficulté dans un jour ou deux que dans cette nuit. Le Roy me dit, Puysegur, passez dans la chambre, & demeurez-là jusques à ce que je vous envoye querir. Cela dura une demi-heure, au bout de laquelle on m'apella. Etant entré, le Roy me commanda derechef de luy faire le raport de ce que j'avois reconnu, je luy fis de la même façon que je l'avois fait auparavant, & de la même maniere que je l'avois dit à ces Messieurs. Le Roy dit, il faut que la cho-

chose soit bien veritable, comme il l'a dit, me l'ayant dit à moy-même par deux fois, & à vous autres, trois ou quatre, & tout se trouve conforme. Il fut resolu que l'on feroit une attaque generale par toutes les troupes: le Regiment des Gardes ne fut pas relevé, & eut ordre de faire l'attaque du milieu; les Chevaux legers & les Gens-d'armes du Roy, étoient avec eux; les Gens-d'armes commandez par un nommé Mêmes, & les Chevaux legers par Montallet, qui se trouva pour lors le plus ancien des Chevaux legers, ainsi que l'autre le plus ancien des Gens-d'armes. Le Regiment de Picardie attaquoit par l'aîle droite avec trois autres Regimens; celuy de Navarre par l'aîle gauche aussi avec trois Regimens; & entre Navarre & les Gardes, étoit le Regiment de Normandie, qui avoit une attaque à la droite de Navarre. Piedmont étoit à la gauche de Picardie qui avoit aussi une attaque à faire; le Roy voulut que l'on donnât une camisade, & me dit qu'il faloit mettre la chemise hors des chausses. Je luy répondis, Sire, les deux bataillons des ennemis qui sont derriere le fossé perdu, les ont aussi hors des chausses, c'est pourquoy nous ne nous distinguerons point les uns d'avec les autres. Si vôtre Majesté veut, nous mettrons la chemise par-dessus le pourpoint & les chausses, ce que le Roy trouva bon, & l'ordonna ainsi. L'attaque resoluë de la sorte, les ordres furent

donnez aux troupes. Monsieur de Bassompiere qui commandoit l'attaque des Gardes, me fit mettre la chemise par-dessus mon habit, & me conduisit à la tête des travaux. Tous les Officiers & soldats mirent pareillement leurs chemises de la même façon que moy. On m'ordonna de marcher à la tête des enfans perdus, que commandoient deux Sergens des Gardes, dont l'un se nommoit Boutillon de la Compagnie de du Bourdet, & l'autre Carabin de celle de Montigny. Monsieur de Goas Capitaine, avec un Lieutenant & deux Enseignes, soûtenoit les sieurs de l'Espine & de la Gault, puis un bataillon de la moitié des Gardes commandé par Monsieur de Musse, & la moitié des Officiers soûtenoient mondit sieur de Goas. L'autre bataillon des Gardes, commandé par Monsieur de Castelnau, soûtenoit ledit sieur de Musse. Il arriva par malheur, qu'à la gauche des Gardes, les enfans perdus détachez du Regiment de Normandie, commandez par deux Sergens, qui soûtenoient un Lieutenant, un Enseigne & soixante hommes, soûtenus par le sieur de Combalet, avec cent hommes, aussi soûtenus par le sieur de Tarau, & un autre Capitaine de Normandie avec deux cens hommes, étant à la queuë les uns des autres, comme on se met ordinairement quand on se soûtient; il arriva, dis-je, que les ennemis faisant feinte de sortir, & criant, *Tuë, tuë*, tous ces hom-
mes

mes commandez tournerent le dos, & prirent la fuite. Les Gardes qui étoient le long du grand chemin, voyant fuïr ces gens-là, qui étoient fur leur gauche, & qui talloient à l'endroit des bataillons; crûrent que c'étoient les ennemis qui venoient fur Normandie; ce qui les fit border le grand chemin, & faire une décharge fur eux, & tuerent plus de foixante foldats, avec les fieurs de Tarau & de Combalet. On raffûra ces troupes, & demi-heure aprés on fit le fignal, & nous donnâmes tous en même-temps, & emportâmes tous les dehors que les ennemis tenoient, qui furent contraints de fe retirer dans leur fort & dans la ville, & nous nous longeâmes dans tous ces dehors.

A l'attaque des Gardes, le Chevalier de la Gault, Enfeigne de Montigny, fut tué. Le Roy m'avoit promis, lorfque je luy fis le raport de ce que j'avois reconnu, que fi les chofes fe trouvoient veritables comme je les avois dites, il me gratifieroit de la premiere Enfeigne qui vaqueroit. En voyant un mort, je me perfuaday que cette Enfeigne ne me pouvoit pas manquer, chacun difant que fi on m'avoit envoyé pour y prendre le plan fans y courre aucun rifque, je ne pourrois pas avoir fait un plus fidele & plus veritable raport. A dix heures du matin les Gardes furent relevées, ayant paffé deux nuits entieres dans la tranchée. La Compagnie de Cafteljaloux aprés avoir dîné au quar-

tier, alla relever la garde au logis du Roy, qui étoit à la fenêtre lorſque nous arrivâmes ; & aprés que j'eus relevé toutes les ſentinelles, comme ampſade de la premiere eſcoüade, ayant poſé les armes, le Roy m'apella, & me fit monter dans ſon cabinet. Je quittay ma bandouilliere en bas, parce qu'on n'entre pas dans le cabinet de ſa Majeſté avec la bandouilliere. Le Roy me dit en preſence de Meſſieurs de Schomberg & de Baſſompiere, qu'il étoit fort ſatisfait de moy, que mon raport s'étoit trouvé fidele & veritable, que la choſe avoit bien réüſſi, & qu'il ſçavoit auſſi la peine que j'avois priſe à faire le logement pendant la nuit ; Qu'il étoit fâché de ce qu'auparavant que de commencer le ſiege de Montpellier, il avoit promis au ſieur de Montigny, l'Enſeigne de ſa Compagnie pour ſon fils, la premiere fois qu'elle vacqueroit, & que cela étoit cauſe qu'il ne me la pouvoit donner ; Qu'il étoit bien vray que ſon fils n'étoit pas en âge de pouvoir ſervir de deux ou trois ans, mais que ledit ſieur de Montigny luy donneroit un de ſes parens nommé la Pleſſe pour y ſervir, juſques à ce que ſon fils eût atteint l'âge neceſſaire, & qu'il me promettoit de me donner la premiere qui vacqueroit. Il remarqua que je changeay de couleur à ces paroles, & me dit, Puyſegur, je voy bien que cela vous fâche, dis-je vray. Je répondis, en verité, Sire, cela me ſurprend beaucoup, parce
que

que je croyois les paroles des Rois inviolables, & qu'ils ne manquoient jamais à ce qu'ils avoient promis. Il me dit, que c'étoit la raison pour laquelle il ne me la donnoit pas, d'autant qu'il l'avoit promise à Monsieur de Montigny avant que me la promettre, & que je verrois bien par la premiere qui viendroit à vacquer, qu'il étoit homme de parole, & que je l'aurois tres-assurément; Que si en attendant je voulois celle de la Compagnie de Porcheuse, du Regiment de Navarre, il me la donneroit. J'en remerciay sa Majesté, & ne la voulus pas accepter, & aussi-tôt je sortis du cabinet, & m'en allay au corps de garde. Monsieur de Bassompiere demeura prés de la personne du Roy, qui se mit à la fenêtre, & m'envoya par ledit sieur de Bassompiere soixante pistoles dans une bourse verte. Je ne les voulus point prendre, & le remerciay en la presence même du Roy, luy disant, que l'action que j'avois faite n'étoit pas pour prendre de l'argent de sa Majesté, mais seulement pour acquerir de l'honneur en la servant, & que ma recompense seroit une Enseigne aux Gardes qu'elle me donneroit quand il luy plairoit, comme elle me l'avoit promis; que l'argent seroit mieux dû à la Libardie qui avoit été blessé, que non pas à moy, qui graces à Dieu me portois fort bien. Le Roy dit, donnez-luy l'argent, qu'il le baille à la Libardie. A quoy je répondis, Monsieur,

donnez-le, s'il vous plaît, au Sergent nommé le Basque, qui luy donnera, car pour moy je ne le prendray point. Il luy donna l'argent & la bourse; mais le pauvre la Libardie n'en joüit pas long-temps, dautant qu'il mourut deux jours aprés. Monsieur le Duc de Fronsac fut tué en une attaque qu'on fit au fort saint Denis, dans une sortie que firent les ennemis. Monsieur de Montmorency étoit pris prisonnier, mais Monsieur d'Argencourt qui commandoit à Montpellier, fit si bien qu'avant qu'on le pût connoître, il le fit sauver. Ce siege ne fut pas trop meurtrier, on n'y perdit que le sieur de Castelnau Capitaine aux Gardes, l'Enseigne de Montigny, & les Officiers de Normandie cy-dessus nommez, & autant de Picardie. Le nombre des soldats tuez ou blessez, n'a pas été grand, excepté à la premiere attaque. Les raisins ne faisoient point de mal aux soldats, ceux de Montauban en avoient fait mourir plus de cinq mille de la dissenterie, au lieu que ceux de Montpellier avoient servy à les bien nourrir. La ville se rendit par le Traité de paix qui fut fait; l'on y mit en garnison les Regimens de Picardie & de Normandie, & on mit les Compagnies à deux cens hommes, & deux de Cavalerie, celle de Cottenant, & celle de Loppe: Monsieur de Valencé en fut Gouverneur.

Aprés

Aprés cela le Roy marcha droit à Avignon, & pendant sa marche il ôta les carabines à sa Compagnie de Carabins, & leur fit bailler des mousquets, & donna la Compagnie vacante par la mort du Capitaine, au sieur de Montallet, la Lieutenance au sieur de la Vergne, & la Cornette au sieur de Montallet, qui portoit le méme nom que le sieur de Montallet son oncle, qui mourut empoisonné à Negrespolice étant Capitaine des Carabins, & qui fut luy-même aprés ledit sieur de Montallet Capitaine desdits Mousquetaires. Sa Majesté demanda à Monsieur d'Espernon six de ses Gardes pour mettre dans ladite Compagnie; Elle voulut, & je puis même dire, qu'elle me força de prendre une casaque de Mousquetaire. La difficulté que j'en faisois, n'étoit pas que je ne sçûsse fort bien, que ce m'étoit un grand honneur d'être dans la Compagnie; mais j'apprehendois fort que cela ne m'éloignât de la charge d'Enseigne qui m'avoit été promise à Montpellier. Sa Majesté m'assura que cela ne me reculeroit pas, & qu'il me mettoit dans ses Mousquetaires; parce qu'il sçavoit bien que j'étois un vaillant homme; & qui avoit fait de belles actions; Qu'il étoit resolu de ne mettre que des Gentilshommes dans cette Compagnie, qu'il prendroit dans ses Gardes, comme aussi quelques soldats de fortune, mais qu'il ne vouloit point en prendre qu'ils n'eussent servy, &

qui ne se fussent trouvez aux occasions, desirant aprés cela, quand ils auroient été pendant quelque temps dans la Compagnie, les en tirer, & les disperser dans les vieux & petits Regimens, & leur donner même des Enseignes & des Lieutenances dans les Gardes; & lorsqu'ils seroient dans un de ces degrez, il ne leur feroit point de tort, quand les Charges au dessus d'eux vacqueroient, pour monter aux Compagnies, & qu'il me promettoit de me donner la premiere Enseigne; ce qu'il fit dix-huit mois aprés que je fus entré dans ladite Compagnie des Mousquetaires. J'ay demeuré dans cette Charge d'Enseigne depuis l'an 1624. jusques en 1631. J'avois pour Capitaine Monsieur de la Salle, oncle de celuy qui est Lieutenant des Gens-d'armés de sa Majesté, dont Monsieur de Marillac eut la Compagnie par démission, & fut tué au siege de Privas. Monsieur de Comminges frere de Monsieur de Guittaut l'eut aprés, mais il n'eut pas un meilleur sort que de la Salle, car il fut aussi tué devant Pigneroles; & ledit sieur de Guittaut, sous lequel je quittay la Compagnie, l'eut aprés. Je vendis l'Enseigne à Monsieur de Comminges en l'année 1631. pour acheter la Compagnie de Monsieur d'Anton, Capitaine au Regiment de Piedmont, & la Charge de Major au même Regiment, que j'achetay de Monsieur de la Roche, Capitaine des Gardes de Monsieur d'Espernon. Aprés

Aprés le ſiege de Montpellier, quatre ans ſe paſſerent ſans aucune guerre contre ceux de la Religion. Le Roy fit conſtruire un fort prés de la Rochelle, où le Regiment de Champagne demeura longtemps en garniſon, puis il alla dans l'Iſle de Ré avec ſon Armée, commandée par Monſieur le Prince. Monſieur de Soubiſe qui avoit quatre mille hommes dans cette Iſle, fut battu, & contraint de ſe retirer avec perte de douze ou quinze cens hommes, qui furent tuez ou noyez, en ſe voulant embarquer. Toutes les troupes revinrent dans les garniſons. Ceux de la Rochelle continuerent leur ſedition, & obligerent le Roy de ſe reſoudre d'y mettre le ſiege. Il fit partir douze Compagnies de ſon Regiment des Gardes pour y aller. Monſieur d'Angouleſme fut choiſi pour être le General de l'Armée, Monſieur de Baſſompiere y étoit auſſi, & y avoit un quartier. Cette Armée étoit composée d'un bon nombre d'infanterie. On ſe reſolut d'aſſieger la ville par famine, & non par force; & comme on n'apprehendoit point le ſecours des ennemis par terre, on commença par faire un fort à la pointe de Corail, qui eſt à l'embouchure du canal, qui vient de la mer pour entrer dans la ville. On fit une contre-valation, c'eſt-à-dire une ligne, des redans, & des forts en deux endroits pour l'entourer, & empêcher les aſſiegez de pouvoit ſortir. On dreſſa auſſi une batterie à

la pointe de Corail, de six pieces de canon pour battre le canal, en cas qu'il se presentât des vaisseaux pour y passer. On en fit aussi une de l'autre côté proche le fort Loüis, pour battre sur le même canal. Dans le temps qu'on achevoit ces batteries, Monsieur le Duc d'Orleans vint pour y commander, & y demeura quelque temps. Six semaines aprés le Roy y arriva avec Monsieur le Cardinal de Richelieu. On commença de faire travailler à la digue, dont la conduite fut donnée à Monsieur de Marillac. Comme elle fut à demy faite, le Marquis de Spinola, qui venoit de commander en Flandres, arriva au camp; & alla saluër le Roy, qui luy fit voir toutes ses troupes, & les travaux de la digue; & aprés avoir bien consideré le tout, il dit à sa Majesté, qu'il ne doutoit pas qu'il ne prît la Rochelle, & que la digue subsisteroit. Pour construire cette digue, on prenoit des pierres à la pointe de Corail, que des hommes portoient dans des hottes, & les jettoient dans le canal, où la mer venoit deux fois le jour. On la faisoit de vingt-quatre pieds de large aussi droite comme une muraille, mais la marée de Septembre qui est une des plus grandes marées de toute l'année, venant avec un vent impetueux, la renversa, & ne fut pas rompuë par ouverture comme une muraille s'ouvre ordinairement en tombant, mais cette marée la mit en glacis en la renversant, & l'on reconnut par-

là

là qu'il faloit rétablir cette muraille de cette façon, ce qui fut fait ; & quand la mer venoit devant, elle ne faisoit que se joüer contr'elle sans aucune impetuosité, & ne passoit jamais par-dessus. L'on continua le travail par les deux bouts jusques à ce qu'on les eût approchez à quatre toises l'un de l'autre, & l'on laissa cette largeur pour le conduit de l'eau qui alloit & revenoit à la Rochelle ; & pour empêcher qu'on ne passât dans cet espace, on maçonna six vaisseaux, c'est-à-dire qu'on en remplit le vuide avec de bon ciment, puis on les mit dedans cet espace. Ils étoient enfoncez dans l'eau de telle sorte, que quoy que la mer vint, ils ne haussoient pas, & par ce moyen on passoit d'un côté du canal à l'autre, & rien ne pouvoit entrer par mer dans la place. On payoit les hotteurs dans le commencement de cet ouvrage au mereau à raison de six sols pour le cent de hottes ; & à mesure que la digue avançoit dans le canal, on en rehaussoit le prix, à cause que le canon de la courtine de la ville, de la tour du Garaut & du Havre, incommodoit les travailleurs. Ce travail a éte estimé le plus beau & le plus hardy qu'on ait jamais fait. Le sieur de Marillac le fit construire & parfaire à tres-juste prix. Pendant le temps que l'on travailloit à cette digue, le Roy tenoit son Armée navale à la pointe de Corail, à l'entree du canal, favorisée des deux batteries dressées contre les

vaisseaux qui les auroient voulu combattre pour entrer dans le canal. Elle étoit commandée par Monsieur le Commandeur de Valencé, lequel se gardoit fort bien, ayant toûjours des pinasses avancées vers l'Isle de Ré, qui n'est distante que de trois lieuës de la ville de la Rochelle, afin d'être averty s'il ne partoit point de vaisseaux détachez de l'Armée navale des Anglois qui étoit devant cette Isle, commandée par le Duc de Bouquinkan. Cette Armée étoit composée de six-vingts voiles, où étoient tous les grands vaisseaux d'Angleterre. Si-tôt que la digue fut achevée, sa Majesté s'en revint à Paris, & Monsieur le Cardinal de Richelieu resta pour commander l'Armée. Son Eminence voyant la Rochelle affoiblie de beaucoup, par la faim qui avoit fait perir plus des deux tiers des habitans, prit resolution de faire petarder une fausse porte, qui étoit proche d'une tour ; dans laquelle les assiegez tenoient Monsieur de Fesquieres prisonnier. Par l'ordre de son Eminence, on partit avec huit cens hommes des Gardes & quatre cens de chaque autre Regiment ; cela se conduisit par l'intelligence d'un particulier, qui avoit été dans la place. J'étois commandé avec Monsieur de Malissy Capitaine aux Gardes, pour donner des premiers ; mais par bonheur pour nous, le jour nous prit à deux ou trois cens pas du fossé, qu'il étoit impossible de passer, étant rempli d'eau

d'eau d'une picque de hauteur. Le jour commençant donc à paroître, nous fûmes découverts, & contraints de nous retirer, les ennemis nous reconduisant à coups de canon, qui tuerent beaucoup des nostres. Il y en avoit sept on huit pieces qui nous tiroient par derriere; & d'autres par les côtez des tours & des bastions. Le Roy ne demeura pas long-temps à son voyage, & revint.

Les ennemis étoient descendus dans l'Isle de Ré, & s'en étoient rendus les maîtres, à la reserve du fort de la Prée, où commandoit un Officier de Champagne nommé Barriere, avec quatre cens hommes qui étoient dedans. Ils assiegerent la citadelle de saint Martin, & firent tres-mal de ne prendre pas le fort auparavant. Sa Majesté voyant le siege bien formé, & sçachant que Monsieur de Thoiras Mestre de Camp du Regiment de Champagne, qui commandoit dans ladite citadelle, manquoit de vivres, fit partir douze pinasses que Monsieur de Grammont luy avoit envoyées, par un Gentilhomme nommé Vallin, lequel eut assez d'adresse & de bonheur pour passer à travers l'Armée ennemie, & décharger les vivres qui étoient dedans ces pinasses, sans en perdre qu'une qui fut coulée à fond comme on la déchargeoit. Les ennemis y mirent depuis si bon ordre, qu'il fut impossibile d'y faire passer du depuis aucune chose. On tenta neanmoins un secours, mais

mais il n'y eut qu'une barque qui y pût entrer : les autres furent prises, dans l'une desquelles étoit le sieur de Joüy, fils du bon-homme Hecourt, Gentilhomme de la Vennerie de sa Majesté, qui fut fait prisonnier ; & comme il disoit beaucoup de bien du Roy son Maître qu'il aimoit fort, & beaucoup de mal du Roy d'Angleterre, il étoit souvent battu quand il parloit de la sorte. Il vint un trompette du Duc de Bouquinkan dans une chaloupe, qui ramenoit deux prisonniers que ce Duc renvoyoit. Il conta au Roy de quelle maniere Joüy étoit traité par les Anglois, qui luy dit que Joüy n'avoit que ce qu'il meritoit, puisqu'il étoit assez impertinent pour dire du mal du Roy d'Angleterre, & qu'il ne seroit pas fâché qu'on le battit bien encore, s'il continuoit dans telle folie. Les ennemis presserent fort la citadelle, & Monsieur de Thoiras voyant qu'il luy étoit impossible de pouvoir faire passer personne parmy les soldats qu'il avoit, pour entreprendre de venir à nage au Plomb, petit port de deçà vis-à-vis de Ré, étoit fort inquiet. Il s'en trouva un par bonheur qui s'offrit à luy pour cela. Monsieur de Thoiras luy mit un billet dans une charge de fer blanc, qu'il couvrit de cire, afin que l'eau ne pût pas entrer dedans, & la luy pendit au col. Il passa fort adroitement, prenant son temps comme la mer revenoit du côté de Plomb, ayant pris, quoy qu'il sçût par-

fai-

faitement bien nager, des gourdes, qu'on luy attacha sous les aisselles, afin qu'elles pûssent le supporter dans l'eau. Lorsqu'il fut arrivé au Plomb, on le vêtit d'un habit de toile pour venir trouver le Roy, auquel il dit, & à ceux qui l'interrogoient, que ce qu'il avoit eu le plus à combattre en passant à la nage, étoient les poissons qui venoient pour luy prendre ses parties. Sa Majesté ayant ouvert la lettre que Monsieur de Thoiras luy écrivoit, prit resolution de faire faire une descente dans l'Isle de Ré pour le secourir; & tout aussi-tôt elle disposa des troupes qu'elle choisit elle-même. Elle nomma tous les Officiers qui devoient commander les hommes des Regimens particuliers, depuis le Mestre de Camp jusques au dernier Enseigne, ne voulant pas en cette occasion que les ordres des Regimens fussent suivis, & qui eussent été de détacher ceux qui devoient être commandez à leur tour. On détacha huit cens hommes des Gardes, Monsieur de Canaples Mestre de Camp, six Capitaines, six Lieutenans & six Enseignes. Les Capitaines étoient Messieurs de Mansan, de Fourille, Tilladet, Porcheuse, Saligny & Malissy: les Lieutenans, Droët, Valencé, Mansan, du Bourdet, le Lieutenant de la Compagnie de la Baine; & les Enseignes, Puysegur, d'Espagne, Refuge, l'Enseigne de Castelnau, & deux autres. Et quoy que je ne fusse que de la derniere

Com-

Compagnie, le Roy voulut que je servisse dans la premiere, qui étoit celle de Monsieur de Canaples.

Dans les autres Regimens, sa Majesté choisit tous les Capitaines comme bon luy sembla. Je sçay bien que dans Piedmont elle choisit Lambert, Marsillac, & Montsoulin. L'ordre fut donné au Regiment des Gardes de s'embarquer au Plomb avec cinquante maîtres des Gens-d'armes, & cinquante des Chevaux legers de la garde. Les autres troupes s'embarquerent, les unes à Olleron, les autres à Broüage de tous les côtez, afin que celuy qui auroit le premier vent, pût descendre, & se retrancher au même-temps qu'il seroit descendu. Toutes les bellandres dans lesquelles les hommes & les chevaux furent embarquez, étoient bien chargées de vivres, tant pour les uns que pour les autres. Les ennemis étoient en haye avec leurs vaisseaux en deux lignes, par le milieu desquelles il nous faloit passer. Nous ne pouvions pas les surprendre, puisqu'ils nous voyoient embarquer en plein jour, & qu'ils nous canonoient de leurs vaisseaux. Si-tôt que nous fûmes embarquez, nous nous mîmes à la voile, ayant le vent assez bon. La barque dans laquelle j'étois avec Monsieur de Canaples, marcha la premiere. Le Capitaine étoit un nommé du Lac, qui avoit autrefois commandé les vaisseaux de la Rochelle. Il étoit fort expert & bien entendu, & vous le connoî-

trez

trez par le recit que je vous en vais faire.

Passant par le milieu des deux hayes que je viens de vous dire, les ennemis voyant nos barques suivre à la file, leverent les ancres de trois de leurs grands vaisseaux, de ceux qui étoient sur nôtre main droite. On avoit donné ordre qu'il n'y eût qu'un maître, un marinier, & trois autres hommes sur le tillac de nos barques, & chacune d'elles n'avoit qu'une voile. Un de ces grands vaisseaux, dont je viens de parler, qui s'étoit mis à la voile, & qui avoit le dessus du vent, venant droit à la nostre, du Lac qui la conduisoit, voyant qu'il nous prenoit par le milieu, mit la main à son sabre, coupa la corde qui tenoit la voile en bas; & cette barque, au lieu de marcher, le vent donnant dans la voile, la fit secoüer, ce qui fut cause qu'elle n'alla pas si vîte, & le vaisseau nous emporta un bout de la prouë qu'il rompit; & tout aussi-tôt luy & moy, le maneuvre, & un Sergent de la Mestre de Camp qui étoit sur le tillac, nous jetâmes à la voile, & nous saisissant du morceau de la corde qui avoit été coupée, nous remîmes tout en état, & continuâmes nôtre voyage droit au fort de la Prée. Nous échoüâmes neanmoins assez loin du port, à cause que nos barques étoient trop chargées; & dés le moment que nous fûmes échoüez, je fis descendre un soldat dans l'eau pour sonder s'il y avoit pied. Il me dit qu'il n'y en avoit point. Il

est

eſt vray qu'il le croyoit ainſi, mais je remarquay que c'étoit quand la vague venoit à luy : & comme pour l'ordinaire les vagues ſe hauſſent & ſe baiſſent, quand elles étoient baiſſées, il n'en avoit que juſques deſſous les aiſſelles. Je dis à Monſieur de Canaples qu'il étoit bon de faire deſcendre des gens, & m'offris même de deſcendre le premier, ce qu'il m'accorda; mais je fis auparavant deſcendre un Sergent & douze ſoldats, auſquels je commanday de mettre les bandoulieres attachées au haut du mouſquet, du côté de la croſſe auprés de la clef. Ils tenoient leurs mouſquets avec les deux mains, & marcherent ſi heureuſement dans l'eau, que pas un d'eux ne les mouilla. Aprés que nous fûmes arrivez à bord, & nous être un peu ſecoüez, je fis marcher le Sergent Carabin, qui étoit deſcendu le premier avec ſes mouſquetaires, & l'avançay à deux cens pas dans les Dunes. Je luy fis poſer deux ſentinelles, l'une à droit & l'autre à gauche; & aprés avoir attentivement prêté l'oreille, nous entendîmes hannir des chevaux, ce qui me fit juger qu'il y avoit-là des gens qui nous attendoient; ce qui ſe trouva veritable. Je retournay promptement aux barques, deſquelles je fis ſortir au plus vîte des ſoldats, juſques au nombre de trois cens, & ſur l'heure nous marchâmes en avant, poſâmes trois petits corps de garde devant nous de douze hommes chacun, ſoûtenus
de

de trente ; le reste des soldats passez soûtenoient ces trente-là. Nos gens ne furent pas plûtôt placez, que cinq cens hommes François de la Religion, commandez par un nommé Savignac, vinrent donner sur nous, tuerent Monsieur de Mansan Lieutenant, blesserent legerement Monsieur de Malissy, & bien fort Monsieur du Bourdet, passerent au travers de nous, & allerent droit aux barques à dessein de les brûler, croyant que la mer étoit retirée, & qu'elles étoient tout-à-fait échoüées ; mais cela ne se trouva pas ainsi : nos hommes de la gauche & de la droite qui n'avoient pas été renversez, tirerent sur eux, ce qui les obligea de se retirer par le même endroit qu'ils etoient venus. Un bataillon de mille Anglois les soûtenoit, mais veritablement ces Anglois ne les suivirent pas ; & s'ils les eussent suivis, il est sans doute qu'ils nous auroient facilement défait & brûlé nos barques ; mais ce bataillon s'arrêta, dautant que ceux du fort tirerent deux coups de canon, dont l'un chargé de cartouches leur tua ou blessa dix ou douze soldats, ensuite dequoy il se retira avec deux escadrons de cinquante maîtres, qui étoient avec ce bataillon. Savignac se retira le dernier avec les François. Le jour vint, & il nous falut mettre derriere, & dans les fossez du fort de la Prée, le canon de leurs vaisseaux battant par tout. Ils furent avec leurs remberges tirer sur nos barques, dont on n'avoit

pas

pas encore déchargé les munitions ny tiré les chevaux des cavaliers qui étoient dedans. Je fus commandé par Monsieur de Canaples de les faire décharger. On donnoit quarante sols de chaque barque où étoient les biscuits, & dix sols de chaque sac de farine. Nous perdîmes en faisant cette décharge, quarante ou cinquante hommes ; & la nuit de la descente, nous en eûmes bien encore une centaine de tuez ou blessez, & mis hors de combat. Nous fûmes huit jours au fort de la Prée, sans avoir aucunes nouvelles des autres troupes qui devoient venir, au bout desquels huit jours Monsieur de Schomberg arriva avec celles qui s'étoient embarquées à Olleron. Le lendemain Monsieur de Marillac arriva aussi avec le reste. Le jour precedant de la venuë de Monsieur de Schomberg, le Duc de Bouquinkan fit faire une attaque generale au fort saint Martin. Il fut repoussé par trois fois, & ne pût jamais gagner la demi-lune que Monsieur de Saint Preuil défendoit. Une des principales raisons qui l'empêcha de réüssir en cette attaque, est qu'il avoit plû pendant le matin, que la terre n'étoit pas séche, mais grasse & glissante, & qu'on ne se pouvoit soûtenir en montant, quoy que plusieurs soldats eussent attaché des molettes d'éperons sous leurs pieds pour se tenir plus fermes.

Dans la resolution que les Anglois avoient prise de donner encore un assaut gene-

neral, Monsieur de Schomberg alla droit à saint Martin pour secourir la place, mais ils leverent la tranchée, & se mirent en bataille pour se retirer, marchant droit en un lieu qu'on apelle la Coüarde. Nous nous mîmes aussi en bataille en allant droit à eux. Nous avions six escadrons, dans lesquels il y avoit des Gens-d'armes & des Chevaux legers du Roy. Monsieur de Bussy Lamet commandoit les autres escadrons, qui n'étoient composez que de quarante ou cinquante maîtres chacun; & quant à l'infanterie, nous faisions dix bataillons de cinq à six cens hommes chacun, l'un portant l'autre, celuy des gardes étant neanmoins le plus fort. Comme nous fûmes en presence devant eux à la Coüarde, ils firent semblant de se tenir fermes devant nous. Monsieur de Thoiras voyant que les ennemis se retiroient, fit sortir un bataillon de Champagne de cinq cens hommes, qui nous vint joindre. Je commandois les enfans perdus des Gardes comme Enseigne, & le Baron de Droët comme Lieutenant. Il avoit cinquante hommes à droit, & moy cinquante à gauche. Je m'apperçûs que les bataillons Anglois n'étoient pas si épais; c'est une Nation qui se met pour l'ordinaire à dix de hauteur, ce qui paroissoit fort; & comme ils défiloient par les rangs de derriere, je les vis s'éclaircir, ce qui me fit aller (parce que Monsieur de Canaples étoit allé trouver Monsieur de Schomberg

qui l'avoit demandé) droit à Monſieur de Manſan qui commandoit. Je luy dis, Monſieur, les ennemis défilent, & ſe retirent ſans que nous leur faſſions rien, ſi nous ne les enfonçons ſur l'heure. Monſieur de Marillac vint à moy ; & comme je luy faiſois connoître qu'ils défiloient, Monſieur de Thoiras y vint, qui nous commanda de charger les ennemis ; ce que nous fîmes, & les renverſâmes dans le bourg de la Coüarde, & en tuâmes bon nombre. Monſieur de Buſſy avec ſa cavalerie paſſa par delà le bourg, & les chargea. Monſieur le Comte de Harcourt étoit Volontaire avec luy, qui ſe ſignala dans cette occaſion, & fit de beaux exploits. Tous ceux qui l'ont vû ſervir depuis ce temps-là, n'auront pas de peine à le croire. Nous les pourſuivîmes le long d'une digue, par laquelle ils ſe retiroient pour aller gagner leurs vaiſſeaux. Il s'en noya beaucoup dans des foſſez, qui étoient à droit & à gauche de la digue, & principalment de la cavalerie ; car nul de ceux qui y tomboient, n'en pouvoit plus reſſortir. Ils s'aviſerent d'une ruſe qui leur réüſſit, ils répandirent de la poudre par une longue traînée en pluſieurs endroits de la digue, & jetterent de l'argent & de l'or deſſus, afin d'obliger quelques ſoldats de ſe jetter deſſus cet or & cet argent avec la méche. Quoy que j'euſſe laiſſé un homme ſur la digue pour avertir les noſtres de ne point approcher avec la mé-

méche, il y eut neanmoins un soldat avide nommé de la Roche, qui étoit de la Compagnie de Vassinclaire, qui se jetta imprudemment avec la méche pour ramasser cet argent, mais il y fut brûlé avec quinze ou vingt autres de ses camarades. Comme nous poursuivions vigoureusement les ennemis fuyards au bout d'un pont, je me rencontray fort prés de Monsieur de Bouquinkan. Mon dessein étoit de le prendre, mais ses soldats qui étoient derriere le pont, se saisirent promptement de sa personne; & ceux qui étoient sur ledit pont, l'ayant aussi-tôt enlevé en l'air, le passerent de main en main de l'un à l'autre, les uns le soûtenant par dessous les aisselles; & les autres par dessous les genoux. Le pont n'étoit pas bien long à passer, n'étant composé que d'une arche, ainsi il ne put être arrêté, mais nous prîmes le Milord Montoiogre, frere du Milord Carty. Je le donnay en garde à un nommé Chavannes Sergent de la Compagnie de la Sale, dans laquelle j'étois Enseigne. Les Anglois n'avoient pas plus de quinze cens hommes quand ils se retirerent, tout le reste fut tué, blessé, ou fait prisonnier; tous leurs drapeaux furent pris, & il ne se sauva pas un seul homme de leur cavalerie. Le peu de gens qui leur resta tint bon à un autre pont qui étoit par delà celuy dont je viens de parler, pour se donner le temps de s'embarquer. Nous fîmes tous nos efforts pour les enfoncer,
 mais

mais nous ne pûmes venir à bout de cette entreprise. Monsieur de Porcheuse Capitaine aux Gardes y fut blessé, & mourut quelque temps aprés.

L'on mit des vivres dans la place de Ré, on en tira les blessez & les malades, puis nous retournâmes à la Rochelle, qui se rendit, n'y ayant plus de gens dedans qui eussent la force de pouvoir tirer un mousquet, ny de pouvoir travailler, la plûpart ne vivant que d'herbes comme les bêtes, aprés avoir mangé tous les cuirs qui s'étoient trouvez dans la ville, soit aux selles des chevaux, ou aux coffres & aux bottes, & même tous les parchemins. Le Roy par sa clemence leur ayant accordé le pardon qu'ils demanderent à sa Majesté, y fit entrer son Regiment des Gardes, un jour auparavant qu'elle y entra elle-même, à la tête duquel Regiment étoit Monsieur d'Espernon Colonel de l'infanterie, ayant la picque sur l'épaule, & marchant six pas devant Monsieur de Canaples Mestre de Camp dudit Regiment, suivy de six Capitaines, à quatre pas de distance, prés desquels marchoit tout le bataillon, composé de dix Compagnies, les Officiers étant chacun aux postes qu'ils devoient avoir aux divisions, & les Enseignes portant leurs drapeaux. On nous mit en bataille dans la place, & l'on envoya cinquante hommes à la Tour du Garaut, cinquante à la tour de la Chaisne, & cent sur le port. Le reste des autres Compagnies

gnies du Regiment alla garder les portes.

Le lendemain le Roy y fit son entrée, & fit chanter le *Te Deum*, pour rendre grace à Dieu de l'heureux succés de la prise de la Ville, dans laquelle il fit faire une Procession generale, où le Saint Sacrement fut porté par Monsieur l'Archevêque de Bordeaux. Sa Majesté y assista avec toute sa Cour. Les Gardes étoient en hayes des deux côtez dans toutes les ruës par où passoit le Saint Sacrement, les Officiers à la tête, chacun à son poste. Sa Majesté fit donner du pain à tous les habitans de la Rochelle, qui étoient tellement affamez, que lorsqu'ils voyoient entrer les soldats avec le pain de munition à leurs bandoulieres, ils se mettoient tous à genoux pour en avoir; & l'on peut dire avec verité que pas un soldat ne leur en refusa. Le Roy mit dans la place pour y commander, Monsieur le Commandeur de la Porte; & sous luy le sieur Duliege, premier Capitaine & Major de Rambure. Il fut depuis Lieutenant Colonel, & fut nommé Maréchal de Camp en 1635. & mourut peu de jours aprés. C'étoit un tres-habile homme d'infanterie (ce que je dis se justifie par les Memoires de M. d'Espernon, où il le nomme le Liege, son pere avoit été Gouverneur de S. Valery, & étoit mort Commandant dans Guise. Pour luy il laissa deux garçons qui furent tuez, l'un étant premier Capitaine & Major de la Reine à l'Hilaire, & l'autre Lieutenant

de Mestre de Camp de Piedmont aux lignes d'Arras, & deux filles, dont l'une fut Religieuse, & l'autre que j'épousay. Les troupes retournerent dans leurs garnisons, & le Regiment des Gardes revint à Paris.

L'année d'aprés le Siege, sa Majesté partit de Paris pour s'en aller à Lyon, & delà en Dauphiné, où étant, elle resolut le voyage de Piedmont, où le Duc de Savoye se mit en devoir d'empêcher le passage du pas de Suze. On y fit conduire du canon, & on passa par Saint Jean de Maurienne, & par le mont Genévre droit à Ours, & delà à Suze. On força le passage qui étoit défendu par le Prince Major, fils aîné du Duc de Savoye, qui reçut un coup de mousquet, qui ne luy fit qu'une grande contusion sans percer, quoy qu'il fût tiré de fort prés. L'on disoit que sa preservation venoit de ce qu'il portoit sur luy un morceau du Saint Suaire. Les barricades, quoy que tres-difficiles furent forcées, parce qu'on trouva moyen de passer à droit & à gauche, & de grimper par des roches, que les ennemis croyoient inaccessibles; & quand on les eut passées, on les prit par derriere, & se retirerent. La citadelle de Suze fut assiegée, & tint quatre ou cinq jours. Le Roy logea dans la ville, & fit avancer une partie de son Armée à deux lieuës de Suze, en un lieu qui s'apelle Vantelinoin, si je ne me trompe. Les troupes avancées, étoient com-

man-

mandées par Monſieur le Maréchal de Crequy. Cinq ou ſix jours aprés la priſe de Suze, l'accommodement ſe fit entre le Roy & Monſieur le Duc de Savoye, qui vint voir ſa Majeſté bien accompagné. Le Roy le reçut amiablement, & luy fit de grandes careſſes. La chambre ſe trouva lors de cette entrevûë ſi remplie de gens, que les planches branloient & plioient. Le Roy dit, il ſemble que la maiſon veuille tomber, il faudroit faire ſortir une partie de ceux qui ſont icy, & on commanda à un Huiſſier d'executer cet ordre; ce qu'il fit. Le Duc de Savoye dit au Roy, Sire, je ne m'étonne pas de voir plier une chambre, puiſque les monts ont plié ſous vôtre Majeſté, & ſous vos troupes, pour vous favoriſer le paſſage. En continuant leurs diſcours, ſur la facilité que le Roy luy diſoit avoir trouvée de paſſer les monts que l'on luy avoit faits ſi difficiles, dit qu'il avoit fait mo..ter ſon canon avec des cables, & certains moulinets, qu'on mettoit & attachoit avec des cordes aux affus, & que l'on tournoit ces moulinets à force d'hommes, pendant que les autres tiroient les cables avec les bras; Que les boulets ſe portoient dans des hottes, & les munitions, poudres & bales dans des barriques ſur des mulets, & les méches dans des pacquets; Qu'en ſix jours toutes les munitions & les canons paſſerent les montagnes, & arriverent à Ours, qui eſt au pied du mont Genevre;

& que l'ordre avoit été si bien étably pour ce passage, qu'on n'avoit pû aller plus vîte. Le Roy ayant achevé de conter son passage à Monsieur le Duc, mit la tête à la fenêtre; & voyant un Gentilhomme, qui depuis a été Mestre de Camp de Picardie, & qui étoit en sentinelle devant la porte, luy dit, mon Oncle, voyez-vous bien ce soldat qui est en sentinelle, il se nomme Breauté. Il est riche de plus de trente mille livres de rente, son grand pere fut celuy qui se battit contre Gravandon en Flandres. Il luy dit ensuite, qu'il avoit dans son Regiment des Gardes, quatre cens Gentilhommes de fort bonne maison qui étoient riches, & apprenoient le métier de soldat; Que quand ils auroient servy quelque temps, & qu'il voudroit mettre des troupes sur pied, il leur donneroit de l'employ, & même des Charges dans ses Gardes, lorsqu'il en vacqueroit quelques-unes; ainsi qu'il fit dans le même lieu de Suze, ayant donné à Bouchavannes l'Enseigne de la Compagnie de Montigny, & à Carret celle de Tilladet. Monsieur de Savoye luy répondit, que c'étoit le moyen d'avoir de bons Officiers, & de faire naître l'envie à sa Noblesse de porter les armes. Il prit congé du Roy, & s'en alla coucher à Veillanne. Trois jours aprés, Madame la Princesse de Piedmont vint voir sa Majesté, qui se mit en devoir de la bien recevoir, en disant qu'elle étoit sa bonne sœur. Monsieur le Ma-

réchal de Crequy la reçut à Vaussonin avec des troupes avancées, & toutes rangées en bataille, autant bien que la situation du lieu le pouvoit permettre. Le Roy la reçut aussi, en luy faisant voir les troupes qui étoient logées dans les montagnes, entre Vaussonin & Suze. Il me fit l'honneur de me choisir pour aider à les mettre en bataille, & en faire l'ordre auparavant; & comme il y travailloit, il me dit, Puysegur, ton habit n'est pas trop beau, je voudrois bien que tu en eusse un autre. Je luy répondis, Sire, si vôtre Majesté n'avoit pas fait laisser tous les équipages à Grenoble, j'en aurois un plus beau. J'y ay fait aussi demeurer les miens, repartit le Roy, & n'en ay apporté que trois. Il m'en faut un pour le jour que ma sœur arrivera, un autre pour le lendemain, qui sera le jour que nous ferons faire l'exercice aux troupes devant elle; & le troisiéme, pour le jour qu'elle s'en retournera. Il me demanda si l'on ne trouveroit pas à Ours du galon d'or chez quelque Marchand, ou de la natte, qui est un grand passement d'or & d'argent. Je luy répondis que j'en avois vû chez un, que je me ferois faire un haut de chausse de drap, sur lequel je ferois coudre de cette natte. Et moy, dit le Roy, je te donneray le colet de bufle que j'ay sur moy. C'étoit un grand colet doublé d'un satin Isabelle, sur lequel il y avoit deux grandes nattes d'or & d'argent, dont les manches étoient de

futaine chamarées de certain galon d'or & d'argent, au haut desquelles il y avoit deux grandes éguillettes de soye Isabelle, avec des bouts d'argent. Voila de quelle façon je fus habillé le jour que Madame arriva. L'ordre de la reception étant donné, le Roy me dit, mais tu ne changeras pas d'habit le lendemain, quand nous ferons faire l'exercice. Non, Sire, à moins que vous ne m'en donniez un des vostres. Comment ferons-nous cela, me dit il? Sire, vous pourrez me donner celuy que vous aurez vétu le jour de son arrivée. Il y consentit, & me dit que je choisisse celuy que je voulois qu'il prît. Celuy qu'il vous plaira, Sire. Non, me dit-il, je mettray celuy que tu aimeras le mieux avoir aprés que je l'auray quittay. J'en ay deux en broderie, l'un gris, & l'autre de couleur de musc, le troisiéme est d'une écarlate fort belle, chamarée de galon d'or & d'argent, le manteau de même, tout couvert jusques au colet, le pourpoint aussi chamaré comme les chausses. Je répondis que je les avois vûs tous trois, mais que ce dernier me sembloit plus séant pour le premier jour à la tête d'une Armée. Que de plus il m'accommoderoit mieux que les autres, parce que quand je l'auray porté, je tireray de l'or & de l'argent qui est dessus, dequoy m'en faire faire un tout neuf, qui sera fort bon.

Le

· Le Roy resolut de ranger son Armée en bataille, dans une pleine à trois quarts de lieuë de Suze. Elle étoit composée de dix bataillons & de seize escadrons, l'infanterie étoit composée du Regiment des Gardes Françoises, de celuy des Gardes Suisses, & des Regimens de Piedmont & de Navarre. Les Gardes Françoises faisoient quatre bataillons, les Suisses deux, Piedmont deux, & Navarre deux. Les Gens-d'armes & les Chevaux legers du Roy, ceux de la Reine, & de Monsieur le Cardinal, avec huit Compagnies de Chevaux legers, faisoient les escadrons. L'Armée fut mise sur une ligne à la droite du chemin par ou Madame devoit arriver. Le Roy l'attendoit dans le fond dudit chemin, justement vis-à-vis du milieu de son Armée; & comme elle eut salüé le Roy, & qu'elle fut entrée dans sa litiere, sa Majesté luy dit, ma sœur, je veux que vous voyiez mon Armée. Et dés aussi-tôt, au signal donné par le Roy, l'Armée marcha partant sur une même ligne. On avoit donné des billets à tous les bataillons & escadrons, qui faisoient l'avant-garde, lesquels se détacherent, & marcherent droit au chemin où le Roy & Madame étoient. Lorsqu'elle fut avancée de trois cens pas, le reste partit, suivit & conserva si bien les distances, que lorsque cette avant-garde eut fait alte au bord du chemin, la seconde ligne entra dans

les intervales, & se remit sur la même ligne, où l'on fit une salve de coups de canons & de mousquets. On fit faire demy tour à droit à l'infanterie. Il y avoit assez de distance entre le chemin & la ligne des troupes, c'est pourquoy les escadrons avancerent, & firent une caracole pour tourner la face du côté qu'ils étoient venus, & on les fit marcher en deux corps, comme ils avoient déja fait. Aprés Madame passa, & alla du côté où étoit l'Armée, le Roy toûjours avec elle, étant sur l'aîle droite, où sa Majesté l'avoit fait mettre, afin de voir détacher la premiere ligne d'avec la seconde, & de bien voir marcher cette Armée, qui marcha encore comme elle avoit fait la premiere fois. Puis s'étant remise sur une même ligne, on fit derechef une salve de canons & des mousquets; aprés quoy on fit défiler les troupes devant Madame. La Cavalerie ayant l'épée à la main, comme vous voyez qu'on fait presentement, marchoit par escadrons. L'Infanterie par trois divisions, deux de mousquets, & une de picques. Les troupes se ritirerent chacune en leur quartier, & le Roy rentra dans Suze avec Madame, & la mena au château qu'on luy avoit preparé pour son logement, où étant arrivez, le Roy s'assît auprés d'elle; & me voyant entrer dans la chambre, me demanda si j'avois averty les Regimens de Piedmont & de Navarre, pour se trouver le lendemain

dans

dans la plaine qu'on avoit marquée pour y faire l'exercice. Il me regardoit en parlant de moy à Madame, me faiſant ſigne, & me montrant ſon habit. Je ne pûs m'empêcher de rire; & Madame luy demanda dequoy je riois. Le Roy luy répondit, ma ſœur, je croy qu'il eſt en impatience que je me couche pour avoir l'habit que j'ay ſur moy, parce que je luy ay donné, afin qu'il le mette demain pour m'aider à faire faire l'exercice à mes troupes devant vous. Vous ſçaurez qu'en partant de Grenoble, à cauſe de la difficulté qui ſe rencontre à paſſer les montagnes, je défendis qu'on ſe chargeât de hardes & d'habits ſuperflus; cela eſt cauſe que je ne ſeray pas plûtôt déshabillé, qu'il emportera mon habit. Le Roy aprés avoir demeuré encore un peu de temps avec Madame, ſortit pour s'en aller ſouper en ſon logis. Si-tôt qu'il eut ſoupé, ſe trouvant las, il ſe coucha. Comme il fut dans le lit, & que les Valets de Garderobe eurent mis l'habit dans une toilette pour l'emporter, je me ſaiſis de la toilette qui étoit entre leurs mains, & de tout ce qui étoit plié dedans. Roger premier Valet de Garderobe, me demanda ſi j'étois fol de prendre ainſi la toilette & l'habit du Roy. Je luy dis que non, & qu'il me l'avoit donné. Il me la voulut arracher des mains. Le Roy en riant, luy dit, Roger laiſſez-le luy emporter, il eſt à luy, je le luy ay donné. Je demanday

encore à Roger le manteau & le chapeau qui n'étoient pas-là. Sa Majesté dit, baillez-luy le manteau & le chapeau. Roger repliqua, Sire, vous n'avez icy de chapeau de castor que celuy-là. Je dis, Sire, je veus bien luy laisser, à condition que vous luy commanderez de m'en donner un autre quand nous arriverons à Grenoble. Roger me donna le manteau, & me promit de me faire donner un chapeau.

Aprés cela, le Roy donna le bonsoir, & me commanda de demeurer en sa chambre; & quand tout ceux qui y étoient en furent sortis, il me dit, voyons comme nous ferons demain pour l'exercice; Mettrons-nous deux bataillons d'un côté, & deux d'un autre? Je luy répondis, que le front seroit trop grand, & que l'on n'entendroit pas les commandemens; Qu'il faloit mettre un des quatre bataillons à la droite, qui regardât celuy de la gauche, & un autre qui fut entre ces deux-là, qui regardât devant soy, & que le quatriéme fermât l'autre côté; Que sa Majesté; & Madame assise dans sa chaise, se mettroient au milieu des quatre bataillons; Que sa Majesté commanderoit l'exercice, & qu'en la faisant faire de cette maniere, on verroit quatre mouvemens differens; Que la chose seroit bien mieux; quand on la feroit faire comme cela à quatre bataillons; & que celuy qui les commanderoit, con-

noî-

noîtroit aisément quand les soldats manqueroient. Et on peut dire que c'est un habile homme entendu en ce métier-là, & qu'il peut passer pour maître, quand il reconnoît bien les manquemens. L'exercice fut fait de toutes les façons que l'on le peut faire, tant pour les évolutions, que les doublemens de rangs par tête, par queuë, & par demy-rangs; & l'on fit tout ce que l'on pouvoit faire dans l'exercice, sans qu'il y eût une seule personne, ny des Gardes, ny de Piedmont, ny de Navarre qui manquât, dont le Roy fut fort satisfait. Le lendemain Madame s'en retourna, & le Roy la conduisit jusques à Vausſolin, & partit de Suze pour prendre le chemin de Grenoble, où l'Armée le suivit. Delà il alla assieger Privas, que l'on prit par force. Monsieur le Marquis de Portes y fut tué. Monsieur de Marsillac qui étoit mon Capitaine dans les Gardes, y fut aussi tué, & sa Compagnie donnée à Monsieur de Comminge. Ce fut-là que l'on donna le bâton de Maréchal de France à Monsieur de Marillac. Force gens luy portoient envie de l'honneur que le Roy luy faisoit, sur la preference qu'il avoit donnée audit sieur de Marillac, à leur exclusion.

L'année suivante le Duc de Savoye remua encore. Le Roy fut contraint de retourner en son païs; & pour cet effet l'on marcha pour y aller. On donna le comman-

mandement des troupes à Monſieur le Maréchal de Chaſtillon & à Monſieur du Hallier; & pour entrer dans la Savoye, on tourna vers Niſſe. Il faloit paſſer les montagnes que les ennemis gardoient. Il n'y avoit que deux ſeuls paſſages, l'un appellé le col de la Loye, & l'autre le col de Cormet. Je fus commandé la veille de la Fête-Dieu pour aller reconnoître ces deux paſſages, diſtans d'une lieuë l'un de l'autre. Il faloit paſſer par des precipices, & ſur des planches qui n'avoient pas un pied de large. J'avois avec moy cent mouſquetaires & deux guides, dont j'en tenois un toûjours attaché, & faiſois marcher l'autre au milieu de quatre ſoldats, de peur qu'ils ne ſe ſauvaſſent. Il y en eut pourtant un qui m'échapa, & pour l'autre je l'en empêchay. Nous trouvâmes au col de Cormet mille ou douze cens hommes qui le gardoient, ce qui nous obligea de nous en retirer pour aller au col de Loye, où il ne parut pas plus de deux ou trois cens hommes, quoy qne le lieu ne fût pas ſi difficile que l'autre. Je retournay faire mon raport à Monſieur le Maréchal de Chaſtillon, lequel envoya Monſieur de Beringhen, qui fut fait depuis premier Ecuyer de la petite Ecurie, trouver le Roy, qui n'étoit qu'à trois lieuës delà, pour luy donner avis que l'on pourroit paſſer par le col de la Loye. Le lendemain on fit marcher les troupes pour y venir. Les ennemis ſe retirerent,

rerent, & nous passâmes assez facilement, quoy que les montagnes fussent couvertes de neige, encore bien que ce fût en plein été. Le Roy vint à Nisle, & delà à Chamberry que nous attaquâmes; nous prîmes le fauxbourg de force, & la ville se rendit. Monsieur de Canaples fit des merveilles à l'attaque, & y reçut une blessure, de laquelle il mourut quelque-temps aprés. En cette même année-là, on fut assieger Montmeillan, & on laissa dans la Savoye Monsieur du Hallier pour y commander.

EN l'année 1629. le Roy mit sur pied une Armée considerable qu'il envoya en Piedmont, sous le commandement de Monsieur le Cardinal de Richelieu, qui avoit sous luy Messieurs les Maréchaux de la Force & de Crequy. On marcha droit à Suze, & de Suze à Veillanne, que nous prîmes. Le Duc de Savoye voulut entrer en accommodement, & la chose auroit été faite, si le Prince Major son fils eût voulu ceder le pas à Monsieur le Cardinal, qui le pretendoit sur luy; de sorte que mondit Sieur le Cardinal ne voulut entendre à aucune proposition d'accommodement, & se resolut de faire marcher les troupes, & d'aller loger à Rivolle, qui est une maison de plaisance du Duc, un fort beau lieu, & où il y avoit de rares peitures. On y marcha par un cruel temps de pluye, & peut-être un

un des plus grands qui ait jamais été. Le soldat étoit mouillé d'une façon si extraordinaire, qu'il donnoit tout haut le Cardinal, & tous ses gens au diable. Mondit sieur le Cardinal me voyant passer, m'apella, & me dit que les soldats des Gardes étoient fort insolens, & me demanda si je n'entendois pas bien ce qu'ils disoient de luy ? Je luy répondis qu'oüy, & que je l'entendois bien, mais que pour l'ordinaire, quand les soldats souffroient ou avoient du mal, ils ne manquoient jamais de donner au Diable tous ceux qu'ils en croyoient les causes. Que quand ils étoient à leur aise, ils disoient toûjours du bien du General d'Armée, & s'enyvroient souvent en buvant à sa santé. Il me dit qu'il faudroit pourtant leur défendre de dire tant de sottises. Je luy répondis que je le ferois, & que je ne manquerois pas de leur commander d'être plus sages, en leur donnant l'ordre. Je faisois la Charge de Major en son absence. Nous arrivâmes avec toute l'Armée à Rivolle. Monsieur le Cardinal alla loger dans le château situé au milieu du bourg, toutes les troupes étoient logées dedans, il étoit remply de toutes sortes de vivres. Monsieur le Cardinal entendit les soldats qui se réjoüissoient, & bûvoient à la santé de ce grand Cardinal de Richelieu. Le soir allant pour recevoir l'ordre de luy, parce que les Gardes en ce temps-là ne le prenoient que du seul Gene-

General de l'Armée, ou du Roy quand il commandoit en personne, & jamais des Lieutenans Generaux, quoy qu'ils fussent Maréchaux de France. Il me dit que nos soldats avoient bien changé de discours, & me demanda si cela venoit de ce que je les avois avertis. Je dis que non, & que j'attendois à leur défendre de parler mal de luy, dans le temps que je leur donnerois l'ordre. Il trouva bon que je n'en parlasse point, mais que je ne manquasse pas de faire avertir les Gardes de se tenir prêtes de grandissime matin; ce qui fut fait. Comme les troupes étoient logées à Rivolle, Monsieur le Duc de Savoye ne sçachant pas quel dessein on pourroit avoir, soit sur Turin ou sur Pigneroles, dans lesquels il n'y avoit que les garnisons ordinaires, pas un même de ceux qui étoient dans le camp, ne sçachant le dessein de Monsieur le Cardinal, fit sortir mille hommes de pied, pour les jetter dans Pigneroles; mais voyant que Monsieur le Cardinal ayant pris des guides, nous manda de marcher, & de prendre le chemin de Turin avec les Gardes, aprés que nous eûmes marché pendant une demi-heure, il envoya à toute bride faire retourner ces mille hommes à Turin. Aussi-tôt Monsieur le Cardinal fit prendre les troupes qui étoient à l'arriere-garde, leur fit faire demy tour à droit, & marcha vers Pignerolles; & dés le moment qu'on y fut arrivé, on l'investit de

tous

tous côtez. On fit une batterie, & la ville se rendit. Monsieur le Cardinal se logea dedans avec les Gardes & les Suisses, & on coula par la ville, le long d'une grande muraille qui va joindre la citadelle, & où il y a un certain conduit de fontaine qui passe pour y aller, & on attacha un mineur à un des bastions qui est posé sur un roc si dur, qu'en trois jours il ne fit pas un trou à mettre la moitié d'un homme à couvert; de sorte qu'on étoit bien en peine de sçavoir comment on feroit pour la pouvoir prendre. Nous avions des rideaux & des tapisseries dans les ruës, où l'on voyoit de la citadelle, afin d'éviter les coups de mousquets. La veille de Pâques j'entendis une chamade que faisoient les assiegez. Je leur demanday ce qu'ils desiroient, ils me repondirent que Monsieur le Gouverneur se vouloit rendre, & qu'on fit défenses de tirer. Aussi-tôt je me transportai au logis de Monsieur le Cardinal, qui étoit pour lors au conseil avec Messieurs les Maréchaux de la Force & de Crequy, & Messieurs les Maréchaux de camp, qui venoient de recevoir nouvelle que le Duc de Savoye marchoit pour secourir la place. Comme je leur eus dit que les ennemis avoient fait une chamade pour se rendre, cela les surprit, car il ne s'y attendoient pas. Il dit à Monsieur de Crequy qu'il parlât au Gouverneur pour l'obliger de sortir quatre heures aprés la capitulation, ce qu'il fit;

fit ; mais il ne pût gagner sur son esprit de sortir plûtôt que le lendemain, dans la promesse qu'il fit que ce seroit de fort grand matin. Que pour cet effet il donneroit des ôtages, voulant ce jour-là, qui étoit celuy de Pâques, communier dans sa place. On fut contraint de luy accorder ce qu'il desiroit. Il donna les ôtages, & le lendemain communia avec la plus grande partie de la garnison. On fit avancer l'horloge durant la nuit pour le moins d'une heure. Ils sortirent de tres-grand matin, & on les fit conduire jusques à trois lieuës, d'où l'escorte s'en revint. Il ne demeura qu'un trompette pour aller à Turin. Par bonheur le Gouverneur étoit demeuré derriere pour quelques affaires qu'il avoit à la ville, & n'avoit pas suivy la garnison, qui fut rencontrée à deux lieuës de Turin, par Monsieur le Duc de Savoye, qui s'acheminoit pour secourir Pignerolles. Aussi-tôt qu'il sçut que c'étoit la garnison de cette place, & qu'il la vit, il la fit charger par sa cavalerie, & les fit tous tuër ; ce que le Gouverneur ayant apris, il se donna bien de garde de se retirer en Piedmont, mais il se sauva dans une valée qui étoit au Roy. Monsieur le Cardinal laissa le commandement de l'Armée entre les mains de Messieurs les Maréchaux de France, & s'en alla rejoindre le Roy. Pendant le reste de la campagne, on se rendit maître de toutes les valées qui étoient autour. Le Roy mit pour commander dans

Pigucrolles, Monsieur de Toulongeon, qui avoit été Capitaine dans un des petits vieux Regimens, & pour lors il étoit dans celuy des Gardes.

L'Année suivante l'Armée d'Espagne ayant assiegé Casal, où étoit Monsieur de Thoiras, qu'on y avoit mis aprés sa sortie de l'Isle de Ré, le Roy qui en apparence étoit bien avec le Duc de Savoye, se resolut de le secourir. Pour cet effet il fit un amas de troupes; & donna le commandement de l'Armée à Messieurs les Maréchaux de la Force & de Schomberg. Le Roy étoit demeuré à Lion à cause de la peste qui avoit bien affoibly l'Armée; c'est pourquoy on commanda à Monsieur de Marillac, qui avoit levé de nouvelles troupes en Champagne, de s'en venir joindre l'Armée avec sept ou huit mille hommes; ce qu'il fit: & comme on devoit en execution du traité fait par Monsieur le Maréchal de Thoiras, rendre la citadelle de Casal, si elle n'étoit secouruë dans le jour de saint Martin d'hyver, onziéme de Novembre, les ennemis ayant déja pris la ville & le château, pendant les six semaines d'attente de secours, ne faisoient plus aucune attaque, ny aucun acte d'hostilité sur ceux de la citadelle, ny ceux de la citadelle sur l'Armée ennemie. Les troupes de Monsieur de Marillac ayant joint les nostres, nous marchâmes pour aller secourir Monsieur de Thoiras.

Je

Je vous laiſſe à penſer ſi les ennemis avoient bien fortifié leurs lignes, puiſque perſonne ne les empêchoit, & qu'ils ſçavoient à peu prés le jour qu'ils y devoient être attaquez. Nous prîmes des vivres, & laiſſâmes les équipages, ne menant avec nous que des chevaux de bas. On donna du biſcuit aux ſoldats pour ſix jours, qu'on apportoit ſur des mullets; outre cela on donna deux chevaux de bas par compagnie, pour en faire encore apporter. Nous marchâmes en bon ordre, & arrivâmes le neuviéme Novembre à la vûë des lignes. Nous deſcendîmes par de certaines montagnes qu'il y a en marchant par le flanc, l'infanterie à ſix de hauteur, & la cavalerie à trois, juſques au temps que nôtre aîle droite fut arrivée à la riviere de Pau, où étant parvenuë, elle fit alte, & la fit à gauche, faiſant front à la ligne; & tout le reſte de la ligne ſe joignit l'un auprés de l'autre, ne laiſſant pas grande diſtance entre les bataillons & les eſcadrons, parce que nous n'avions point de ſeconde ligne, mais ſeulement un bataillon & un eſcadron que nous avions mis derriere, ſur le milieu de l'aîle droite, & derriere le milieu du corps de bataille autant, & encore autant ſur le milieu de derriere de l'aîle gauche, n'ayant pas aſſez de monde pour faire une ſeconde ligne auſſi forte que la premiere, dautant que nous voulions avoir un grand front pour l'attaque, nous nous ſervîmes d'une ruze, qui nous fut

fut avantageuse. De tous les chevaux de bagage qui portoient nos vivres, nous en fîmes une seconde ligne derriere, que les ennemis crûrent être des troupes. Nous marchâmes pour aller à la ligne. Monsieur de Mazarin qui étoit en ce temps-là Nonce du Pape, vint prier Messieurs les Maréchaux de Schomberg, de la Force & de Marillac de faire alte, & de luy vouloir donner le temps d'aller dans les lignes parler au General de l'Armée d'Espagne. Monsieur de la Force eut peine de luy accorder cette priere; neanmoins il y alla, & revint avec des conditions que nos Generaux ne voulurent pas accepter. Il retourna encore, & nous marchions toûjours. Le canon des ennemis donnoit dans nos bataillons. Monsieur de la Force avoit la droite du côté du Pau, que nous appellons l'avant-garde. Monsieur de Schomberg qui étoit en jour, étoit au milieu de l'Armée qui commandoit la bataille, & Monsieur de Marillac à l'aîle gauche. Comme nous approchions de la ligne à cinq cens pas du retranchement, Monsieur de Mazarin sortit avec son mouchoir au bout d'un bâton pour marque de la paix. On s'arrêta, & les deux Marêchaux de France qui étoient l'un à la droite, & l'autre à la gauche de l'Armée, vinrent au lieu où étoit Monsieur de Schomberg, & là l'on signa le traité, qui fut que les ennemis s'en iroient dans vingt-quatre heures, & qu'ils passeroient le Pau, abandon-

donneroient la ville de Casal, & la remettroient entre les mains du Roy. Pendant qu'on signoit le traité, une perdrix partit du milieu de l'Armée ; & ne sçachant où se mettre, se posa sur le chapeau de Monsieur le Maréchal de Schomberg. Monsieur de Vennes Capitaine aux Gardes, la prit toute en vie. On la porta bien loin de l'Armée, & puis on la laissa aller où elle voulut.

Les articles étant signez, Monsieur de Mazarin les porta au General de l'Armée d'Espagne, & en raporta de semblables signez dudit General. L'Armée de France s'en alla loger dans un grand village à demie lieuë delà. La journée avoit été une des plus belles du monde, & la nuit il vint une pluye & un orage, qui faillit à nous noyer tous. Nôtre cavalerie qui en ce temps-là portoit des armes, voyant la paix faite, les jetta toutes, étant lassée de les porter. Monsieur de Thoiras sortit le lendemain de la citadelle pour venir rendre visite à Messieurs les Generaux en leurs quartiers. Il passa à travers du camp des ennemis, qui s'étoient mis en bataille pour le recevoir, & luy firent les mêmes honneurs qu'ils auroient fait au Roy d'Espagne, si c'eût été luy, firent trois salüades de coups de canons, de mousquets & de pistolets. Si-tôt qu'il fut arrivé au quartier des Generaux, chacun luy rendit tous les honneurs qu'on pouvoit rendre à une personne d'un aussi grand merite

comme il étoit. Il pria Messieurs les Maréchaux de France de vouloir payer deux cent cinquante mille livres qu'il devoit dans Casal, ayant eu besoin d'argent pour soûtenir le siege. Il avoit donné des pieces de cuivre & de cuir marquées, qu'il avoit fait valoir autant que celles d'argent qui luy avoient été baillées, afin de les pouvoir retirer, & ne point faire de tort aux gens qui les luy avoient prêtées avec tant de bonté. Monsieur de Schomberg qui ne l'aimoit pas, luy répondit, il n'y a point d'argent, il n'y en a que pour une seule monstre pour les troupes. Il insista fort là-dessus. Les Officiers sçachant la demande de Monsieur de Thoiras, furent trouver Monsieur de Schomberg, & le suplierent instament de prendre l'argent qu'il faloit pour payer ceux de Casal, & qu'ils se passeroient plûtôt de leurs monstres, parce qu'il leur pouvoit arriver la même chose, & se trouver dans des places où les Gouverneurs n'en auroient point, & qu'il faudroit qu'ils mourussent de faim, ou bien qu'on se trouvât en necessité de rendre une place fort mal à propos. Monsieur de Schomberg refusa par trois fois la priere qui luy étoit faite par les Officiers, disant toûjours qu'il ne leur donneroit pas. Monsieur de Marillac luy dit, Monsieur, si vous ne voulez pas donner l'ordre, je le donneray : l'autre luy dit, je ne croy pas que vous ayez assez de pouvoir pour cela. Monsieur, dit-il, je

l'ay

l'ay, & bien ſcellé. En ce temps-là Monſieur de Marillac avoit ſon frere Garde des Sceaux ; cela ſurprit fort Monſieur de Schomberg. Les troupes conſentirent qu'on prît leur argent, duquel on paya ce qui étoit dû dans Caſal. On fit nettoyer la ville, & accommoder tout. On laiſſa garniſon dans la citadelle & dans le château. L'Armée du Roy ſe retira vers Livorne, où les ennemis s'aviſerent de vouloir rompre le traité qui avoit été fait avec eux. Monſieur de Mazarin vint à l'Armée pour nous donner avis que les ennemis s'avançoient pour venir à nous, & pour nous combattre, ſur quelque manque qu'ils diſoient que l'on faiſoit dans l'execution du traité, nous nous diſpoſions à marcher pour nous en aller plus avant. On tint conſeil ſur ce qu'il y avoit à faire. Il fut reſolu que Monſieur de Mazarin s'en retourneroit, & qu'il aſſureroit les ennemis que l'Armée ne bougeroit de vingt-quatre heures du lieu où elle étoit, en les attendant pour voir s'ils ſeroient aſſez braves pour nous attaquer. Et en effet, nous demeurâmes les vingt quatre heures toutes entieres, au bout deſquelles Monſieur de Marillac alla en la Maiſon de ville de Livorne, & fit enregiſtrer ſur les livres du Greffe de ladite Maiſon, comme l'Armée de France avoit attendu celle d'Eſpagne vingt-quatre heures, qui étoit le temps qu'ils avoient donné à Monſieur de Mazarin pour leur dire. Nous décampâmes du

lieu où nous étions, & allâmes loger en un endroit nommé Fouille, qui est un assez grand bourg, où il y avoit un château, dans lequel étoient logez les trois Generaux de l'Armée. On y sejourna en attendant que l'on eût reçû les ordres de la Cour pour retourner en France.

Durant ce temps-là le Roy avoit eu une grande maladie à Lion, de laquelle il n'étoit pas encore bien guery. Le premier qui vint du côté de France, fut Monsieur de Beringuen, à qui Monsieur le Cardinal de Richelieu avoit fait croire qu'il devoit servir de Maréchal de Camp, & luy en avoit méme fait donner le Brevet, & les Lettres de service. Toute l'Armée se persuadoit que cela étoit vray, & on s'en réjoüissoit, parce qu'il avoit toûjours été un fort honnête-homme, & qui obligeoit ceux qu'il pouvoit auprés du Roy. Neanmoins c'étoit tout le contraire, car il apporta luy-même l'ordre de son exil & de sa disgrace à Monsieur de Schomberg sans le sçavoir, par lequel le Roy luy mandoit de luy dire qu'il se retirât, & de ne plus venir à la Cour ny en France. Ce commandement là luy fut fort glorieux, dautant que Monsieur le Cardinal le faisoit faire, parce qu'il avoit sçu que le Roy qui croyoit mourir de sa maladie, luy avoit confié un secret, & défendu de le reveler qu'aprés sa mort. Le Cardinal voulant sçavoir de luy ce que c'étoit, & luy n'ayant pas voulu luy dire, le fit disgracier; cela

luy

luy donna le moyen d'acquerir beaucoup d'honneur, tant par la fidelité qu'il a conservée à son Maître, que par les actions qu'il a faites en servant les Hollandois sous Monsieur le Prince d'Orange, qui a toûjours eu beaucoup d'estime pour luy, & l'a honoré de tres-beaux emplois. Trois jours aprés qu'il fut party de Fouille, le Secretaire de Monsieur le Garde des Sceaux de Marillac arriva, & apporta des Lettres à Monsieur le Maréchal, frere dudit Garde des Sceaux. Beaucoup de gens crûrent qu'on luy apportoit la disgrace de Monsieur le Cardinal de Richelieu, qu'on tenoit toute assurée, dans la pensée que la Reine-mere avoit le dessus, & dans le party & les interêts de laquelle étoient Messieurs de Marillac. Vingt-quatre heures aprés, l'Espine Huissier du Cabinet arriva. Chacun le voyant se réjoüissoit, dans l'esperance que l'on avoit qu'il apportoit des ordres aux troupes pour se retirer en France. Il arriva sur l'heure du dîné, & alla droit à la chambre de Monsieur de Schomberg, où étoient Messieurs de la Force & de Marillac. On dit à Monsieur de la Force, que la viande étoit portée. Il dit à Monsieur de Schomberg, Monsieur il faut dîner, & aprés dîné nous nous trouverons chez Monsieur de Marillac qui est en jour, & là nous verrons la dépêche. Monsieur de Schomberg impatient, ouvrit le pacquet, & se retira proche d'une fenêtre, où il commença de vouloir

lire la Lettre du Roy. Monsieur de la Force le suivit, & jettant la vûë sur la marge de la Lettre, il vit les mots suivans, écrits de la main du Roy. *Mon Cousin, vous ne manquerez d'arrêter le Maréchal de Marillac, il y va du bien de mon service, & de vôtre justification.* Il arracha la Lettre des mains de Monsieur de Schomberg, & alla par un passage qui conduisoit à son appartement, où il dit à Monsieur de Schomberg, Monsieur, lisez vôtre Lettre en particulier. Monsieur de Schomberg rentrant dans sa chambre, dit à ceux qui y étoient, Messieurs, s'il y a quelqu'un de vous autres qui veuille dîner, il n'y a qu'à passer dans ma sale, on va servir, je ne dîneray pas. Monsieur de Marillac alla dîner. Monsieur de Schomberg luy dit, aprés que vous aurez dîné, nous irons tenir le conseil chez vous, & nous verrons la dépêche du Roy. J'étois de garde ce jour-là devant le logis de Messieurs les Generaux. Je demeuray dans la chambre de Monsieur de Schomberg; qui aprés avoir lû la Lettre, s'en vint à moy proche la cheminée, & me dit, Monsieur de Puysegur, vous êtes un homme qui êtes au Roy, & que je connois fort affectionné à son service. Voicy un étrange ordre que je reçoy, & que je ne puis executer sans être appuyé de personnes qui soient au Roy, & par l'employ de ses troupes; il me mande d'arrêter Monsieur de Marillac qui est mon confrere, Maréchal de France, General d'Armée

mée comme moy ; & de plus, c'eſt luy qui commande aujourd'huy. Il a ſix ou ſept mille hommes qu'il a amenez de Champagne, tous commandez par ſes parens ou par ſes amis, qui ſont quaſi auſſi forts que ce qui nous reſte ; ce ſont de nouvelles troupes, qui n'ont ny la conſideration ny les ſentimens ſemblables à ceux des vieilles qui ſçavent bien que qui que ce ſoit qui les commande, ils ſont au Roy, & doivent obeïr aveuglément à ſes ordres. Il faut pour en venir à bout, que j'avertiſſe tous les Capitaines aux Gardes, & pour cet effet, envoyez-leur dire de ma part, qu'ils viennent icy au plûtôt. Monſieur, luy répondis-je, il me ſera fort aiſé de les faire avertir, une grande partie eſt allée dîner chez Monſieur de Vennes, & l'autre chez Monſieur de Fourilles, & deux chez Monſieur de Marillac, qui ſont Meſſieurs de Briſſac & de Maliſſy. Il me dit, cependant prenez garde à la porte qu'il ne ſorte point, parce que c'eſt un homme qui a de l'eſprit, & s'il découvroit l'affaire, il pourroit ſe ſauver. Au même temps je m'en allay à la porte, & envoyay querir ces Meſſieurs, qui vinrent tout auſſi-tôt. Je n'en bougeay, & vis porter la viande à Monſieur de Marillac, & deſervir le premier ſervice que l'on portoit dans une grande mande couverte, où un homme pouvoit demeurer tout de ſon long. Le Sergent qui étoit à la porte faiſoit ouvrir la mande, & regardoit dedans.

Comme ils retournerent pour aller chercher le second, ils dirent à Monsieur de Marillac, qu'on visitoit leurs panniers en sortant. Il ordonna à un de ses Gardes de chercher l'Officier de la Garde. Je m'y en allay, & m'ayant demandé pourquoy on avoit regardé dans son pannier quand il sortoit, je luy dis que Monsieur le Maréchal de la Force se plaignoit de ce qu'on luy avoit pris quelque vaisselle d'argent, & qu'il prioit qu'on fouillât ceux qui sortoient, pour voir s'ils n'emportoient rien. Aussi-tôt que Monsieur de Schomberg eut parlé aux Officiers des Gardes, il passa avec eux tous dans l'appartement de Monsieur de la Force ; & delà ils descendirent, & passerent à travers de la Cour pour aller à celuy de Monsieur de Marillac, & tous entrerent dans sa chambre. On luy fit dire que ces Messieurs y étoient. Il répondit, ces Messieurs ont dîné, nous acheverons de dîner, & aprés je les iray trouver. Il vint, & leur dit deux ou trois fois qu'il étoit fâché de les avoir fait attendre ; & se tournant vers tous les Officiers des Gardes, il leur dit, Messieurs, nous allons tenir conseil, s'il vous plaît de vous retirer. Il demanda ensuite à voir la dépêche que Monsieur de Schomberg tenoit en sa main ; & se tournant pour la seconde fois, dit encore, Messieurs, nous allons tenir conseil, s'il vous plaît de vous retirer. Monsieur de Schomberg luy dit, Monsieur, ils ne doivent pas se retirer, je les

ay

ay fait venir. Monſieur, repliqua Monſieur de Marillac, les Capitaines aux Gardes n'entrent pas au conſeil. Non, dit Monſieur de Schomberg, mais il faut qu'ils ſoient preſens, & qu'ils m'aident à executer les volontez du Roy. Monſieur le Maréchal de la Force prit la parole, & luy dit, Monſieur, je ſuis vôtre amy, vous n'en devez pas douter, je vous demande comme tel, que vous voyiez & receviez les Ordres du Roy ſans murmurer, ſans vous emporter, & même avec patience, peut-être ne ſera-ce rien; mais vous verrez dans la Lettre du Roy, une apoſtille écrite & ſignée de ſa main. En luy diſant cela, Monſieur de Schomberg ouvre la Lettre, & luy montre l'apoſtille, par laquel le Roy luy mandoit : *Mon Couſin, vous ne manquerez d'arrêter Monſieur le Maréchal de Marillac, il y va du bien de mon ſervice.* L'autre luy répondit, Monſieur, il n'eſt pas permis au ſujet de murmurer contre ſon Maître, ny luy dire que les choſes qu'il allegue ſont fauſſes. Je puis dire avec verité n'avoir rien fait contre ſon ſervice, ny rien dit de vous ny d'autres, où il ſoit beſoin de juſtification. La verité eſt que mon frere le Garde des Sceaux & moy, avons toûjours été ſerviteurs de la Reine-mere, qu'il faut qu'elle ait du deſſous, & que Monſieur le Cardinal de Richelieu l'ait emporté contre elle & contre ſes ſerviteurs. Quand mon frere & moy l'avons été, le Roy nous l'a permis; mais

il n'y a remede, il faut souffrir. Je ne suis pas mal-aisé à arrêter, sans qu'il soit besoin qu'on me garde, je me rendray en telle place, & en telle prison qu'il luy plaira m'ordonner. Là-dessus on continua de lire la dépêche, & l'ordre qu'on avoit de faire passer les troupes en France dans quinze jours, pour donner le temps d'achever une quarantaine qu'on avoit commencée à cause de la peste. Messieurs de la Force & de Schomberg sortirent de la chambre, & Monsieur de Marillac les accompagna jusques au bas de l'escalier. Nous le suivîmes. Il revint en haut, & rentra sans témoigner aucun emportement. Il me dit d'envoyer chercher Monsieur d'Attichy son neveu, auquel il vouloit parler, & qu'il luy parleroit tout haut devant nous. Je fus trouver Monsieur de Schomberg, qui me dit que je pouvois l'envoyer querir, & luy faire parler, & que c'étoit assez de rester six Officiers auprés de luy; Que nous ferions vingt-quatre heures de garde, & qu'il faloit qu'il y eut un Capitaine qui fut dans le nombre des six. Il se rencontra que le Capitaine fut Monsieur de Vennes; les Lieutenans, Monsieur de Bourdet & de Castelnau; les Enseignes, Refuge, Anfreville & Puysegur. Monsieur de Vennes me dit, luy demanderons-nous son épée. Je luy dis, Monsieur, ne luy faisons point ce déplaisir, il la quittera ce soir pour se coucher, nous la prendrons & la serrerons, il n'est

pas

pas en état de nous pouvoir faire du mal ny de se sauver. Là-dessus Monsieur d'Atichy, qui avoit un Regiment d'infanterie, arriva. Il luy dit ces mêmes paroles : *Mon neveu ; je vous ay envoyé chercher, pour vous dire que le Roy m'a fait arrêter prisonnier, ne soyez pas en peine de moy ; mais souvenez-vous toûjours de ce que je vous ay commandé, de servir fidellement le Roy, & de n'être jamais contre son service, quelque chose qui vous puisse arriver. Je vous prie de dire à tous ces Messieurs qui sont venus de Champagne, & qui commandent les troupes que j'ay amenées, de bien servir le Roy, & que s'ils ont jamais eu dessein de m'obliger & faire plaisir, qu'ils ne m'en peuvent pas faire un plus grand, que celuy de bien servir sa Majesté*, aprés quoy il luy dit adieu, & l'embrassa.

Si-tôt qu'il fut sorty, le Mesnil Capitaine de ses Gardes, demanda à parler à luy. Il avoit amené un Garde de Monsieur de Schomberg, qui nous vint dire de le laisser entrer ; ce que l'on fit, & luy proposa, à ce que j'ay sçû du depuis par Monsieur de Marillac, en le gardant à Pontoise, de le faire sauver. Il luy répondit que quand il le pourroit, il ne le feroit pas, qu'il ne craignoit rien, qu'il avoit toûjours été serviteur du Roy, & qu'il luy ordonnoit de bien servir, & de dire à tous ses amis d'en faire de même. Le soir venu, Monsieur de Marillac soupa dans sa Chambre, & l'on fit mettre

quatre de nous à table avec luy. C'étoient des Officiers de Monsieur de Schomberg qui servoient. Aprés avoir soupé, il nous fit voir l'ordre de l'attaque de Casal tout peint, & bien accommodé; & nous dit qu'il l'envoiroit à Monsieur de Schomberg le lendemain, afin qu'on l'envoyât au Roy, à qui il vouloit qu'il fut presenté. Il se coucha, & nous prîmes son épée. Il y avoit dans la chambre deux paillasses, où quatre de nous coucherent, les deux autres veillant avec chandelle allumée, & nous nous relevions de deux heures en deux heures. Ceux qui avoient veillé, faisoient voir Monsieur de Marillac dans le lit aux deux qui les relevoient, & puis se jettoient sur la paillasse. Cela dura quinze jours de suite, au bout desquels il vint ordre du Roy pour le faire conduire en France, & la conduite en fut donnée à Monsieur de Bligny Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance de Chevaux legers, avec vingt Gardes de Monsieur de Schomberg. Il fut mené à sainte Menehout, où il demeura long-temps. Il témoigna un grand déplaisir quand il nous quitta, & eut mieux aimé être conduit par les Officiers des Gardes, que par le Baron de Bligny.

Les troupes eurent ordre de s'en retourner en France, & le Regiment des Gardes étant à Lion, reçut du Roy, celuy d'aller droit à Verdun, pour l'assieger avec d'autres troupes qu'on y faisoit marcher.

Les

Les Capitaines aux Gardes m'envoyerent vers sa Majesté, pour luy faire connoître le mauvais état auquel étoient les Compagnies. En parlant au Roy, je luy dis, *Sire, je croy que si vôtre Majesté faisoit donner une Lettre à Monsieur de Marillac qui est à sainte Menehout, qui n'est pas loin de Verdun, adressant à Monsieur de Biscara qui commande dans la place, par laquelle il luy mandât de la remettre entre les mains de vôtre Majesté, il le feroit volontiers.* Le Roy le fit, & envoya une Lettre au dit sieur de Marillac, luy ordonnant d'écrire au sieur de Biscara de rendre la place. Aussi-tôt la Lettre reçûë, Monsieur de Marillac écrivit au sieur de Biscara, qui refusa de le faire. J'étois demeuré auprés du Roy en attendant la réponse, pour sçavoir si on rendroit la place ou non. Le Roy me dit qu'il ne l'avoit pas voulu rendre. Je luy dis, *Sire, Tentez encore une autre Lettre, & mandez à Monsieur de Marillac que le sieur de Biscara n'a pas voulu remettre la place entre les mains de vôtre Majesté, que cela vous a surpris, & que vous voulez qu'il luy écrive de bonne ancre, & que s'ils se sont reservez quelque secret entr'eux de ne la point rendre, à moins qu'il n'y eût quelque marque dans le seing, ou quelque mot dans la Lettre, dont ils pourroient être convenus, qu'il l'y mit, afin que le sieur de Biscara ne manquât point de rendre la place, & ordre à Monsieur des Reaux Lieutenant des Gardes du Corps qui le gardoit, de luy faire écrire la Lettre, com-*

me il falloit qu'elle fut conçûë. Ce qui fut fait ; & aussi-tôt qu'elle fut renduë à Monsieur de Biscara, il sortit avec ses troupes, & on y en mit d'autres, & les Gardes s'en allerent à Paris.

Un an aprés on fit transferer Monsieur de Marillac à Pontoise, aprés que l'on eut instruit son procés, & qu'il eut été confronté à tous les témoins que l'on pût trouver en Champagne. Le Roy me commanda de prendre cent hommes des Gardes pour aller en garnison dans le château de Pontoise, & le garder pendant que les Commissaires qu'on luy avoit donnez, le jugeroient. Le jour qu'il y arriva, il étoit conduit par les Gens-d'armes & les Chevaux legers de sa Majesté. Comme il fut entré dans le château à la tête de ces cent hommes, il me vit, & descendant de carosse, il m'embrassa, & me dit : *Monsieur de Puysegur ; vous étiez present lorsque je fus arrêté, vous serez aussi present à ma mort. Ce n'est pas que je la merite, mais celuy qui est fâché contre moy ne m'épargnera pas, & je mourray de glaive ou de poison. Vous voyez un Avocat avec moy, je ne m'en sers pas pour tâcher à sauver ma vie, car je suis fort assuré de mourir, comme je vous viens de dire ; ce que j'en fais, n'est que pour mettre mon honneur à couvert.* Quatre jours aprés son arrivée, un de ses Commissaires nommé Monsieur de Bretagne avec deux autres Députez, vinrent pour voir la sale, & le lieu dans lequel

ils le devoient juger. Aprés avoir vû qu'il étoit en fort bon ordre, ils me dirent que cela étoit fort bien, mais qu'ils desiroient sçavoir de moy si la garnison sortiroit toutes les fois qu'ils s'assembleroient pour l'interroger. Je leur dis que je n'avois pas cet ordre-là du Roy, & que je ne la ferois pas sortir, à mois qu'il ne me le commandât. Ils me dirent de luy en écrire, ce que je refusay de faire, en leur disant de luy en écrire eux-mêmes. Je leur demanday pourquoy ils vouloient que la garnison sortît. Ils me répondirent, parce qu'il faloit que la Justice se rendit en un lieu libre, & où il n'y eût pas de plus grandes forces ny de plus grande autorité, que celle que la Justice doit avoir, & où les gens de guerre ne fussent pas les maîtres. Aprés qu'ils eurent parlé au Roy, sa Majesté m'envoya Monsieur du Mont, qui du depuis a été sous-Gouverneur du Roy qui regne à present, pour sçavoir de moy, si je voulois répondre de Monsieur de Marillac, & le conduire dans la grande sale du Vicariat de la ville. Je luy dis que je n'en pouvois pas répondre, que Monsieur le Garde des Sceaux de Marillac y avoit une fille Religieuse, qui étoit forr puissante & fort aimée, que je ne voulois pas m'hazarder de le mener-là, & qu'il y avoit encore une autre raison qui m'en empêchoit, que je ne luy voulois pas dire, & que le Roy a sçû du depuis, qui étoit que

par l'intrigue de cette Religieuse, & de la Reine-Mere, Monsieur d'Argouges qui étoit à elle, m'avoit voulu donner cent mille écus pour mettre Monsieur de Marillac en liberté.

La premiere fois qu'on m'en parla, je dis que je ne m'étonnois pas qu'il se trouvât des gens qui cherchassent des moyens pour pouvoir sauver leur amy, mais que je m'étonnois bien qu'il y en eût qui pussent s'imaginer que j'eusse l'ame assez basse pour sauver un homme que le Roy avoit confié à ma garde ; que pour cette fois je n'en dirois rien, mais que s'il revenoit pour la seconde fois à me parler d'une pareille affaire, je l'arrêterois. La verité est que deux jours aprés un autre me vint tenir le même discours, & me fit les mêmes offres de cent mille écus. Je fis feinte de le vouloir arrêter. Cet homme se mit à genoux, criant misericorde, & me disant qu'il ne sçavoit pas que d'autres m'eussent déja fait la même proposition ; quoi qu'à n'en pas mentir, je creusse tres-assûrement qu'il ne l'ignoroit pas. Il me fit pitié, & je le laissay aller. Pendant ce temps-là le Roy resolut de faire transferer Monsieur de Marillac hors du château de Pontoise, parce que c'étoit une maison forte, où la Justice disoit qu'elle n'étoit pas libre. Il fut donc mené au château de Ruel, qui appartenoit à Monsieur le Cardinal de Richelieu. C'est une maison de plaisance & non forte. Il

y fut jugé, & condamné à la mort, par les mêmes Commiſſaires qui le devoient juger à Pontoiſe. Monſieur le Garde des Sceaux de Chaſteau-neuf preſidoit au jugement, qui ne paſſa à la mort que d'une ſeule voix. Si-tôt qu'il fut jugé, il fut conduit à Paris en la Maiſon de Ville, & eut la tête ſeparée du corps dans la place de Gréve. Quelque-temps aprés ſon execution, le Roy ſçut les offres que l'on m'avoit faites pour le ſauver ; & me dit, qu'il apprenoit par d'autres ce que je luy avois celé. Je luy répondis, Qu'eſt-ce que j'ay celé à vôtre Majeſté ? Vous m'avez celé, dit le Roy, que d'Argouges vous avoit voulu donner cent mille écus pour ſauver Monſieur de Marillac, & que vous les avez refuſez. Je luy répondis, Sire, j'aime mieux que vous ſçachiez par d'autres que par moy, comme je vous ſuis fidele ; car pour moy je ne l'aurois jamais dit à perſonne. Il eſt permis à un chacun de chercher les occaſions pour ſervir ſes amis, mais il n'eſt pas permis à un ſerviteur de tromper ſon maître, & encore moins à un ſujet d'être infidele à ſon Roy, pour lequel il doit tout ſacrifier juſques à ſa propre vie. Vôtre Majeſté n'a pas tout ſçû, car lorſque je gardois le Maréchal d'Ornane dans le bois de Vincennes, on m'en voulut encore donner davantage, mais il n'y a or ni argent qui me puiſſe jamais forcer à n'être pas fidele à vôtre Majeſté.

EN

EN 1632. le Roy marchant pour aller à Calais, me commanda d'aller en Flandres pour trouver l'Infante de sa part, & luy demander des passeports pour armer son Regiment des Gardes de quatre mille mousquets, & de deux mille corcelets. En ce temps-là chaque Compagnie étoit de trois cens hommes. Sa Majesté en m'ordonnant d'aller prendre mes dépêches, je luy dis, Sire, si la Reine Mere de vôtre Majesté, qui est à Bruxelles, m'envoye chercher pour aller parler à elle, y iray-je? comme je ne veux point m'engager en aucune chose qui vous puisse déplaire, je serai bien-aise de sçavoir vôtre volonté. Cela le surprit, & il me dit, crois-tu qu'elle t'envoye chercher? Sire, je le croi. Il faudra voir ce que nous ferons pour cela, & ce soir à mon coucher, je te dirai ce qu'il y aura à faire. Il ajoûta, & ton bon amy Baradas qui est à Bruxelles, l'iras-tu voir? Sire, si vôtre Majesté me le défend, je n'y irai pas, sinon j'y irai volontiers, ne sçachant pas que ce soit un homme qui ait jamais déservi vôtre Majesté. Il me répondit; tu pourras le voir si tu veux. Le soir à son coucher, il me dit, si la Reine ma Mere vous envoye chercher, dites à celuy qu'elle vous envoîra, que vous n'avez pas ordre de l'aller voir, & que vous n'oseriez y aller sans ordre, que vous ne vous êtes pas avisé de le demander. Je partis le lende-

demain d'Amiens avec deux Sergens des Gardes, que je menai avec moy, pour m'aider à visiter les armes, & pour en faire l'épreuve, ainsi qu'il étoit porté par le traité, sçavoir qu'on les chargeroit de poudre de la pesanteur de la bale, & la bale par dessus. A mon arrivée à Bruxelles, je fus salüer l'Infante, & luy donnai les Lettres du Roy. Aprés qu'elle se fut informée de l'état de sa santé, & de celle de la Reine, elle me dit que dans quatre jours elle me feroit donner mes passeports. Elle eut la bonté de me faire loger & défrayer, comme si j'eusse été un Ambassadeur. Peu de temps aprés la Reine-Mere ayant sçû que j'étois à Bruxelles, elle envoya Monsieur de Besançon, qui avoit l'honneur d'être auprés d'elle pour me dire que je luy allasse parler; mais je luy répondis que j'avois été assez malheureux en partant, de n'avoir pas demandé au Roy si j'aurois l'honneur de la voir, me persuadant qu'il ne me l'auroit pas refusé; bien au contraire, qu'il me l'auroit permis. Je suis, luy dis-je, un pauvre Gentilhomme, si je faisois quelque chose qui ne fût pas agreable aux Ministres, vous sçavez de quelle façon ils traitent les gens quand ils manquent. Quand j'aurois l'honneur de voir la Rei- elle n'a pas, comme je croi, autre chose à me demander, que l'état de la santé du Roy & celuy de la Reine. Vous la pouvez assurer que je les laissai avant-hier à Amiens,

Amiens, en une tres-bonne disposition. Il me dit qu'il le feroit, & luy diroit toutes mes raisons. Ensuite il me demanda ce que l'on disoit de luy. Car, me dit-il, aprés tout, j'ai fait un coup hardi, & il n'y a jamais eu personne qui ait osé entreprendre de faire ce que j'ai fait. C'est-moi qui ai enlevé la Reine de Compiegne, qui l'ait fait passer par Roye & la Capelle, & delà dans la Flandre. Il est vrai que Monsieur d'Espernon la fit enlever de Blois. Oüi, luy dis-je, il est vrai, mais en ce temps-là on auroit bien voulu qu'il ne l'eût pas fait enlever; & quand vous l'avez fait sortir de Compiegne, tout le monde croit que Monsieur le Cardinal de Richelieu étoit bien-aise qu'elle s'en allât. Comme il me quitta pour s'en retourner vers la Reine, je le priai de m'enseigner le logis de Monsieur de Baradas. Il me dit qu'il n'étoit pas à Bruxelles, & qu'il étoit allé à la chasse à quatre lieuës de là, mais qu'il devoit revenir ce jour-là même, & qu'il le feroit avertir de me venir voir, & m'enseigna son logis. J'envoyai un des Sergens que j'avois mené en la maison dudit sieur de Baradas, pour attendre son retour, afin qu'il me le vint dire tout aussi-tôt. Il y fut, & ne manqua pas de m'en venir avertir. Je l'allai voir, & le trouvai qui changeoit d'habit. Il me dit qu'il seroit venu chez moi au moment qu'il auroit été habillé. Nous passâmes dans un cabinet, où il commen-

mença de m'entretenir, & débuta par s'informer des nouvelles de la santé du Roy. En parlant, il pleuroit, tant il avoit de déplaisir d'être disgracié, & retiré dans un païs où il voyoit bien que l'on alloit faire la guerre contre sa Majesté. Il me fit voir des lettres, que Monsieur le Duc d'Orleans luy écrivoit, qui pour lors étoit dans le Languedoc. Une de ses lettres entr'autres, portoit ces mots: *Je vous écris pour vous dire que je fais des troupes, & que je vous offre tel emploi que vous y voudrez prendre, soit Regiment d'infanterie, soit de cavalerie. Je vous ferai Maréchal de Camp dans mon Armée, je ferai lever des troupes en Flandres; & si vous voulez, je vous donnerai le commandement de celles-là.* Je luy demandai s'il avoit fait réponse à Monsieur; il me dit que non, & qu'il n'y avoit que deux jours qu'il avoit reçû la lettre. Surquoi je luy dis, quel est vôtre sentiment en cette rencontre? Il me répondit, qu'il ne pouvoit jamais se resoudre à prendre aucun emploi pour faire la guerre au Roy de qui il avoit reçû tant d'honneur & de bienveillance. En me disant ces paroles, je voudrois bien seulement, mon pauvre Puysegur, que le Roy eût la bonté de me permettre de retourner en France, en tel lieu qu'il luy plairoit, soit à Damery chez ma mere, ou à Carlepont chez mon frere de Noyon, ou en tel autre endroit qu'il me prescriroit; au moins je serois hors de la perse-

cu-

cution que l'on me fait pour me contraindre de prendre emploi en Flandres, ou avec Monſieur. Il me demanda s'il feroit réponſe à Monſieur, qu'il y avoit à Bruxelles un courier qui y étoit venu de ſa part pour aller trouver la Reine. Je luy dis qu'il n'y avoit point de danger de faire réponſe. Mais que luy manderai-je, me dit-il ? Puiſque vous témoignez, luy dis-je, n'avoir aucun deſſein de ſervir contre le Roy, je luy manderois que vous luy êtes trop obligé de l'honneur qu'il vous fait, de vouloir vous donner de l'emploi ; mais que vous ne pouvez pas vous reſoudre à l'accepter, ayant eu l'honneur d'être favori du Roy, ny prendre jamais les armes contre ſon ſervice ; Que vous voulez ſeulement tâcher par tous moyens d'obtenir vôtre retour en France, pour y demeurer en repos le reſte de vos jours, & voir ſi vous ne pourrez pas obtenir quelque emploi dans les Armées de ſa Majeſté ; & avec le temps, avoir l'honneur de la voir. La lettre fut écrite dans ce ſens-là, & envoyée par un de ſes Gentilhommes au courier de Monſieur. Pendant cinq ou ſix jours que je ſejournai à Bruxelles, nous nous voyions chaque jour deux fois. Lorſque les paſſeports que j'attendois furent expediez, & mis entre mes mains, je fus prendre congé de luy. Il me pria de vouloir parler au Roy en ſa faveur, & de luy dire qu'il le ſupplioit tres-humblement d'avoir la bonté

d'a-

d'agréer qu'il revint en France. Que s'il ne vouloit pas qu'il eût l'honneur de le voir, qu'il se priveroit de ce glorieux avantage, mais qu'au moins il auroit la satisfaction de n'être point en lieu suspect, où on le pût tenter de prendre de l'emploi contre son service. Si neanmoins, ajoûta-t-il, vous ne trouvez pas à propos la priere que je vous fais, ou qu'elle puisse nuire à vôtre fortune, ne l'entreprenez pas; mais j'estime que vous pourriez bien en dire un mot à Monsieur de Boutillier, il est parent de Mademoiselle de Cressia, & il sçait bien que je la veux épouser. Je luy dis que le bruit couroit qu'ils étoient mariez. Il me dit que non, & que si je parlois au Roy, je luy pourrois dire que je le suppliois de me donner la permission de la prendre à femme. Je partis aprés luy avoir dit adieu, & m'en allai en Hollande, où je fis éprouver les armes, accepter mes Lettres de change, & embarquer lesdites armes, pour les faire conduire à Roüen, aprés quoi je m'en revins en poste.

Le Roi étoit parti, & marchoit pour aller en Languedoc. Je le rencontrai à vingt lieuës de Lion. Je fus trouver Monsieur de Boutillier, à qui je rendis les dépêches dont j'étois chargé, & luy dis que j'avois vû Monsieur de Baradas, qui m'avoit enjoint de luy dire, qu'il m'avoit prié de parler au Roi pour son retour en France. Il me répondit, vous pouvez croire que

je le souhaiterois, mais gardez-vous bien de le faire, assurément vous ne vous en trouveriez pas bon marchand. Monsieur, luy dis-je, je luy ai promis, je luy en parlerai, quoi qu'il en puisse arriver. L'ayant quitté, je m'en allai chez le Roy, que je trouvai dans la salle, & son couvert mis: Il parloit à Monsieur de saint Simon, qui étoit en ce temps-là son favori. Monsieur de Nogent qui étoit aussi prés de sa personne, dit aussi-tôt que j'entrai, Sire, voilà Puysegur. Je salüai le Roy, qui me demanda si les armes étoient bonnes. Je luy répondis qu'oüi, que je les avois fait éprouver toutes avec autant de poudre comme pesoit la bale, & la bale bien bourrée; Que dans le nombre de quatre mille, il n'y en avoit que sept ou huit qui eussent crevé. Ensuite le Roy me demanda si j'avois vû Baradas, & s'enquit de ce qu'il faisoit, & de quoi il vivoit (parce qu'on luy avoit arrêté le peu de bien qu'il possedoit avant sa disgrace.) Je lui dis que je l'avois vû, & faisant semblant de ne sçavoir pas qu'on luy eût arrêté le revenu de son bien, qui ne consistoit qu'à un droit qu'il avoit sur les batteaux du convoi de Bordeaux, je luy contai comme il étoit fort bien logé, qu'il faisoit grande dépense, & qu'il avoit une meute de chiens courans. Comment, dit le Roy, peut-il entretenir cette meute, & faire tant de dépense? Je luy répondis que cela n'empéchoit pas qu'il ne la fît, parce que l'on

m'a-

m'avoit dit qu'il étoit aimé de quelques Dames qui luy fournissoient de l'argent; Que pourtant je croyois que cela ne dureroit pas long-temps, parce qu'il avoit dessein d'épouser Mademoiselle de Cressia. Le Roy, répondit, quoi cette rousse? Oüy, Sire. Monsieur de Nogent dit qu'il avoit de la peine à croire que des femmes luy donnassent dequoi vivre, puisqu'il étoit si laid, qu'il avoit le visage tout tourné d'un coup de mousquet qu'il avoit reçû au siege de Casal. Je dis qu'il n'avoit point du tout le visage gâté, que veritablement il portoit une emplâtre à la jouë, & qu'elle étoit comme une mouche que les Dames portent au visage; Que tout ce qu'il souhaitoit le plus au monde, étoit de revenir en France, & de ne plus demeurer en Flandres, où il étoit continuellement solicité de prendre parti; ce qu'il ne vouloit pas faire, dans l'apprehension qu'on ne vint à avoir la guerre avec la France; & que même Monsieur luy avoit offert de l'emploi dans des troupes qu'il faisoit en Languedoc, & de le faire Maréchal de Camp dans son Armée; ce qu'il avoit refusé. Le Roy me demanda comment je sçavois cela? Je luy dis, Sire, j'ai vû la lettre de Monsieur, & la réponse de Monsieur de Baradas. Le Roi se tourna, & tira à part Monsieur de saint Simon, auquel il dit, je verray bien s'il dit vrai, le courier qui portoit la réponse à mon frere a été pris:

& se retournant, me dit, dites-moi ce qu'il y a dans la réponse de Baradas, puisque vous l'avez vûë? Il y a qu'il remercie Monsieur de l'honneur qu'il luy fait, que son dessein n'est pas de servir contre vôtre Majesté, & qu'il vouloit faire tout son possible pour revenir en France, & n'être point en un lieu où l'on le pût soupçonner, ni luy persuader rien contre vôtre service. Il m'a prié, en partant, de demander cette grace à Vôtre Majesté. Je luy ai promis de le faire comme je fais. Son dessein est d'avoir seulement la permission de venir finir ses jours à Damery ou à Carlepont, ou en tel autre endroit de France qu'il vous plaira. Il n'ose pas esperer de pouvoir paroître à la Cour, & sçait fort bien qu'il ne luy seroit pas permis d'y venir, ny d'y demeurer; mais il se contenteroit que vôtre Majesté voulût bien consentir qu'il allât en un des lieux que j'ai nommez. Le Roy me dit, qu'on verroit ce qui se pourroit faire là-dessus, & qu'il étoit vrai qu'il avoit écrit à son frere ce que j'avois dit, qu'il en avoit lû la lettre. Il se mit à table, Monsieur de saint Simon sortit, & me demanda si je voulois aller dîner avec luy. Je le remerciai, & luy dis que j'avois dîné. Je demeurai prés du Roy, qui me parla toûjours pendant son dîner de ce que j'avois fait en Hollande, en quel lieu on avoit le mieux fait les armes, parce qu'elles étoient de differens maîtres. Je luy dis, Sire, elles sont si é-

gales, qu'à moins que de connoître les marques des villes, on croiroit qu'elles seroient toutes faites par un même ouvrier; & que la poudre avec laquelle j'avois fait l'épreuve, étoit toute la meilleure, les bandoulieres bien larges, avec douze charges, & le poulverain, les bourses où l'on met les bales, fort bonnes; Que je m'assurois, que quand sa Majesté les verroit, elle en seroit fort contente. Aprés que le Roy eut dîné, il rentra dans sa chambre, & me demanda en particulier, si la Reine sa mere ne m'avoit pas commandé de l'aller trouver? Je luy dis qu'oüy, que Monsieur de Besançon y étoit venu de sa part, auquel j'avois répondu, que je n'avois pas ordre d'y aller; que je n'osois le faire, & qu'il faloit que je gardasse des mesures dans une affaire de cette importance; que tout ce qu'elle pouvoit sçavoir de moy, n'étoit que l'état de la santé de vôtre Majesté, & de celle de la Reine, que luy-même la pouvoit assurer qu'elle étoit trés-bonne. Ensuite il me demanda si l'on ne levoit pas des troupes en Flandres? Je luy répondis qu'oüy, qu'on en faisoit de cavalerie & d'infanterie, & que l'on avoit offert à Monsieur de Baradas dequoy faire un Regiment de l'un & de l'autre; ce qu'il n'avoit pas voulu accepter. Le Roy sortit de sa chambre pour aller en son cabinet, & Monsieur de saint Simon étant rentré, vint parler à moy. Je luy dis, Monsieur,

 je ne

je ne croy pas que vous deviez être fâché de ce que j'ai parlé au Roy, pour permettre à Monsieur de Baradas de revenir en France, mon intention n'étant point du tout de vous donner aucun sujet de fâcherie, mais bien de servir mon ami, qui est en disgrace, & qui m'a prié de parler au Roy, comme j'ai fait. Je souhaite, Monsieur, que vôtre fortune dure long-temps, & que si un pareil malheur vous arrivoit, ce qu'à Dieu ne plaise, vous trouvassiez un ami qui en voulut faire autant pour vous que j'ai fait pour luy. Il me quitta là-dessus, en me disant, que bien loin d'en être fâché, il m'en sçavoit bon gré; & que s'il le pouvoit servir, il le feroit de grand cœur. Puis il entra dans le cabinet où étoit le Roy. Nous continuâmes nôtre voyage pour aller en Languedoc; & six jours aprés, le Roy me dit, Puysegur, on a fait une dépêche, qu'on a envoyée en Flandres, par laquelle je fais mander à Baradas qu'il vienne à Damery; mais que je veux qu'il s'y tienne, & qu'il n'en sorte point sans mes ordres. Je luy dis, Sire, il recevra cette agreable nouvelle avec joye.

Comme nous fûmes arrivez en Languedoc, Monsieur de Schomberg qui commandoit les troupes du Roy, & qui avoit marché vers Castelnaudary; donna un combat contre celles de Monsieur, où Monsieur de Montmorency fut pris par des personnes qui auroient bien voulu ne l'a-

d'avoir pas fait ; mais quand le malheur suit un homme, il est bien difficile de l'éviter. Il avoit été blessé au col. Le Roy manda qu'on le menât au château de Lestour, ce qui fut fait. Il y fut conduit par des troupes, & on en donna la garde à Monsieur de la Jaille, Capitaine des Gardes de Monsieur de Schomberg, lequel resta avec dix gardes & la garnison du château, dont Monsieur le Marquis de Roquelaure étoit gouverneur. Elle étoit commandée par un de mes freres, nommé Campseguet, à qui l'on offrit de donner deux cens mille livres pour sauver Monsieur de Montmorency, mais il ne voulut jamais écouter cette proposition. On luy en offrit encore davantage. Il refusa toûjours tout ce qu'on luy offrit, & n'eut pas la moindre tentation de consentir à une infidelité aussi grande que celle-là, quoi qu'il fût fort ami & serviteur de Monsieur de Montmorency, ainsi que toute nôtre famille. Le Roy étant arrivé à Thoulouse, y fit amener Monsieur de Montmorency pour luy faire faire son procés par le Parlement. Dans l'intervale de ce temps il se fit un combat, que le Roy luy-même apella Duel en parlant à Messieurs du Parlement; ce fut entre le Baron de Droët & Bouchavannes. Le premier se servoit pour second d'un nommé le Perche, fils d'un maître en fait d'Armes de la ville de Paris, qui étoit soldat dans la Compagnie de son pere; & Bou-

chavannes avoit pour second Caregret, Enseigne de Tilladet. Ils se battirent publiquement dans la place de Thoulouse. Droët fut tué tout roide, & Bouchavannes fut si blessé, qu'il mourut douze heures aprés. Le corps du Baron de Droët fut porté dans la Maison de ville sous une galerie, & sa Majesté voulut qu'on y portât aussi celuy de Bouchavannes. Monsieur de Montmorency arrivant à Thoulouse, & entrant dans la Maison de ville, dit, je connois bien ces corps-là ; l'un étoit de mes amis, & l'autre qui est Bouchavannes, aussi mon ami & mon parent. Le Roy envoya querir Messieurs du Parlement, & leur dit qu'il les faisoit juges de deux affaires de la plus haute importance qui pussent arriver dans son Royaume, principalement dans sa Province de Languedoc, où les duels étoient si frequens parmi sa Noblesse, qu'il vouloit qu'un exemple fut fait de deux Officiers aux Gardes qui s'étoient battus en duel avec leurs seconds, & que leur procés leur fut fait & parfait. L'autre étoit du Gouverneur de la Province, qui s'étoit revolté contre son service, & avoit pris le parti de son frere contre luy. Le lendemain ces Messieurs s'assemblerent, firent informer de ce duel pretendu; & quoi qu'il ne se trouvât aucun témoin qui dît que ce fût un duel, neanmoins sur la parole du Roy qui leur avoit dit que c'en étoit un, ils les condamnerent d'être pendus par les pieds

l'espa-

l'eſpace de vingt-quatre heures dans la place de la ville ; ce qui fut executé, & ils y furent attachez à une potence. Deux jours aprés ils commencerent l'inſtruction du procés de Monſieur de Montmorency, & le firent venir au Palais. Les Gardes & les Suiſſes étoient en haye dans les ruës depuis l'Hôtel de ville juſques à ce Tribunal. On avoit poſé des corps de garde dans les coins des ruës & dans les places, parce que ce Seigneur étoit fort aimé du Parlement, de toute la Ville, de toute la Province, & generalement de tout ce qui étoit dans le Royaume, à la reſerve de celuy qui vouloit qu'il mourût. Ils ne le jugerent pas à la premiere ſceance, qui fut remiſe au lendemain. Monſieur de Guittaut & de ſaint Preuil, n'étoient pas encore arrivez ; c'étoient eux qui l'avoient pris. On les luy confronta ſur les quatre heures du ſoir dans la Maiſon de ville, en preſence du Rapporteur, qui luy demanda s'il les connoiſſoit ? Il répondit qu'oüy, & qu'ils étoient gens d'honneur, braves, & de ſes amis. Il les embraſſa tous deux qui pleuroient. Le Raporteur luy demandant s'il n'avoit aucun reproche à faire contr'eux, il dit que non, ſi ce n'eſt qu'ils avoient trop d'amitié pour luy, qu'il étoit au deſeſpoir de les voir pleurer, comme ils faiſoient, qu'il les prioit de ſe conſoler ; que pour luy, il avoüoit qu'il meritoit la mort, puiſqu'il avoit été aſſez malheureux pour

prendre les armes contre son Roy. Le Raporteur leur demanda s'ils l'avoient pris ayant l'épée à la main, & combattant contre les troupes de sa Majesté ; mais ne pouvant répondre dans les sanglots qu'ils poussoient, & les larmes qu'ils répandoient, il dit luy-même au Raporteur, Monsieur, il suffit que je vous le dise, qu'il est vrai qu'ils m'ont pris ayant l'épée à la main, & combattant contre les troupes de sa Majesté. L'on dressa la déposition, & l'on la fit signer à tous deux, aprés quoi ils sortirent, ayant été embrassez de Monsieur de Montmorency, qui les pria de se consoler de sa perte, leur disant, qu'il n'étoit pas à plaindre dans le malheur où il étoit tombé. Le lendemain dés huit heures du matin il fut derechef ramené au Palais, & interrogé par Monsieur de Chasteau-neuf Garde des Sceaux, qui avoit été nourri page de feu Monsieur le Connétable de Montmorency son pere. Il luy demanda son nom. Il répondit, Monsieur, vous le sçavez bien, vous avez été nourri & élevé dans la maison de mon pere. Le Garde des Sceaux luy dit, ce sont des formalitez dont on a accoûtumé de se servir dans l'instruction des procés criminels. Aprés l'avoir interrogé, étant assis sur la sellette, ils le renvoyerent. On le reconduisit en la Maison de ville. Cependant on le jugea ; & aprés que le Raporteur eut lû les interrogatoires, charges & informations, il opina à la

mort ; & en prononçant ce dernier mot, il se mit à pleurer, & tous les autres Juges n'opinerent que du bonnet, & pleurant aussi amerement. L'Arrêt fut signé, & le Raporteur se transporta en la Maison de ville, avec le Greffier pour le luy lire ; ce qui fut fait, l'ayant auparavant fait mettre à deux genoux. Il dit ensuite au sieur de Launay Lieutenant des Gardes du corps, qui le gardoit avec quarante Gardes & un Enseigne : Launay, je vous prie d'aller trouver le Roy, & de luy dire que la mort à laquelle je suis condamné, ne m'est pas si fâcheuse que le déplaisir que j'ai de l'avoir offensé, je la meritois plus rude que l'on ne me la fera souffrir ; je luy renvoye le cordon de l'Ordre, & le bâton de Maréchal de France, dont il m'a honoré ; & l'assurez que je suis fort repentant de l'avoir offensé, & que je meurs son tres-humble serviteur ; Que si Dieu me fait misericorde, comme je l'espere, je le prierai pour luy dans le Ciel. Monsieur de Launay vint trouver le Roy qui étoit lors dans son cabinet, joüant aux échets avec Monsieur de Liancourt. Il avoit le déplaisir en joüant, de voir que celuy qui joüoit avec luy, & tous ceux qui étoient dans le cabinet, pleuroient aussi bien que ceux qui venoient de sa chambre, & que toute sa maison étoit en pleurs par tout ; aussi bien que toute la ville. Le sieur de Launay entrant dans le cabinet, luy dit, Sire, je viens de la part

de Monsieur de Montmorency, vous aporter son collier de l'Ordre & son bâton de Maréchal de France, dont vous l'avez ci-devant honoré; & vous dire, Sire, qu'il vous demande pardon, qu'il meurt avec un sensible déplaisir de vous avoir offensé, qu'il ne se plaint pas de la mort à laquelle il est condamné, qu'elle est trop douce pour le crime qu'il a commis. Et en prononçant ses paroles, il se jetta à genoux, embrassant les pieds du Roy; & les arrosant de ses larmes, il dit au Roy: Ah! Sire, que vôtre Majesté fasse grace à Monsieur de Montmorency, ses Ancêtres vous ont si bien servi: ah! Sire, faites-luy grace. Tous ceux qui étoient dans le cabinet se mirent à genoux, comme Monsieur de Launay, pleurant & demandant grace. Le Roy répondit, qu'il n'y avoit point de grace, & qu'il faloit qu'il mourût; qu'on ne devoit pas être fâché de voir mourir un homme qui avoit merité la mort comme luy, mais qu'on le devoit plaindre à cause du malheur où il étoit tombé. Il dit au sieur de Launay, qu'il s'en retournât luy dire, que toute la grace qu'il luy pouvoit faire, étoit que le bourreau ne le toucheroit point, ne luy mettroit point la corde sur les épaules, & qu'il ne feroit seulement que luy couper le col. Launay de retour ayant dit à Monsieur de Montmorency, la grace que le Roy luy vouloit faire, il dit: Non, je ne veux point cela, je suis criminel, & desi-

re être traité comme tel. Dieu a été traité de même, & a eu la corde au col, & si il étoit tres-juste. Lucante son Chirurgien, pendant trois semaines qu'il avoit vêcu depuis sa blessure, l'avoit exhorté à prendre toutes les choses, comme venant de la part de Dieu; mais le voyant en cet état, il se mit luy-même à pleurer. Monsieur de Montmorency luy dit, vous qui m'avez toûjours exhorté de prendre les choses, comme venant de la part de Dieu, consolez-vous Lucante, je vous veux embrasser, & vous dire adieu pendant que j'ai les bras libres. Il embrassa donc Lucante, & le pria de se souvenir toûjours de luy; puis se retournant vers le Pere Arnoul Jesuite, qui l'assistoit, il luy dit: Mon Pere, qu'y a-t-il encore à faire? Monsieur, luy dit-il, recevez la mort avec un peu plus de soûmission. Helas! mon Pere, je la reçoi avec toute l'humilité que je puis, & dans l'esperance que Dieu me fera misericorde, & qu'il me pardonnera mes fautes. Il se mit à genoux, & dit encore un mot à l'oreille du Pere Arnoul, qui luy donna l'Absolution; & puis se tourna vers le bourreau, & luy dit: Fais ton devoir. Il se fit jetter une corde sur les bras, & s'en alla à son échaffaut, sur lequel il entra par une fenêtre qu'on avoit ouverte, qui conduisoit audit échaffaut dressé dans la cour de la Maison de ville, sur lequel étoit un bloc où on luy fit mettre la tête. En ce païs-là

on se sert d'une doloire, qui est entre deux morceaux de bois ; & quand on a la tête posée sur le bloc, on lâche la corde, & cela descend & separe la tête du corps. Comme il eut mis la tête sur le bloc, la blessure qu'il avoit reçûë au col luy faisant mal, il remuä, & dit : Je ne remuë pas par apprehension, mais ma blessure me fait mal. Le Pere Arnoul étoit auprés de luy qui ne l'abandonna point, on lâcha la corde de la doloire, la tête fut separée du corps, l'un tomba d'un côté & l'autre de l'autre. Le Pere luy avoit donné une medaille qu'il tenoit à la main, laquelle il ne lâcha que quand il n'eut plus de sang, & pour lors sa main s'ouvrit. Son cadavre fut embaûmé, & porté dans une des Eglises de Thoulouse, où sont les Corps saints. Par le même Arrêt tous ceux qui avoient suivi le parti de Monsieur, & principalement ceux de la Province de Languedoc, furent condamnez à la mort, & leurs biens acquis & confisquez, leurs bois coupez à la hauteur de trois pieds, & leurs maisons razées. Dans le combat où fut pris Monsieur de Montmorency, il y eut un nommé le sieur d'Alzo, qui avoit deux de ses enfans dans la Compagnie de Monsieur de Guittaut, où j'étois Enseigne ; je demandai au Roy la confiscation de son bien. Le Roy me répondit qu'il m'avoit donné celle de Bouchavannes, mais que cela n'empêcheroit pas qu'il ne me donnât celle de d'Alzo, pourvû que

je ne luy rendisse point, & que je vendisse tous les bois & toutes les démolitions de la maison. Je luy promis, & luy jurai que je vendrois tout. Je donnai charge à un de leurs parens de faire vendre les bois, & tout ce qui se pourroit; & comme j'avois promis au Roy de ne les donner pas sans tirer quelque chose, je dis à d'Alzo, j'ai la confiscation de vôtre bien, en voila l'expedition bien signée & bien scellée, j'ai juré que je le vendrois, & je veux pour l'achat de vôtre bien, que je vous remets entre les mains, que vous me donniez pour payement un chien couchant. Celuy à qui j'ai redonné le bien étoit un fort honnête-homme, & je m'estime heureux d'avoir trouvé lieu de l'obliger. Le Roy partit de Thoulouse le trentiéme du mois d'Octobre pour s'en revenir à Paris. Il y retourna à grandes journées, & ne mena que les Mousquetaires avec luy. Il arriva en quatre jours à Versailles. La Reine prit son chemin par Bordeaux, & Monsieur le Cardinal qui alloit avec elle, la mena passer par la Rochelle & par Broüage, en luy faisant voir toutes ses places & tous ses Gouvernemens, & n'arriva à Paris que vers Noël.

Au retour de ce voyage, m'ennuyant d'être Enseigne dans les Gardes, je proposai au Roy de vouloir bien souffrir que je me défisse de cette Enseigne; & que s'il l'agréoit, j'achetterois la Charge de Major du Regiment de Piedmont, qui étoit

à la Roche Capitaine des Gardes de Monſieur d'Eſpernon, qui luy avoit permis de la vendre; que ſa démiſſion étoit entre les mains de Monſieur d'Eſpernon, Aide-Major dans le Regiment des Gardes; que j'achetterois auſſi dans le même Regiment la Compagnie du Baron d'Anton: & que quoi qu'il falût davantage d'argent pour avoir ces deux Charges, que je n'en pourrois tirer de mon Enſeigne, un de mes amis me prêteroit le ſurplus, qu'il n'en coûteroit rien à ſa Majeſté, qui auroit comme cela un de ſes Mouſquetaires entré dans la Charge de Major, ainſi qu'il témoignoit le ſouhaiter il y avoit long-temps. Il me répondit qu'il vouloit bien que j'achetaſſe la Charge de Major de la Roche, mais que pour la Compagnie du Baron d'Anton qui ne ſervoit jamais, qu'il la caſſeroit, & me donneroit la Compagnie. Je luy dis, vôtre Majeſté, Sire, ne ſonge pas qu'il eſt neveu de Monſieur d'Eſpernon, duquel dépend tout-à-fait la Charge de Major, & que je paſſerois mal mon temps dans cette Charge-là. Hé bien, dit-il, je conſens que vous luy donniez les mille écus que vous recevrez par deſſus la ſomme de quinze mille livres, que vous donnerez à la Roche. Je ſuppliai ſa Majeſté de trouver bon que je luy donnaſſe les douze mille livres que j'avois dit que je luy donnerois. Il me fit réponſe, qu'il ne le vouloit point. Deux jours aprés je luy reparlai

lai encore, & il consentit que je luy donnasse jusques à huit mille livres. Je ne laissai pas de faire donner les quatre mille livres de surplus par Monsieur de Langlez, & par ce moyen je fus fait Capitaine & Major en même temps dans le Regiment de Piedmont, qui pour lors étoit en garnison à la Fere, saint Quentin & Guise, où je fus reçû Major à la tête de ces quatre Compagnies, & le lendemain je fus à la Capelle me faire recevoir Capitaine.

L'Année suivante on fit marcher des troupes pour aller à Coublan, Monsieur de saint Chaumont commandoit l'Armée; ensuite le Roy fut au siege de Nancy, que l'on prit. Aprés il envoya Monsieur le Maréchal de la Force assieger Espinal avec une Armée; & comme il sortoit de son logis, étant à la tête de ma Compagnie, qui étoit de garde, il me dit: Monsieur de Puysegur, certes il me semble que vous devriez bien battre aux champs quand je sors, puisque nous sommes hors du Royaume; car pour dans le Royaume, je sçai bien que cela n'est dû qu'au Roy. Je luy dis, Monsieur, j'en parlerai à Monsieur de la Illiere qui commande le Regiment, & à Monsieur Lambert; surquoi les Capitaines s'assemblerent, & m'envoyerent à Nancy trouver le Roy, à qui je dis la pretention de Monsieur le Maréchal de la Force. Il me

dit

dit d'abord que cela ne luy étoit point dû, & qu'il ne le vouloit pas. Je luy dis, Sire, il dit qu'il sçait bien que cela ne luy est point dû en France, mais que hors du Royaume il luy est dû. Que même quand l'Armée d'Henry IV. alla dans le païs de Julliers, aussi-tôt qu'elle fut hors de France, elle battit aux champs, devant Monsieur le Maréchal de la Chastre qui la commandoit. Lorsque le Roy eut entendu cela, il me dit: S'il vous le commande encore une fois, faites-le; mais souvenez-vous de ne le faire jamais dans le Royaume, car cela n'appartient qu'à moi. Nous prîmes Espinal, Remiremont & Biche.

NOus assiegeâmes l'année suivante 1634. la Motte, qui est une forte place, appartenant au Duc de Lorraine. On fut un mois entier à la prendre. Elle étoit défenduë par un nommé Monsieur de Biche Gentilhomme Lorrain, qui soûtint le siege fort genereusement. Le Chevalier de Senectaire y fut tué, & fort regreté de toute l'Armée.

EN l'année 1635. l'on donna le commandement de l'Armée à Messieurs les Maréchaux de la Force & de Brezé, avec ordre d'entrer dans le Palatinat, & de marcher droit à Mannin, qui est sur le Rhin. En passant nous prîmes Saverne, & delà nous allâmes à Cronisbourg & à

Len-

Lendo, où Messieurs les Maréchaux séjournerent quelque-temps, attendant des troupes qui les devoient venir joindre. Mais comme ils sçûrent que la ville d'Ildelberg étoit prise, & le château assiegé, ils resolurent d'y marcher au plus vîte, quoi que ce fût dans le plus fort de l'hiver; mais auparavant que de partir de Lendo, ils voulurent y laisser garnison, pour s'assurer du passage. Et comme ils n'avoient pas beaucoup de troupes, & qu'ils ne vouloient laisser qu'une garnison de soixante hommes, & un Capitaine de Piedmont, ils m'envoyerent à la Maison de Ville, pour proposer à Monsieur le Bourguemestre & aux Echevins, de se desarmer eux-mêmes, & d'apporter leurs armes à l'Hôtel de ville, avec des écriteaux dessus pour les reconnoître; Que l'on souhaitoit que cela se fît de bonne volonté, n'étant pas bien-aises de les forcer; Que s'ils ne le vouloient pas faire de bonne grace, on les desarmeroit par force. Quand je parlai à eux dans la Maison de ville, ils étoient vingt-quatre Echevins, qu'ils appellent Magistrats & le Bourguemestre. Aprés leur avoir fait connoître & dit tout haut ce que souhaitoient Messieurs les Maréchaux de France, le Bourguemestre fit venir du vin; & avant que de me répondre, dit qu'il faloit boire un doigt, & me porta la santé de Messieurs les Generaux, & aussi-tôt me fit verser à boire, & tous les Echevins me por-

porterent chacun une santé ; & aprés qu'ils se furent persuadé que j'étois yvre, ils me dirent, s'il plaît à Monsieur de dire ce qu'il souhaite de nous. Il me falut repeter mot pour mot ce que je leur avois déja dit, puis ils me dirent qu'ils alloient déliberer sur ce que je leur proposois. Messieurs les Maréchaux qui se promenoient devant la Maison de Ville, voyant que cela duroit trop long-temps, Monsieur de Brezé s'impatientant plus que l'autre ; dit : qu'il faloit sçavoir pourquoi je ne venois pas leur rendre réponse. Monsieur de Turenne prit la peine de venir, & de monter en haut dans la Chambre de ville, pour me demander à quoi il tenoit que je ne faisois pas réponse. Monsieur, luy dis-je, on m'a tres-bien fait boire, & on délibere à present sur les propositions que je leur ai faites. En même tems le Bourguemestre sortit, qui me dit : qu'on avoit accordé le desarmement, & qu'il alloit faire publier le Ban, afin que dans six heures toutes les armes fussent dans la Maison de ville ; ce qu'il fit. Je luy dis, en luy montrant Monsieur du Turenne, Monsieur, vous ne connoissez pas ce Seigneur ici ; il est fils de Monsieur de Bouillon, & proche parent de Monsieur le Palatin. Ils luy firent cent complimens & cent civilitez, & le firent tres-bien boire. On partit de Lando pour aller assieger Spire, auquel lieu il y avoit des troupes Espagnoles qui la dé-

défendoient. Etant arrivez & campez autour, nous d'un côté & Monſieur le Duc de Veymar de l'autre, nous ouvrîmes la tranchée, & attaquâmes un fauxbourg, qui étoit fort bien retranché & défendu par ſix cens hommes. Nous y donnâmes un aſſaut general. Le Regiment de Picardie, couplé avec celuy de Feron, avoit la main droite de l'attaque, & celuy de Piedmont avec Turenne avoit l'aîle gauche proche de Picardie. Les Regimens de la Bloquerie & d'Evron, étoient en garde à la tranchée, & avoient leur ſortie dans le milieu par la même tranchée. Quoi que ce fût le poſte le plus avantageux pour donner, neanmoins Picardie ne l'eut pas, dautant qu'on ne prend jamais le poſte, quelque privilege qu'ait un Regiment, devant ceux qui ſont en garde. A la gauche de la tranchée étoient les Regimens de Normandie & de Navailles, qui ne faiſoient auſſi qu'un bataillon; & à l'aîle gauche de tout, étoient les Regimens de Navarre & de Menillet, qui bataillonnoient enſemble. Nous nous mîmes en bataille en preſence de Meſſieurs les Maréchaux, dans une grande place qu'il y avoit prés de là. On détacha vingt-cinq hommes de chaque bataillon, commandez par un Sergent, cinquante autres commandez par un Lieutenant, un Enſeigne, & deux Sergens, ſoûtenus par un Capitaine, un Lieutenant, un Enſeigne, & quatre Sergens.

On

On détacha ensuite deux-cens hommes de chaque bataillon, commandez par deux Capitaines, deux Lieutenans, deux Enseignes, & huit Sergens. Aprés cela les corps des Regimens étoient commandez pour soûtenir chacun leurs hommes. Comme on apprehendoit que les Sergens qui étoient les premiers détachez, ne se brouillassent en allant prendre leurs postes, les Majors des Regimens furent commandez pour marcher à la tête du Sergent qui menoit les premiers mousquetaires, & nous eumes ordre de n'aller qu'au pas, & de sortir en même temps; ce qui fut fait & conduit fort heureusement. Les ennemis firent grand feu sur nous. Nous descendîmes en un instant dans le fossé, puis nous montâmes en haut pour gagner le retranchement, & j'apperçûs ces six-cens hommes derriere une palissade, qui d'abord qu'ils nous virent paroître, firent leur décharge, & se hâterent un peu trop de tirer; ce qui fut cause qu'ils ne tuerent guere de gens, n'étant pas montez tout à la fois. Comme ils eurent fait leur décharge, ils prirent leurs picques qui étoient auprés d'eux; & voyant qu'on tiroit fortement sur eux, & que nous avions l'avantage de la hauteur, ils prirent la fuite, & abandonnerent le retranchement. Nous les poursuivîmes vigoureusement jusques au pont-levis de la ville. Il y eut deux Officiers du Regiment de Piedmont blessez, &

la ville capitula. Cependant Monsieur de Veymar attaqua un fort qui étoit de l'autre côté avec de l'infanterie qu'on luy envoya. Ceux du bataillon de Piedmont, étoient commandez par mon frere de la Grange, Capitaine dans le Regiment, qui y fut blessé au visage, & furent repoussez par trois diverses fois. Real Lieutenant de Piedmont y fut tué, Perponchet Capitaine dans Turenne fut aussi tué, & Monsieur de Turenne donna la Compagnie à Varennes, qui en étoit Lieutenant. Aprés avoir quitté ce païs, & l'avoir mis entre les mains de Monsieur de Veymar, nous marchâmes à Manin, où nous fîmes faire un pont de batteaux sur le Rhin; & ensuite Messieurs les Maréchaux de la Force & de Brezé, envoyerent querir les troupes pour les faire passer. Nous reçûmes ordre en partant de Nustach, d'aller passer le Rhin à Manin; mais en arrivant les glaces rompirent le pont, quoi que les batteaux fussent armez de fer pardevant. On nous fit signe de nous en retourner. Il y avoit quatre grandes lieuës de là à nôtre garnison. Nous nous y en retournâmes, & le matin dés la pointe du jour, un Garde de Monsieur de la Force arriva, avec un ordre de nous faire marcher. Je luy demandai comment nous passerions, puisque le pont étoit rompu. Il me répondit, qu'il étoit vrai que le pont étoit rompu, mais qu'il avoit passé le Rhin à pied pardessus la glace, en conduisant son cheval

par

par la bride ; & que le froid qui continuoit toûjours, feroit que la glace seroit encore plus forte. Nous partîmes donc, & allâmes droit au passage. J'avançai devant, afin de sçavoir le lieu que l'on nous donneroit pour logement. Je laissai mon cheval au deçà du Rhin, & m'en allai parler à Messieurs les Generaux, qui nous marquerent un village à une demi-lieuë de là. En passant le Rhin, je pris la picque d'un soldat que je tenois de travers avec les mains, afin que si par hazard mes pieds venoient à enfoncer, la picque me pût retenir pour ne pas couler à fond.

Arrivant au bord du Rhin, où tout le Regiment m'attendoit, chacun apprehendoit de passer là, & pas un ne sçavoit ce qu'il feroit de son bagage. Je dis qu'il le faloit décharger, & faire porter de l'autre côté les hardes par les soldats ; ce qui fut fait aussi-tôt, les charetes furent dételées, & les soldats les traînerent avec des cordes. Nous pâssâmes fort heureusement, il n'y eut que le cheval d'un Officier de noyé. Dans le temps que nous passions, le chariot de Monsieur de Turenne vint aussi pour passer ; mais comme il n'étoit pas déchargé, il alla à fond avec tous les chevaux qui le tiroient. Le lendemain nous passâmes le Nécre, & nous nous rangeâmes en bataille dans une grande plaine, & marchâmes pour secourir le château d'Ilderberg, dont les ennemis tenoient la ville. Monsieur de Lorrai-

taine étoit dedans. On commanda les Regimens de Piedmont, de Rambure & de Tonnin, pour aller avec Monsieur le Marquis de la Force traverser des montagnes, où l'on ne pouvoit passer qu'un à un, & des endroits où il faloit grimper; ce qui avoit fait que les ennemis avoient negligé de se precautionner de ce côté-là. Nous marchâmes hardiment, & Monsieur de la Force dit, que je me misse à la tête des Sergens commandez aux enfans perdus, & de bien reconnoître le chemin; & que là où je trouverois difficulté de passer, je cherchasse à passer sur la droite ou sur la gauche, & laissasse un homme pour avertir les premieres troupes qui me soûtenoient, afin qu'elles trouvassent le passage le plus facile & le plus aisé. Nous montâmes toute la montagne; & quand nous fûmes arrivez au sommet avec les hommes détachez, nous rencontrâmes la garde des ennemis qui alloit monter à la tranchée, & qui venoit en montant par un chemin où l'on pouvoit marcher quatre de frond, ils marchoient à la negligence, la crosse du mousquet derriere, ne croyant rencontrer personne qui leur dit rien. Je commençai de faire tirer sur eux, en criant: *A moi Piedmont, à moi Rambure*; & comme quatre coups de mousquets tirez dans les montagnes, font plus de bruit que cinquante en d'autres endroits, l'épouvante les prit si fort qu'ils s'enfuirent. Nos troupes arriverent, mais dés qu'il y

eut

eut six-cens hommes sur le haut de la montagne, je donnai avis à Monsieur de la Force, de ce qui s'étoit passé. Il envoya dire à Monsieur de Lambert, qui commandoit les hommes détachez, qu'aussi-tôt qu'on verroit sur le haut de la montagne la tête du reste des troupes, il marchât droit au château & à la tranchée; ce qui fut fait: & comme nous marchions au château, ceux de dedans tirerent sur nous, croyant que nous étions des ennemis; & ce qui leur faisoit avoir plus aisément cette croyance, est que c'étoit dans le temps que l'on relevoit leur tranchée, quoi que nous criassions à pleine gorge, *Vive le Roy*, ils demandoient quel Roy, & si c'étoit celuy de Paris; & quoi qu'on leur dit, oüy, ils ne laissoient pas de tirer. Si nous eussions eu avec nous Monsieur de Belmode, qui étoit Gouverneur de la place, il se seroit fait connoître en parlant à eux, mais Messieurs les Generaux l'avoient retenu pour demeurer avec eux. Ceux de la tranchée qui nous voyoient aller droit à eux, s'imaginoient que c'étoit la garde qui les alloit relever; mais comme ils se virent charger, & qu'on les tuoit, ils prirent la fuite. Nous nous rendîmes les maîtres de la tranchée qui étoit du côté de l'orangerie, nous prîmes quatorze pieces de canon, avec tous leurs chariots & avant-trains, comme on les voit aux nostres à present, en ayant pris l'usage depuis ce temps-là. Il y eut deux ou trois-
cens

cens hommes des ennemis tuez auparavant qu'ils puſſent gagner la ville. La nuit ſuivante nous nous mîmes en diſpoſition d'attaquer une des portes de la ville, du côté de l'orangerie, le château ayant été ſecouru dés le ſoir, & Monſieur le Marquis de la Force logé dedans. A l'attaque de cette porte, deux Capitaines de Piedmont furent tuez, ſçavoir les nommez Durier & Hardy. Le lendemain Monſieur de Lorraine ſe retira, & paſſa le Nécre dans la ville ſur un pont couvert qu'il y a. Meſſieurs les Maréchaux ſe logerent dedans, & n'y ſéjournerent que quatre ou cinq jours. Ce qui les obligea d'en ſortir ſi-tôt, fut que les ennemis ſurprirent Philisbourg, & qu'ils apprehendoient qu'ils ne ſe ſaiſiſſent auſſi de Lando, par lequel il faloit paſſer pour ſe retirer. Ils commanderent à Monſieur le Marquis de la Force Lieutenant General, de marcher avec ſix Regimens d'infanterie, une partie de la cavalerie, avec ſix pieces de canon, & de partir en diligence pour retourner droit à Manin, & de Manin directement à Lando. Comme les troupes paſſoient ſur le Rhin, la glace rompit du côté de cette place, & l'on ſe trouva obligé pour faire paſſer tout ce qu'il y avoit de cavalerie, d'infanterie & de bagage, de démonter une maiſon pendant la nuit, & prendre les trattes, pour mettre à l'endroit où les glaces étoient rompuës, ces trattes portant ſur la terre par un bout, &

F par

par ce moyen faire un pont pour passer. Le travail étant achevé, nous marchâmes droit à Lando, où Monsieur le Marquis de la Force m'envoya devant, pour dire à ces Messieurs qu'il y alloit coucher, faire passer les troupes par de là, & qu'il ne demeureroit que deux Compagnies pour la garde de la ville. Ils me firent réponse qu'ils le laisseront bien passer, mais qu'il n'y auroit que quatre Compagnies qui passeroient à la fois; & que lorsque ces quatre seroient passées, il en passeroit encore quatre autres. Je leur dis que je m'en allois avertir Monsieur de la Force, & que je croyois qu'il leur accorderoit ce qu'ils souhaitoient. Je le fus donc trouver, & luy dis: Que pour remedier à la peine où nous étions, il nous faloit mettre une partie de nos drapeaux dans les charettes, n'en faire marcher que quatre, à la conduite de chacune desquelles il y auroit cent cinquante hommes; & que quand je serois entré & passé jusques à la place, ceux de derriere se saisiroient de la porte, & que pour lors le Regiment se mettroit en bataille. Monsieur de Lambert entra à la tête de ces quatre Compagnies, & se mit aussi-tôt en bataille; & comme le Major de la ville voyoit que ces Compagnies étoient si grandes, il me dit: Monsieur, les Compagnies sont bien fortes. Le Roy, luy dis-je, a reformé un Regiment, & l'a mis dans le nostre. Messieurs les Generaux arriverent le lendemain avec le reste

des

des troupes, & nous allâmes en nous retirant vers le païs Messin, & logeâmes tous à deux lieuës de Lando, d'où nous continuâmes nôtre chemin jusques dans les trois Evêchez, où nôtre Armée fut mise en garnison.

L'Année suivante nous reçûmes ordre de nous trouver à Mesieres, où étoit le rendez-vous de l'Armée, sous le commandement de Messieurs les Maréchaux de Chastillon & de Brezé. Et pendant que les troupes s'assemblerent, le Roy envoya un Gentil-homme nommé des Chapelles, Capitaine au Regiment de Picardie, qui avoit commandé dans Circle proche de Thionville, lorsqu'il fut assiegé par Monsieur de Lorraine, contre lequel il se défendit si bien, que ce Prince fut contraint de lever le siege qu'il avoit mis devant, & de se retirer à deux lieuës de là. Aprés cette retraite, ledit sieur des Chapelles fit chercher le Bailly de la ville, homme en qui il avoit grande confiance, & qui neanmoins le trompoit. Il luy demanda, Monsieur le Bailly, que dit de moy Monsieur de Lorraine. Il dit, Monsieur, que vous étes un brave homme, que vous vous êtes tres-bien défendu, & avoué franchement qu'il n'avoit pas assez de gens pour vous prendre, mais qu'il en attend d'autres, & qu'il ne bougera du lieu où il est, jusques à ce que toutes ses troupes l'ayent joint, qu'il reviendra icy, & vous pren-

prendra de force. Il luy répondit assez fierement, qu'il ne croyoit pas qu'il songeât plus à revenir, & l'autre l'assura qu'il reviendroit dans quatre jours. Ce bon homme se laissa persuader au dire de ce Bailly, & manda à Monsieur de Lorraine qu'il se rendroit, s'il luy vouloit faire bonne capitulation. Monsieur de Lorraine qui étoit à deux lieuës de là revint, & la luy fit telle qu'il voulut. Il le fit conduire avec sa garnison jusques en la ville de Mets. Le Roy ayant appris de quelle sorte il avoit rendu la place, le fit arrêter prisonnier dans la citadelle, d'où il fut conduit à Mezieres ; pour être jugé par Messieurs les Generaux & le Conseil de guerre. La lettre du Roy étoit conçûë en ces termes : *J'envoye des Chapelles à Mezieres, où mon Armée passe pour aller en Flandres. Comme il est du tout necessaire de faire exemple de l'action qu'il a commise, d'avoir rendu Circle sans y être forcé, je vous l'envoye, afin que vous luy fassiez couper le col sur le pont de la ville, & que toute l'Armée en passant par là, voye son corps sur l'échafaut, & l'execution qui en aura été faite.* L'on assembla le Conseil de guerre pour le juger, mais quand les informations furent leuës, quoi qu'elles portassent tout le contenu de ce que je viens de dire, où il étoit assez convaincu de peur & de lâcheté, le Conseil fit difficulté de le condamner à la mort, disant que pour une lâcheté causée par la crainte & l'apprehension, on ne condamnoit pas

un

un homme à la mort, mais que pour l'ordinaire on le dégradoit, & qu'on luy faisoit toutes les ignominies possibles. Les voix allerent à cette simple condamnation, mais Monsieur le Maréchal de Brezé dit: la lettre du Roy porte en termes exprés: *Qu'on luy fasse couper le col*, pourquoi ne le jugerez-vous pas suivant sa lettre ? Le Conseil répondit: Monsieur, nous jugeons selon nos consciences, la lettre du Roy porte *qu'on luy fasse couper la tête sur le pont de Mezieres*, vous pouvez Messieurs les Generaux, faire executer l'ordre du Roy, nous avons ordonné au Prevôt de la Connétablie d'y tenir la main, & cela a été ensuite executé.

L'Armée avant que de passer le pont, fut separée en deux brigades d'infanterie, de l'une desquelles Champagne étoit le chef, & Piedmont l'étoit de l'autre. Il y avoit dans chaque brigade onze mille hommes de pied, soldats effectifs portant picques & mousquets, sans comprendre ny les Officiers, ny les Sergens, ny les valets. La brigade de Champagne étoit celle que l'on apelloit la brigade de Monsieur de Chastillon, & celle de Monsieur le Maréchal de Brezé se nommoit la brigade de Piedmont. La cavalerie étoit composée de six-mille chevaux, sans comprendre aussi les Officiers & les valets. Tous les cavaliers étoient bien armez de bonnes cuirasses & de bonnes tacettes, chacun un casque en tête. On mit trois

mille chevaux à chaque brigade. L'artillerie étoit composée de vingt-quatre pieces de canon, douze à chaque brigade, & Monsieur de la Meilleraye y faisoit sa Charge de Grand-Maître. Les chariots de vivres, pains, & autres munitions necessaires, étoient aussi complets, & en aussi bon ordre que l'on le pouvoit souhaiter. Nous partîmes de Mezieres, la brigade de Monsieur de Chastillon ayant l'avant-garde, & allâmes camper à deux lieuës de là. Le lendemain il nous falut passer une riviere, dans laquelle les soldats avoient de l'eau jusques au nombril. Nous leur fîmes ôter leurs soulliers, leurs bas, & leurs hauts de chausses, qu'ils mirent sur les épaules avec leurs armes; & si-tôt qu'ils furent passez, on fit alte pour leur donner le loisir de se r'habiller. Aprés nous allâmes camper à deux lieuës de là avec la brigade de Monsieur de Brezé. Monsieur de Chastillon avec la sienne, alla prendre Marche-en-famine, qui ne tint que vingt-quatre heures. Nous étions pendant ce temps là dans un quartier qui couvroit le sien. Comme la place eut capitulé, il manda à Monsieur de Brezé, de tirer droit à un village qui étoit proche d'un passage qui conduisoit à Liege; c'est un lieu d'un tres-difficile accés, où nous allâmes neanmoins loger, laissant un village nommé Autin, distant d'un quart de lieuë du nostre, pour loger la brigade de Monsieur de Chastillon. Nous ne mî-

mes

mes de ce côté-là qu'une petite garde de cavalerie, dans la pensée que nous avions que Monsieur de Chastillon prendroit ce quartier-là pendant la nuit. Neanmoins il n'y vint pas, & Monsieur le Prince Thomas qui commandoit l'Armée de Flandres, se logea dans ce village. Les Députez de Liege vinrent trouver Monsieur de Brezé, qui leur avoit envoyé donner avis du lieu où il étoit, & comme il falloit qu'on passât par un coin de leur païs pour aller à Mastrich; afin de joindre Monsieur le Prince d'Orange; durant le temps qu'il leur donnoit audiance, & qu'il les trouvoit fort fiers, même en volonté de nous empêcher le passage, j'entrai dans sa chambre; & en presence de ces Députez, je luy dis: Monsieur, le quartier qui est icy prés, que vous aviez fait laisser pour Monsieur de Chastillon, est presentement occupé par le Prince Thomas & l'Armée de Flandres. Comment sçavez-vous cela? me dit-il. Je luy répondis: Monsieur, voila deux soldats que je vous amene, qui ont été pris & dépouillez par les troupes qui y sont logées. Aussi-tôt il se tourna vers les Députez, & leur dit: Je ne m'étonne pas si vous étes si fiers, & si vous apportez tant de difficulté à nous laisser passer, puisque vos bons amis sont si prés de vous: retournez-vous-en, & moy je m'en vais les battre, & aprés cela vôtre fierté sera bien abaissée, & je vous assure que nous passerons malgré vous; & au

même moment il les fit sortir hors sa chambre, & ils s'en allerent. Il me commanda de faire battre le second, parce que le premier avoit été battu, croyant marcher pour passer le Pas de Liege, en étant plus proche que la brigade de Monsieur de Chastillon. Je fis battre le second, & le dernier tout aussi-tôt, & prendre les armes. L'Armée fut presque en un instant rangée en bataille, & j'eus l'honneur de l'y mettre, dautant que celuy qui en étoit Sergeant, étoit lors avec Monsieur de Chastillon, & moy j'en faisois la Charge dans la brigade de Monsieur de Brezé, lorsqu'elle étoit separée pour aller en bataille, depuis le quartier où nous étions, jusques à celuy des ennemis. La plaine n'étoit pas trop grande pour la brigade de Monsieur de Brezé; je la separai en deux lignes; faisant cinq bataillons à la premiere ligne, & cinq à la seconde; & sur chaque aîle des deux lignes, sept escadrons de cent chevaux chacun, & marchâmes droit aux ennemis. Monsieur de la Meilleraye arriva, qui venoit d'avec Monsieur de Châtillon; & comme il me rencontra le premier, parce que je m'étois avancé pour voir si la plaine ne se resserroit, ou ne s'agrandissoit point, afin que selon les lieux je fisse le front ou plus grand ou plus petit, s'il en eût été besoin, il me dit: Hé, Puysegur, à quoi songe Monsieur de Brezé, de vouloir faire marcher l'Armée, il hazarde de se faire battre; & s'il attend les trou-

troupes de Monsieur de Chastillon, nous sommes asseurez de gagner le combat. Je luy dis, il faut, Monsieur, que vous parliez à luy, s'il vous plaît, le voila à la tête de l'Armée dans le milieu, monté sur un cheval qui est si bien caparaçonné. Il alla donc parler à luy, mais il luy répondit qu'il ne vouloit rien attendre, qu'il alloit droit aux ennemis, & qu'il les battroit.

Dans ce même temps-là l'Armée de Monsieur de Chastillon parut, qui venoit en toute diligence du côté de nôtre main gauche, qui étoit celle qu'elle devoit tenir en combatant, à cause que Monsieur de Brezé étant en jour, devoit avoir la droite. Comme il approchoit de nous, sa cavalerie arrivant la premiere, je fis faire à droite aux sept escadrons qui couvroient nôtre aîle gauche, & proche de nôtre infanterie; & en même-temps que celle de Monsieur de Chastillon arrivoit, ils prenoient leurs postes. Nous marchâmes droit à Avein. Les ennemis n'étoient point rangez en bataille vis-à-vis de nous, mais ils étoient retranchez dans de grands chemins, & dans des champs fort élevez, comme sont tous les villages du païs de Liege. Nôtre cavalerie s'avançant sur nôtre aîle droite, les ennemis firent une décharge dessus. Il y eut la moitié des escadrons qui prit la fuite, & en fuyant rompit la moitié de l'aîle droite de nos mousquets. Nôtre infanterie avançoit toûjours,

& étoit fort proche de leur retranchement. Ils tirerent deux coups de canon chargez de cartouches, dont ils tuerent dans le bataillon trente ou quarante hommes, & en blesserent bien autant. Nous les enfonçâmes avec l'infanterie, & nous gagnâmes tout le bourg & toutes les avenuës. Quand nous nous fûmes rendus maîtres du bourg, & que nous eûmes passé, leur cavalerie voulut venir à nous; mais la nostre la chargea si bien à point, qu'elle la défit. Dans le temps que le combat se donnoit, Monsieur le Prince d'Orange avoit envoyé un Cornette de la Compagnie de Monsieur de Bouillon, avec vingt maîtres, pour sçavoir où étoit l'Armée de France; & comme il arriva pendant le combat, luy & ses vingt maîtres furent pris & dépouillez, comme s'ils eussent été des ennemis. Dans cette attaque le Prince Thomas perdit la plus grande partie de sa cavalerie, & toute l'infanterie qu'il avoit menée, avec quantité d'Officiers, Colonels, & Capitaines pris, du nombre desquels étoit Dom Steve de Gamara. La bataille ainsi finie & gagnée, nous coupâmes en un lieu où Messieurs de Liege vinrent offrir passage, & les vivres tels qu'on les voudroit prendre dans leur ville. Nous passâmes prés de Liege, & allâmes joindre Monsieur le Prince d'Orange à Mastrik. Il vint au camp voir l'Armée, qu'il trouva fort leste & fort belle. Il nous fit sejourner deux jours plus que nous

nous n'aurions fait, aprés lesquels nous marchâmes dans le païs. Nous allâmes droit à Tirlemont, que nous prîmes de force, par l'épouvante qu'on donna à ces pauvres gens-là. La ville fut pillée, les femmes forcées, & les filles violées, même jusques aux Religieuses; le saint Sacrement foulé aux pieds par les Hollandois. Nous allâmes ensuite à Louvain, que nous assiegeâmes. L'Armée du Roy l'attaquoit par un côté, & les Hollandois par l'autre. Nous ne le prîmes pas, Monsieur le Prince d'Orange s'étant voulu retirer. On dit que ce fut aprés qu'il eut été payé des contributions qu'il demandoit au païs, & des arrerages qui luy étoient dûs. Nous retournâmes du côté de la Hollande, auquel temps les ennemis surprirent le fort de Squin, qu'ils assiegerent sur la fin de la campagne; ce qui allarma fort les Hollandois, & les fit marcher en diligence pour couvrir leur païs. Nous assiegeâmes aussi Beelan, qui est proche dudit fort de Squin. Il y avoit avec nous quatre Regimens Hollandois. On y fit ouvrir la tranchée. Nos soldats s'ennuyant d'être au siége d'un château, lequel, selon leur opinion, ne meritoit pas un siege reglé, dirent en passant à Monsieur le Comte de Nassau: Monsieur, vous nous faites faire icy un beau siege, quand nous allons à la petite guerre, nous prenons des châteaux plus forts que celuy-là, nous aimerions bien mieux l'attaquer de force que

de demeurer icy à trembler de froid. En sortant de la tranchée, il me dit : Vos soldats se mocquent de nous, de ce que nous faisons un siege devant Beelan, & ils se vantent d'en avoir pris de plus forts à la petite guerre. Je vis bien que cela l'avoit fâché, mais je le priai de ne point prendre garde à ce que disent des soldats, qui ne sont que pour obeïr. Il s'en alla en son quartier, où il fit aussi-tôt prendre les armes à ces quatre Regimens. Il les mit en bataille, & détacha des hommes pour attaquer les dehors. J'entendis que les tambours battoient la charge. Je demandai ce que c'étoit. Un soldat me dit, Monsieur, assurément les Hollandois donnent. Je luy répondis que cela ne pouvoit pas étre, car on ne bat pas la charge quand on donne. Il me dit, non pas nous en France ; mais les Hollandois le font. Je montai sur le haut de la tranchée, & vis qu'il disoit vrai. Je dis à Monsieur de Lambert qui la commandoit, les Hollandois donnent, vous plaît-il que nous donnions aussi, toutes les forces des ennemis sont de ce côté-là, assurément nous les emporterons par un autre. Il me dit, hé bien Major, fais donner. Nous fîmes monter nos soldats par dessus la tranchée, & allâmes droit au retranchement. Nous traversâmes un fossé plein d'eau, où nos soldats en avoient jusques à la ceinture. Nous entrâmes dedans. Les ennemis se voyant pris par derriere, quitterent, & se retirerent en leur

Don-

Donjon: Les Hollandois qui d'abord ne nous connoissoient pas, tirerent sur nous, & nos soldats enragez de cela, tirerent aussi sur eux: chacun fit de son côté toutes choses possibles pour empêcher ce desordre, & l'on eut bien de la peine d'en venir à bout. Cependant les ennemis tiroient continuellement de leur Donjon, & en tuerent & blesserent quelques-uns; mais quand nous eûmes saisis les environs du Donjon, ils capitulerent, & se rendirent. Les Hollandois mirent garnison dans le château, & nous retournâmes nous remettre dans nos bateaux, qu'on appelle des amoureuses, dans lesquels nous couchions toutes les nuits, & y demeurions le long du jour.

Le fort de Squin ayant été repris par les Hollandois, on nous envoya dans les garnisons sur la fin de Novembre. Le Regiment de Piedmont eut Gorcon, ou nous arrivâmes par eau, car en ce païs-là on ne peut aller autrement. Nous nous mîmes en bataille dans la place. On ne donne point de billets pour loger les soldats, les hommes & les femmes les choisissent eux-mêmes sur la place: les uns en prennent deux, les autres quatre, mais non pas tous d'une même compagnie. Le païs donne par jour à l'hôte deux sols pour le logement de chaque soldat: ceux qui restent, & qui n'ont point été pris, sont mis dans des corps de garde, où ils font du feu avec des tourbes. Pour l'ordi-

dinaire il n'y a que les plus mal faits & les plus mal vêtus qui demeurent sans logement, & quand on les a un peu rajustez, il se trouve toûjours quelqu'un qui les retire, mais on ne peut pas l'y contraindre ni par billets ni par aucun ordre. Nous choisîmes le Dimanche & le Jeudy l'aprés-dînée, pour faire faire l'exercice au Regiment. Ils nous permirent aussi de faire dire la Messe par nôtre Aumônier, dans le lieu où ils faisoient joüer des Comedies, à condition toutefois, qu'il n'y auroit que les soldats qui y assisteroient, & point d'habitans. Il y avoit pour cet effet un homme preposé par la ville qui y prenoit garde. Le peuple qui choisissoit les mêmes jours pour le Prêche que nous pour l'Exercice, se plaisoit tellement à le voir faire, qu'il s'absentoit le plus souvent du Prêche; ce qui fut cause que les Ministres & les Magistrats nous prierent de changer les jours, & de prendre les Lundis & les Vendredis; ce que nous leur accordâmes trés-volontiers: & ces jours-là les habitans des villages d'autour de Gorcon, venoient par eau & par terre de toutes parts pour voir faire l'Exercice, qui se faisoit fort bien. Nous passâmes l'hiver en Hollande dans les garnisons, où nous étions fort bien payez du Roy. L'impatience des François, & l'envie de retourner en leur patrie, fit diminuer l'Armée de la moitié. Monsieur de Chastillon étoit déja de retour, mais Mon-

sieur

sieur de Brezé demeura Ambassadeur extraordinaire & General des troupes, & ne bougea de la Haye, où je passai une partie de l'hiver. Je me donnois souvent l'honneur de voir Monsieur de Bouillon, que le Roy avoit honoré du commandement de la cavalerie Françoise, pour tout le temps qu'il seroit en Hollande. J'acquis son amitié par mes visites, & je puis dire que c'étoit un homme de tres grand merite. Mon frere de la Grange me vint voir à la Haye, où un nommé Esmery luy avoit fait faire un appel pour se battre dans le mail; ce qui fut fait. Esmery fut blessé de deux grands coups d'épée, l'un à travers le corps, & l'autre qui luy perçoit le bras. Il fut gueri de ses blessures au bout d'un mois, & Monsieur de Bouillon les accommoda.

Dans la fin du mois de Février, l'Ambassade de Monsieur de Brezé finissant, il voulut s'en retourner en France, & me mener avec luy. J'allai voir Monsieur de Bouillon, qui me fit entrer dans sa chambre, quoi qu'il fut encore au lit avec Madame sa femme. Aprés l'avoir entretenu quelque temps, il me dit: Monsieur de Puysegur, je vous veux dire une chose que peu de gens sçavent, je suis Catholique, Apostolique & Romain. Il y a six semaines que Dieu m'a fait cette grace; je vous prie de n'en rien dire à personne; mais quand vous serez arrivé à Paris, vous le pourrez dire au Roy, & que même

vous

vous m'avez vû à la Messe. Je vais me lever, & aussi-tôt nous l'entendrons ; ce que nous fîmes. Il n'y avoit que Madame sa femme, une Demoiselle, & un homme qui aidoit à la servir : c'étoit dans un lieu fort proche de sa chambre, où l'on mettoit une table & des napes dessus. Le Prêtre celebroit la Messe sur un Autel portatif. J'eus l'honneur de dîner en sa compagnie ; & aprés m'avoir fait mille protestations d'amitié, je pris congé, avec promesse de luy mander ce que le Roy m'auroit dit au sujet de sa commission. Monsieur le Maréchal de Brezé s'embarqua pour son retour en France, & passa sur l'Amiral. Ce fut l'Amiral Tromp qui le conduisit jusques à Calais. Nous mîmes cinq jours à faire ce trajet. Si-tôt que je fus arrivé, j'eus l'honneur de voir le Roy. Il s'informa de moi, de tout ce qui s'estoit passé en Hollande. Je ne manquai pas de luy en rendre bon compte, & je tombai insensiblement sur ce que j'avois promis à Monsieur de Bouillon. J'apris à sa Majesté comme il étoit Catholique, & luy dis tout le bien qu'on peut dire d'un homme de sa naissance. Je reconnus que le Roy y prenoit plaisir, ce qui m'encourageoit davantage ; mais tout ce que je pus dire de son merite & de son sçavoir, n'étoit rien en comparaison de ce qu'il valoit. Trois mois aprés, Monsieur de Bouillon vint en France, & vit le Roy, qui luy fit beau-

coup de careſſes & d'amitié. Il luy dit, Puyſegur m'a parlé de vous, & m'a ſi bien fait connoître vôtre merite, que vous pouvez être aſſuré, qu'étant Catholique comme vous êtes; j'aurai grand plaiſir, quand il ſe preſentera occaſion de faire quelque choſe pour vous, & je le ferai de bon cœur. Il luy demanda s'il y avoit beaucoup de priſonniers à Maſtrik. Il répondit, qu'il y en avoit encore quelques-uns, mais qu'il avoit eu ordre d'en laiſſer ſortir un bon nombre, & que tous les ordres étoient ſignez de ſa Majeſté. Je vous demande cela, parce que j'ai donné ſix mil livres à Puyſegur, à prendre ſur leur rançon. Il luy dit, Sire, pour prendre cette ſomme ſur les priſonniers, il ne faut plus en faire ſortir. Le Roy répondit, Dom Steve de Gamare ſeul payera bien cela. Sire, il s'eſt ſauvé, il a monté par la cheminée de ſon logis, a deſcendu ſur les tuiles, & eſt ſorti par une autre maiſon. Je ſerois bien-aiſe pourtant, dit le Roy, que Puyſegur touchât ces ſix mille livres. Il m'a bien ſervi dans la bataille d'Avein, le Maréchal de Brezé en eſt fort content, il a rangé ſon Armée en bataille en moins de rien, mes neveux de Vendoſme m'en ont dit mille biens, & qu'ils le ſuivoient par tout, ſoit qu'il fût à un ſiege, ſoit qu'il poſât des gardes, ou qu'il ſe trouvât dans des campemens. Monſieur de Bouillon aprés avoir ſejourné un mois à la Cour, s'en retourna.

na. J'envoyai un Sergent de ma Compagnie à Mastrik, pour voir ce qu'on pourroit tirer de la rançon des prisonniers. Monsieur de Bouillon fit si bien que j'en touchai quatre mille livres, & m'écrivit une lettre fort obligante, & toute remplie d'amitié. En la signant il y ajoûta un mot, qui me rendit confus en la recevant. Ce mot portoit qu'il étoit mon ami, mon serviteur, & tres-obligé. J'ai gardé cette lettre, & la conserverai tout le temps de ma vie.

En l'année 1637. l'Armée du Roy venant de Hollande, débarqua à Calais dans le mois de Mai. On la fit marcher dans des quartiers de rafraîchissement. Le Regiment de Piedmont qui étoit beau & fort, eut les deux Andilly dans la Generalité de Roüen, & étoit payé par les Elections. Il n'y avoit point de Compagnie au dessous de quatre-vingts-dix hommes, & j'en avois cent-trente dans la mienne. Ils étoient armez de bons mousquets & bandoulieres de Hollande, les picquiers avoient des corcelets de même que les Gardes; & dans tout ce Regiment, aussi-bien que dans les autres vieux Corps, on en a porté jusques aprés la bataille de Sedan. Pendant que nous étions en garnison aux Andilly, les ennemis entrerent en France, & prirent la Capelle qui ne tint que six jours. Le Roy fit jetter quantité de troupes dans Guise, &

com-

commanda que l'on fit marcher l'Armée, que Monsieur le Comte de Soissons avoit en Champagne, droit à la Fere. Nous reçûmes aussi ordre de sa Majesté d'y venir, & dans l'ordre nous avions sept logemens. Le Valet de pied qui me l'apporta, me dit, que le Roy luy avoit dit de sa propre bouche: Que si nous pouvions aller plus vîte que les journées qui nous étoient marquées, nous le fissions. J'écrivis sur un billet le temps que j'avois reçû l'ordre, qui étoit un Mercredy à neuf heures du soir. J'envoyai avertir l'autre quartier de se trouver le lendemain à sept heures du matin à trois lieuës & demie du lieu où il étoit. Aprés avoir joint tout le Regiment, nous arrivâmes avant midi, au lieu qui nous étoit destiné pour coucher. Je dis aux bataillons que s'ils vouloient nous donner quelques chariots & charettes pour soulager nos soldats, nous n'y coucherions pas. Ils nous répondirent, que tres-volontiers, & nous donnerent pain, vin, & fromage pour leur-manger, aprés lequel nous marchâmes & allâmes coucher au second quartier. Le lendemain nous fîmes la méme chose, & le troisiéme jour nous arrivâmes à Chaulny. Je fus à la Fere pour aller à l'ordre. J'y arrivai à cinq heures du soir, & je trouvai que Messieurs de Châtillon, de Chaunes & de Brezé, étoient allez au devant de Monsieur le Comte, qui devoit venir avec ses troupes. Je sou-

pai

pai en les attendant. D'abord que Monsieur le Comte fut arrivé, je me donnai l'honneur de luy aller faire la reverence. Il me dit que je le surprenois, qu'il ne s'attendoit pas à nous voir si-tôt ; & que par la dépéche du Roy, nous ne devions arriver que dans trois jours. Je luy répondis que le Roy m'avoit mandé par le Valet de pied qui m'avoit apporté l'ordre, d'avancer le plus vîte que je pourrois, & que j'étois venu doublant mes journées, dînant au premier quartier & couchant à l'autre. Il m'embrassa, & me témoigna qu'il étoit bien-aise de nôtre arrivée. Il me demanda si le Regiment étoit bon, je luy dis qu'oüi, & je luy disois vrai. Il me dit qu'il faloit qu'il demeurât à Chaulny, & qu'il ne le pouvoit pas loger mieux, & qu'il souhaitoit que je demeurasse à la Fere ce soir-là. Je luy dis, Monsieur, ne vous plaît-il pas que l'on fasse venir des Compagnies pour entrer en garde devant vôtre logis ? Il me répondit qu'il faloit laisser reposer les soldats. J'envoyai un Officier que j'avois amené au Regiment, leur porter le mot & l'ordre de ne bouger de Chaulny. Le soir je me trouvai au coucher de Monsieur le Comte, qui me fit dire par Monsieur de saint Yval, qu'il vouloit m'entretenir, si-tôt qu'un chacun se seroit retiré de sa chambre. Comme je fus auprés de luy, où il n'y avoit que Monsieur de saint Yval, ayant fait

fait ſortir ſes Valets de chambre, il me dit: Puyſegur, je ſçai que vous étes un honnête homme, un brave homme, & qui ſçavez bien vôtre métier. Voici une grande guerre qui ſe va allumer; je me voi à la tête des Armées du Roy, je ſerois bien-aiſe qu'il ne m'arrivât point d'accident pendant le temps que j'aurai l'honneur de les commander; & pour empêcher que cela n'arrive, j'ai beſoin de me précautionner, & de prendre avis de gens qui ſoient habiles, j'ai jetté les yeux ſur vous. Je vous prie, ſi vous voyez que je faſſe quelque choſe qui ne ſoit pas bien, ſoit dans les ordres que je puis donner, ſoit dans les diſputes qui peuvent arriver dans les troupes, ou dans ma façon de vivre avec les Officiers, de me le dire hardiment. Enfin je vous demande vôtre amitié, & veux que vous ſoyez mon ami. Je luy dis que j'étois ſon tres-humble ſerviteur, & qu'il n'avoit pas beſoin de mes avis, qu'il en ſçavoit plus que moi. Il me répondit qu'il vouloit que je luy accordaſſe ce qu'il me demandoit. Monſieur, je vous promets de le faire, juſques à ce que je connoiſſe que vous ne le trouviez pas bon.

Le lendemain il vint un trompette de Monſieur le Prince Thomas, qui commandoit l'Armée de Flandres, & qui ayant déja pris la Capelle, étoit venu camper devant Guiſe. Cela auroit fait connoître qu'il vouloit l'aſſieger, mais que voyant

la quantité de troupes que le Roy y avoi mises, il ne l'avoit osé faire. On avoit effacé dans la datte du passeport, le mot devant, & l'on avoit mis prés de Guise. Je dis à Monsieur le Comte qu'on se jetteroit sur quelqu'autre place, & qu'on n'assiegeroit pas Guise ; ce qui arriva : car les ennemis assiegerent le Castelet, qui ne tint pas un grand temps. Le Roy envoya une dépêche à Nargonne, d'aller trouver Monsieur le Comte, pour luy donner escorte, & luy faciliter l'entrée du Castelet. Son ordre portoit, que s'il voyoit que le Gouverneur se voulût rendre, sans y être forcé par les ennemis, il le fit arrêter, & le tuât, se servant des troupes qui étoient dans la place, qui n'étoient point de la morte-paye, pour y tenir bon. Il fut assez heureux pour y entrer, & le lendemain assez infortuné pour servir d'ôtage, dans la capitulation qui fût faite du Gouverneur avec les ennemis. La place étant renduë, il revint à l'Armée, & fut mis entre les mains du Chevalier du Guet, qui le fit conduire en prison, où il demeura l'espace de quatre ou cinq ans.

Ensuite les ennemis descendirent le long de la Somme, & vinrent camper à Bray, où nous arrivâmes aussi-tôt qu'eux. Ils firent une attaque à Capy. Monsieur le Comte de Soissons y envoya le Regiment de Champagne, pour défendre le passage. L'attaque ne dura qu'une heure, & les troupes qui l'avoient faite, étoient de l'a-

vant-garde des ennemis, qui se retirerent avec leur arriere-garde. Leur Armée campa six jours entiers sur la hauteur, du côté de Bray, & la nostre vis-à-vis sur celle de deçà la Somme. Nous gardions le moulin par où ils faisoient semblant de vouloir passer, & les battions avec six pieces de canon. Nous avions fait un retranchement derriere, & aux deux côtez. Tous les Regimens entroient tour à tour en garde à ce moulin. Le septiéme jour les ennemis décamperent sur les onze heures du soir avec leur avant-garde, sans battre ny faire aucun bruit, & marcherent droit à Cerisy, qui est un lieu où ils avoient déja passé durant les autres guerres. Ils firent une fausse attaque à Sailly, mais celle de Cerisy fut veritable. Monsieur le Comte m'envoya chercher une heure devant le jour, & me commanda de faire prendre les armes au Regiment de Piedmont, & de le faire marcher en diligence à Cerisy. Je courus aussi-tôt à ce Regiment qui n'étoit pas campé loin de là. Je luy fis prendre les armes, & descendre la montagne, & en passant je laissai les drapeaux dans la tente de Monsieur le Comte. En attendant les Officiers, je fis quatre détachemens de ce Regiment. Je commençai par un Sergent avec vingt mousquetaires, soûtenu d'un Lieutenant, d'un Enseigne, de deux Sergens, & quarante soldats; & tout cela étoit soûtenu de deux Capitaines, deux Lieutenans & deux Enseignes, avec six-

vingts

vingts hommes: puis un autre corps détaché avec deux cens hommes, quatre Capitaines, quatre Lieutenans & quatre Enseignes; le reste fut partagé en deux corps qui suivoient ceux-là. Monsieur le Maréchal de Brezé vint à moy, qui me dit que les ennemis attaquoient Sailly, où son Regiment étoit, & que je luy donnasse cent hommes du Regiment de Piedmont, pour y aller. Je les tiray de ceux qui marchoient les derniers de tous. Monsieur le Comte de Tonnerre Mestre de Camp du Regiment, demanda à Monsieur de Brezé s'il y iroit. Il luy dit, qu'oüy, sans considerer qu'il le devoit laisser au corps du Regiment. Il y eut aussi de la faute du Comte de Tonnerre, de luy avoir fait cette demande. Nous rencontrâmes le Regiment de Xaintonge qui devoit défendre Cerisy, qui s'en revenoit, & nous demanda où nous allions, & que nous ne demeurerions pas long-temps. Les ennemis mirent le feu au village, qui faisoit le grand chemin pour aller au lieu où ils faisoient le pont; cela nous empêcha de suivre cette route, & nous obligea de prendre sur la main gauche. Je marchois à la tête des enfans perdus. Nous croyions passer fort à nôtre aise, mais nous trouvâmes un grand fossé large de douze à quinze pieds. Lorsque le reste des hommes fut arrivé, & que chacun fut proche l'un de l'autre, les ennemis nous tirerent d'une batterie de huit pieces de canon qu'ils avoient à mi-
cot-

cotte, & nous tuerent vingt-cinq ou trente soldats. Je fis marcher la Redole Capitaine de Piedmont, qui commandoit les enfans perdus, à une ferme qui étoit sur la main droite, avec un pont sur ce canal. Il y alla. Je ne retins avec moy que les hommes commandez avec le Sergent. Je leur demandai s'ils sçavoient nager. Il s'en trouva dix-sept qui dirent qu'oüy. Je leur fis jetter leurs mousquets avec leurs bandoulieres de l'autre côté, & je passai à la nage avec eux tout habillé. Aprés que nous fûmes passez, quatre cavaliers vinrent à nous avec leurs mousquetons. Je fis aussi-tôt apeller six de mes mousquetaires, qui feignirent de les coucher en jouë, mais ils se retirerent. J'avançai un peu plus avant, & apperçûs que les ennemis avoient jetté leurs batteaux dans l'eau, & qu'ils mettoient les doubleames par-dessus. Je retournai à la maison, où étoient ces hommes détachez. Le Regiment commençoit d'y arriver, elle fut razée, & mise par terre en moins d'une demi-heure. Nous en sortîmes, & cherchâmes quelque lieu pour nous mettre en bataille, mais nous n'en trouvâmes que derriere une cheneviere, laquelle en moins d'un rien fut abatuë à coups de mousquets. L'Armée des ennemis étoit composée de vingt-sept mille hommes de pied. Il y avoit seize ou dix-huit mille mousquetaires qui tiroient, tant sur ceux qui étoient à droit & à gauche du pont, que sur ceux qui étoient le

long de la côte. Nous avançâmes dans le chemin qui nous menoit au pont, & nous y trouvâmes un fossé qui n'étoit creux que de trois pieds. Nous y mîmes une partie de nos soldats, qui tirerent incessamment sur ceux qui faisoient le pont; & dés qu'il y avoit un soldat de tué, nous le mettions sur le haut du fossé pour nous couvrir. Nous demeurâmes en ce lieu-là depuis huit heures du matin jusques à huit heures du soir, & il y eut treize Capitaines, quatorze Lieutenans, seize Enseignes, trente-deux Sergens, & sept à huit cens soldats tant tuez que blessez. Monsieur de Monsoulin Lieutenant Colonel, fut aussi tué, il faisoit la Charge de Sergent de bataille, & venoit pour nous voir. Il rencontra son frere Capitaine au même Regiment, qui avoit un coup de mousquet à travers la tête, dont il est demeuré aveugle le reste de sa vie. Il luy dit, Chevalier, songez à Dieu, & luy demandez pardon, ayez recours à la sainte Vierge, implorez son assistance. Il s'en vint à la tête où j'étois, mais le voyant auprés de moy. Je luy dis: Hé, mon Dieu, que venez-vous faire icy, vôtre Charge de Sergent de bataille, ne vous oblige point à cela? Non, me dit-il, mais l'amitié que j'ay pour vous & pour le Regiment, veut que je perisse icy avec vous autres. Mon Dieu, Monsieur, allez-vous-en, je vous en prie. Il me dit, Major; je n'y serai pas long-temps, je ne viens pas icy pour ôter ton honneur,
cha-

chacun ſçait bien que tu commandes. Ce n'eſt pas pour cela que je vous dis de vous en aller, luy répondis-je, mais j'ay peur qu'on ne vous tuë. Un moment aprés il fut bleſſé d'un coup de mouſquet dans le corps. Je le fis emporter delà, & on me tua deux ſoldats de ceux qui aidoient à l'emporter. Sur les ſix heures du ſoir, Monſieur le Comte de Fieſque vint de la part de Monſieur le Comte, pour ſçavoir en quel état nous étions, & ſi les ennemis achevoient leur pont. Je luy dis, qu'ils n'y avoient point travaillé depuis les neuf heures du matin. Il s'enquit de moy combien j'avois encore de gens. Je luy dis que je ne croyois pas qu'il me reſtât plus de deux-cens hommes, & que peut-être dans deux heures il ne m'en reſteroit plus. Pendant qu'il me parloit, il y en eut ſept ou huit tant tuez que bleſſez, & luy reçût un coup de mouſquet dans le bourſon de ſes chauſſes, qui luy fit entrer deux quadruples dans la cuiſſe; ce qui fut cauſe qu'elle ne fut point caſſée. Barriere du Regiment de Champagne, vint encore de la part de Monſieur le Comte, me dire que j'eus à me retirer ſi je le trouvois à propos. Je luy dis, Monſieur, un homme qui eſt commandé dans une action perilleuſe, comme eſt celle-cy, n'a pas d'avis à donner. J'y ſuis venu par ſon ordre, je n'en ſortirai point qu'il ne me le faſſe commander. Il s'en retourna dire à Monſieur le Comte ce que je venois de luy dire, lequel m'en-

voya aussi-tôt Monsieur de Fontenay Mareuil Maréchal de Camp, qui me demanda en quel état nous étions, & si le pont pour le passage des ennemis étoit achevé; que toute la Cavalerie qui étoit dispersée dans des villages à trois ou quatre lieuës de nous, étoit dans le champ de bataille; que Monsieur le Comte luy avoit donné charge de sçavoir de moy, s'il étoit besoin de nous retirer ou non. Je luy répondis, Monsieur, j'ai déja fait dire à Monsieur le Comte, que je n'ai point d'avis à luy donner, que je me retirerai quand il luy plaira. Il me demanda, combien j'avois encore d'hommes en état de combattre. Pas six-vingts, luy dis-je, & quasi plus d'Officiers. Il me commanda de me retirer, ce que je fis, & me mis à la tête, faisant faire demi-tour à droite à ceux qui étoient les plus éloignez. Nous perdîmes encore plus de vingt hommes en faisant cette retraite. Je joignis l'Armée, & nous marchâmes pendant la nuit, droit au grand & petit Droüy, auquel temps les ennemis acheverent leur pont, & une partie de leur Armée y passa le matin. Monsieur le Comte se resolut de partir de Droüy pour se retirer à Noyon. La nuit que nous fûmes à Droüy, il y eut grande dispute entre les Capitaines des Chevaux legers des anciennes Compagnies d'ordonnance, & Monsieur de Canillac qui commandoit un Regiment de cavalerie dans l'Armée. Il leur voulut commander, ce qui fut cause qu'ils mi-

mirent l'épée à la main à la tête des troupes. Monſieur le Comte fâché de cette conteſtation, deſirant y apporter remede, me demanda ce qu'il y avoit à faire en ce rencontre. Je luy dis qu'à moins que le Roy ne fit un Commandant de la Cavalerie, il n'y pourroit pas remedier. Je voudrois bien, dit-il, que cela dépendit de moy, je ferois Monſieur le Duc de Beaufort; mais vous ſçavez que je n'ai point de credit auprés de Monſieur le Cardinal, qui eſt celuy qui fait tout. Je luy dis, Monſieur, ſi vous en parliez à Monſieur de Brezé, il luy écrit preſentement. Il me dit qu'il n'en feroit rien, & qu'il avoit peur qu'il ne le refuſât, & que cela le fâcheroit. Mais je vous prie, me dit-il, de luy en toucher un mot, comme de vous-même. Je luy répondis que je l'allois faire. Nous nous promenions devant la porte du logis. J'entrai dans ſa chambre, où il étoit ſeul. Il me dit, je vois bien que tu viens ſçavoir ſi j'ai achevé d'écrire, & que les troupes ſont en bataille pour marcher. Oüy, Monſieur, je viens pour cela, & pour autre choſe auſſi. Hé quoi ? Pour vous prier d'écrire à Monſieur le Cardinal qu'on donne le Commandement de la cavalerie à quelque Perſonne de condition, afin que par ce moyen on vienne à bout de toutes les querelles qui arrivent entre les Meſtres de Camp & les Capitaines. Il me demanda où je voulois prendre cet homme-là. Je luy dis, ma foy, Monſieur,

nous en avons dans l'Armée que nous pouvons prendre. Hé qui ? Monſieur de Beaufort. Vraiment il eſt bien jeune. Monſieur, il prendroit avis des choſes qu'il y auroit à faire. Il repliqua, mais il eſt bien jeune. Quand ce ne ſeroit, luy dis-je, qu'il a mieux aimé d'être dans vôtre brigade que dans celle de Monſieur de Chaſtillon, lors du voyage de Flandres, vous le devriez choiſir. Il me répondit, j'aime bien les Capitaines qui parlent pour les ſoldats. Monſieur, il ne l'étoit, que parce que j'avois l'honneur d'être dans vôtre brigade. Je te ferois un grand plaiſir, ſi je faiſois cette affaire-là. Je luy dis, Monſieur, vous obligeriez encore une perſonne, qui eſt d'un plus grand merite que moy. Hé qui, me dit-il, en ſoûriant, Monſieur le Comte le veut-il ? Il le ſouhaite bien fort. Il n'a qu'à écrire. Il ſçait, Monſieur, que cela ne ſervira de rien. Je vais donc le faire. Je ſortis auſſi-tôt pour l'aller dire à Monſieur le Comte, je le trouvai qui parloit à Monſieur de Beaufort. Il entra chez Monſieur de Brezé, qui luy dit, Monſieur, vous me faites écrire une choſe qui vous auroit été accordée, ſi vous en aviez dit un mot. Monſieur le Comte dit, qu'il luy étoit bien obligé, & Monſieur de Beaufort auſſi, de ce qu'il vouloit bien en prendre la peine.

On partit du grand Droüy, & on marcha droit à Noyon. Les ennemis nous ſuivirent, & Picolomini donna ſur nôtre retrai-

traite, mais l'on se défendit fort bien. Monsieur de Beaufort y fit des merveilles, ce qui fut cause que le Roy luy envoya la commission pour commander la cavalerie. Il fit mettre dans les lettres, que quoi qu'à son âge il n'eût pû esperer ce commandement, neanmoins il luy en envoyoit la commission, à cause des preuves qu'il avoit données de sa bonne conduite & de sa generosité dans le combat fait à la retraite de l'Armée allant à Noyon. Il a depuis exercé la Charge. Le Roy manda à Monsieur le Comte de se retirer à Compiegne, & de jetter seulement quelques troupes dans Noyon. Cependant les ennemis assiegerent Corbie, Monsieur le Prince Thomas l'ayant fait reconnoître par un stratagême dont il se servit, en envoyant un Capitaine du Regiment de Piedmont blessé, & qu'on n'avoit pû emporter, il le fit mettre dans un carosse pour le conduire à Corbie. Le postillon & le cocher, étoient deux Ingenieurs; c'étoit pour reconnoître le défaut de la place en entrant. Il les envoya de bon matin, afin que la porte de la ville fut encore fermée. Durant ce temps-là le cocher s'avançoit vers les dehors, puis le postillon, ainsi ils les reconnurent; & si-tôt que la porte fut ouverte, ils entrerent dedans: & dés le lendemain, que le carosse fut de retour, la ville fut investie, & l'on dit que les assiegez se défendirent tres-mal. L'Armée étant à Compiegne, le Roy en fit lever une autre à Pa-

ris, que les habitans ſoudoyoient. Il en donna le commandement à Monſieur le Duc d'Orleans ſon frere, qui eut Monſieur le Maréchal de la Force pour Lieutenant General. Pendant le ſiege de Corbie, les ennemis prirent Roye. Le Roy s'avança en perſonne juſques à Senlis, & Monſieur le Cardinal à Royaumont. Monſieur le Comte me commanda d'aller à Senlis trouver le Roy de ſa part, pour luy dire l'état auquel étoit l'Armée. Je le trouvai fort en colere contre luy, me diſant, qu'il ne le ſervoit pas bien. Je luy dis, Sire, il faut que la choſe ſoit bien cachée, ſi je ne ſçai pas comme il vous ſert. Je voi vôtre Majeſté en chaleur, mais je puis dire qu'il l'a ſert auſſi fidellement que l'on le peut faire. Vraiment il y paroît bien, dit-il, avec une puiſſante Armée, l'artillerie, & les outils qu'il a, il devroit avoir mieux défendu la Somme qu'il n'a pas fait. Sire, pour le paſſage de la Somme, ſi vous voulez je vous en dirai la verité, auſſi bien que de la force de l'Armée. Nous avons eu tout le choc du paſſage, le ſeul Regiment de Piedmont l'a défendu douze heures durant. Je ſçai fort bien, Puyſegur, que vôtre Regiment a bien fait. Je luy dis, Sire, vôtre Majeſté ſçait-elle bien la ſituation de la riviere de Somme, tout le côté du païs de Flandres, n'eſt rempli que de hauteurs, qui regnent tout le long de la riviere; & du côté de France, ce n'eſt qu'une plaine. La verité eſt, que nous n'a-

n'avons jamais eu d'outils, que ceux que nous avons ramassé parmi les vivandiers, desquels outils nous nous sommes servis pour défendre le moulin de Bray. Il n'y avoit que six petites pieces d'artillerie, de quatre à six livres de balles (je ne les nomme pas, parce que le nom n'est pas beau à coucher sur le papier ;) il n'y avoit ny poudre ny méche; on ne vouloit pas qu'il y eût dans un bataillon plus de trente soldats qui portassent la méche allumée, quinze dans une division de mousquets, quinze dans l'autre, pour les allumer en cas de necessité; il n'y avoit pas de boulets pour tirer vingt coups de canon: & quand il y en auroit eu, on manquoit de poudre. Il est vrai qu'on nous faisoit esperer de jour en jour qu'il en viendroit. Pour la force de l'Armée, elle n'a jamais été à dix mille hommes, tant de cavalerie que d'infanterie. Presentement il y en a davantage, parce qu'il y arriva hier deux Regimens d'infanterie; celuy de Beausse, & un des troupes qui ont été levées à Paris, qui font bien deux mille hommes les deux. Il commença à me regarder, en disant: Tout ce que vous dites-là est-il vrai? Je n'ai jamais rien dénié à vôtre Majesté, & je n'aurois garde de le faire, en une chose de cette consequence. Tout ce que je vous dis est tres-veritable, je n'ai point d'attache à Monsieur le Comte: si j'en dis du bien, c'est parce qu'il est vrai qu'il vous sert fidelement; & s'il faisoit autrement,

je vous le dirois. N'ai-je pas ſujet de m'en plaindre, repartit le Roy? Je luy avois mandé de marcher aujourd'hui avec ſon Armée pour aller camper à Redegliſſe; & celle de mon frere, à un village derriere. Pourquoi ne m'ont-ils point mandé qu'ils ne le pouvoient pas faire? Vous me le dites à preſent, & que c'étoit par la raiſon que le pain de l'Armée n'étoit pas arrivé. Je ne me ſerois pas fâché, ſi je n'euſſe appris par d'autres que par luy, qu'il ne marchoit pas. L'Armée de mon frere auroit marché, je ne l'ai ſçû qu'hier à onze heures du ſoir, par un de mes Gendarmes, qui m'eſt venu demander une place de Gentilhomme ſervant. Je me ſuis enquis de luy, ſi l'Armée ne partoit point le matin? Il m'a dit que non, & auſſi-tôt j'ai envoyé avertir mon frere de ne bouger avec la ſienne. Sire, Monſieur le Comte dit à Monſieur de Praſlin, qu'il ne partiroit que demain, parce qu'il attendoit ſon pain. Il me dit, Praſlin ne m'en a point parlé. Allez-vous-en à Royaumont voir Monſieur le Cardinal, & vous trouverez vôtre réponſe faite. Je le vis, & en entrant il me dit, Puyſegur, je croi que vous avez trouvé le Roy bien fâché contre Monſieur le Comte, dites-luy de ma part, que je l'appaiſerai. On luy a fait de faux raports, mais je raccommoderai le tout, & avec le temps il connoîtra que je ſuis plus de ſes amis qu'il ne croit. Il faut qu'il parte demain, comme le Roy le ſouhaite, & auſſi-

tôt

tôt qu'ils sera arrivé en son quartier, il faut reprendre Roye; c'est une affaire d'un jour ou deux au plus. Je pris congé de luy, & m'en allai querir ma réponse du Roy, qui me dit qu'il avoit resolu de faire faire une recrûë pour le Regiment de Piedmont, que je luy envoyasse les Officiers. Je luy dis, Sire, par la liste que vous avez reçûë, il n'en reste que sept ou huit qui soient en état de servir. J'envoîrai des Commissaires dans deux Provinces pour en lever, & aussi-tôt ils vous iront trouver, dit le Roy. Il me donna la lettre pour porter à Monsieur le Comte, & m'enjoignit de luy dire, qu'il estoit vrai qu'il s'étoit emporté contre luy, en parlant à Monsieur du Hallier, mais que les choses étant, comme je les luy avois dites, il confessoit qu'il avoit tort, & qu'il le prioit de continuer à le bien servir. Comme j'arrivai dans Compiegne, Monsieur le Comte tenoit conseil. Messieurs de Brezé, d'Espernon, de Chastillon, du Hallier, & les Maréchaux de Camp, y étoient. Sitôt que je parus dans la salle, il s'en vint à moy la larme à l'œil, tout outré de ce que luy avoit dit Monsieur du Hallier de la part du Roy. Il me dit tout haut: Hé bien, Puysegur, je ne suis plus bon qu'à jetter aux chiens; le Roy a dit cent choses contre moy à Monsieur du Hallier, & vous sçavez la verité de ce qui s'est passé depuis que vôtre Regiment eut joint mon Armée. Oüy, Monsieur, je le sçai fort bien, &

l'ai raporté au Roy comme il est. Il croit maintenant tout le contraire, mais veritablement il avoit raison d'être fâché d'une chose qu'il assure vous avoir écrite, de marcher aujourd'hui pour aller à Redeglisse; que l'Armée de Monsieur marchoit à Anicq, qui en est proche, & que vous avez negligé de luy mander que vous ne pouviez pas, parce que le pain n'estoit point arrivé. Hé quoi, me repartit Monsieur le Comte, j'ai dit à Praslin, qui m'a demandé congé pour aller voir le Roy, de luy dire, que je ne pouvois marcher que demain. Le Roy m'a dit que Monsieur de Praslin ne luy en avoit point parlé, que si l'Armée de Monsieur eût avancé, sans être jointe à la vostre, les ennemis l'auroient pû mettre en déroute, mais qu'il n'étoit plus en colere contre vous; qu'il sçavoit bien les services que vous luy aviez rendus, qu'il desiroit que vous les luy continuassiez. Le lendemain nous marchâmes à Redeglisse, & l'Armée de Monsieur vint à Anicq; ensuite nous allâmes investir Roye, qui se rendit aprés avoir souffert vingt ou trente coups de canon. On fit conduire la garnison à l'Armée des ennemis qui avoient pris Corbie, & qui n'en étoit éloigné que de deux lieuës. Quatre jours aprés le Roy s'avança, & vint loger en un village apellé les Escauves. Nous marchâmes vers Corbie, dont les ennemis s'étoient encore éloignez de quatre lieuës, Lorsque nous passâmes la Somme,

me, & que nous l'investîmes de leur côté, nous ne laissâmes du côté de France que deux Regimens. Nous fîmes une ligne qui tenoit à la Somme des deux côtez, & qui étoit munie de bons forts tout au tour. Nous reprîmes la place en huit jours de tranchée ouverte, & la garnison fut conduite à Bapaume. Monsieur le Cardinal vint à l'Armée, qui fut mise en bataille pour luy faire honneur. Monsieur le Comte estoit encore dans le camp. La Compagnie des Gens-d'armes de Monsieur le Cardinal, voulut prendre la droite sur la sienne, ce qui causa une grande dispute, jusques à mettre la main au pistolet. Monsieur de saint Yval, qui vouloit mal à Monsieur le Cardinal, eut bien souhaité que Monsieur le Comte eut pris son temps pour s'en défaire. Il est vrai qu'il l'auroit pû faire sans courir aucun risque, ce Prince étant fort aimé des troupes, & le Cardinal, au contraire, fort haï. Mais il dit à Monsieur de saint Yval qu'il n'en feroit rien, & qu'il étoit Prêtre. Neanmoins Monsieur le Cardinal voulût que sa Compagnie cedât le pas à celle de Monsieur le Comte. Il auroit bien voulu n'être point venu dans le camp. Le Roy qui en fut averti, dit : Voila une dispute qui pourroit coûter bon à Monsieur le Cardinal, il se seroit bien passé de se trouver-là, & sa Compagnie ne doit point marcher devant celle de Monsieur le Comte. Les Gens-d'armes des Princes du sang, vont

immediatement aprés ceux de mon Frere. Le lendemain le Roy vint au camp, & dîna chez Monſieur le Comte. Sa Majeſté luy fit cent amitiez, & il conduiſit le Roy à une lieuë & demie du camp, qui s'en retournoit à ſon quartier. J'étois ſorti pour y aller auſſi. En revenant, Monſieur le Comte me dit, Puyſegur, j'ai reçû bien de l'honneur & de l'amitié du Roy, & beaucoup plus que je n'en pouvois eſperer ; je t'ai obligation de ce que tu as dit, il m'a tout conté depuis un bout juſques à l'autre. Aprés avoir demeuré cinq ou ſix jours dans le camp, les lignes preſque démolies, Monſieur le Comte demanda congé pour s'en venir à Paris, mais on luy donna des avis qui le firent changer de deſſein. Il fut en Champagne, où il ne demeura pas long-temps, & puis il ſe retira à Sedan. Monſieur de Beaufort fut auſſi quatre ou cinq mois hors de la Cour, & l'Armée fut envoyée dans ſon quartier d'hiver.

L'Année d'aprés, que l'on comptoit 1638. les troupes furent commandées par Monſieur le Cardinal de la Valette, & le Duc de Gandale ſon frere. Le rendez-vous étoit, depuis les environs de Laon juſques à Châteaû-Porcien. Il y eut deux bourgs dans le Laonnois, dont l'un ſe nommoit Beau-lieu, & l'autre Bray, qui refuſerent de loger les troupes de l'armée, & ſouffrirent le ſiege plûtôt que d'o-

d'obeïr, mais ils n'en furent pas bons marchands, car on les prit de force. On marcha droit à Hyrson, qui fut repris sur les ennemis, qui souffrirent le canon; ensuite on alla passer derriere la Capelle, le Regiment de Piedmont prit un fort, où plusieurs gens s'étoient refugiez, qui donnerent quatre cens pistoles pour se redimer du pillage; aprés quoi on alla à Landrecy. Monsieur le Cardinal de la Valette prit son quartier à Longfaury, & Monsieur de Candale au delà de la riviere. Dans la brigade du premier, Messieurs les Comtes de Guiche & de Turenne, servoient de Maréchaux de camp, & Monsieur de Thou étoit Intendant. Le siege dura quinze jours, & les ennemis souffrirent qu'on fît sauter le bastion, & qu'on donnât un assaut; cela fut fait par le Regiment de Longueval, qui étoit en garde à la tranchée. Ils furent conduits à Avesnes, & leur capitulation fut fort honorable. Monsieur le Cardinal de la Valette fit démolir les lignes, & combler les tranchées. Une partie de l'Armée alla à Maubeuge. Monsieur de Candale commandoit, & Monsieur de Turenne étoit sous luy. Il partit de Maubeuge pour aller à Landrecy voir Monsieur son frere, il prit pour escorte le Regiment de Gassion, & vint à Longfaury, croyant s'en retourner le même jour, mais il s'amusa à quelques amourettes qu'il avoit avec les femmes des Officiers de l'artellerie,

lerie. Monſieur de Gaſſion le preſſoit fort de repartir le même jour, il ne le voulut pas faire, ni même le lendemain; il inſiſta, & fit tant qu'il eut permiſſion de s'en retourner avec ſon Regiment. Les ennemis luy avoient dreſſé une embuſcade, ils le chargerent, les troupes furent battuës, & luy contraint de paſſer la Sambre à nage pour ſe ſauver. Huit jours aprés on fit marcher l'Armée pour aller au devant de la brigade qui étoit à Maubeuge, que Monſieur de Turenne commandoit en l'abſence de Monſieur de Candale. Les ennemis s'étoient campez entre les deux Armées, pour empêcher la jonction. Il ſe donna un grand combat, qui réüſſit à nôtre avantage; & ſi Monſieur de Candale n'eût point empêché les troupes qui venoient de Maubeuge, Monſieur de Turenne eût achevé de défaire les ennemis. Je ne ſçai point la cauſe de cet empêchement, dont on parloit differemment. Quelques-uns diſoient que c'étoit la jalouſie qu'il avoit contre ſon frere, & le déplaiſir de n'avoir pas été à la marche de Maubeuge pour venir joindre nôtre Armée. Nous prîmes Barlemont hors le château. On aſſiegea enſuite la Capelle, qui ne tint que huit jours. Les ennemis firent une ſortie ſur la tranchée, dans laquelle Meſſieurs de Buſſy & de Rambure, étoient Maréchaux de Camp. Le premier y fut tué ſur la place, & l'autre y reçût une bleſſure, de laquelle il mourut

deux

deux ou trois mois aprés. La ſortie fut faite par vingt hommes, & un Officier reformé, ſur deux Compagnies des Gardes qui lâcherent le pied. Ces Meſſieurs voulurent tenir bon, dans l'eſperance d'être ſoûtenus; mais par le moyen de la fuite de ces deux Compagnies des Gardes qui les abandonnerent, ils furent tuez. L'Armée demeura quelque-temps à Maubeuge, & delà on fut à Simay, que l'on prit.

EN l'anné 1639. Monſieur le Maréchal de la Force commanda l'Armée, & l'aſſemblée ſe fit aux environs de ſaint Quentin. Pendant ce temps-là on prit un Carbin qui avoit volé, Monſieur d'Orgeval Intendant, le fit pendre dans la place de la ville. Aprés qu'il eut été long-temps ſecoüé, la corde rompit, & l'on emporta cet homme à l'Hôpital pour le faire enterrer avec les morts; mais lorſqu'on vint à le deshabiller, on s'apperçût qu'il étoit encore en vie. On le rechauffa, & on luy tira du ſang, puis il revint, & ſe porta bien. Monſieur d'Orgeval ayant appris cette avanture, vint à l'Hôpital, & le fit étrangler en ſa preſence, mais l'action n'en fut pas approuvée. De là l'Armée marcha à travers le païs de Cambreſis, où tous les clochers ſont de groſſes tours voûtées, dans leſquelles les païſans ſe retirent. Dans la plûpart de ces tours, il y a des cavernes, où ils ſe cachent

chent quand on les veut prendre. Ils n'ont point de jour que par un soûpirail en haut, qui est comme un puits, dont ils gardent si bien l'entrée, que l'on ne sçauroit les forcer. Monsieur d'Arpajou, qui étoit Lieutenant General de Monsieur de la Force en fit attaquer une, où mon frere la Grange Puysegur, fut blessé d'un coup de fusil au visage, & force gens tuez. On marcha jusques au village nommé Joüasse, dépendant du Gouvernement d'Ardres, où on se retrancha. On étoit campé en ce lieu-là pour faciliter le passage des vivres necessaires pour ceux qui étoient devant saint Omer, que Monsieur de Chastillon tenoit assiegé. Monsieur le Maréchal de l'Hôpital étoit son Lieutenant General. La faute qu'on fit à ce siege, fut qu'on ne prit pas le haut pont en arrivant; si l'on l'eût aussi bien pris que le fort de deçà, c'étoit fait de la ville. Pendant que Monsieur le Maréchal de la Force étoit à Joüasse, Monsieur d'Arpajou luy proposa d'attaquer la redoute d'Anvein, autrement dite de Lermont, que les ennemis avoient prise sur le Gouvernement d'Ardres; ce qui fut fait, & on y fit cinq ou six attaques ensuite l'une de l'autre; mais nous ne pûmes jamais l'emporter, à cause que cette redoute étoit soûtenuë de l'Armée qui étoit derriere, qui en rafraîchissoit les gens autant qu'ils vouloient, sans que nous les pussions empêcher. Nous y perdîmes qua-

tre ou cinq-cens hommes. Les ennemis firent passer sur la digue du marais quatre mille chevaux, qui vinrent droit au lieu où etoient campez les Regimens de Piedmont, la Marine & Vervins. Nôtre cavalerie étoit allée escorter un convoi à saint Omer. Monsieur de la Force commanda que ces trois Regimens marchassent au-devant des ennemis, ce que nous fîmes aussi-tôt. Piedmont avoit la droite, la Marine la gauche, & Vervins étoit au milieu. Il y avoit une plaine qui contenoit justement le terrain qu'il falloit pour nous mettre en bataille. Un bois nous couvroit à la droite & à la gauche. Je fis avancer cent mousquetaires d'un côté, & cent d'un autre, qui se mirent tout le long du bord du bois plus avancez que nos bataillons. Quatre cens chevaux des ennemis se détacherent de leur gros pour venir à nous, à dessein de découvrir s'il n'y avoit point de mousquetaires dans le bois. Dans la décharge qu'on fit sur la main droite, il y eut cinq ou six cavaliers de tuez. Les troupes du convoi commencerent à arriver, & Monsieur d'Arpajou passa avec six escadrons, à dessein de charger les ennemis; mais il fut contraint de se retirer, & de se mettre derriere l'infanterie. Monsieur de la Force survint avec six petites pieces de canon qu'on tiroit par l'intervale de nos bataillons sur cette cavalerie, laquelle voyant arriver le reste de nos troupes, commença de songer à

la retraite, & défila par les rangs de derriere. Comme je vis que ces escadrons n'étoient plus si épais, je dis à Monsieur d'Arpajou, que les ennemis défiloient, & qu'il y en avoir plus d'un tiers de retiré, qu'on les devroit charger, & qu'assurément on les enfonceroit. On le fut dire à Monsieur de la Force, qui donna ordre que l'on les chargeât; ce qui fut fait aussi-tôt. Les ennemis perdirent dans ce combat plus de douze à quinze cens cavaliers, qui furent pris ou tuez, & les chevaux perdus dans les marais. Six jours aprés ils secoururent saint Omer, & entrerent par Clairemarais. Les deux Armées se retirerent ensemble, & furent assieger Ranty, qui fut pris & razé. Monsieur de Villequier y fut blessé de l'éclat d'une mine. Ensuite de cela elles revinrent à travers le païs, & l'on mit le siege devant le Castelet: c'étoit Monsieur du Hallier qui le faisoit avec l'Armée de Monsieur de Chastillon. Monsieur de la Force étoit logé à Vauchelle avec la sienne. Durant ce siege la Reine accoucha du Roy qui regne à present. Les Officiers de Piedmont envoyerent à sa Majesté un Capitaine de leur Regiment nommé Samaisan, pour luy témoigner leur joye de ce que Dieu luy avoit donné un Successeur à la Couronne. Le Roy le reçut fort bien, & luy fit voir Monsieur le Dauphin dans le temps qu'on l'habilloit. Il luy dit, que nous étions les premiers du Royaume qui

luy

luy avoient témoigné la part que nous prenions dans la naiſſance de ſon fils; qu'il n'y avoit que Monſieur le Comte de Soiſſons qui l'avoit fait, & que ſon courier ne faiſoit que de ſortir. Il luy dit encore: Aſſurez tous les Officiers de vôtre Regiment, que je ne doute point de la joye qu'ils ont de ce que Dieu m'a donné un fils, & que s'il me fait la grace de vivre, je le feray nourrir & élever d'une façon, qu'il reconnoîtra ceux qui m'ont bien ſervi. Dites vrai, Samaiſan, n'eſt-ce pas Puyſegur qui a dicté cette lettre, voilà ſon vrai ſtile? Cependant on fit prendre les armes, ſur la naiſſance de Monſieur le Dauphin, l'Armée fut miſe en bataille, & l'on fit trois ſalves de coups de mouſquets & de canons; enſuitelle fut miſe en deux lignes, on alloit à la charge les uns contre les autres. Toutes ces joyes finies, il vint un Commiſſaire compter les troupes, & on en envoya les extraits à la Cour. Nous n'avions point mené nos malades ni nos bleſſez du combat de la redoute. On nous vouloit payer cent cinquante hommes moins que nous n'étions. Je ne voulus point prendre d'argent. Il ſe trouva que le Roy avoit donné les deniers revenans bon à Monſieur d'Arpajou, parce que tout ſon équipage avoit été brûlé à Vauchelles. Le Roy eut la bonté d'ordonner que le Regiment de Piedmont ſeroit payé complet. Le Caſtelet fut pris, & l'Armée alla
dans

dans les quartiers d'hiver. Enſuite le rendez-vous de celle de Monſieur le Grand-Maître, fut à Amiens. Il en partit à deſſein d'aſſieger quelque place, & marcha droit à ſaint Paul. Il aſſembla le conſeil de guerre, & montra une lettre du Roy, qui luy faiſoit commandement d'aſſieger une place, dont le nom étoit en chiffre. Il nous preſſoit tous de la deviner, mais chacun diſoit comme il l'entendoit. A la fin il nous dit que c'étoit Aire, & nous en montra un plan qui luy en avoit été donné par Monſieur le Cardinal de Richelieu, & qu'aſſurément la place étoit diſpoſée comme le plan. Je fus le premier qui luy dis que ce plan étoit different des cartes que j'avois vûës, puiſque que par les cartes il ne ſe voyoit pas qu'on pût faire un quartier entre la riviere & la ville. Il ſoûtint que ſi. On en apporta cinq ou ſix, qui toutes faiſoient voir le contraire. Il étoit fort violent, & cela le mit en colere. Je luy dis, Monſieur, vous ne devez point vous fâcher, vous nous aſſemblez tous pour nous demander nos avis, nous vous les donnons au mieux qu'il nous eſt poſſible; ſi vous ne voulez pas les ſuivre, vous n'avez qu'à commander, & on fera ce que vous direz. Il dit incontinent, que le beau-fils de Roſe fourniſſoit les vivres, & que la difficulté luy ſembloit grande pour les faire venir. Comme il continuoit dans ſa colere, je luy dis: Monſieur, il faut mar-

marcher jusques à Aire, vous en verrez la scituation; & si vous voulez l'assieger, vous l'assiegerez. Il se resolut de marcher. Le lendemain on alla jusques auprés de la ville. Il se trouva que le plan de la place n'étoit pas bien fait. Il revint sur ses pas. L'Armée faisoit alte, il demanda ce qu'il y avoit à faire, on tint conseil, & on luy dit, que le meilleur seroit d'aller à Hesdin. Aussi-tôt il commanda une partie de sa cavalerie pour l'aller investir. Le frere de Monsieur d'Aumont, eut ordre de le faire du côté de Monstreuil, & la Froizeliere Maréchal de camp d'un autre. L'Armée arriva le soir à Hesdin, & prit ses quartiers. Le Roy vint à Abbeville, & Monsieur le Cardinal aussi. On commanda la circonvalation, qui fut faite en douze jours de temps: au-tour de la place, & du côté du bois, on fit un abbatis d'arbres, c'est-à-dire qu'on coupe un grand arbre de haute-fûtaye d'un côté, & encore un de l'autre; les branches tombent les unes dans les autres, & l'on fait la même chose de tous les côtez; & par ce moyen il ne sçauroit passer ni homme ni bête dans le bois: outre cela nous y fîmes un parapet de clayonnage, nous plantâmes des pieux à trois pieds l'un de l'autre, pour faire l'épaisseur du parapet qu'on mettoit devant soi, & les pieux en ligne d'un côté & d'autre, à deux pieds les uns des autres, puis l'on clayonnoit cela, & l'on

le

le remplissoit de terre à la hauteur de l'homme, avec une banquette derriere. Pendant ce siege, le Roy vint trois fois au camp. La premiere fois les lignes n'étoient pas encore achevées. Il trouva qu'elles étoient trop éloignées de la place. Je luy dis, que le canon portoit par tout, & par-delà les lignes. Il me repartit, qu'il ne doutoit point de cela, mais que comme il y avoit des fonds proches, il y falloit mettre le gros des troupes, & garnir la ligne d'hommes en nombre suffisant pour la défendre; & que si les ennemis venoient à l'attaquer, le gros sortiroit des fonds pour la soûtenir, & qu'ainsi ceux de la ville ne pourroient pas se servir de leur artillerie, parce qu'ils tuëroient les leurs aussi-bien que les nôtres. Sa Majesté coucha cette nuit-là au camp, dans le logis de Monsieur de la Meilleraye. Le lendemain elle voulut que je la menasse voir le tour les lignes. Nous commençâmes par le côté des Suisses le long de la riviere, où il les vit tous qui se lavoient le visage. Il avoit défendu qu'aux lieux où elle passeroit, personne ne prit les armes. Comme elle fut à l'abbatis, elle le trouva fort bon & bien fait, & dit qu'il valoit beaucoup mieux que s'il y eut eu deux lignes. Il y avoit un grand marais, où l'on n'avoit pas encore travaillé; le Roy me demanda si je voulois entreprendre ce travail, & faire un hazard avec luy. Je luy répondis que
je

je le voulois bien, mais que le lieu étoit fort difficile, & qu'on n'y pouvoit point faire de fossez. Il me dit qu'il se contenteroit de pallissades à quatre pieds les unes des autres, & qu'on rempliroit cela de terre avec un bon clayonnage. Il m'offrit six-mil livres pour cet ouvrage. Je luy dis, Sire, je ne le puis pas entreprendre pour ce prix-là, vôtre Majesté payera les ouvriers, & je le ferai faire. Il me repartit, non, je veux que vous l'entrepreniez, & je vous donnerai sept-mil francs. Je luy dis que je ne le pouvois pas pour ce prix-là; le marché fut conclu à sept-mil sept-cens livres. Je le fis si bien faire, que quand le Roy revint, il le trouva à son gré. Pendant ce siege il y avoit deux attaques, celle de Piedmont & celle de Champagne. L'on vint au chemin couuvert, nous gagnâmes la contrescarpe, & neanmoins on fit une faute, qui fut, que nous ne nous en redîmes pas bien les maîtres. Nôtre canon étoit sur le haut de la contrescarpe, & nous n'avions de logement que la batterie, où étoit une de nos pieces de trente-six de calibre. Les ennemis firent cette nuit-là deux sorties, l'une du côté où Piedmont étoit en garde, & l'autre de celuy de la Meilleraye. Ils encloüerent quatre pieces de sa batterie, & celle que nous avions sur le chemin couvert, où il n'y avoit que six hommes, & un Sergent avec des armes; le reste n'étoit composé que de tra-

vailleurs, qui faisoient la batterie, où l'on vouloit mettre trois pieces, & un fort épaulement pour nous parer d'une piece de quarante-huit livres qui renversoit la terre que nous mettions. Les ennemis jetterent des grenades, & monterent sur le haut de la batterie. Un homme se mit à chevalon sur la piece, & mit un clou de fonte dans la lumiere. Cependant les bataillons du Regiment de Piedmont, qui étoient à droite & à gauche de la tranchée, allerent aux ennemis, & les repousserent jusques dans leur contrescarpe, Le Chevalier de Montaigu Lieutenant dans la Compagnie de mon frere de la Grange Puysegur, avoit trente hommes proche de la batterie pour jetter dedans, en cas que les ennemis se presentassent. Il n'y put pas arriver assez-tôt, & le canon se trouva encloüé. Monsieur de la Meilleraye vint à la tranchée, qui loüa fort nôtre Regiment, mais il ne nous dit pas que quatre pieces de sa batterie avoient été encloüées, ausquelles il fit ôter le boulet, & mettre le feu par l'embouchure. Par bonheur les clous sauterent quand le feu prit. Il défendit que nous fissions la même chose à nôtre piece; je pris les tenailles d'un Maréchal, & j'arrachai le clou. La garde suivante nous attaquâmes la demi-lune, & nous l'emportâmes. Nous y fîmes un logement, & l'on avoit fait amas de fascines pour combler le fossé. Cependant on fit passer

six

six mineurs à nage, trois du côté de Piedmont, & trois de celuy de Champagne, puis l'on mit sur des ponts de jonc des madriers, qui sont de grandes pieces de bois pour appuyer contre la muraille. On avoit attaché des cordes des deux côtez à ces ponts de jonc. Quand un pont étoit chargé de ces madriers, les mineurs les tiroient à eux, & puis on retiroit le pont, & on le rechargeoit d'autres choses necessaires. Six jours aprés le fossé fut comblé, tant de fascines que de sacs de terre; mais les fascines n'étant point assez chargées, elles n'alloient pas jusques au fond, & le bois flottoit. On fit charger les mines des deux côtez, les Regimens de Piedmont & de Champagne, étoient tous deux en garde. Monsieur le Cardinal avoit envoyé un nommé Malloya Enseigne de ses Gardes, pour voir en quel état étoient les travaux. Monsieur le Grand-Maître voulut que je les luy fisse voir, mais il fut tué allant à la mine, & passant le pont. Lorsqu'on eut fermé les mines, & mis la saucisse, je fis prendre de la méche d'une même brasse, tant pour la mine de Champagne que pour la nôtre, & y fis mettre la même longueur. Je dis à Monsieur de la Meilleraye, que selon que le vent donneroit sur la méche, il y en auroit une qui iroit plus vîte que l'autre, & que la ruine que feroit la mine qui tomberoit sur les ponts, les enfonceroit de plus de six pieds,

& qu'on n'y pourroit pas passer. Il se fâcha contre moy. En même temps le feu prit à la mine de Champagne, qui étoit battuë du vent plus que celle de Piedmont. Monsieur de la Meilleraye voyant cela, envoya sçavoir à quoi lés mineurs tenoient. Ils n'osoient y aller ; enfin il y en eut un qui y alla, qui vit que la fusée alloit prendre, il se jetta dans un trou proche de là. Le feu prit à la mine, & les ponts de fascines furent enfoncez, ainsi que je l'avois dit. Nous employâmes trois jours entiers à recombler les fossez, pendant lesquels le mineur demeura toûjours dans son trou. Les ponts étant bien remis, on donna deux assauts des deux côtez, tant des troupes commandés de ceux qui étoient en garde, que d'autres qui y étoient venues, & on ne se pût jamais camper sur le haut du bastion. Une partie se logea neanmoins à la moitié de la bréche, & l'autre en bas. Les ennemis firent grande resistance, tant par les bombes, grenades, saucissons, cercles à feu, pots à feu, que chevaux de frize, dont ils avoient embarassé la montée. Il en fallut demeurer-là. La nuit suivante, dans le temps que la ville alloit faire la chamade pour se rendre, Monsieur de la Froizilliere Maréchal de camp en jour, fut tué. Le Roy se trouva dans le quartier de Monsieur le Grand-Maistre, lorsque les ennemis se rendirent, & signa la capitulation.

tion. Il vit ſortir la garniſon de Heſdin en fort bon ordre. Le Gouverneur s'appelloit le Baron de Liques, Gentilhomme Walon, âgé de quatre-vingts tant d'années. On le portoit dans une chaiſe, à cauſe qu'il avoit été bleſſé d'un éclat de bombe. Deux Capitaines marchoient devant luy avec la picque, à la tête de l'infanterie, puis il ſuivoit. Lorſque les deux Capitaines eurent ſalüé le Roy, les troupes firent alte, & il fit tourner ſa chaiſe pour aller voir le Roy, qui eut la bonté de deſcendre. Le Baron de Liques luy dit, Qu'il avoit été fait Gouverneur de Heſdin par un grand Roy, & qu'un grand Roy l'en faiſoit ſortir, ce qu'il tenoit à grand honneur, puiſqu'il avoit à perdre la place, de la remettre entre les mains de ſa Majeſté. Le Roy luy répondit, Qu'il l'avoit ſi bien défenduë, que le Roy ſon Maître n'en pourroit être que tres-ſatisfait. Ce qu'il diſoit étoit tres-veritable, & on peut aſſurer que c'eſt celui de tous qui ſe ſoit le mieux défendu.

La garniſon étant ſortie, celle du Roy y entra, & ſa Majeſté retourna au quartier pour dîner. Attendant que Monſieur le Grand-Maître, & le reſte de la Cour eût dîné, je demeurai dans la Chambre du Roy, & il ne reſta auprés de luy que le Lieutenant de ſes Gardes & moi, & les Tapiſſiers qui détendoient ſa chambre, auprés de laquelle il y avoit une garderobe. Il me dit, Puyſegur, regardez

 qui

qui est là-dedans. Je luy dis qu'il n'y avoit que Monsieur de saint Mars, qui étoit couché sur un lit & dormoit. Il me répondit, il ne dort pas, il en fait semblant, afin d'écouter ce que nous disons : Puis me tirant à part dans la ruelle de son lit, il m'ordonna de luy dire la verité de ce qu'il m'alloit demander, ce que je luy promis de faire. Il me dit, quel homme est-ce que le Grand-Maître ? Sire, c'est un homme qui sert vôtre Majesté avec beaucoup d'affection & qui se peine fort, il est tres-vigilant, & tres-soigneux d'apprendre ce qu'il ne sçait pas, s'enquerant des uns & des autres, des choses qu'il faut faire : quand il est dans un Conseil, il reçoit fort bien les opinions d'un chacun, & puis aprés il en fait un resultat dans sa tête ; & prenant ce qu'il trouve de meilleur, il donne son avis fort juste & fort bien. Le Roy dit, il vaut bien nos barbons, voulant dire Messieurs de Chastillon & de la Force. Je luy dis, Sire, s'il continuë d'avoir de l'emploi, asseurément qu'il en sçaura autant que les autres. J'ai resolu, dit le Roy, d'entrer dans la ville par la bréche, sur le haut de laquelle je le veux faire Maréchal de France ; il n'en sçait rien, & que personne n'en parle. Vôtre Majesté, luy dis-je, aura peine à passer le pont pour monter à la bréche, d'autant qu'il y a bien des pierres dessus, & vous vous sentez de la goute. Je m'appuirai sur toi & sur d'autres, & j'y passerai bien.

bien. Voyez si les Gens-d'armes & les Chevaux legers sont devant le logis, je monterai à cheval, & nous nous en irons. J'y fus voir, & luy dis qu'ils étoient arrivez. Il monta à cheval, & nous tirâmes droit à la ville, où étant parvenus, il descendit de cheval ; & s'appuyant de sa main gauche sur mon épaule, & de la droite sur Monsieur de Lambert, nous passâmes le pont, & il monta par la bréche, sur laquelle l'attendoit Monsieur le Grand-Maître, qui le prit sous les aisselles, & l'aida à monter sur le haut, tandis que nous le soûtenions Monsieur Lambert & moy, où étant il se tourna vers moy, & prenant la canne que j'avois entre les mains, il dit à Monsieur le Grand-Maistre : La Meilleraye, je vous fais Maréchal de France, voila le bâton que je vous en donne, les services que vous m'avez rendus, m'obligent à cela ; vous continuërez à me bien servir. Aprés avoir reçû le bâton, il se jetta aux pieds du Roy ; & les luy baisant, luy dit : Qu'il n'étoit pas digne de l'honneur qu'il luy faisoit, & qu'il ne l'avoit pas merité, qu'il ne le recevoit que par la bonté que le Roy avoit pour luy, dont il luy étoit infiniment obligé. Le Roy luy dit, tréve de complimens, je n'en ai fait pas un de meilleur cœur que vous ; je veux voir les retranchemens qu'on a faits dans les bastions. Il se trouva qu'il y en avoit deux dans chaque bastion. Il me dit, Puysegur, voyez s'il n'y a point de défaut ; &

si vous en découvrez, dites-les à Lambert; si j'en trouve aussi, je les luy dirai, & nous verrons si nous nous rencontrerons. Aprés avoir consideré les bastions, les retranchemens étoient fort bien faits, mais le second n'étoit pas assez élevé pour voir dans le premier, qui est un défaut assez considerable. Je le dis à Monsieur de Lambert, & le Roy dit le sien tout haut devant le monde, qui fut le méme que j'avois dit. Le Roy sortit de Hesdin, & alla coucher à Abbeville, & on mit pour Gouverneur dans la place Monsieur de Bellebrune.

L'Armée aprés avoir razé les lignes, alla camper en un lieu nommé Avein. Comme l'on y fut arrivé, Messieurs les Maréchaux de camp, sçavoir Monsieur de Lambert, la Ferté-Senectaire & Gassion, l'autre ayant été tué à Hesdin, comme nous l'avons dit ci-dessus. Le Grand-Maître leur dit de faire un camp. Si-tôt qu'ils l'eurent commencé, il le vint voir, mais il ne le trouva pas bien. Il s'emporta beaucoup contr'eux, ce qui les dégoûta; l'un s'en alla d'un côté, & l'autre de l'autre. Je luy dis, Monsieur, si vous me disiez comme vous souhaitez qu'il soit, j'en avertirois ces Messieurs, & ils le feroient. Il me répondit, qu'il ne vouloit pas leur dire, & qu'il vouloit qu'ils le fissent. Je les fus trouver pour ce sujet, mais ils me dirent de le faire si je voulois, que pour eux ils ne le feroient point: que quand il

se-

seroit fait le mieux du monde, il ne seroit jamais à son gré. Je leur dis, je m'en vay donc le faire. Vous nous obligerez, dirent-ils. J'avois reconnu que Monsieur de la Meilleraye trouvoit que le camp étoit trop vû du derriere de la riviere, à cause qu'il étoit fort étendu, étant sur deux lignes. Pour éviter ces deux hauteurs de la droite & de la gauche, je le fis en quarré. Je mis l'aîle droite de la cavalerie des deux lignes, faisant front du côté de Hesdin; l'aîle droite joignoit la riviere, & revenoit en montant au bout de cette aîle; l'infanterie faisoit front devant soi, & son aîle droite étoit jointe à la gauche de la ligne de l'aîle droite; l'aîle gauche de la cavalerie faisoit front du côté d'Arras, & tenoit à la riviere, & de son aîle droite se joignoit à l'aîle gauche de l'infanterie, dans le quarré du vuide; le long de la riviere étoit le village d'Avein. A la main droite du quarré, étoient logez les Gens-d'armes, les Chevaux legers & les vivres, & à la gauche tous les Officiers & chevaux de l'artillerie. A la tête du camp il y avoit douze pieces de canon & des munitions, pour tirer en cas de necessité. Le camp étant fait, & l'Armée logée, Monsieur de la Meilleraye en vint faire le tour, & le trouva fort bien. Il dit à ces Messieurs les Maréchaux que c'étoit un des plus beaux camps qui se pourroit jamais voir; & leur en voulant donner l'honneur, Monsieur de Lambert répon-

dit assez fierement, ce n'est pas nous qui l'avons fait, c'est Puysegur, & c'est à luy que l'honneur en est dû, & non pas à nous. Pendant le sejour que l'on fit à Avein, Monsieur de la Meilleraye eut avis que les Cravates étoient logez prés de l'Hilaire; il prit resolution de les aller enlever, & pour cet effet il se fit donner par chaque Compagnie d'infanterie, deux mousquetaires à cheval; en moins d'un rien il eut huit cens arquebusiers bien montez, avec cela il prit deux-mil chevaux. Monsieur de la Ferté se trouva en jour de Maréchal de camp, & marcha avec ses troupes. Monsieur de la Meilleraye y alla aussi. Ils attaquerent le quartier des Cravates, mais ils ne l'enleverent pas, le lieu étoit trop difficile pour le pouvoir faire. Neanmoins il y eut grand combat, & mon frere de la Grange Puysegur y fut tué, comme il parloit à Monsieur de la Ferté. Son corps demeura entre les mains des ennemis sans pouvoir être retiré. Le Colonnel Ludovic qui commandoit les Cravates, le fit enterrer fort honorablement, & ne voulut point prendre d'argent quand je luy en envoyai. Il n'y eut que le Curé qui prit deux pistoles.

L'Armée marcha ensuite vers Esperleque, où il se trouva un Enseigne de la garnison de saint Omer, qui commandoit dans le château, & qui fut assez fou pour endurer le canon, le Grand-Maître ordonna qu'on le pendît, & monta à cheval

pour

pour aller à une lieuë & demie de là. Monſieur le Marquis de Coaſlin paſſant à travers le quartier, vit que Monſieur de Montifault Prevôt de l'Armée, faiſoit conduire cet Enſeigne pour le pendre, il le pria d'avoir patience, & qu'il s'en alloit trouver Monſieur de la Meilleraye pour avoir ſa grace. Monſieur de Coaſlin arrivant, vit que cet homme venoit d'être pendu, & que le bourreau ne faiſoit que de deſcendre de l'échelle. Il cria contre Montifault, qui pour toute raiſon luy dit, qu'il l'avoit fait pendre, parce que les ſpectateurs s'ennuyoient d'attendre ſi longtemps. D'Eſperleque on marcha droit à Rominguen. Il y eut un aſſez grand combat, on y perdit cinq ou ſix cens hommes, & le Chevalier de Monteclair qui commandoit la marine, y fut dangereuſement bleſſé. Aprés cela l'Armée demeura quelque-temps en Boulonnois, & de là elle alla prendre les quartiers d'hiver.

EN 1640. on fit une grande Armée, & on en donna le commandement à Monſieur le Maréchal de la Meilleraye, avec deſſein de luy faire attaquer Charlemont. On ſe mit en campagne dés le quinziéme de May, & on marcha vers Mezieres & Charleville. Comme l'année avoit été fort rude & fort froide, il ſe trouva que les herbes étoient tres-courtes, & que la cavalerie n'auroit pas pû ſubſiſter, on fut contraint de changer de deſſein. Mon-

ſieur le Maréchal de Chaſtillon avoit le commandement d'une autre Armée, dans laquelle étoit le Regiment de Piedmont. Son rendez-vous étoit à Longprée les Corps-Saints. Le Roy luy écrivit de Soiſſons, où il s'étoit avancé, & devoit paſſer outre pour favoriſer l'Armée de Monſieur de la Meilleraye. Dans la dépêche que le courrier luy apporta, ſa Majeſté luy mandoit de luy donner avis s'il pourroit entreprendre quelque choſe dans l'Artois, ou bien du côté de la mer. Monſieur de Chaſtillon me dépêcha vers le Roy, à qui j'apportai une lettre de creance, & luy propoſai de ſa part le ſiege d'Arras, mais qu'il faloit que l'Armée de Monſieur le Grand-Maître y vint, & qu'elle tiendroit le côté de deçà l'Eſcarpe, & la ſienne l'autre. Que ſa penſée étoit qu'il faloit encore une petite Armée pour mettre vers Dourlans, afin de favoriſer le paſſage des vivres pour le ſiege. J'avois auſſi une lettre de creance pour Monſieur le Cardinal de Richelieu, qui me dit, qu'il avoit le même deſſein que Monſieur de Chaſtillon, mais qu'il apprehendoit le grand nombre d'habitans qui étoient dans la ville, & les ennemis jurez des François, plus même que tous les Eſpagnols enſemble, & qu'outre cela il n'y eût beaucoup de gens de guerre. Je luy dis que Monſieur de Chaſtillon ſçavoit de ſcience certaine, qu'il n'y avoit que deux-mille cinq-cens hommes, & que ſon deſſein étoit de marcher vers Aire ou

vers Bethune, pour donner jalousie à ces deux places, & attirer une partie de ceux qui étoient dans Arras pour s'y jetter, sçachant bien qu'ils ne croyoient pas que la France fut en état de les assieger, se fiant fort à leur devise, qui est que : *Quand les François prendront Arras, les souris prendront les chats.*

Le Conseil se tint à Soissons dans le cabinet de l'Evêché, où il n'y avoit que le Roy, Monsieur le Cardinal, & Monsieur Desnoyers. J'étois dans la chambre auprés de la porte. Un quart d'heure aprés qu'ils furent entrez, Monsieur Desnoyers m'apella, & me fit passer dans le cabinet, où le Roy me dit : Nous venons de resoudre le siege d'Arras, il faut tenir la chose secrete, n'en parlez à personne, dites seulement à Monsieur de Chastillon d'en faire de même. Je vai dépêcher un courtier au Maréchal de la Meilleraye, qu'il prenne le temps qu'il faut pour s'y rendre par le côté de deçà l'Escarpe. Le Maréchal de Chastillon sçaura aussi le jour qu'il luy faudra passer la Somme pour entrer dans le païs ennemi, & donner jalousie aux autres places. Et moy j'irai à Amiens, & je ferai venir les troupes que du Hallier commande vers la frontiere de Champagne. On me donna un billet écrit de la main de Monsieur Desnoyers dans le Conseil, portant, que Monsieur de Chastillon auroit croyance à ce que je luy dirois de la part de sa Majesté. Monsieur le Cardinal m'or-

donna de luy dire, que le dessein qu'il avoit, étoit celuy d'un grand Capitaine comme il étoit. En ce voyage-là, je donnai au Roy un Livre que j'avois fait de la Guerre. Il me dit qu'il l'avoit lû, qu'il l'avoit trouvé fort beau & fort bon, & qu'il n'y avoit rien dedans qui ne fut tres-utile. C'étoit un manuscrit que j'ai fait imprimer du depuis. Monsieur le Cardinal m'en demanda un, je luy donnai celuy qu'avoit saint Paul Aide-Major des Gardes, pour le faire copier. Je partis de Soissons, & allai trouver Monsieur de Chastillon à Amiens, auquel je dis de bouche la volonté du Roy.

Douze jours aprés l'Armée marcha, & nous fûmes entre Bethune & Aire, donnant jalousie aux deux places. Nous campâmes-là une nuit. Le lendemain dés la pointe du jour, on fit avancer de la cavalerie, & un grand parti vers Aire, & un autre vers Bethune, puis nous tournâmes avec le reste de la cavalerie & de l'infanterie vers Arras, d'où il étoit sorti mille hommes de pied pour marcher à Aire. Comme ils virent que nous faisions volte face, ils rentrerent dans Arras, avant que nôtre cavalerie les pût joindre. Le Roy envoya Monsieur de Chaunes pour commander l'Armée avec Monsieur de Chastillon. L'heure & le jour pour arriver à Arras, fut si bien pris par les deux Armées, que lorsque le guet sonnoit, il en vit une; & montrant l'étendart du côté qu'elle venoit, il res-

ressonnoit l'alarme, & montroit l'étendart de l'autre. Cela fit croire aux Messieurs de la Ville, que c'étoit à eux à qui on en vouloit On prit les quartiers, on fit celuy de Monsieur le Grand-Maître du côté de deçà la riviere, & celuy de Monsieur de Chastillon du côté du Mont saint Eloi ; & entre ces deux côtez on en fit un autre, qu'on apelloit le quartier de Rantzau. On fut dix-huit jours à faire les lignes. Le quinziéme on eut nouvelle que les ennemis venoient pour les attaquer. On assembla le Conseil dans la tente de Monsieur de Chastillon, dans laquelle Monsieur de Chaunes étoit aussi logé. Monsieur de la Meilleraye proposa de sortir des lignes, & d'aller au devant des ennemis pour les combattre. Monsieur de Chastillon fut d'avis contraire, & dit que leur Armée étoit du moins aussi forte que la nostre ; & que pour aller à eux il faudroit lever tous les quartiers, & qu'ainsi ils pourroient jetter du secours dans la place, & se retirer aussi-tôt sans que nous les pussions combattre ; que si cela arrivoit, il faudroit lever le siege ; que pour luy, il ne sortiroit point pour aller aux ennemis sans un ordre exprés du Roy. Monsieur de la Meilleraye luy dit, Monsieur vous étes d'un avis, & moy d'un autre, cela doit aller à la pluralité des voix, il faut faire opiner Monsieur de Chaunes & Messieurs les Maréchaux de camp. Monsieur de Chastillon dit, pour Monsieur de Chaunes, je suis assu-

assuré qu'il sera de vôtre avis, & que tous ces Messieurs feront de même, parce qu'ils n'osent être d'un sentiment contraire à celuy qui est en faveur; mais pour moy je ne partirai point, & vous le repete, sans un ordre exprés du Roy. L'on trouva un expedient; on sçavoit que Monsieur le Cardinal étoit à Dourlans; on donna un bon courreur à Monsieur de Faber pour l'aller trouver, & pour luy dire le different qui étoit entre Messieurs les Generaux. Il passa heureusement, & luy dit le sujet de son voyage. Il reçût un billet pour rendre à ces Messieurs, qui portoit: Je ne suis point homme de guerre ny capable de donner avis sur ce sujet. Il est vrai que j'ai beaucoup lû, mais je n'ai pas trouvé que l'on soit sorti des lignes pour combattre les ennemis, aprés avoir demeuré dix-huit jours entiers à les faire. Lorsque le Roy vous a donné à tous trois les commandemens de ses Armées, il vous en a crû capables, & il luy importe fort peu que vous sortiez ou que vous ne sortiez pas, mais vous répondrez de vos têtes, si vous ne prenez point la ville d'Arras.

Les ennemis vinrent du côté du Mont saint Eloi, & ne passerent pas outre. Ils firent le tour pour s'aller camper à Arlu, où ils demeurerent pendant le temps d'une partie du siege. Il y avoit une garde de cavalerie, & huit hommes dans la tour de Mouchy-le-Preux. Les ennemis vinrent avec un grand corps de cavalerie, ils bati-

tirent la garde, & firent une mine ſous la tour, qu'ils firent ſauter avec les ſoldats qui étoient dedans. Dans ce temps-là on ouvrit la tranchée, & on ne voulut pas que Monſieur de Chaſtillon la fit ouvrir entre la Ville & la Cité, du côté du moulin à vent, proche d'une juſtice & d'une croix. On auroit pris la Ville & la Cité en ſix jours. Monſieur le Grand-Maître avoit un ordre, par lequel le Roy vouloit que les deux Armées l'attaquaſſent d'un même côté, & ainſi il falloit que les troupes de Monſieur de Chaſtillon paſſaſſent par le quartier de Monſieur le Grand-Maître, & priſſent la main gauche de ſon attaque, ce qui les fatiguoit fort. Les aſſiegez ſe défendirent aſſez vigoureſement. Ils firent entr'autres choſes une ſortie ſur les gardes Suiſſes à l'attaque de Monſieur de Chaſtillon, dont ils tuerent un grand nombre. Le Capitaine Rhedy y fut auſſi tué, ils perdirent la moitié de la tranchée; & comme le Regiment de Piedmont devoit entrer en garde pour relever les Suiſſes, j'étois allé voir la tranchée; mais auſſi-tôt que je fus de retour, je fis prendre les Armes au Regiment, & nous fûmes droit à la tranchée, & reprîmes ce qu'avoient perdu les Suiſſes. L'on continua toûjours de pouſſer l'attaque. Les ennemis vinrent avec un gros de cavalerie par Mouchy-le-Preux. Nous les pourſuivîmes fort genereuſement juſques dans le retranchement de leur camp, où Monſieur le Marquis de

Geſvres

Gesvres & d'Egbilles furent faits prisonniers. Les assiegez se voyant pressez, faisoient toutes les nuits des signals sur le haut de leur tour. Les ennemis sortirent d'Arlu, & se vinrent camper du côté du fort de Rantzau, pendant lequel temps ceux de la ville firent une sortie sur une garde d'infanterie, qui étoit dans une Eglise entre le fort de Rantzau & la ville, à moitié chemin de l'un & de l'autre. Ils prirent l'Eglise. Monsieur de Rantzau avec une partie du Regiment d'Espagny, alla pour la reprendre, & se mit dedans avec fort peu de troupes. Les assiegez revinrent, & la forcerent. Monsieur de Rantzau eut un bras cassé d'un coup de mousquet. Ils luy demanderent son épée, & la leur ayant refusée, ils luy donnerent des coups de hampes de hallebardes, ne le voulant pas tuer. Cependant nos gens revinrent, battirent les ennemis, & ramenerent Monsieur de Rantzau dans son quartier. Quatre jours aprés il se plaignoit de ce qu'il ne pouvoit remuer la cuisse, on y regarda, & on trouva que la gangrene y étoit. Aussi-tôt les Chirurgiens assemblez luy couperent la cuisse à trois doigts prés la hanche.

Il y avoit déja quelque-temps que l'Armée souffroit dans le siege, les vivres ne pouvant y arriver, à cause que les ennemis étoient campez sur le chemin. Les soldats & les cavaliers qui n'avoient point de pain, prenoient les épics de bled, &

les flamboyoient pour en brûler le bout, & puis ils mangeoient le bled , d'autres l'écrasoient avec des tuilles pour faire des galettes. On tenta de faire venir un convoy du côté de l'Escluse ; c'étoit un nommé l'Eschele qui le conduisoit. Il y avoit quelques munitions, comme des méches & du plomb. Il fut défait par les ennemis, & le Marquis de Pisany y fut tué. Le Roy manda qu'on fît sortir des troupes du camp, pour aller au devant d'un autre convoi qu'il faisoit partir de Dourlans. Il étoit conduit par Monsieur du Hallier. Tous les Volontaires de la Cour y étoient, comme Messieurs de Mercœur, de Beaufort & le Grand. Monsieur le Maréchal de la Meilleraye alla au devant avec huit-mille hommes de pied, choisis dans chaque Regiment, & quatre-mille chevaux. Dans le temps qu'il alla au devant du convoi, les ennemis vinrent attaquer la ligne du côté du fort de Rantzau. Le combat dura trois heures, ils se rendirent maîtres du fort, Monsieur de Chastillon eut son cheval tué d'un coup de canon, & son baudrier coupé d'un coup de mousquet. On luy vint dire que son fils avoit été tué. Il dit qu'il étoit bienheureux d'être mort dans une si belle occasion pour le service de son Roy. Il se trouva qu'il n'étoit que blessé. Savion Lieutenant des Gardes y fut tué. Ceux de la ville firent feinte de sortir avec trois-mille hommes, pour venir attaquer le quartier de Monsieur de Chastillon, qui

me

me commanda d'y aller avec deux Regimens d'infanterie, celuy d'Esquinselles de cavalerie, & un autre étranger. Je fis prendre promptement les armes à tous les vivandiers, & aux soldats malaingres qui étoient dans le quartier, pour faire mine, mais les ennemis n'avancerent pas. Nôtre artillerie fut bien servie, & nous aida à regagner le fort, & à les en rechasser.

Durant ce temps-là les troupes du convoy commencerent à paroître, & aussitôt les ennemis se retirerent devers le pont de Gin. Nôtre convoy arriva heureusement. Les troupes de Monsieur de l'Hôpital s'en retournerent, & on renvoya une partie des malades & des blessez à Dourlans. Quatre jours aprés l'Armée ennemie passa entre le Mont saint Eloy & le camp, & se vint camper à la vûë des lignes. Ceux de la ville faisoient des fumées, & ceux de l'Armée leurs répondoient de même; enfin les premiers se lasserent de les continuer, & envoyerent pour capituler. Ils se rendirent, & eurent une composition telle que peuvent avoir des gens qui sont dans une bonne place. Ils sortirent le jour & Fête de saint Laurens. Il y avoit deux-mille hommes de pied, quatre-cens chevaux, & quatre-mille païsans portant les armes. L'Armée du Roy y entra le même jour, les Gardes qui étoient dans les deux Armées, les Regimens de Piedmont, Champagne, Rambure, la Mari-

ne, Vervins & Longueval, y entrerent aussi. On demeura pendant quatre jours couché dans les ruës, sans entre dans aucune maison. Le Roi donna le Gouvernement d'Arras à Monsieur de saint Preuil, qui étoit Gouverneur de Dourlans ; & celuy de Dourlans à Monsieur le Chevalier de Monteclair.

L'Armée fit raser les lignes & les tranchées avant que de se retirer, & se vint camper entre Arras & Dourlans. Je demandai congé à Monsieur de Chastillon pour aller faire un tour chez moi, il me l'accorda. Je partis d'Arras pour aller à Amiens, où le Roy étoit. Quand je fus à une lieuë de la ville, à côté du grand chemin, par où il faut passer pour y arriver, le Roy qui étoit à la chasse, me reconnut d'assez loin, & dit à Monsieur de Beaufort : Je gage qu'un de ces Cavaliers qui passe-là, est Puysegur. Monsieur de Beaufort s'en vint droit à moi, & me dit : Le Roy vous a reconnu de bien loin, il m'a dit qu'il vouloit vous parler. Aussitôt nous tournâmes pour aller vers luy. Il se mit à galoper, & vint droit à nous. Il me dit, je vous ai reconnu de bien loin. Je suis étonné que Monsieur de Chastillon t'ait donné congé, je luy avois défendu de ne le donner à personne. Je luy dis, Sire, il ne m'en a point parlé, il sçait bien que je serai de retour, avant que l'Armée puisse aller en quelque lieu. Il me dit, je suis pourtant bien-aise que

tu ſois venu, car je ſçaurai de toi comme tout s'eſt paſſé au ſiege. Des trois Compagnies vacantes du Regiment de Piedmont, le Maréchal de la Meilleraye en en demande une pour un nommé Rabat Lieutenant, & qui ſert dans l'artillerie. Je luy ai répoudu que puiſqu'il travailloit dans l'artillerie, il le pouvoit recompenſer des Charges qui y vacqueroient; que j'avois donné ces trois Compagnies-là à trois Lieutenans, pour qui vous m'aviez écrit. Je luy dis que je luy étois fort obligé. Il commença à s'informer de moi de tout ce qui s'étoit paſſé au ſiege, me parlant toûjours, juſques à ce qu'il fût entré dedans ſon logis. Il traverſa toute la ville d'Amiens à cheval, ſans jamais vouloir monter en caroſſe. En entrant il m'ordonna de me trouver à ſon coucher. Comme j'y allay, je vis qu'il étoit entré dans ſon cabinet pour prier Dieu. Je rencontrai dans ſa chambre Monſieur Foreſt, qui payoit les penſions des menus plaiſirs, qui me dit: Qu'il avoit charge du Roy de ſçavoir de moy, ſi j'avois prié Monſienr le Grand de luy parler pour l'augmentation de ma penſion; que ſi cela étoit, il me l'ôteroit au lieu de l'augmenter, & que je ſçavois bien parler à luy quand je voulois; que je luy avois appris que quand on accordoit quelque grace par la demande d'un particulier, on avoit obligation à ce particulier, & non pas à celuy qui l'accordoit. Je dis à Monſieur

ſieur Foreſt, que je ne luy en avois jamais parlé, & que c'étoit une bonne volonté qu'il avoit pour moi; que le Roy ſçavoit fort bien que je ne faiſois la cour à pas un Favori, ni même à Monſieur le Cardinal, qui étoit le tout-puiſſant. Foreſt me dit, quand le Roy parlera à vous en particulier, dites-lui ce que je viens de vous dire. Le Roy ſortit de ſon cabinet aprés avoir achevé ſa priere, & vint pour ſe deshabiller. Il me fit donner le bougeoir; & comme il fut couché, il donna le bonſoir, & me dit de demeurer. Tout le reſte ſortit de la chambre. Il me fit reprendre le bougeoir, & m'approcher du chevet de ſon lit, où j'eus l'honneur de l'entretenir depuis onze heures du ſoir juſques à quatre heures & demie du matin, me parlant toûjours de ce qui s'eſtoit paſſé à Arras pendant le ſiege, & comme les ennemis avoient attaqué les lignes. Aprés avoir parlé de toutes ces choſes, il me dit: D'où vient que tu ne demande pas la Compagnie de Pouillac qui eſt vacante dans les Gardes, il eſt mort cette nuit. Sire, je n'en ſçavois rien. Hé bien, dit-il, je te la donne, n'en dis rien, Monſieur le Cardinal me la demande pour l'Anglade, & Monſieur le Grand pour la Sale. Je luy dis, Sire, je n'en dirai rien, & je m'en allai coucher. Je revins à neuf heures au lever du Roy. Monſieur le Grand entra auſſi-tôt qu'il fut éveillé, & luy demanda encore la Compagnie pour
la

la Sale. Le Roy luy dit, je ne le puis pas, je la veux donner à Puyſegur. Monſieur le Grand luy dit qu'il en étoit fort aiſe, & ſortit de la chambre du Roy. Monſieur de la Sale s'approcha pour luy parler, mais il luy dit que le Roy l'avoit donnée ſans dire à qui. Monſieur le Cardinal y vint auſſi, & ſortant, Monſieur de Guittaut luy demanda ſi l'Anglade auroit la Compagnie. Il luy dit que le Roy l'avoit donnée à un homme, & qu'il en étoit bien faché, ſans neanmoins luy nommer perſonne. Le Roy ſortit auſſitôt, & vint à la Meſſe, & me ſoûrit en paſſant. Moi qui avois oüy la réponſe qui avoit été faite à ces deux Meſſieurs, je croyois tenir la Compagnie; mais je fus bien ſurpris, quand l'aprés-dînée, comme j'approchai le Roy, il ſe tourna vers la fenêtre, au lieu de me regarder; & comme il en veulut ſortir, je m'avançai, & luy dis, Sire, quoique je n'aye pas la Compagnie, je ne laiſſe pas de vous en être autant obligé comme ſi vous me l'aviez donnée. Il me dit, Puyſegur, la raiſon pour laquelle je ne vous la donne pas, eſt que vous m'étes tellement neceſſaire dans mes Armées, & dans mon Regiment de Piedmont, qu'il faut que vous y demeuriez encore quelque-temps, & je vous promets que je ne manquerai point à faire pour vous tout ce que vous pouvez eſperer dans tous les degrez où un Gentilhomme peut monter. Ce refus honnête

vint de l'invention de Monsieur le Cardinal, qui vouloit qu'il n'y eût dans les Gardes & dans le Gouvernement, que des personnes qui fussent à luy, & qui luy eussent promis fidelité. Il fit la même chose à Monsieur de Treville, lorsque Monsieur le Cardinal de la Valette mourut. Le Roy luy avoit donné le Gouvernement de Mets. Monsieur le Cardinal luy dit, pour l'en frustrer: Quoi, Sire, tirer Treville d'auprés de vôtre Majesté & de la tête de ses mousquetaires? Je croi que vôtre Majesté n'y songe pas, il est encore jeune, & vous luy pourrez faire d'autres biens pour demeurer auprés de vous, & donner ce Gouvernement-là à quelque vieil Officier qui vous ait bien servi. Le Roy luy demanda, & à qui? Sire, il le faut donner à Lambert qui est Gouverneur de la Capelle, & celui-ci à Roquepine qui commande dans Mets. La chose fut ainsi faite, & Monsieur de Treville n'eut point de Gouvernement. Le dessein de Monsieur le Cardinal étoit d'en donner recompense à Monsieur de Lambert, & le prendre pour luy. L'Armée s'étant rafraîchie aux environs d'Arras; & les bréches de la ville ayant été reparées & mises en état de ne rien craindre, les troupes s'acheminerent dans leurs quartiers d'hiver.

L'Année suivante 1641. on dressa une grande Armée, que commanda enco-

re Monsieur le Maréchal de la Meilleraye, qui fut assieger Aire. Monsieur de Chastillon avoit le commandement d'une autre, dans laquelle étoit le Regiment de Piedmont. Elle alla camper à Bazeil, qui est tout proche de Sedan. Elle étoit composée de dix-mille hommes de pied, & de trois-mille chevaux. Nous y demeurâmes bien un mois ou cinq semaines. Le camp étoit retranché devant nous, & joignoit la riviere des deux côtez. Monsieur le Comte de Soissons qui s'étoit refugié dans Sedan, & qui avoit beaucoup d'estime & d'amitié pour moi, venoit tous les jours me demander à la tête du camp. Je ne voulus jamais l'aller trouver, dans la crainte que j'avois que l'on ne s'imaginât que j'eusse quelque intelligence avec luy; mais comme de tout temps j'étois inviolablement attaché au service du Roy, & que je sçavois l'honneur qu'il me faisoit de m'aimer, je n'avois garde de songer à prendre d'autre parti que le sien. J'avoue franchement que dans ce temps-là, j'aurois servi de grand cœur Monsieur le Comte, contre tout autre que le Roy; & comme il continuoit journellement de me demander, je luy fis dire par la Berge, qui étoit son Ecuyer, que je le priois de ne le plus faire, & que cela me rendoit suspect auprés de sa Majesté, & inutile à le pouvoir jamais servir. Au bout de six semaines nous passâmes la riviere de Meuse, & vinsmes lo-

loger en un autre village tout vis-à-vis. Nous y demeurâmes pendant quinze jours, sans qu'on envoyât à la Cour, ni que la Cour envoyât à l'Armée. Cependant Monsieur de Chastillon forma le dessein d'assièger Sedan par force; il en fit faire un plan sans en rien communiquer à personne, pas même à Monsieur de Sourdis, qui étoit son Lieutenant General. Si-tôt que le plan fut achevé, il me fit chercher, & entrer dans son cabinet en particulier, où il me dit son dessein, & m'expliqua tout en me montrant le plan, tant des quartiers qu'il vouloit prendre que des attaques qu'il vouloit faire. Je luy remontrai qu'il n'avoit pas d'infanterie suffisante pour son entreprise. Il me fit réponse que le Roy luy donneroit une partie de celle qui favorisoit les convois d'Aire; mais je luy dis que cette infanterie étoit plus necessaire pour faire vivre l'Armée que pour venir au siege de Sedan. Il me repartit qu'on levoit en Normandie deux ou trois-mille hommes, & que sa Majesté les luy pourroit donner. Il me chargea d'une lettre de creance pour elle, & d'une autre pour Monsieur le Cardinal, avec le plan du siege qu'il vouloit entreprendre, & qui étoit fort bien fait. La lettre qu'il écrivoit au Roy, portoit seulement ces mots: *J'envoye Puysegur, que vôtre Majesté connoît, & auquel elle a croyance, à qui j'ai donné un plan du dessein que j'ai pour attaquer*
 Se-

Sedan. Il le fera voir à vôtre Majesté, & luy fera entendre toutes les raisons que j'ai pour cela. Celle qu'il écrivoit à Monsieur le Cardinal, contenoit la même chose. Lorsque je partis du camp, la Cour étoit à Amiens, qui se preparoit pour aller à Peronne; & dans la route que l'on prenoit, quand les logemens étoient petits, Monsieur le Cardinal partoit un jour devant; de sorte qu'il étoit à Corbie quand j'y arrivai le matin, auparavant que la porte fût ouverte. J'allai descendre au logis de Monsieur Desnoyers Secretaire d'Etat, ayant le département de la Guerre. Il étoit déja levé. Je l'entretins de tout le dessein qu'avoit Monsieur de Chastillon. Pendant ce temps il envoya un laquais, auquel il donna ordre de le venir avertir, si-tôt que Monsieur le Cardinal seroit éveillé. Ce laquais luy vint dire que Monsieur le Cardinal ne dormoit pas. Nous allâmes en la maison du Gouverneur où il logeoit. Quand nous fûmes montez en haut, Monsieur Desnoyers entra dans sa chambre, & luy dit le sujet de mon arrivée. Monsieur de Bar, qui étoit Capitaine des Gardes de son Eminence, me fit entrer. J'approchai de la ruelle de son lit, & aprés luy avoir fait la reverence, je luy presentai la lettre de Monsieur de Chastillon; & quand il en eut fait la lecture, il me dit: C'est une lettre de croyance que vous nous apportez, je vous assure que l'on suivra vôtre senti-

ment

ment ſur les propoſitions que vous ferez; & pour cet effet vous n'avez qu'à dire vôtre avis, le Roy le ſuivra de point en point. Je m'excuſai autant qu'il me fut poſſible de dire mon ſentiment ſur la matiere dont il s'agiſſoit, luy diſant que Monſieur de Chaſtillon étoit infiniment plus capable que moi, & que je ne pouvois rien alleguer contre ſes deſſeins; mais ſeulement les faire valoir autant qu'il me ſeroit poſſible, & montrer la facilité qu'il y avoit de faire réüſſir les propoſitions de la façon qu'il me les avoit montrées. Il me repartit que ce n'étoit pas répondre, & que puiſqu'il ſe soûmettoit à faire ſuivre mon ſentiment, & que le Roy l'agréroit, il falloit que je diſſe mon avis autrement. La conteſtation entre Monſieur le Cardinal & moi, dura l'eſpace d'un quart-d'heure tout entier. A la fin je luy dis, Monſeigneur, vôtre Eminence me le commande-t-elle? Il me dit qu'il m'en prioit, & qu'il me le commandoit, puiſque je le voulois. Je luy repartis, je crains que vôtre Eminence ne trouve mauvais ce que je m'en vai luy dire. Dites-le hardiment, me répondit-il. Et je luy dis, Monſeigneur, vous étes un ſi habile-homme, & ſi entendu en toutes choſes, eſt-il poſſible que vous n'ayez pas trouvé un expedient pour ſortir des inquietudes que vous donne la ville de Sedan, à cauſe que la riviere de Meuſe y paſſe, & que deſſus il y a un pont de

pierre ? Le pont est au Roy, & ne dépend point de la ville, on y prend les droits qui sont dûs à sa Majesté, pourquoi n'a-t-on pas fait un fort du côté de deçà le pont vers Vadelincourt, rien n'auroit pû passer dessus qui ne fut demeuré inutile à ceux de la ville. Il me répondit, je ne veux pas vous dire ce qu'on à voulu faire, parce que vous pourriez vous imaginer que j'y aurois songé dans le temps que vous m'en avez parlé, mais je veux que Monsieur Desnoyers vous réponde, ce qu'il fit en ces termes : Vous sçaurez qu'il a dix-huit mois entiers que son Eminence presse journellement le Roy pour bâtir le fort que vous dites, & il n'en a pû venir à bout, parce qu'il ne veut pas desesperer Monsieur le Comte. Je luy dis qu'il valoit mieux le desesperer que de se laisser tourmenter par le passage que les ennemis peuvent avoir sur le pont de Sedan. Je luy alleguai encore une autre raison, que je ne tenois pas l'Armée de Monsieur de Chastillon assez forte pour pouvoir executer son dessein, & que le fort ne coûteroit pas le quart de ce que coûteroit le siege ; que Monsieur de Bouillon ni ceux de son parti ne pouroient pas se plaindre du Roy quand il feroit un fort sur ses terres. Il en demeura d'accord, & me dit, restez-ici avec Monsieur Desnoyers, vous verrez le Roy, je suis certain qu'il vous dira la même chose que moi, & qu'il suivra vos avis. Il ordonna à Mon-

à Monſieur de Bar de me mener déjeuner ; & ſur les neuf heures il partit pour Péronne, & je fus dîner avec Monſieur Deſnoyers, attendant le Roy qui arriva ſur les quatre heures du ſoir. Comme il entroit dans la place, vis-à-vis le logis du Gouverneur où il logeoit, il me reconnut, & vint droit à moi. Je le ſalüai en deſcendant de cheval. Il me demanda ce que j'étois venu faire. J'apporte, luy dis-je, à vôtre Majeſté une lettre de croyance de Monſieur le Maréchal de Chaſtillon. Monſieur Deſnoyers, à qui je l'avois donnée, s'avança, & me la rendit en preſence du Roy, entre les mains duquel je la mis. Il la l'eut, & me dit, ſi tu juges que le deſſein de Monſieur de Châtillon ſoit une choſe qui ſe puiſſe, nous la ferons, & je te promets que nous ſuivrons ton avis. Je n'ai pas beſoin de voir le plan, il y a long-temps que nous diſons que le papier ſouffre tout. Le Roy montant en haut, s'apuyoit ſur Monſieur Deſnoyers & ſur moi, & me demanda ſi l'on pouvoit aſſieger Sedan de force. Je luy dis que non, & luy parlai du fort. Il me dit que ce n'étoit ni la faute de Monſieur le Cardinal ni celle de Monſieur Deſnoyers, qu'il y avoit long-temps qu'ils le preſſoient pour cela, mais qu'il ne l'avoit pas voulu faire, à cauſe de Monſieur le Comte ; mais que pour le preſent il vouloit bien qu'on le fît, & donna ordre à Monſieur Deſnoyers d'aller à Peronne

trouver Monsieur le Cardinal pour l'instruire de ce qui avoit été resolu, & luy commanda de faire ma dépêche pour aprés demain que j'irois la prendre, voulant que je demeurasse un jour entier auprés de luy à Corbie; & qu'il mît dedans cette dépêche, que lorsque Monsieur de Chastillon iroit faire tracer le fort, il vouloit que j'y fusse present. Je luy dis lors, Sire, vôtre Majesté luy fera voir par-là que je n'ai point appuyé ses desseins; il m'en voudra mal, je la prie de faire mettre que Monsieur de Fabert y soit aussi. Monsieur Desnoyers partit pour Peronne, & je demeurai avec le Roy, qui étoit brouillé ce jour-là avec Monsieur le Grand son favori, ce qui fut cause qu'il m'entretint toûjours jusques au lendemain midi que je partis. Il me parla du siege d'Aire, du dessein de Monsieur de Chastillon, de la force de l'Armée, & du nombre des Officiers qui y étoient, de l'Exercice de la campagne; & me demanda si je n'y avois rien augmenté. Je luy dis que non, mais que j'avois fait faire deux fois le bataillon octogone, en presence de Monsieur de Chastillon, qui admiroit la diligence avec laquelle je l'avois fait faire, & la force dont il étoit composé, qu'il ne croyoit pas, quelque cavalerie qu'il y eût, qu'elle pût jamais enfoncer un bataillon fait de la sorte, qu'il faloit du canon pour le rompre, & qu'on pouvoit passer à travers toutes les plaines sans rien craindre.

Je

Je partis de Corbie à deux heures aprés-midi, & fus à Peronne pour prendre ma dépêche que je trouvai faite. Monsieur le Cardinal me fit cent amitiez, & commanda à Monsieur Desnoyers de me bien faire payer mon voyage ; ce qui fut fait, & on me donna huit-cens écus d'or. Sortant de Peronne, je rencontrai un des Valets de chambre de Monsieur de Sourdis, qui étoit venu en grande diligence. Il me dit qu'il n'y avoit rien de nouveau à l'Armée, que tout y étoit comme quand j'en étois parti. Je passai par Soissons chez moy, où je demeurai jusques à midi. Cependant le courrier que j'avois rencontré, me passa, retournant à l'Armée, Monsieur le Cardinal luy ayant commandé de faire grande diligence ; & comme j'arrivois aux postes, je trouvois toûjours ses chevaux qui revenoient. Monsieur le Comte avoit envoyé son Trompette avec un billet, adressant à Monsieur de Sourdis, par lequel il le prioit de dire à Puysegur, Capitaine & Major au Regiment de Piedmont, qu'il avoit un secret d'importance à luy communiquer, afin de le faire sçavoir au Roy. Monsieur de Sourdis répondit par un autre billet à Monsieur le Comte ; que Puysegur étoit allé à la Cour, & qu'il reviendroit bien-tôt ; mais que s'il luy vouloit communiquer ce secret, il iroit le trouver. Monsieur le Comte luy manda qu'il ne le pouvoit confier à d'autre qu'à moy, sçachant bien que j'étois entierement at-

taché aux interêts du Roy, & point à d'autres, & qu'il attendroit que je fusse de retour. Monsieur de Sourdis se persuada que je le sçavois, & qu'il prenoit ce pretexte de me demander, pour couvrir l'intelligence que j'avois avec luy. Monsieur le Comte qui avoit fait son possible pour parler à moy, se resolut d'envoyer des partis pour prendre le premier courrier qui viendroit à l'Armée, croyant que ce seroit moy, comme cela devoit être, n'eût été que je demeurai à Soissons plus de temps que je ne devois, mais le courrier de Monsieur de Sourdis fut pris & mené à Sedan. Sa dépêche ouverte surprit bien Monsieur le Comte, voyant que Monsieur le Cardinal me soubçonnoit d'être d'intelligence avec luy. Il y avoit deux lettres, l'une adressante à Monsieur de Châtillon, & l'autre à Monsieur de Grimonville Intendant de l'Armée. Elles contenoient: Que s'il y avoit quelques paroles à porter, soit à Monsieur le Comte ou à Monsieur de Bouillon, ce ne fût pas Puysegur, mais qu'on tint Conseil de guerre pour juger Chamborre, qui étoit Capitaine dans Praslin, & un Exempt de ses Gardes qui s'étoit rangé auprés de Monsieur de Guise, & que Monsieur de Raray & Puysegur assistassent au Jugement qui s'en feroit; & qu'on prît bien garde, soit à leurs réponses, soit au changement de couleur ou à d'autres choses, afin de voir s'ils n'étoient point du parti de Monsieur le

le Comte. Il fut si surpris qu'il dit à la Berge & à Preuille : Voyez le malheur des hommes, je perds Puysegur pour l'avoir trop crû au Roy. Vous sçavez tous comme il a évité de me parler & de recevoir mes lettres. Je voudrois neanmoins le pouvoir faire avertir, afin qu'il se gardât. J'arrivai au quartier de Monsieur de Châtillon, que je trouvai chez Monsieur de Sourdis; qui étoit malade de sa colique. Je leur donnai mes dépêches. Dans le temps qu'ils les lisoient, je regardai du côté de Douzy, & vis dans la plaine un grand corps de cavalerie, qui marchoit droit à Sedan. J'en avertis Monsieur de Chastillon, qui me dit que c'étoit Mezieres qui alloit faire revûë. Je n'ai point oüy parler qu'il y eût de l'infanterie dans son quartier, & en voilà six ou sept bataillons que je voy marcher. Il se leva de dessus son siege, & regardant à la fenêtre, me dit : Je ne voy point d'infanterie. Vous verrez luire les armes, luy dis-je, aussitôt que le Soleil paroîtra. Il se trouva qu'il y avoit infanterie & cavalerie. Ils vinrent camper à Bazeil, qui n'étoit separé de nôtre quartier que de la riviere. Monsieur de Chastillon fit atteler quatre petites pieces de canon, & les fit canoner. Monsieur de Sourdis luy dit, Monsieur, si nous envoyions Puysegur parler à Monsieur le Comte, vous sçavez qu'il l'a demandé. Monsieur de Chastillon luy répondit, chacun diroit que nous aurions peur, il ne

faut pas y envoyer, mais demain nous partirons de grand matin pour aller camper au lieu où on doit faire le fort, & en donna l'ordre. Les troupes étoient en bataille dés la petite pointe du jour; neanmoins il ne voulut point partir, qu'il ne fût prés de dix heures. Il survint une grande pluye qui dura depuis cinq heures jusques à huit. Je mis l'Armée en bataille, nous marchâmes en deux colomnes, laissant Sedan à la droite. Le Regiment de Piedmont prit la tête de la colomne droite, & perça la gauche; la cavalerie marchoit à la tête des colomnes. Nous allâmes de cette façon jusques à la plaine, qui est devant le bois de Morphée, où étant arrivez, l'infanterie doubla sur l'aîle gauche de la cavalerie, & le reste de la cavalerie de la même ligne doubla sur la gauche de l'infanterie, & la seconde ligne doubla de même. Arrivant au bois, il y a un espace entre les jonctions des deux côtez d'environ quatre cens pas. Je voulois mettre l'Armée en bataille au deçà du bois, parce que les ennemis venoient à nous, & mettre deux forts bataillons au passage avec six pieces de canon, & garnir les deux côtez du bois de mousquetaires, afin que s'ils vouloient passer, on tirât sur eux. Monsieur de Chastillon ne le voulut pas, & me dit de faire passer l'Armée à travers le bois, qui n'étoit pas trop épais, ce que je fis, & nous marchâmes droit aux ennemis qui étoient vis-à-vis de nous, sans penser

 qu'il

qu'il y eût aucun fond. Nôtre canon fut dételé, & tiré sur les bataillons que nous voyions ; & insensiblement nous nous trouvâmes dans la descente, & tombâmes sur les bataillons de l'Empereur, dont le Regiment de Lamboy en étoit un, celuy de Monsieur Nicq encore un, & les deux autres des vieilles troupes de l'Empire. Ils firent leurs décharges sur nous de dix pas. Le Regiment de Duglas bataillonnoit avec le nostre. Nous perdîmes cent ou six-vingts hommes de cette premiere salve. Nous ne laissâmes pas de les enfoncer & de les renverser. Nous étions soûtenus de la Compagnie des Gens-d'armes de la Reine, & de celle de Monsieur le Duc d'Orleans. Celle de la Reine étoit commandée par Francto, & celle de Monsieur par le Sieur de Raray. Ils combattirent tous deux aussi genereusement qu'on peut jamais faire. Ces quatre Regimens d'infanterie qui furent battus, renverserent les Dragons de Monsieur le Comte, lequel étant monté sur un cheval blanc, fut tué au milieu de tous ses Gentilshommes, sans qu'on ait pû sçavoir par qui cela avoit été fait. Monsieur de Beauveau qui commandoit le Regiment de cavalerie de Monsieur de Bouillon, fut celuy qui nous fit le plus de mal, car il acheva de nous tailler en pieces. Nous perdîmes en ce combat treize Capitaines & le Mestre de camp, sept ou huit Lieutenans, & autant d'Enseignes. Toute nôtre cavalerie de l'aîle droite, prit la

fuite à la décharge qui fut faite par quelques troupes derriere des buissons ; & en fuyant, disoient : *En voila pour leurs cinquante écus*, qui étoit un argent qu'on leur avoit retenu. Nôtre seconde ligne prit aussi la fuite, les soldats ayant mis leurs mousquets & leurs bandoulieres chacun à sa place, comme quand ils font l'Exercice. L'aîle gauche de nôtre cavalerie se battit fort bien, Monsieur de Praslin Mestre de camp de ladite cavalerie, & Maréchal de camp, y fut tué. Il ne voulut jamais de quartier, quoique Beauregard luy en offrît, refusant d'être prisonnier de Monsieur le Comte, pour des raisons que je ne dis pas. Monsieur de Roquelaure y fut blessé & pris prisonnier, Monsieur le Marquis du Sel, Cargray, & beaucoup d'autres aussi prisonniers. Messieurs de Châtillon, de Sourdis & de Grimonville, se sauverent à Rhetel. Les ennemis prirent tout le bagage de l'Armée & tout l'argent qui restoit pour sa montre, qui se montoit à plus de quatre-cens-mille livres. J'arrivai fort tard à Rhetel ; & le lendemain matin, comme j'allois pour faire ouvrir les portes de la ville, le Trompette de Monsieur le Comte arriva. Je ne sçavois pas le sujet qui l'amenoit. Je luy demandai d'où vient que vous venez icy aprés avoir gagné une bataille, & que vous n'avez pas vos beaux habits. Il me répondit, ah, Monsieur, je n'ai pas sujet d'être joyeux ny d'avoir de beaux habits, je puis dire

dire que vous avez perdu un bon amy, & moy un bon maître ! Comment cela ? Monsieur le Comte est mort, me dit-il, voila mon passeport & un billet signé de ses Gentils-hommes, adressant à Monsieur de Sourdis, pour sçavoir de luy, de Madame la Comtesse, & de Monsieur de Longueville, ce qu'on fera de son corps. Je le menai chez Monsieur de Sourdis, Monsieur de Chastillon n'étant pas encore éveillé, parce qu'il s'étoit couché tard, à cause d'une dépêche qu'il avoit faite à la Cour, & même m'avoit fait demander au Roy le Regiment de Piedmont pour Monsieur d'Andelot son fils, au nom de tous les Officiers. Je dis au courrier qu'il ne parlât point de la mort de Monsieur de Seneçay, qu'en donnant la lettre au Roy ; ce qu'il fit, & réüssit si bien, que Monsieur le Cardinal venant trouver le Roy, ne sçavoit rien de sa mort. Et le Roy luy dit, Seneçay est mort, & Puysegur m'a écrit au nom de tout le Regiment. Ils me demandent d'Andelot pour leur Mestre de camp. J'ai dit à l'homme de Monsieur de Chastillon, que je le luy donnois. Monsieur le Cardinal répondit, recompenser le fils d'un General qui vient de perdre une bataille, Sire, cela est inoüi. Le Roy dit, ce n'est pas toûjours la faute des Generaux, quand les batailles se perdent.

Les ordres, aprés cette nouvelle, furent changez, dautant qu'ils étoient donnez pour Rheims, & on fit marcher les trou-

troupes vers Paris. Quand Monſieur de Chaſtillon fut levé, Monſieur de Sourdis luy mena le Trompette, qui l'aſſura de la mort de Monſieur le Comte. Il ſe tourna vers moi, & me dit que c'étoit une grande perte, mais que le Roy gagnoit plus à ſa mort que s'il eût gagné la bataille; qu'il alloit dépêcher ſon Capitaine des Gardes vers le Roy, & luy envoyer le paſſeport & le billet que le Trompette portoit, même luy demander le Gouvernement de Champagne. Ce Capitaine partit ſur l'heure, & fit ſi grande diligence, qu'il arriva dans Peronne à une heure aprés minuit; & ſitôt qu'il fut dans la ville, il s'en alla droit chez Monſieur Deſnoyers, qui ne luy voulut point parler, diſant qu'il ſçavoit fort bien que la bataille étoit perduë. Ce Capitaine perſiſta, & aprés avoir ſouffert pluſieurs refus, ne laiſſa pas d'entrer dans ſa chambre. Hé bien, dit-il, Monſieur, vous nous venez annoncer que la bataille eſt perduë, nous le ſçavons bien. Il eſt vrai, Monſieur, repliqua ce Capitaine, mais vous ne ſçavez peut-être pas que Monſieur le Comte eſt mort. C'eſt ce que je ne croy pas, répondit Monſieur Deſnoyers. Le Capitaine luy preſenta le paſſeport du Trompette, & le billet que les Gentils-hommes de Monſieur de Chaſtillon écrivoient à Monſieur de Sourdis. Monſieur Deſnoyers ſe fit auſſi-tôt apporter de la chandelle, & les lût; & aprés qu'il en eut fait la lecture, il ſe leva, & s'en

s'en allà chez Monſieur le Cardinal, à qui il dit la nouvelle, & luy montra les billets. Monſieur le Cardinal fut chez le Roy qu'il éveilla, & incontinent on envoya ordre à toutes les troupes qui devoient marcher du côté de Paris, de tourner vers Rheims, dont ſa Majeſté prit elle-même la route.

Cependant ceux de l'Armée du Roy qui avoient été faits priſonniers à la bataille, manderent à Monſieur de Chaſtillon, que ſi dans trois jours ils ne payoient leur rançon, on les alloit envoyer en Allemagne: Luy qui ſçavoit que Monſieur de Bouillon me faiſoit l'honneur de m'aimer, me dit qu'il falloit que j'y allaſſe pour traiter de leur rançon. Je m'en excuſai le mieux qu'il me fut poſſible, le priant de trouver bon que je n'y allaſſe pas, ſans un paſſeport de Meſſieurs de Bouillon & de Lambois, parce qu'ils me pourroient faire arrêter ſur le ſien. Monſieur de Chaſtillon me dit que le Trompette du General Lambois qui étoit prés de luy, s'en retourneroit le lendemain, & qu'il écriroit par luy à Monſieur de Bouillon d'envoyer le paſſeport que je demandois. Ce Trompette revint, & me l'apporta. Je fus voir avant que partir Monſieur de Grimonville Intendant, auquel comme étant l'homme du Roy, je demandai ſi je ferois mal de parler à Monſieur de Bouillon, qui avoit croyance en moy, & qui me tenoit pour ſon ami & pour ſon ſerviteur, & de luy

dire

dire qu'il s'accommodât avec le Roy. Monsieur de Grimonville me dit, que je ne pouvois jamais mieux faire, & que si cela pouvoit réüssir, je rendrois un grand service à la France. Je luy repliquai, vous voulez donc bien, Monsieur, si on venoit à m'accuser d'avoir fait cela de ma tête, que je puisse dire que je vous ai consulté là-dessus, & que vous m'avez conseillé de le faire. Il me dit qu'oüy. Je partis le lendemain pour Sedan, où j'arrivai à la tête de la garde de la cavalerie, à laquelle je montrai mon passeport; & l'ayant vû, on me demanda mon mouchoir, & on me banda les yeux. En passant à travers les champs, tous nos soldats qui avoient pris parti dans les troupes de Monsieur de Bouillon, me reconnurent. Si-tôt que je fus entré dans Sedan, on me débanda les yeux; & quand je fus dans le château, les gens de feu Monsieur le Comte me vinrent faire compliment. J'appris par Preuque tout ce que portoit la lettre du courrier de Monsieur de Sourdis, qui avoit été pris. J'avouë que je fus fort surpris de ce que me dit Preuque; je sçavois pourtant bien qu'on ne me trouveroit pas sur le memoire de feu Monsieur le Comte, qui fut mis entre les mains de Monsieur le Cardinal, & qui contenoit les noms de ceux qui étoient à luy, & qui luy avoient promis d'être de son parti. Monsieur de Guise entrant dans le château, & parlant à Messieurs de saint Yval & Vari-

car-

carville, vint à moy. J'eus l'honneur de luy faire la reverence. Il me dit dans cinq ou six jours d'icy nous marcherons, & entrerons dans la Champagne: nous irons dans toutes les grandes villes, où nous sommes assurez qu'on nous recevra, & qu'on fera porter le corps de Monsieur le Comte. Je luy fis réponse, que je croyois que si Monsieur le Comte étoit en vie, qu'aprés le gain d'une bataille, les villes luy pourroient ouvrir leurs portes, mais qu'on ne faisoit pas grand cas d'un corps mort. Monsieur de Bouillon revint du camp, qui me fit dire qu'il ne pouvoit pas parler à moy, qu'il n'eût auparavant communiqué du sujet de mon arrivée à Messieurs de Lambois & de Briquemaut. Ce dernier commandoit dans Sedan sous Monsieur de Bouillon, qui me dit qu'il étoit tellement observé par saint Yval & Vaticarville, qu'il ne sçavoit comment faire, qu'il tâcheroit neanmoins de faire en sorte que je pusse parler à luy, & qu'il me feroit monter en sa chambre par un escalier dérobé; que je me trouvasse à six heures dans le château, & que Monsieur de Bouillon leur avoit fait dire le soir exprés, qu'il se vouloit lever tard. Je ne manquai pas de me trouver à l'heure qui m'avoit été prescrite. Monsieur de Briquemaut me fit entrer dans son appartement, faisant semblant de me vouloir faire déjeûner. Aussi-tôt que j'y fus entré, il sortit de son lit, & prit sa robe de cham-

chambre. Monsieur de Briquemaut se retira aussi-tôt, & ferma la porte aprés luy. Monsieur de Bouillon me parla proche de la fenêtre, & me dit qu'il avoit conferé Monsieur de Lambois, touchant la rançon des prisonniers, & le quartier qu'on leur vouloit faire : & comme j'avois dit qu'on avoit excepté Chambore, & l'Exempt qui étoit auprés de Monsieur de Guise, il n'étoit pas resolu de faire de traité, à moins qu'ils n'y fussent tous deux compris ; ou bien s'il en faisoit un, qu'il en garderoit deux ou trois des principaux pour échanger, en cas que ceux-là fussent pris. Je luy dis que nous ne ferions donc point de traité, mais qu'il empêchât seulement qu'on les envoyât en Allemagne, & qu'il trouvât bon que je luy disse, qu'étant son serviteur, j'étois étonné de voir sa ville pleine de troupes étrangeres, & que je craignois qu'on ne s'en rendît maître; qu'il étoit vrai qu'il avoit un honnête-homme pour Commandant, qui tres-assurément ne le tromperoit pas, mais qu'il y en pourroit venir d'autres qui le feroient ; qu'il étoit regardé de deux puissans Rois, & que chacun d'eux envioit sa place ; & que s'il me vouloit croire, il se racommoderoit avec sa Majesté ; que Monsieur le Comte n'étoit plus, qu'il l'avoit retiré avec luy, ainsi qu'il le pouvoit faire, attendu le droit de souveraineté. Il me répondit qu'il ne demanderoit pas mieux, mais qu'il sçavoit

que

que Monsieur le Cardinal vouloit avoir Sedan, & que pour luy il étoit resolu de ne luy pas bailler, & de ne s'en défaire jamais. Je luy repliquai que je croyois bien que le Roy & le Cardinal avoient dessein de l'avoir, dans le temps qu'il étoit de la Religion; mais qu'à present qu'il n'en étoit plus, quand la place seroit même à sa Majesté, il ne la pourroit pas confier en de meilleures mains que les siennes; que le Roy avoit toûjours entretenu la garnison, & l'avoit payée de ses deniers. Surquoi il me dit qu'il luy en étoit dû bien des arrerages. Je luy répondis qu'on les luy pourroit payer, qu'il avoit nombre d'enfans, que le Roy pourroit faire beaucoup pour eux, en les gratifiant de benefices, que tout son bien étoit en France, & quoique l'Empereur & le Roy d'Espagne luy pussent promettre, ils n'étoient pas en état de luy en donner autant que sa Majesté luy en pourroit ôter; que je le priois de bien considerer toutes ces choses, & que puisqu'il n'avoit fait aucun traité avec l'Empire ny avec l'Espagne, que conformément à celuy qu'avoit fait Monsieur le Comte, & le tout pour l'amour de luy, s'il vouloit j'en parlerois au Roy & à Monsieur le Cardinal, & que j'étois assuré que je réüssirois dans mon entreprise, pourvû qu'il eût toujours une ferme volonté de demeurer au service du Roy, & d'être amy de Monsieur le Cardinal, car autrement je ne pouvois rien faire; & que s'il

avoit

avoit dessein de le tromper, il étoit assuré qu'on le découvriroit, & qu'il auroit tout le loisir de s'en repentir, & qu'on apprehendoit à la Cour que Madame sa femme ne luy fît plûtôt tenir le parti d'Espagne que celuy de France. Il me dit que pour des affaires de cette importance, & qui regardoient sa souveraineté, il ne se laissoit pas gouverner par sa fmme, ni même dans le lit. Aussi-tôt que Madame ouvrit le rideau (je ne la croyois pas là) elle me dit, Monsieur de Puysegur, je passe donc bien pour Espagnole. Oüi, Madame, luy dis-je, on croit à la Cour que vous l'êtes autant que Madame de Bouillon vôtre belle-mere est Françoise. Elle me répondit qu'elle ne souhaitoit rien avec plus de passion que de voir son mari dans les bonnes graces du Roy. Monsieur de Boüillon dit ensuite que s'il s'accommodoit avec sa Majesté; il rendroit Donchery qu'il avoit pris; & que si le Roy faisoit difficulté de l'accepter par traité, & vouloit faire semblant de le prendre par force, il feroit toute la mine qu'il faudroit, & qu'il n'y auroit que de ses troupes dedans; qu'il souhaitoit aussi que le corps de Monsieur le Comte fût conduit en France pour y être enterré; que l'on luy payât trois années d'arrerages de sa garnison qui étoient dûës; que le Roy le considerât, & luy donnât de l'emploi dans ses Armées, & des benefices à ses enfans; enfin qu'il me donnoit tout pou-

voir

voir de traiter, qu'il ſigneroit tout ce que je ferois, & qu'il ſe fioit entierement à moi; mais que pour la ſouveraineté de Sedan, il ne la vouloit point quitter ni pour or ni pour argent. Je luy fis connoître que je luy étois bien obligé de la confiance qu'il avoit en moi, qu'il pouvoit être aſſuré que je ne le tromperois pas, & je le priai de me donner un de ſes Trompettes pour me conduire, & l'aſſurai qu'il luy apporteroit la réponſe, qui ne ſeroit qu'un ſimple billet que je mettrois ſous une des bandes blanche de velours la plus proche de deſſus l'aiſſelle de ſon bras gauche; & s'il voyoit que le billet fut ſigné du nom de Puyſegur, il n'ajoûtât point de foi à tout ce qui ſeroit écrit dedans, & ſe méfiât de tout; & ſi au contraire il ſe trouvoit ſigné du nom de Pradel, qu'il crût que j'avois toutes les ſuretez poſſibles, & qu'on m'avoit accordé toutes les propoſitions que j'aurois faites pour luy. Il fit venir le Trompette qui ſe nommoit France, & luy commanda de venir avec moi, & de prendre bien garde de perdre la lettre que je luy donnerois. Il me tint enſuite ce diſcours. Il y a ici des gens fort dangereux, j'ai peur qu'ils ne vous faſſent attendre ſur le chemin, & qu'ils ne vous joüent quelque mauvais tour. Ils apprehendent que vous ne cherchiez un accommodement, & pour cet effet ſaint Yval & Varicarville, ſortirent hier au ſoir bien tard, me diſſuadant de

vous

vous parler. Je luy répondis que je m'en allois leur donner le change si je pouvois, & que je prendrois mon chemin par Mouzon; que je le priois de commander de ce côté-là, qu'on me donnât une escorte à la garde de la cavalerie, & même les prisonniers qu'il vouloit que j'emmenasse; que je leur dirois qu'ils m'attendissent du côté de Mouzon, & que luy me donneroit un billet, s'il luy plaisoit, adressant à celuy qui commande la garde du côté de Rhetel, portant qu'il me donnât dix maîtres pour me conduire jusques à trois lieuës du camp, & que son Trompette luy donneroit l'ordre; que par le moyen de cette ruse, je me sauverois du piege qu'on m'auroit voulu tendre, & du mauvais parti qu'on m'auroit voulu joüer; & là-dessus je pris congé de Monsieur de Bouillon, qui me fit mille protestations d'amitié; & je m'en allai. Je sçavois étant à Sedan, la dépêche qui avoit été écrite, par laquelle on mandoit que s'il y avoit quelque chose à negocier, ce ne fût pas moi qui la fit. J'arrivai heureusement à Rhetel, & dis à Monsieur de Chastillon que je n'avois pû faire de traité pour les prisonniers, à moins que Chambore & l'Exempt des Gardes, dont j'ai parlé, n'y fussent compris; que Monsieur de Bouillon m'avoit promis d'attendre encore quinze jours, avant que de les envoyer en Allemagne. Je parlai ensuite à Monsieur de Grimonville, de ce que j'a-
vois

vois fait avec Monsieur de Bouillon, ayant promis de luy parler d'accommodement. Il me dit que le Roy étoit à Rheims, & qu'il falloit que j'y allasse. Il me fit donner deux chevaux pour cet effet ; & si-tôt que je fus arrivé à Rheims, j'allay chez Monsieur Desnoyers. Je demandai cinq ou six fois à parler à luy, mais je ne le pus obtenir ; si bien que je m'impatientai, & descendis en bas dans un jardin, où regardoit la fenêtre de sa chambre. Je me mis à crier fort haut, Monsieur Desnoyers, j'ai à vous parler de choses importantes, je viens de Sedan ; si vous ne voulez pas me parler, je vai le dire au Roy. Il ouvrit sa fenêtre, & me dit de monter. J'entrai dans son cabinet, où étant, il me dit : Le Roy sera bien surpris quand il sçaura que vous venez de Sedan. Il avoit défendu, s'il y avoit quelque chose à conferer avec Monsieur le Comte ou avec Monsieur de Bouillon, que ce fût un autre que vous. Je luy répondis que si l'on l'eût sçû, je ne doutois point que l'on ne m'y auroit pas envoyé ; & quand même on l'auroit souhaité, je n'y serois pas allé ; que je n'avois appris cette défense qu'à Sedan, & que j'avois connu par-là que Monsieur le Cardinal & lui, avoient voulu persuader au Roy que j'étois dans les interêts de Monsieur le Comte ; mais que pour le present, un chacun sçavoit fort bien le contraire, & que je pouvois hardiment di-

re, qu'il n'y avoit pas un ſeul homme dans le Royaume qui fut plus zelé ſerviteur du Roy que moi ; qu'il étoit ſeulement queſtion de voir, ſi en l'état où ſe trouvoient les affaires de ſa Majeſté pour le preſent, il luy étoit avantageux que Monſieur de Bouillon ſe remit dans ſon ſervice & dans ſon parti, & qu'il fût ami de Monſieur le Cardinal, comme il le vouloit être. Je luy fis le recit de tout l'entretien que j'avois eu avec Monſieur de Bouillon, & des propoſitions que je luy avois faites de rendre Donchery, de licencier les troupes Allemandes, & ne point laiſſer paſſer la Meuſe aux troupes. Il me répondit en ces paroles, mon cher enfant, Monſieur de Bouillon eſt un homme qui vous trompera, il n'y a point de meſures à prendre avec luy. Je luy repliquai, que de la façon qu'il m'avoit parlé, j'y trouvois une ſureté toute entiere ; & ſur ce qu'il me dit qu'il l'avoit trompé treize fois, je luy repartis que Monſieur de Bouillon m'avoit aſſuré qu'on l'avoit trompé quatorze. Il me dit, allons voir ſon Eminence, vous luy parlerez, ce que nous fîmes. Il entra dans ſa chambre, & moi j'attendis à la porte, en m'entretenant avec Monſieur de Bar, Capitaine de ſes Gardes. Monſieur le Maréchal de Brezé & Monſieur de Sourdis, étoient avec Monſieur le Cardinal. Monſieur de Brezé reçut l'ordre de commander l'Armée en l'abſence de Monſieur de Chaſtillon, qui ſe retira, & n'eut point le Gou-

Gouvernement de Champagne. Monſieur Deſnoyers ayant parlé à Monſieur le Cardinal, ſon Eminence dit à Monſieur de Brezé qu'il s'en allât, & qu'il revint le ſoir, qu'il avoit affaire à me parler, & que je venois de Sedan. Il ſortit, & on me fit entrer. Monſieur le Cardinal vint à moi, & en m'embraſſant, me dit : Puyſegur, ce que Monſieur Deſnoyers me vient de dire, eſt-il vrai ? Oüi, luy dis-je Monſieur, il eſt tres-vrai, & que Monſieur de Bouillon ne ſouhaite rien tant que d'être remis dans les bonnes graces de ſa Majeſté, & vous ſupplie inſtamment d'y vouloir contribuer ; que ſa plus forte paſſion, eſt d'être bien avec vôtre Eminence & ſon ami. Il demande que le corps de Monſieur le Comte ſoit conduit à Gaillon pour y être enterré. Je luy fis le detail de tout ce que nous avions fait enſemble, & luy parlai de ſa capacité pour commander une Armée. Son Eminence me dit que cela étoit tres-veritable, & qu'il diſpoſeroit l'eſprit du Roy à luy accorder toutes ſes demandes ; que je le pouvois aſſurer qu'il n'auroit jamais un meilleur ami que luy. Et me dit enſuite : Voyez, Puyſegur, vous n'avez demeuré qu'un jour à Sedan, vous n'avez parlé qu'une demi-heure à Monſieur de Bouillon, & vous en avez plus fait en cette demi-heure que Monſieur de Sourdis, que nous tenons-là depuis dix-huit mois entiers. Je m'en vai voir le Roy, auquel je dirai vôtre negotiation ; ne le voyez pas

devant moi. Je luy dis, vôtre Eminence veut raccommoder le mal qu'elle m'a fait auprés de sa Majesté; je sçai fort bien que le Roy étant avant hier à saint Thierry, il dit bien des choses contre moi, mais je suis assuré que vôtre Eminence le détrompera. Il alla chez le Roy, & à son retour m'ordonna de l'aller voir; & me dit qu'il étoit fort satisfait de moi, & qu'il me recevroit bien. Je luy répondis que je n'en doutois pas, & qu'assurément son Eminence luy avoit parlé d'une autre façon qu'il n'avoit fait à Peronne. Je fus donc chez le Roy, que je trouvai assis sur la table de son cabinet. Il avoit le pied appuyé sur une chaire, & se sentoit de la goutte. En entrant il me dit, ah, Puysegur, que je suis aise de vous voir; ce que Monsieur le Cardinal m'a dit, que vous avez fait dans vôtre voyage de Sedan, est-il bien veritable? Je luy répondis, Sire, cela est plus vrai que ce qu'il vous a dit à Peronne, & que ce que vôtre Majesté a crû de moi. Je n'ai jamais rien fait contre son service, on me porte de l'envie, & cela ne procede, que parce que je ne veux point d'autre Maître que vôtre Majesté. Il se leva de dessus la table, & s'appuyant sur mon épaule, me demanda ce que j'avois fait avec Monsieur de Bouillon. Je luy racontai la même chose qu'à Monsieur le Cardinal. Il me dit, en peu de temps, Puysegur, vous m'avez rendu un grand service; j'ai donné le Regimen à d'Andelot, comme vous me l'avez écrit; & de toutes

les

les Charges qui ont vacqué, je n'en ai voulu donner aucune ſans vous avoir parlé : j'en ai même refuſé une à Monſieur le Grand, qu'il me demandoit pour Savion, & une à Sourdis, pour un Gentilhomme nommé Gaumer. Je lui dis, Sire, on en pouvoit bien accorder une à Monſieur le Grand pour Savion, c'eſt une perſonne de merite. Il eſt vrai, dit le Roy, qu'il en faut donner aux Lieutenans des Compagnies qui ſont quaſi tous bleſſez ou priſonniers, & j'en donnerai à tous ceux que vous me nommerez. Cependant allez-vous-en chez Monſieur le Cardinal faire la réponſe que vous ſçavez. J'y allai, & le trouvai dans ſa chambre avec Monſieur Deſnoyers. Il me dit, ça, Puyſegur, écrivez (il y avoit ſur la table une écritoire & du papier.) Que lui manderai-je, Monſieur, luy dis-je ? Il me répondit, voyez. Je repartis, je ne puis luy rien mander que vous ne me le diſiez. Ecrivez, dit-il, Vous ſçaurez que j'ai vû le Maître valet, auquel j'ai parlé, il m'a dit des choſes bien ambiguës. Ne parlons point de cela, Monſieur, & je pris une autre feuille de papier, où je mis : Etant arrivé, ſans dire où, ni à qui je parlois, j'ai communiqué de toutes les choſes dont nous ſommes convenus enſemble : je ne m'explique pas davantage, parce que vous les ſçavez auſſi bien que moi, la ſureté y eſt entiere, l'Homme eſt bien-aiſe de vous avoir pour ami. Aprés que j'eus écrit ces mots, je me tournai vers Monſieur le Car-

dinal, que je priai tres-humblement, d'agréer que Monſieur de Guiſe fut compris dans le traité. Il me demanda pourquoy? Je luy répondis que j'avois eu l'honneur d'avoir été nourri page chez feu Monſieur ſon pere, & que je ſerois bien-aiſe de luy rendre ce ſervice. Tout le monde ſe perſuade que vôtre Eminence le veut perdre pour avoir ſes Benefices, & que Monſieur Deſnoyers aura l'Archevêché de Rheims. Il me dit, en m'embraſſant, qu'il me ſçavoit bon gré de la demande que je luy faiſois pour Monſieur de Guiſe, & que le Roy luy accorderoit volontiers de venir en France, & ſe retirer en telle de ſes maiſons qu'il voudroit choiſir, pourvû que ce ne fût ni à Rheims ni à Guiſe; & pour marque qu'on n'avoit pas mauvais deſſein contre luy, c'eſt que le Roy ſouffriroit qu'il gardât ſes Benefices, aprés qu'il auroit épouſé la Princeſſe Anne. Enſuite j'achevai la lettre que j'écrivois à Monſieur de Bouillon, & luy mandai que s'il trouvoit confiance en Monſieur de Guiſe, il luy fit voir ma lettre, que je finis par ces mots: Vous pouvez être aſſuré de tout ce que je vous écris, & que je ſuis vôtre tres-humble & tres-obeiſſant ſerviteur. Je ſignai Pradel, qui étoit la marque de la croyance. Monſieur le Cardinal qui m'avoit vû ſigner, me dit: Vous ne vous appellez pas Pradel, ni de nom ni de ſurnom, pourquoi le mettez-vous donc dans vôtre ſigne? Je
luy

luy dis, Monſeigneur, trouvez bon que je le mette comme cela, j'en ſuis demeuré d'accord avec Monſieur de Bouillon. Si j'avois ſigné Puyſegur, ce ſeroit une marque qu'il n'y auroit rien de veritable, & ainſi la lettre fut fermée. J'allai à l'hôtellerie où étoit le Trompette, & je la mis ſous l'aiſſelle du bras gauche, à la bande de velours blanc, & auſſi-tôt il s'en retourna.

Le Roy partit le lendemain avec toute ſa maiſon, & l'Armée qui étoit à Rhetel, s'avança pour aller camper devant Donchery. Le Roi prit ſon logement à Mezieres, où j'allois tous les jours prendre l'ordre pour l'Armée. Comme je vis que Donchery tenoit plus de trois jours, ce qui étoit limité, j'allai voir Monſieur le Cardinal, & luy dis, que je m'étonnois de ce que Donchery tenoit plus long-temps. Il me répondit, Puyſegur, c'eſt l'opiniâtreté de vôtre Maître & du mien qui en eſt cauſe. Vous ſçavez que Monſieur de Bouillon ne veut pas que l'on faſſe le procés au cadavre de Monſieur le Comte, & le Roy le veut. Je luy dis, ſi vôtre Eminence luy en parloit comme il faut, je croi qu'il y conſentiroit. Il répondit, il m'a défendu de luy en parler, & s'eſt même emporté contre moi; je ne le veux pas fâcher, j'ai à combattre ſon humeur, celle du petit coucher, & celle du cabinet; cela me fait plus de peine, que tout ce que pourroient faire l'Empereur & le Roy d'Eſpagne contre les deſſeins que nous avons, je ſuis aſſuré que j'en viendrois

drois plûtôt à bout ; mais parlez-luy-en vous. Je n'ai garde de l'entreprendre, luy dis-je, puisque vous ne l'osez faire. Il me dit, faites-le, je vous en prie, & dés aujourd'hui même, si vous n'avez pris le mot. Je luy dis que je ne l'avois pas pris, & que je hazarderois de luy en parler ; & sur le champ je fus chez le Roy, que je trouvai couché sur son lit. Il n'y avoit dans sa chambre que Lucas Secretaire du cabinet, & un marchand de pots de terre de Liege, propres à mettre des fleurs. Le Roy en acheta deux douzaines. Cet homme sortit, je m'approchai du Roy, & luy dis, Sire, le siege de Donchery est plus long que je ne croyois. Oüi, dit-il, il tient d'avantage ; c'est que Monsieur de Bouillon ne veut pas rendre le corps de Monsieur le Comte, à qui je veux que le procés soit fait. Je luy répondis, Sire, c'est une des principales causes des propositions que j'ai faites à vôtre Majesté. En verité, Sire, si j'osois vous dire mon sentiment là-dessus, je le ferois. Va, dit tout ce que tu voudras. Ayant eu cette permission, je luy dis : Il semble que Dieu vous a assez vengé du crime de Monsieur le Comte, puisqu'il a été tué au milieu de tous ses gens, sans qu'on ait pû sçavoir par qui ; outre cela il avoit l'honneur d'être né Prince du sang, il étoit vôtre filleul, & portoit vôtre nom. Quand on le condamnera à être traîné sur la claye, on le nommera Loüis de Bourbon dans toute l'instruction du procés & dans
les

les Sentences de condamnation; laissez à Dieu la conduite de vos affaires, & la vengeance de vos ennemis. Dans ce temps Monsieur le Cardinal entra avec Monsieur Desnoyers. Le Roy luy dit, j'ai ici un entretien avec Puysegur, qui me demande pourquoi je me veux venger contre le corps de Monsieur le Comte, puisque Dieu prend ce soin luy-même. Monsieur le Cardinal luy dit que j'avois raison. Le Roy s'appuyant sur mon bras, sortit de dessus son lit, & entra dans le cabinet. Un moment aprés Monsieur Desnoyers m'apella. Le Roy me dit, Puysegur, allez-vous-en à Sedan, dites à Monsieur de Bouillon que je consens qu'on sorte de la ville le corps de Monsieur le Comte, qu'on le mette dans un chariot couvert de noir, accompagné de cinq ou six Gentilshommes à cheval, qui le conduiront jusques au Pont-à-Vert, l'on le mettra dans un batteau pour le conduire à Gaillon, où il sera inhumé. j'envoîrai de grand matin les passeports, & l'ordre pour le Pont à-Vert, aprés quoi Monsieur de Bouillon pourra me venir voir. Le Roy me donna le mot que je portai à l'Armée en passant, & delà j'allai à Sedan, dire à Monsieur de Bouillon la volonté du Roy. Le lendemain sur les sept heures du matin, on sortit le corps de Monsieur le Comte dans un chariot, & Monsieur de Bouillon partit à huit pour venir voir le Roy à Mezieres. En passant je le joignis à la tête du camp, & eus l'honneur de l'accompagner

jusques à la ville. Il alla descendre au logis du Roy, & le salüa. Il fut bien reçu de sa Majesté, il vit ensuite Monsieur le Cardinal, avec lequel il dîna. Peu de temps aprés le Roy m'apella, & me dit qu'il étoit fort satisfait de Monsieur de Bouillon, & qu'il avoit bien fait les choses auprés de luy, qu'il pouvoit dire qu'il luy avoit rendu tout le respect & toute la soûmission qu'il luy devoit; & avec si bonne grace, qu'il en étoit fort content, & qu'il n'avoit fait ni plus ni moins que ce qu'il devoit. Au retour du dîner de chez Monsieur le Cardinal, il fut voir Monsieur le Grand, qu'il entretint quelque temps devant le monde, aprés quoi Monsieur le Grand le fit entrer dans sa chambre, & luy dit que le Roy étoit tellement aise de son accommodement, qu'il pouvoit maintenant dire qu'il avoit un brave homme à soi, & une bonne place; qu'il étoit fort persecuté de Monsieur le Cardinal, & qu'il ne sçavoit comment s'en défaire, ne pouvant l'entreprendre contre luy, & n'ayant pas une seule place pour sa retraite, il espere que vous l'aiderez tant de vôtre personne que de la ville de Sedan. Cela surprit si fort Monsieur de Bouillon, qu'il ne sçavoit que répondre. Il luy dit pourtant: Monsieur, je suis étonné de ce que vous me dites, & j'ai bien de la peine à le croire. Je connois Monsieur le Cardinal pour un des plus habiles hommes, & des plus grands Ministres qui soient au monde, & le plus fidele à son Maître. Si le Roy

d'Espa-

d'Eſpagne en avoit un pareil, ſes affaires ſeroient bien en meilleur état qu'elles ne ſont. Monſieur le Grand luy parla encore, & le preſſa fort. Monſieur de Bouillon luy dit, Monſieur, ſi le Roy a deſſein de ſe défaire de Monſieur le Cardinal, vous devez l'en détourner vous-même ſi vous le pouvez, le Roy ne ſçauroit trouver un meilleur homme que luy pour gouverner ſes affaires; & là-deſſus ils changerent de diſcours. Monſieur de Bouillon vint voir le Roy, Monſieur le Grand l'accompagna. Le Roy le reçut encore fort bien cette ſeconde fois. Il prit congé de ſa Majeſté, puis ſortit pour s'en retourner. Je pris l'ordre de ſa Majeſté pour porter à l'Armée, & m'en allai avec luy. Comme nous fûmes hors de Mezieres, dans une plaine, il quitta le chemin, & m'apella. Il dit à ceux qui le ſuivoient de prés, qu'ils marchaſſent le long du chemin, & qu'il étoit bien-aiſe de me parler. Il commença de me dire, vous allez ſans doute être auſſi ſurpris que moy, quand vous ſçaurez ce que j'ai appris. Je ne parle point de la reception du Roy, vous ſçavez comme elle s'eſt paſſée, & que j'ai tous les ſujets du monde d'en être tres-ſatisfait, & Monſieur le Cardinal auſſi. Là-deſſus il m'apprit tout ce que luy avoit dit Monſieur le Grand. Je luy répondis, aſſurément cet homme-là veut ſçavoir ſi vous n'avez pas quelque deſſein de tromper Monſieur le Cardinal pour l'en avertir, car il n'y a guere d'apparence qu'une perſonne qui luy a

tant d'obligation, veuille détruire son bien-faicteur ; gardez-vous bien de songer à cela, & n'y consentez jamais, car vous seriez perdu sans ressource. Deux jours aprés Monsieur de Bouillon retourna voir le Roy. Monsieur le Grand luy donna à diner, & luy parla encore de la même sorte ; ce qu'il rejetta bien loin. Le Roy partit de Mezieres pour aller à Nesle, & Monsieur le Cardinal à Chaunes, & moi je demeurai avec l'Armée qui s'achemina vers Peronne.

EN l'an 1642. on fut avec l'Armée faire des courses en Flandres aux environs de la ville de l'Isle ; on y brûla les moulins, on prit la Bassée, que l'on fortifia ; & aprés cela on vint assieger Bapaume, que l'on prit. Le Roy étant à Peronne, envoya par Monsieur de la Meilleraye le bâton de Maréchal de France à Monsieur le Comte de Guiche, qui étoit Lieutenant General de l'Armée. Dans le temps que la garnison sortit de Bapaume, à qui on avoit donné escorte pour la conduire à trois lieuës, & de là un Trompette la devoit mener jusques à Doüay, Monsieur de saint Preuil qui étoit Gouverneur d'Arras, & qui jour & nuit étoit en parti, se trouva en embuscade ; & ces troupes qui étoient sorties de Bapaume, allerent camper à quatre lieuës de là, & ne voulurent pas que le Trompette demeurât avec eux. Monsieur de saint Preuil qui étoit en embuscade, comme je viens de dire, dans le lieu où elles étoient,

les chargea sans sçavoir que c'étoient celles de Bapaume, & les tailla en pieces. Monsieur le Maréchal de la Meilleraye se trouva tellement choqué de cette action, & en fit si grand bruit, que l'on resolut d'arrêter Monsieur de saint Preuil qui étoit dans Arras, où l'on fit marcher l'Armée. Monsieur de saint Preuil averti par ses amis, du dessein qu'on avoit formé contre luy, laissa venir Monsieur de la Meilleraye jusques à Arras, & alla même au devant de luy. Je le rencontrai, & luy dis qu'il passeroit mal son temps s'il n'y prenoit garde. Il me répondit, en m'embrassant, qu'il ne craignoit rien, qu'il n'avoit point déservi le Roy, ny taillé exprés ces gens-là en pieces, & qu'il ne sçavoit pas que c'étoit la garnison qui étoit sortie de Bapaume. Dans le temps qu'il alloit au devant de Monsieur le Grand-Maître, cinq Regimens entrerent dans la place, & luy fut arrêté. Son Regiment fut mis hors d'Arras. Deux jours aprés il fut conduit à Dourlans, où on le laissa pendant quelque-temps, & delà mené à Amiens, où son procés luy fut fait. Il fut condamné non pour avoir défait la garnison de Bapaume, mais pour les impôts que l'on disoit qu'il avoit mis sur les entrées d'Arras de son autorité privée, & pour les grandes contributions qu'il avoit tirées du païs. Il se justifioit fort bien de ces deux accusations, & faisoit voir qu'il n'avoit rien pris ny levé que par ordre exprés du Roy. Il eut neanmoins la tête tranchée. C'étoit un des

plus braves & des plus hardis hommes qui ait été en France depuis plusieurs siecles, & l'un des plus liberaux & des plus genereux.

L'Année suivante le Roy partit pour aller à Perpignan, & laissa deux Armées du côté de deçà, sçavoir la grande à Monsieur le Comte d'Harcourt, composée de dix-huit mille hommes; & l'autre au Maréchal de Guiche, composée de dix à onze-mille hommes. Les ennemis prirent Lens au commencement de la campagne. Il y avoit pour Gouverneur dans cette place un nommé Danisy, qui étoit d'auprés de la Fere, lequel passoit pour un vaillant homme, mais il n'avoit pas toute l'experience requise & necessaire pour bien défendre une ville. Lens fut pris en peu de temps. L'Armée de Monsieur de Guiche étoit prés de saint Quentin, & celle de Monsieur le Comte d'Harcourt, proche de Peronne. Dans le temps qu'ils resolurent d'aller secourir Lens, ils eurent nouvelles qu'il étoit pris, & que cette prise avoit été faite par un petit corps separé de l'Armée, le restant étant campé devant la Bassée, où étoit Monsieur de Bourdonnet Gouverneur, qui avoit son Regiment dans la place avec celuy de la Marine, & encore deux autres, outre les Suisses. Il avoit bien trois-mille cinq-cens soldats dans sa place, sans les Officiers. Les ennemis se depêcherent de se retrancher devant la Bassée pour se couvrir du côté de France; chacun sçait qu'il n'y a

que deux-mille cinq-cens toises de travail à faire, pour tenir d'un marais à l'autre. Nos Generaux se mirent en devoir de secourir la Bassée. Les équipages de l'artillerie n'étoient pas encore arrivez. On n'étoit qu'au commencement de la campagne. Nous marchâmes avec les deux Armées jusques à Souché, à trois lieuës d'Arras, dont le Gouverneur donna six pieces de canon. On les attela avec quelques chevaux de brasseurs de la ville, & quelques autres chevaux de vivandiers. Ils arriverent à Souché. Monsieur le Comte d'Harcourt fit assembler le Conseil, & me dit qu'il vouloit que j'y fusse. Je n'en avois pas le dessein, parce qu'étant le dernier Officier, c'étoit à moi à parler le premier, je ne voulois pas que les autres suivissent mon avis, j'avois à me garder de Monsieur le Cardinal. Les Maréchaux de camp de cette Armée, étoient Messieurs de la Ferté, de Vaubecourt, de Gassion, de Gesvres, de Courcelles, de Lenoncourt & de Rantzau; ce dernier n'étoit pas encore venu. Auparavant l'entrée du Conseil, j'avois eu l'entretien de tous ces Messieurs, les uns aprés les autres, & qui tous ne croyoient pas que la chose fut faisable, & me disoient qu'ils n'étoient pas d'avis qu'on y allât, ny qu'on attaquât les lignes. Je me persuadai qu'ils me disoient cela, afin qu'opinant le premier, je fusse de cet avis; cela me fortifia encore davantage, dans le dessein que j'avois de ne me pas trouver à ce Conseil.

Mes-

Meſſieurs les Generaux mirent en queſtion, ſi l'on attaqueroit les lignes ou non. Le premier qui opina, fut Monſieur le Marquis de Geſvres, qui dit qu'il les falloit attaquer; les autres crûrent qu'ils ne paſſeroient pas pour braves, s'ils n'étoient du même avis, c'eſt pourquoi ils en furent tous. Poignant Capitaine des Gardes de Monſieur le Comte d'Harcourt ouvrit la porte de la chambre où ſe tenoit le Conſeil, & dit à Monſieur le Comte, voila Puyſegur. On me fit entrer, & il me dit: Nous vous avons demandé, d'où vient que vous n'êtes pas venu plûtôt? Je luy fis réponſe que je n'avois pû. Il me dit, tous ces Meſſieurs les Maréchaux de camp, ſont d'avis qu'il faut attaquer les lignes; que répondez-vous à cela, ils ont leurs raiſons, quel eſt vôtre ſentiment? Mon ſentiment, luy dis-je, Monſieur, ne ſerviroit plus de rien, ſi le plus grand nombre des voix l'emporte. Il me repondit, cela ne vas pas ainſi, les Generaux prennent l'avis des Officiers & Maréchaux de camp, mais quand ils trouvent que la choſe n'eſt pas faiſable, ils ne ſont pas toujours obligez de les ſuivre, mais dites-nous le voſtre. C'eſt, Monſieur, de marcher avec toute l'Armée juſques à la portée du canon des lignes, & les bien faire reconnoître; & ſi on trouve lieu de donner, on donnera. Il me répondit, je croi que c'eſt le mieux que l'on puiſſe faire. Il n'étoit que neuf heures quand le Conſeil finit. Nous partîmes à onze avec l'Armée

mée, & arrivâmes entre trois & quatre devant la Baſſée. Nous nous mîmes en bataille ſi prés de la ligne, que le canon y tua l'Enſeigne de la Compagnie de Monſieur de Gaudeleu, frere de Monſieur le Marquis de Geſvres. Je dis à Monſieur le Maréchal de Guiche, je m'en vai reconnoître la ligne, ſi vous le trouvez bon, & vous en ferai un fidele rapport. Il me répondit qu'il vouloit venir avec moi, & qu'il la vouloit voir. Je luy repartis que ce n'étoit pas la fonction d'un General d'aller reconnoître une ligne, mais il le voulut abſolument. Je luy dis, il eſt bien mal-aiſé que vous la voyiez, à moins qu'on ne vous tuë, car vôtre vûë ne porte pas bien loin. Il y vint neanmoins. On tira ſur nous bien des coups de mouſquet. Je reconnus que la ligne étoit de douze ou treize pieds de large, & de neuf à dix pieds de profondeur; & le parapet ſi élevé, qu'à peine voyoit-on le bout des picques des bataillons qui étoient derriere la ligne. Je puis dire que c'étoit la plus belle ligne que j'aye jamais vûë; elle avoit été faite par les païſans des environs de Liſle, avec leurs grands fouchets. Il auroit bien fallu des faſcines pour la combler, & nous n'en avions pas une. Entre Souché & la Baſſée, il n'y avoit pas un ſeul arbre, outre que nous n'avions pas d'outils, ni pics ni pelles; & des ſix ſeules pieces que nous avions, il en étoit demeuré deux à Souché, dont l'une avoit une rouë de ſon affût rompuë, & l'autre l'eſſieu.

Monsieur le Maréchal de Guiche fut joindre Monsieur d'Harcourt, & m'ordonna de le suivre, mais je le laissai aller. Ils resolurent tous ensemble de se retirer, & les Armées marcherent durant deux jours, au bout desquels on apprit que la Bassée étoit renduë. Monsieur le Comte marcha avec son Armée vers Calais & Ardres, & Monsieur de Guiche avec la sienne, vint camper à Honnecourt, auquel lieu je fis le camp; & luy dis le soir qu'il n'étoit pas bon pour y demeurer long-temps, que nous étions trop proche de Cambray, & que les ennemis feroient une marche vers nous, sçachant bien que nôtre Armée ne faisoit qu'un tiers de la leur. Il me dit que le lendemain il verroit les choses; ce qu'il fit. Il vit le camp, son canon arriva, il y vint des outils, il voulut qu'on se retranchât à la tête du camp, disant que du côté de l'aîle droite il y avoit un bois qui la couvroit, lequel s'étendoit jusques à la riviere, & que l'aîle gauche étoit fermée par une ravine qui alloit aussi jusques à la riviere, & que nous étions campez sur une hauteur. Je luy dis que cela étoit vrai, mais qu'il y en avoit deux auprés de nous à la portée du mousquet, qui étoient plus hautes que la nôtre, & qui la commandoient; & que pour le bois il seroit bien-tôt mis par terre pour faire les huttes, & pour couvrir les écuries de la cavalerie. Il me dit, cela n'importe, j'y veux demeurer. Le Comte de Fuentsaldaigne qui étoit Gouverneur de Cambray,

luy

luy envoyoit souvent des rafraîchissemens, & le dernier qu'il luy envoya, ce fut l'Armée ennemie qui vint pour nous attaquer dans le camp. Le jour d'auparavant qu'elle y arrivât, je luy dis : Monsieur, l'Armée des ennemis a passé l'Escaut, elle est de nôtre côté, si vous voulez, vous n'avez qu'à faire deux ponts, nous repasserons l'Escaut, & ainsi nous serons à couvert de la riviere, & pour lors les ennemis ne nous pourront rien faire. Il me dit, non je ne le veux point, je les attendrai icy de pied ferme ; & s'ils nous attaquent, nous nous défendrons fort bien. Je luy répondis que je n'avois rien à luy dire, & que quand ils viendroient, il se faudroit bien défendre. Il eut nouvelle pendant la nuit, que les ennemis venoient. Monsieur de Rantzau arriva cette nuit-là, qui vit Monsieur le Maréchal de Guiche ; & luy conseilla de faire faire deux ponts & de passer la riviere. Il luy dit, vous avez vû Puysegur, il luy assura que non, mais que l'avis que je luy donnois étoit tres-bon. Il répondit à Monsieur de Rantzau, vous voulez bien que je vous die la même chose que je luy ai dite, qui est que je ne veux pas suivre cet avis, que je veux attendre les ennemis ; & que s'ils m'attaquent, je les battrai. Rantzau luy dit, je souhaiterois que cela fût, mais j'ai peine à le croire, parce qu'ils sont deux fois plus forts que nous : & puisque vous ne voulez pas suivre mon avis, vous n'avez qu'à nous donner nos postes, nous sommes trois Maréchaux de camp.

Mon-

Monsieur de Guiche luy dit, Courcelles est le plus ancien, il commandera l'aîle droite ; vous êtez le second, vous irez à la gauche ; Lenoncourt qui est le dernier, sera au milieu, & moi j'irai & viendrai par tous les postes. Monsieur de Rantzau luy dit, je vous assure que je serai pris ou tué, plûtôt que d'abandonner le mien. Les ennemis vinrent, & nous circonvalerent par tout, tenant des deux côtez la riviere, ainsi que faisoit nôtre camp, & le front du camp. Les troupes de Beque attaquerent nôtre main droite, à la faveur de six pieces de canon qui nous battoient, les unes en flanc, & les autres en tête. Nôtre cavalerie y fit merveilles, & repoussa les troupes de Beque par trois fois. Les ennemis de la main gauche firent effort aussi, & personne n'attaqua nôtre front. Les troupes qui le devoient attaquer, demeurerent dans le fond, & n'oserent jamais donner. A la fin les deux côtez furent forcez, le droit & le gauche, mais le plus grand effet fut au côté droit. Les ennemis y entrerent. Nôtre Regiment n'avoit pas eu d'autre choc, que quelques coups de canon qui nous avoient tué soixante ou quatre-vingts hommes dans le bataillon. Monsieur le Maréchal de Guiche demeura des derniers, & même ne se vouloit pas retirer, mais on l'y contraïgnit. Nôtre Regiment fut enveloppé de tous côtez. Je fis rencontre d'un Officier du Regiment de Savary qui vint à moi, & me vouloit tuer. Je luy dis, vous gagnerez beau-

beaucoup plus à ne le pas faire, il n'y a rien ſur moi ni ſur mon habit de conſiderable, mais je vous payerai bonne rançon. Il me dit, que me donneras-tu? mille florins, luy dis-je. Viens, tu es mon homme, j'en ai payé autant il n'y a que dix jours, lorſque je fus pris par les troupes de Monſieur de Guebriant. A cent pas de là nous rencontrâmes trois Irlandois qui vinrent pour m'arracher des mains du Major qui me menoit. Il voulut ſe défendre. Ils dirent qu'ils me tuëroient, & que je ne ſerois pas ſon priſonnier. Je leur dis, je vous donnerai autant comme je luy donne, qu'un de vous vienne avec nous, & que les deux autres tâchent d'en attraper d'autres. Ils me demanderent combien je luy donnois? & me conduiſirent au bagage. Les vivandiers me firent bien boire, quoi que je ne le vouluſſe pas. Le ſoir je fus mené au camp du Colonel Savary, qui ſi-tôt qu'il ſçût que j'étois priſonnier, m'envoya chercher, & me dit: Que, quoi que ſon Major m'eût pris, j'étois ſon priſonnier, & non pas le ſien. Je luy répondis que je ne me ſouciois pas de cela, pourvû qu'on ſe contentât de ce que j'avois promis. Il me demanda combien? Je dis que c'étoit mille florins. Il répondit qu'il s'en contenteroit. Je couchai cette nuit-là ſous ſon chariot avec un nommé du Houſſaut, qui étoit Lieutenant Colonel du Regiment de Vervins. Le lendemain Dom Franciſco de Melos, qui étoit General de l'Armée des Eſpagnols,

gnols, commanda qu'on luy menât tous les prisonniers qu'on avoit, soit Officiers ou soldats, & que chacun apportât le rôlle des noms en les menant, parce qu'il vouloit payer leur rançon, & les garder pour être échangez contre ceux qui avoient été pris dans un combat donné en Catalogne par Monsieur le Maréchal de la Motte; & comme on avoit pris un drapeau blanc de nôtre Armée, Dom Francisco de Melos m'envoya chercher, & me le montra, disant: N'est-ce pas-là le drapeau de vôtre Regiment de Piedmont? Je luy répondis, non Monsieur, ce ne l'est point. Dites-moi la verité, de qui est-ce donc? (Je croyois qu'il n'y eût que les vieux Regimens seuls qui en portassent en France.) Je luy repartis que tous en portoient. Je vis qu'il me traitoit fort civilement, je le suppliai avec instance, que dans les villes où il nous vouloit mettre, il en donnât une aux Officiers de Piedmont, des plus proches de la France. Il me dit qu'il le feroit, & nous mit à Bethune, où je demeurai un an entier; & quoi que j'eusse offert deux mille écus pour en sortir, je ne pus obtenir ma liberté.

Durant l'hiver que je fus prisonnier, je gagnai un Capitaine Walon, qui me donnoit avis de tout ce qui se faisoit dans les garnisons, & des forces des troupes, tant de cavalerie que d'infanterie; & quand il leur arrivoit des recrûës, je le sçavois tous les quinze jours par son moyen, & le plus souvent toutes les semaines. J'écrivois à Mon-

Monſieur le Maréchal de Guiche qui commandoit dans Arras, tout ce qui ſe paſſoit chez les ennemis. J'ai encore onze réponſes de luy à mes lettres. Je me ſervois pour les porter, du frere du cocher de Monſieur le Gouverneur de Bethune; & dés auſſi-tôt que Monſieur de Guiche les recevoit, il dépêchoit un courrier au Roy. Il m'écrivit une lettre, par laquelle il me marquoit que ſa Majeſté luy avoit ordonné de me dire qu'un homme d'eſprit ſervoit ſon Maître par tout, & me mandoit de continuer de donner les avis. Dans une autre il me fit ſçavoir que le Roy avoit fait retirer Monſieur Deſnoyers, & que Monſieur le Tellier étoit à ſa place, parce qu'il ne pouvoit ſouffrir que le Roy reſiſtât à ſes conſeils, & qu'il avoit ſouffert de Monſieur le Cardinal d'autres choſes bien plus fâcheuſes. Je continuai de donner les avis que j'avois, juſques à ce que les ennemis euſſent paſſé la Sambre. Je le mandai à Monſieur de Guiche, & qu'il ne falloit plus s'attendre à des nouvelles de mon côté, dautant que celuy qui me les donnoit, étoit à l'Armée. Le déplaiſir que j'avois étant priſonnier, étoit de ſçavoir que le Roy ſe mourroit, & que je ne pouvois pas avoir l'honneur de le voir avant ſa mort. J'étois bien aſſuré que Monſieur le Cardinal de Richelieu étant mort, ſa Majeſté auroit fait quelque choſe de conſiderable pour moy. Il m'avoit fait garder le quartier d'Avril pour ſervir de Maître d'Hôtel, & dit qu'il n'y en auroit

ja-

jamais que deux par quartier jusques aprés sa mort, que feu Monsieur le Prince en augmenta un troisiéme apellé du Perré, & qui étoit frere du President de Bailleul.

Le Roy mourut le quatorze du mois de Mai de l'année 1643. & je sortis de prison le quinziéme. Je n'arrivai à Paris qu'à la fin du mois de Juin, où j'allai salüer la Reine, qui me reçut fort bien, me disant que le Roy luy avoit dit d'avoir soin de moi comme d'un de ses bons serviteurs, dont il luy en avoit donné une liste signée de sa main, dans laquelle j'étois couché des premiers; qu'elle me promettoit de faire quelque chose pour moy, & que je continuasse à servir le Roy son fils, comme j'avois fait le défunt Roy; ce que je n'ai pas manqué de faire.

A cette bataille il y eut quatre-cens Officiers de pris, tant de cavalerie que d'infanterie, & trois-mille soldats ou cavaliers, avec vingt ou trente Officiers de tuez. Monsieur de Bouchavannes qui commandoit la cavalerie, & Monsieur de saint Supplet, y furent aussi tuez. Messieurs de Rantzau, de Rocquelaure & de saint Maigrin, prisonniers. Monsieur de Rambure, aprés avoir été fait prisonnier, fut tué par d'autres que par celuy qui l'avoit pris, parce qu'ils vouloient avoir part à sa rançon, & empêcher l'autre d'en avoir rien. En telles occasions il fait bon promettre à tous, tant à celuy qui vous tient qu'à ceux qui vous veulent avoir.

Fin du premier Tome.

LES MEMOIRES DE MESSIRE JACQUES DE CHASTENET, CHEVALIER, SEIGNEUR DE PUYSEGUR,

Colonel du Regiment de Piedmont, &
Lieutenant General des Armées
du Roy.

Sous les Regnes de LOUIS XIII.
& de LOUIS XIV.

Donnez au Public par M. DU CHESNE, Conseiller du Roy en ses Conseils, Historiographe de France.

Avec des Instructions Militaires.

TOME SECOND.



Suivant la Copie Imprimée
A PARIS, 1690.

LES MEMOIRES

DE MESSIRE JACQUES DE CHASTENET, CHEVALIER, SEIGNEUR DE PUYSEGUR,

Colonel du Regiment de Piedmont, & Lieutenant general des Armées du Roy.

LE Roy étant mort aux vieux Château de S. Germain en Laye, comme nous venons de dire, le 14. jour de May de l'année 1643. la Reine ſa veuve amena le lendemain le nouveau Monarque à Paris, avec M. le Duc d'Anjou ſon frere, accompagné de Gaſton Jean Baptiſte de France, Duc d'Orleans ſon Oncle, & de M. le Cardinal Mazarin premier Miniſtre d'Etat, où il fut reçû par les peuples avec autant de ſentiment & d'acclamation de joye, qu'ils avoient témoigné de douleur le jour precedent de la perte qu'ils venoient de faire, ſe trouvant en quelque façon conſolez de voir leur Roy dans la Capitale du Royau-

 me,

me, qui leur donnoit dés lors, tout jeune qu'il étoit, de grandes esperances d'un Regne plein de douceur & de justice, sous la sage Regence de la Reine sa mere, Princesse remplie de bonté naturelle pour le Roy son fils, & de pieté & de vertu pour elle-même.

EN 1644. le rendez-vous de l'Armée de son Altesse Royale, fut aux environs de Peronne. On marcha droit aux Neuf-fossez, & delà à Gravelines, où l'on prit deux ou trois forts qui étoient au tour de la place, même le fort Phillppes, qui étoit un grand fort Royal à la portée du mousquet de Gravelines. Je fus commandé de faire le campement du côté du quartier de son Altesse: nous ne pûmes pas le prendre si loin, qu'il n'y eût quelque volée de canon, qui par son élevation venoit tomber à coup perdu en quelque endroit du quartier. Monsieur de la Riviere ne vouloit pas que Monsieur y logeât. Je luy dis que si on le faisoit plus loin, il n'y auroit point de sureté pour ce quartier-là, que la ligne seroit trop longue, que le canon ne voyoit pas les tentes de Monsieur, & qu'ainsi il n'y avoit point de hazard pour sa personne. De plus qu'il y avoit un remede à cela, qui étoit d'envoyer un Trompette dire au Gouverneur de Gravelines, que c'étoit le quartier de son Altesse, & qu'on le prioit de n'y plus tirer. Il fit réponse qu'il étoit bien-aise d'appren-

dre que c'étoit le quartier de son Altesse, & que par le respect qu'il luy devoit, il n'y tireroit plus. Aprés qu'on eut fait les lignes, on continua le siege. Les quartiers étoient fort incommodez, à cause de l'eau qui entroit par le moyen des écluses, dans celuy de Monsieur de la Meilleraye, & dans celuy de Monsieur le Maréchal de Gassion. Il y avoit un nommé René Jehan, qui prenoit le soin d'empêcher les eaux; mais quand il les tiroit du quartier de Monsieur le Grand-Maître, elles alloient dans celuy de Monsieur de Gassion, de sorte qu'il y avoit toûjours un des deux quartiers qui crioit contre René Jehan. L'Armée des ennemis étoit campée aux environs de Mardik, le long du canal de Dunkerque. Il nous falloit faire toutes les nuits de grands bioüacs. L'Armée en étoit fort fatiguée. Les ennemis envoyerent un secours, qui vint par les marais qui sont entre Ardres & Bourbourg. Ils avancerent jusques aux fossez de la ville, & même il y entra cinquante ou soixante soldats, par le moyen de quelques petits batteaux que ceux de la ville leur donnerent, le reste fut taillé en pieces ou pris. On faisoit deux attaques, Monsieur de Meilleraye en commandoit une, dans laquelle les Gardes faisoient le premier Regiment; & dans l'autre Monsieur de Gassion commandoit, & Picardie étoit son premier Regiment. Monsieur de Gassion ne trouva pas de fossé perdu devant sa contrescarpe, Monsieur

de la Meilleraye en trouva un, & nous fûmes cinq jours à le passer. Le fossé étant pris, on attaqua les dehors que l'on prit aussi. Il fallut aprés combler le grand fossé, dans lequel la mer venoit deux fois le jour. On y employa une grande quantité de fascines, qu'on apportoit du Boulonnois par des vaisseaux. Comme je vis qu'on mettoit tant de temps à combler ce fossé, & que le soldat ne portoit qu'une fascine à la fois, j'en fis lier quatre ensemble; cela nous aida beaucoup, & nous donna le moyen d'avancer autant que Monsieur de Gassion étoit avancé. Nous eûmes plus de deux-cens hommes de tuez en faisant ces ponts. Il y avoit un flanc bas au bastion que Monsieur le Grand-Maître attaquoit, & qui étoit couvert de son orillon, où il y avoit une piece qui assommoit tous ceux qui étoient sur le pont. On ne sçavoit comment faire pour démonter cette piece; c'étoit un nommé Dolé Commissaire de l'artillerie, qui commandoit une batterie de deux pieces qu'on avoit faite pour tâcher de rompre cet orillon, & de démonter la piece. Monsieur de la Meilleraye vint à la batterie, & j'y allai avec luy; & en parlant au Commissaire, il vint un coup de canon qui emporta deux hommes qui servoient à la batterie. Dolé dit qu'il avoit déja tiré plus de cent coups, sans pouvoir adresser à rencontrer le flanc. Je luy dis, mais Dolé, si vous battiez cela en bricollant, comme on fait quand on joue à la paû-

paûme. Il me répondit qu'il y avoit bien des choses à dire à cela, qu'il falloit bien connoître sa poudre, & qu'il faudroit connoître la resistance que feroit la muraille; qu'il y avoit des endroits où elle étoit plus sourde, & d'autres où la pierre étoit plus séche. Mais, luy dis-je, vous ne pouvez pas la démonter autrement, & je l'essayerois si j'étois à vôtre place. Monsieur le Grand-Maître luy fit essayer. Au premier coup qu'il tira, il donna à quatre pieds de l'embrazure; au second, il s'en éloigna davantage. Monsieur le Grand-Maître luy commanda de tirer de cette façon-là, puis s'en alla, & me mena dîner avec luy; & à la sortie de table, Dolé luy envoya dire que la piece étoit démontée, & qu'il continuëroit de tirer, de crainte que les assiegez n'en remissent une autre. Nous fûmes à la tranchée, & l'on pressa les travaux. Dés la même nuit on fit passer des mineurs sur des ponts de joncs, & on les attacha au bastion. Dans le temps que les mineurs travailloient, on acheva de combler les fossez, on chargea les mines, & on les fit joüer. Celle de Monsieur de la Meilleraye fit un grand effet, si bien qu'on se logea sur la bréche. Les Suisses entrerent en garde; & du haut de la bréche jusques au bas, il y avoit sept-cens Suisses. On étoit logé sur le haut de la bréche, & si les ennemis ne vouloient point se rendre, & attendirent qu'on eût mis quatre pieces de canon en batterie sur le haut, aprés quoi

ils se rendirent, & sortirent avec canon, armes & bagages, & furent conduits à Dunkerque, où étoit leur armée. Monsieur le Duc d'Orleans partit aprés cette prise, & s'en alla à la Cour. Monsieur de la Meilleraye s'en retourna avec luy. J'avois oublié de dire que quand les ennemis eurent rendu la place, & qu'il fut question d'y faire entrer des troupes (c'est toûjours au premier Regiment de l'Armée à y entrer) on y fit entrer les Gardes. Monsieur de la Meilleraye y entra, & Monsieur de Lambert avec luy. Comme les Gardes vinrent à se mettre sur la bréche du côté de l'attaque de Monsieur de Gassion, luy qui étoit dans la tranchée avec le Regiment de Navarre, voulut faire entrer ledit Regiment. Monsieur de la Meilleraye se mit en devoir de l'en empêcher, & Monsieur de Gassion s'obstina dans la resolution qu'il avoit prise d'y vouloir entrer. Ils mirent tous deux la main à l'épée, Monsieur de Gassion appellant Navarre à moy, & Monsieur de la Meilleraye de son côté apelloit les Gardes à luy: les uns montoient par la bréche pour vouloir entrer, les autres venoient au haut de la bréche pour en défendre l'entrée, tous les deux partis ayant la méche compassée sur le serpentin. Monsieur de Lambert arriva, qui pria ces Messieurs de ne se pas emporter, & qu'on envoîroit à Monsieur le Duc d'Orleans sçavoir comme il desiroit que la chose fût. Ils n'y voulurent entendre ny l'un ny l'au-

tre.

tre. Monsieur de Lambert dit au Regiment des Gardes, & à celuy de Navarre, Messieurs vous êtes des troupes qui êtes au Roy, il ne faut pas que la mauvaise intelligence de deux Generaux vous fasse couper la gorge; c'est pourquoi je vous commande de la part du Roy, & de celle de Monsieur le Duc d'Orleans, que vous ayez à retirer vos armes, & que vous n'obeïssiez plus ny à Monsieur de la Meilleraye ny à Monsieur de Gassion. Je m'en vai en donner avis à Monsieur le Duc d'Orleans, afin qu'il ordonne ce qui luy plaira. En attendant il dit à Monsieur de la Meilleraye, Monsieur je vous prie de vous retirer, & en dit autant à Monsieur de Gassion, lesquels furent contraints de le faire. On loüa fort Monsieur Lambert de cette action, & on blâma Monsieur de Gassion d'avoir voulu entrer, puisqu'il n'y a que le premier Regiment qui doit entrer dans une place conquise, quand il est assez fort pour la garder. Le Gouvernement fut donné à Monsieur de Grançay, & le commandement de l'Armée à Messieurs d'Elbœuf & de Gassion, qui aprés avoir fait abattre les lignes, marcherent vers Aire, où l'on fit faire un fort Royal, duquel on donna le gouvernement à Monsieur de Manikan.

Cependant Monsieur de Gassion fit une course de quinze jours ou trois semaines dans le païs ennemi; & pendant qu'il étoit dehors, le feu prit à l'Abbaye, dans la-

quelle Monsieur d'Elbœuf étoit logé avec tout l'argent de l'Armée, & méme celuy qu'on avoit envoyé pour payer les ouvriers qui travailloient au fort. Ce feu prit vis-à-vis de la chambre où étoit le Payeur qui avoit amené la voiture; ce que voyant, je me jettai promptement dans la chambre du Payeur, avec deux Sergens du Regiment de Piedmont. J'enfonçai les barils dans lesquels étoit l'argent, & nous le jettâmes par la fenêtre, au pied de laquelle étoient Monsieur d'Elbœuf & le Tresorier, & le Regiment de Piedmont derriere eux en bataille. Les deux Sergens & moy faillîmes à être brûlez. Aprés qu'on eut ramassé tout l'argent, il ne se trouva que deux-mil livres de perte. Je jettai aussi la cassette du Tresorier, où étoient tous ses papiers, & cent mil livres en or. Pendant le temps qu'on construisoit le fort, je fis faire une digue au droit de saint Gilles, qui subsiste encore. C'est un fort beau travail, qui n'a coûté au Roy que douze cens écus; elle fut faite par le Regiment de Molondin. Messieurs d'Elbœuf & de Gassion ne s'accordoient pas bien ensemble. Monsieur de Villemontée qui étoit Intendant, & moy, nous trouvions tous les jours en peine de les mettre d'accord. Le fort étant en défense, on y laissa Monsieur de Manikan avec des troupes. Monsieur le Marquis de Themines y voulut demeurer avec le Regiment de Navarre; & deux mois aprés allant en parti dans le

païs,

païs, il y fut tué. Quand Messieurs d'Elbœuf & de Gassion furent arrivez à Paris, la Reine les fit accommoder. Il y avoit eu quelque appel fait à Monsieur de Gassion par Monsieur de Montdejeu, de la part de Monsieur d'Elbœuf.

EN l'année 1645. Monsieur revint en Flandres pour commander l'Armée. Nous prîmes Bourbourg, où le Baron Doüan commandoit, & Lillers & Bethune, aprés quoi Monsieur se retira. Messieurs de Gassion & de Rantzau commanderent. Nous fûmes à Ether & à Armentieres, où l'on mit Monsieur du Plessis Belliere, & de là nous allâmes sur le canal de Bruges, pour joindre Monsieur le Prince d'Orange, qui ne le pouvoit passer, attendu que les ennemis en défendoient le passage. Ce fut pour lors que Monsieur de Gassion fit attaquer un fort par ses Gardes, le Regiment de Piedmont en attaqua un autre, & tous les deux furent pris sans resistance, & en presence de l'Ecuyer de Monsieur le Prince d'Orange. L'on abattit les bords du canal d'un côté & d'autre, nos Generaux passerent avec de la cavalerie, & furent au quartier de Monsieur le Prince d'Orange, qui fut surpris de les voir. Ils resolurent qu'il viendroit passer l'Escaut & assieger Vet, & nos soldats passerent le canal de Bruges à la nage, pour empêcher ceux qui étoient dans le fort de se pouvoir sauver.

EN 1646. le rendez-vous de l'Armée de son Altesse Royale, fut aux environs de Peronne. Monsieur le Duc d'Enghien en commandoit une autre, & les deux se joignirent au pont Aventin, & baillerent jalousie aux places circonvoisines. On marcha droit à Launoy, que l'on prit, & ensuite on fut assieger Courtray. On fit la ligne de circonvalation en diligence. Les ennemis vinrent pout secourir la place, & se camperent du côté du quartier de Monsieur de Gassion. Leur camp venoit jusques auprés de celuy de son Altesse Royale, sous lequel commandoit Monsieur de Rantzau, qui étoit à la portée de la carabine. Il s'y retrancherent, & mirent même du canon en batterie qui battoit dans nos camps, attendu que leur ligne étoit sur une hauteur, où l'on fut contraint de faire faire des épaulemens pour mettre la cavalerie derriere. L'on ne laissa pas de continuer toûjours la tranchée ; & les ennemis voyant qu'ils ne pouvoient pas entreprendre de forcer la ligne, demanderent suspension d'armes. J'étois allé visiter les Gardes, lors qu'un Trompette des ennemis fit une chamade. On envoya voir ce que c'étoit. Il vint, & montra son passeport en Langue Allemande, par lequel il demandoit la suspension d'armes. Je menai ce Trompette au logis de son Altesse Royale, qui étoit pour lors dans le conseil avec Messieurs

les

les Maréchaux de Grammont, de Gassion & de Rantzau. Monsieur de la Riviere y étoit aussi. Je gratai à la porte de la chambre. Monsieur de la Riviere m'ouvrit, & me demanda ce que je voulois. Je luy dis que j'amenois un Trompette des ennemis, qui venoit pour demander suspension d'armes. Il se mit en colere, & me dit qu'on ne se mocquoit pas de son Altesse comme cela. Je luy répondis, je ne me mocque point de son Altesse. J'entrai dans le Conseil, & dis à Monsieur: Voila le passeport qui est en Allemand, que vôtre Altesse le fasse lire à Monsieur de Rantzau, il vous dira s'il est vrai. Monsieur de Rantzau leur dit, aprés l'avoir lû, qu'il étoit vray. Monsieur me commanda d'aller dans les quartiers, dire qu'on ne tirât point; ce que je fis. Etant de retour, son Altesse me demanda, qu'est-ce que cela veut dire, que les ennemis veulent suspension? Je luy repartis, Monsieur, assurément qu'ils se veulent retirer, & se retireront un belle nuit, sans que vous puissiez vous en appercevoir. Monsieur de la Riviere, qui avoit toûjours grand'peur, dit: Qu'il voudroit qu'ils fussent déja retirez, & qu'on ne leur eût rien fait. La place capitula deux nuits aprés. Les ennemis mirent deux pieces de bois dans les embrazures de leur batterie, retirerent leur canon, & ne laisserent qu'en deux endroits une petite piece pour servir à l'infanterie qui

faiſoit la retraite. On jugea ſur les huit à neuf heures qu'ils ſe retiroient, & on fit prendre les armes dans les quartiers pour tâcher de lés ſuivre. Leur infanterie étoit déja bien avancée, parce qu'elle s'étoit retirée à la ſourdine. La cavalerie de leur arriere-garde, ſe ritira avec des mouſquetaires qu'elle avoit aux aîles des eſcadrons. Quand nos troupes furent ſorties des lignes, & miſes en bataille, les ennemis étoient déja à deux lieuës de là. Monſieur les voulut ſuivre avec l'Armée. On marcha aprés eux, ayant laiſſé un bonne garniſon dans Courtray. Monſieur de la Riviere qui apprehendoit un combat, y demeura. Nous ſuivîmes l'Armée des ennemis juſques auprés de Bruges, où l'on fit un paſſage ſur le canal. Le fils de Monſieur le Prince d'Orange, vint voir Monſieur dans ſon quartier; & y coucha. Le lendemain il retourna trouver ſon pere, & revint au quartier de ſon Alteſſe Royale, où il fut reſolu de donner des troupes à Monſieur le Prince d'Orange, afin de faire diverſion d'armes; & aprés que les troupes l'eurent joint, l'Armée revint vers Heſter, & marcha à Bergues, que l'on aſſiegea, & que l'on prit en vingt-quatre heures. L'on mit en ſuite le ſiege devant Mardik, & l'on m'envoya commander dans Bergues, avec le Regiment d'infanterie de Jonſac, & deux Compagnies Suiſſez qu'on me donna. Pendant le ſiege de Mardix, qui dura quinze jours de tran-

tranchée ouverte, parce que les ennemis ayant nombre de troupes dans Dunkerque, faisoient entrer tous les jours trois-mille homme dans Mardik, lesquels aprés avoit fait leur vingt-quatre heures de garde, sortoient pour s'aller rafraîchir à Dunkerque. Mais pour empêcher cela, on fit tant avec l'Amiral Tromp, qui commandoit l'Armée navale des Hollandois, qu'il s'approcha si prés de Mardik & du port de Dunkerque, qu'il n'en pouvoir rien sortir. Dans ce temps Monsieur de Lambois & le Marquis de l'Aide, qui étoient dans Dunkerque, formerent le dessein de me venir enlever d'emblée dans Bergues; & sans un habitant qui m'en avertit, la chose auroit reüssi comme ils l'avoient projettée. Ils devoient venir avec trois pontons, sur chacun desquels il y avoit des pieces de canon, & des madriers devant les pieces pour les parer des coups de mousquet, sçachant bien qu'il n'y avoit qu'un seul endroit où l'on pût poser une piece ou deux de canon pour tirer sur le canal. Ils avoient quatre-mille hommes d'infanterie dans les belandres, & tout cela étoit sorti de Dunkerque, & venoit à un fort que les ennemis tenoient entre Dunkerque & Bergues. Je n'avois pas pour lors cent hommes dans la place; c'étoit environ les neuf heures du matin, parce que j'avois envoyé les autres pour faire des fascines, des pieux & des gabions. La premiere chose que je fis, fut de

de faire partir un Tambour, sous pretexte d'aller trouver Madame d'Arscot, qui deux jours auparavant m'avoit demandé un passeport pour envoyer à Quevocart, qui étoit un Avocat qu'elle demandoit. Je dis au Tambour, quand tu arriveras auprés du fort, on te bandera les yeux. Tu leur diras, vous n'avez que faire de me bander; Monsieur le Gouverneur sçait bien que vous allez pour le prendre, & que vous avez des pontons où il y a du canon; que vous voulez battre la muraille, qui est entre le canal & la ville, parce qu'elle est fort foible, & jetter les portes à bas. Il a bien remedié à cela, il a mis quantité de fumiers derriere les portes, & le long de la muraille du canal, & deux pieces de canon vers la butte des Capucins. Les Regimens de la Marine & de Noirmoustier, sont entrez cette nuit dans Bergues, avec le Regiment de cavalerie de Monsieur de Rantzau. On le mena au fort les yeux bandez. Monsieur le Marquis de l'Aide luy demanda où il alloit. Monsieur, dit-il, j'ai un passeport du Gouverneur pour aller à Dunkerque. Il le prit, & le lût; & aprés il luy demanda ce que je faisois, si j'étois toûjours bien alerte. Il luy répondit, Monsieur, je vous répons qu'oüy, il n'a guere dormi la nuit, il sçait que vous avez dessein de le prendre, il a bien des troupes qui luy sont arrivées de l'Armée. Il luy demanda quelles troupes? (quoy qu'il l'eût bien

bien sçû par celui qui luy avoit mené le Tambour.) Il luy dit la même chose. Quand ils eurent demeuré-là trois heures, ils tinrent conseil, & se retirerent à Dunkerque. Monsieur d'Aumont qui avoit intelligence dans la place, fut averti de la sortie des troupes pour venir à Bergues. Il en donna avis à Monsieur le Duc d'Orleans. Cependant il arriva à Monsieur de Rantzau deux cavaliers que je luy envoiai, par le moyen desquels je luy marquois tout le dessein des ennemis, & le besoin que j'avois de troupes pour me parer d'une insulte. Il étoit en réjoüissance, & me manda que je ne me misse pas en peine; que si les ennemis venoient, il seroit bien-tôt à moi. Monsieur fit plus que cela, car il m'envoya les Regimens de la Marine & de Noirmoustier, comme je les avois nommez, sans sçavoir neanmoins si on me les envoîroit, avec le Regiment de cavalerie de Monsieur de Rantzau. Monsieur de Noirmoustierararivala nuit suivante sur la minuit, qui conduisoit ces troupes. On me les laissa trois jours durant, au bout desquels elles se retirerent, & Mardik se rendit, où ils furent faits prisonniers de guerre, parce qu'ils ne pouvoient plus avoir de vivres, rien ne sortant de Dunkerque. Aprés la prise de cette place, son Altesse Royale s'en retourna à Paris, & en fit donner le Gouvernement à Monsieur de Clanleu.

Monsieur le Duc d'Enghien, aprés avoir

rasé

raſé les lignes autour du fort de Mardik, paſſa par Bergues, & demeura deux ou trois jours à Honſcaut, & de là prit Furnes, qu'il fortifia. Il y mit pour Gouverneur un nommé le Boucquet avec ſon Regiment d'infanterie, & revint droit à Dunkerque, qu'il aſſiegea. Il eut bien de la peine à le prendre, la ſaiſon étant fort avancée. Il y avoit beaucoup de malades & de bleſſez dans l'Armée : tous ces gens-là venoient dans Bergues, où l'air étoit ſi infecté, qu'on faiſoit de grands trous, dans leſquels on en mettoit vingt-cinq ou trente à la fois. C'étoit ſur la fin du mois de Septembre, qui eſt le temps où les vents ſont les plus grands, & la mer la plus haute; cela dura juſques à la mi-Octobre. L'Amiral Tromp ſe vouloit retirer avec ſes vaiſſeaux, ayant reçû ordre de Meſſieurs les Etats de le faire; mais Monſieur le Prince, ſoit par amitié ou par l'argent qu'il luy donna, le ſçût ſi bien ménager, qu'il le fit demeurer. Il ſe mit avec quatre grands vaiſſeaux ſur l'embouchure du canal, de ſorte que Monſieur le Marquis de l'Aide fut obligé de ſe rendre, étant hors d'eſperance de ſecours de mer ni de terre. Il eut une capitulation auſſi avantageuſe qu'il la pouvoit ſouhaiter, & il ſortit avec beaucoup de canon. Il y avoit un article dans la capitulation, qui portoit qu'on ſe rendroit reciproquement les priſonniers qui avoient été pris de part & d'autre pendant le ſiege. Mon-

ſieur le Marquis de l'Aide paſſant au milieu de l'Armée, où étoit Monſieur le Prince, aprés l'avoir ſalüé, Monſieur le Prince luy témoigna beaucoup d'amitié & d'eſtime, l'embraſſa, & luy demanda: Monſieur, vous a-t-on rendu les priſonniers qu'on vous a pris ? Il répondit qu'il en reſtoit encore ſix à rendre, qui avoient été pris par les gens de Monſieur de Gaſſion; cela fâcha Monſieur le Prince. Il apella Monſieur de Gaſſion, & luy demanda pourquoi il n'avoit pas rendu ces ſoldats ? Il dit cela avec aſſez de fierté. Monſieur de Gaſſion luy répondit auſſi un peu fierement. Monſieur le Prince ſe tourna vers luy, & luy dit: Monſieur de Gaſſion, rendez les priſonniers que vous avez, & les rendez tout preſentement; quand je commande quelque choſe, je veux qu'on m'obeïſſe, & vous ferai obeïr, auſſi bien que le dernier homme de l'Armée. Cela choqua fort Monſieur de Gaſſion. Le lendemain il prit une partie de ſon Regiment de cavalerie, & s'en alla dans Courtray. Monſieur le Prince fit mettre une bonne & forte garniſon dans Dunkerque. Monſieur de Rantzau en fut fait Gouverneur, & on joignit le Gouvernement de Bergues à celuy de Dunkerque, parce que Dunkerque eſt de la Chaſtellenie de Bergues; & que de tout temps immemorial, ceux qui ont commandé dans Bergues, ont toûjours été maîtres de l'écluſe qui tient aux portes de Dunkerque, qui eſt celle par laquelle

on fait entrer la mer pour inonder tout le païs quand on le veut. Monsieur le Prince se retira avec l'Armée vers Cassel ; on en détacha des troupes, & l'on mit deux grands convois dans Courtray.

L'Année suivante 1647. on donna le commandement de l'Armée de Flandres à Messieurs les Maréchaux de Gassion & de Rantzau. Les ennemis se mirent en campagne de bonne-heure, & assiegerent Armentieres. Messieurs les Generaux marcherent pour la secourir, mais ils ne le purent. La ville fut prise, & tout ce qui étoit dedans fut fait prisonnier de guerre. Messieurs de Gassion & de Rantzau se brouillerent ensemble. Il fallut que son Altesse Royale les accommodât ; & pour cet effet elle vint jusques à Dourlans. Les ennemis assiegerent Landrecy. Monsieur d'Eudicourt qui en étoit Gouverneur la défendit. Ils firent leurs lignes fort bonnes & bien fortes. Il vint un ordre à nos deux Generaux d'aller secourir la place, nous marchâmes jusques à Horn & Castillon. Aussi-tôt que nous fûmes arrivez, on fit faire quantité de fascines pour combler les lignes, & on donna l'ordre pour les attaquer sur la minuit. Tous les gens commandez étant détachez des bataillons, s'apprêterent pour marcher. Monsieur de Gassion se retira en une des maisons de Castillon, où en une demi-heure il fit son testament, duquel on s'est servi à sa mort.

En

En ce temps-là Monsieur de l'Anglée Maréchal des logis, camps & Armées du Roy, arriva, & vint loger dans ma tente. Il portoit ordre de ne point attaquer les lignes, mais bien d'envoyer un homme dans la place, dire à Monsieur d'Eudicourt qu'il tint le plus long-temps qu'il pourroit. Ordre à Monsieur de Rantzau de marcher du côté de la mer, pour voir s'il ne pourroit pas surprendre quelque place dégarnie, & à Monsieur de Gassion de s'aller poster vers Lille. Monsieur de Rantzau marcha depuis Landrecy jusques à Dixmude, à travers le païs. Nous y arrivâmes en quatre jours & demi, nous prîmes la place en vingt-quatre heures, où il me mit pour y commander, & le Regiment de Piedmont en garnison. Nous prîmes aussi le fort de Laquenoc, & nous nous rendîmes maîtres de tous les canaux, où sont les guindailles pour passer les batteaux qui viennent de Dunkerque, & nous nous rendîmes maîtres de ces canaux, faisant passer nos soldats à la nage, ayant leurs fusils attachez derriere le dos.

Durant ce temps-là Monsieur de Gassion prit la Bassée en deux jours, & moy je fis fortifier Dixmude, & y fis faire une belle & bonne contrescarpe bien palissadée. Monsieur de Rantzau vint voir en quel état étoit la place, & Monsieur de Bergeret l'alla trouver, pour sçavoir quelles contributions on pourroit prendre à cause de Dixmude. Il se trouva, aprés avoir bien cher-

cherché, qu'il n'y avoit rien au deçà du canal de Bruges qui ne fit des contributions aux François; & au delà du Canal, tout contribuoit aux Hollandois. Aprés cela Monsieur de Rantzau voulut faire une entreprise sur Ypres, mais on ne la fit pas. Il y a une chose à remarquer à Dixmude, que c'est un des plus beaux postes du monde pour y faire une bonne place. Il y a un pont sur le Canal qui va à Laquenoc, qui a plus de soixante pieds de long; & lorsque vous ôtez un verouil du lieu où il est attaché, il est sur des pivots du côté de la ville; pour peu que vous le touchiez il tourne, & se range de l'autre côté du Canal; & avec une grosse chaîne & un cadenat, vous l'attachez. Il y a une demi-lune au bout de ce pont au delà du Canal, où on tenoit vingt hommes en garde pendant la nuit. Le lendemain comme on ouvroit les portes de la ville, on alloit à ce pont, un homme se mettoit dessus, & un autre le poussoit, & il se remettoit à sa place. Tous les chariots & les plus gros canons passoient dessus. Ce tournement de pont se faisoit à cause du passage des belandres, pour aller au Saxe de Bourginguen.

Au commencement de Novembre il y avoit quantité de vins à Nieuport, que les Marchands avoient fait arriver. On m'offrit deux pistoles pour le passage de chaque piece. Il y en avoit plus de cinq mille. J'envoyai avertir Monsieur de Rantzau de l'offre qu'on me faisoit. Il m'écrivit une let-

lettre, par laquelle il me manda qu'il ne vouloit point qu'on en laissât passer aucune; que si ces Marchands vouloient, il en laisseroit sortir de Dunkerque pour aller à Ypres & dans le païs. Je leur montrai la lettre. Ils me dirent qu'ils n'osoient, & que leur vin seroit confisqué; ainsi ce marché ne se pût faire, dont je fus bien fâché, sçachant bien que Monsieur de Rantzau m'en auroit donné un tiers ou un quart. Il avoit si bien fait auprés de Monsieur le Cardinal Mazarin, qu'il luy avoit promis de tirer Clanleu de Mardik, & qu'il luy en donneroit le Gouvernement; ce qui fut fait. Celuy de Dixmude fut donné à Monsieur de Clanleu, qui en vint prendre possession. Je dis à Monsieur de Rantzau, Monsieur de Clanleu aura les deux pistoles que l'on me veut donner de chaque piece de vin qui est à Nieuport. Il me dit qu'il ne les auroit point, qu'il commandoit dans toutes les places conquises, qu'il diroit à Desloges Lieutenant au Regiment de Piedmont, qui étoit dans Laquenoc, de ne rien laisser passer. Je luy dis que Laquenoc dépendoit du Gouvernement de Dixmude, & qu'il faudroit qu'il obeït à ses ordres. Monsieur de Clanleu me pria de vouloir faire un tour sur le rempart avec luy; ce que je fis volontiers. Je luy fis voir douze pieces de canon, & tous les corps de gardes que l'on posoit la nuit & le jour. Je luy donnai aussi l'inventaire de toutes les munitions, tant de vivres que de guer-

re, en la presence du Commissaire de l'artillerie qui demeuroit dans la place. Je luy dis que tout ce qui étoit dans le memoire, contenoit verité. Je signai le billet, que je mis entre ses mains, & le Commissaire m'en signa un autre, qui portoit que je luy avois laissé ce qui étoit écrit dans le mien, & celuy des vivres, des bleds & des farines qu'il avoit dans ce temps-là. Monsieur de Rantzau partoit pour aller à Furnes; J'étois pressé d'aller avec luy, crainte d'être pris étant seul. Monsieur de Clanleu me pria de luy dire ce qu'il falloit faire pour conserver la place. Je luy dis qu'en l'état où étoient les affaires, le moyen de la bien conserver, étoit de prier les Rois de France & d'Espagne, de ne l'en vouloir pas tirer; que le premier qui voudroit qu'il en sortit, l'en sortiroit. J'allai joindre en diligence Monsieur de Rantzau qui étoit à un quart de lieuë de Furnes, où étant arrivé, j'apperçûs un courrier du Roy, qui portoit ordre à Monsieur de Rantzau d'aller commander l'Armée de Monsieur le Maréchal de Gassion, qui étoit au siege de Lens, où il avoit été si fort blessé, qu'il mourut quinze jours aprés sa blessure dans la ville d'Arras, où il s'étoit fait porter. Monsieur de la Fueillade fut aussi tué à ce siege. Je sortis de Dixmude le Jeudi, & le Lundi d'aprés les ennemis l'assiegerent, & le prirent en neuf jours. Monsieur le Cardinal témoigna d'être fâché de ce que Monsieur de Rantzau m'avoit mené avec

luy, & de ce que je n'étois pas demeuré à Dixmude avec le Regiment.

EN l'année 1648. Monsieur le Prince commanda l'Armée, & vint pour assieger Ypres. Les troupes qui étoient du côté de la mer, eurent ordre de le joindre. Monsieur de Rantzau les commandoit. Il m'envoya dire que j'allasse avec le Regiment de Piedmont, & trois autres Regimens d'infanterie, faire un pont pour passer l'Armée, & aller à Ypres; ce que je fis. Cinq Regimens de cavalerie, me vinrent joindre au passage de la riviere qui venoit du Boulonnois. Monsieur de Rantzau prit deux-cens chevaux & cent mousquetaires, & marcha droit à Ypres. Il alla loger à une lieuë & demie de la place, où il arriva vers la minuit. J'allai avec les troupes loger à Voistou, où j'arrivai fort tard. C'est un fort beau lieu, où il y a les plus belles allées & les plus belles issuës que l'on voye dans pas une des maisons de Flandres. Madame la Comtesse de Voistou qui étoit une fort belle femme, me vint prier de ne pas loger chez elle. J'eus grand déplaisir de ne luy avoir pû accorder sa demande, mais nous n'y demeurâmes que quatre heures. Il étoit dix heures du soir quand nous y arrivâmes, & j'en partis à deux heures du matin. Elle apprehendoit qu'on ne coupât ses arbres, & qu'on ne ruinât quelque maison; ce qui luy causa pendant le temps que nous fûmes-

mes-là, une grande inquietude. Le matin elle vint voir toutes les troupes, & fut bien-aise de ce qu'on n'avoit fait aucun dégât sur ses terres. Elle me fit cent complimens & cent amitiez, & me dit qu'elle voyoit bien que nous allions à Ypres, qu'elle me prioit d'avoir soin de sa maison quand nous y serions; ce que je luy promis de faire, en cas que nous entrassions dans la ville. Je marchai avec l'Armée, & nous arrivâmes à huit heures du matin devant Ypres, où l'Armée de Monsieur le Prince se rendit à la même heure. Le quartier de Monsieur de Rantzau étoit du côté de Flammartin, separé des trois autres quartiers par le Canal qui vient du Saxe de Bouginguen. Monsieur le Prince avoit un grand quartier. Monsieur de Palluau qui étoit Gouverneur de Courtray, fut nommé Lieutenant General cette année-là, & eut ordre de servir dans l'Armée devant Ypres, afin d'avoir l'honneur de commander un quartier qui portât son nom. Il tira de Courtray trois-mille hommes des meilleurs qu'il eût dans sa garnison qu'il mena au camp, & servit au préjudice de Monsieur de la Ferté Imbault, qui étoit ancien Lieutenant General. Il eut un quartier qui porta son nom, comme il l'avoit souhaité, mais il luy coûta bonne.

PEndant le siege d'Ypres les ennemis attaquerent Courtray, qu'ils prirent d'amblée, & assiegerent la citadelle, où

il

il y avoit un bâtardeau qui étoit joint aux remparts de la ville, & qui retenoit l'eau du fossé de la citadelle. Ils saignerent le fossé, & l'eau se vuida. Les soldats du dedans, qui n'étoient que des recrûës, ne voulurent point se défendre. Ils furent faits tous prisonniers de guerre. Le Rasle qui étoit Lieutenant de Roy, fut pris, & un Capitaine de Picardie qui commandoit dans la citadelle. Tout le restant des Officiers fut pris aussi. Ypres se rendit trois jours aprés. La Reine avoit promis à Monsieur le Prince d'en donner le Gouvernement à Monsieur de Chastillon. Dans cette croyance Monsieur le Prince me fit prier par Monsieur le Maréchal de Grammont de vouloir demeurer dans la place pour y commander, puis Monsieur le Prince m'en pria luy-même, & me dit que ce seroit le plus grand plaisir que je luy pourrois jamais faire, & que je n'y demeurerois qu'autant de temps que je le voudrois ; & comme je me défendois d'être Lieutenant de Roy sous personne, ayant refusé à Monsieur de Rantzau de l'être sous luy dans Bergues, il me dit que Monsieur de Chastillon n'y seroit que rarement. Je luy répondis que ce n'étoit pas cette raison-là qui m'en empêchoit : vous dites que vous voulez m'avoir cette obligation, une personne comme moy doit être bien-aise de trouver occasion d'obliger un Prince de vôtre condition & de vôtre naissance. Je luy dis que j'y demeure-

rois. Il me donna dans la place cinq-mille hommes de pied, ſoldats effectifs, & tous portant armes, avec trois-cens chevaux. J'entrai dedans, & commandai la garniſon. Monſieur le Prince me défendit d'y laiſſer entrer perſonne de l'Armée, mais ſeulement les vivandiers qui auroient paſſeport de celuy qui commandoit le Regiment. Le jour même que j'y entrai, il ſe fit une gageure dans l'Armée des ennemis du triple contre le ſimple, l'un diſoit que je n'y commanderois pas; celuy qui gageoit le triple contre le ſimple, ſoûtenoit que j'y commanderois; & diſoit pour ſes raiſons qu'on me mettoit toûjours dans les places pour établir les garniſons, & à commander dans celles qui étoient de conſequence. Le Trompette qui vint avec ſon paſſeport, dans lequel étoit écrit le ſujet de ſon voyage, ſçavoir la gageure, s'en retourna tout auſſi-tôt. Monſieur le Maréchal de Grammont fit mettre ſur le paſſeport, que celuy qui avoit gagé que je commanderois dans la place, avoit gagné, dautant qu'il étoit bien vrai que j'y commandois. Trois jours aprés Monſieur le Prince envoya dés les cinq heures du matin ſes Officiers pour luy apprêter à dîner; c'étoit le lendemain de la Féte-Dieu. Il ſe trouva tant de ſoldats devant la porte de la ville, qu'il me fut impoſſible de pouvoir faire entrer ſes gens, les ſoldats & les autres perſonnes qui étoient-là, ne ſe voulant pas retirer. Je faiſois une garde

fort

fort exacte dans la place. Je n'avois pas encore desarmé les habitans qui étoient en grand nombre, je les avois vû à la Procession du saint Sacrement le jour precedent, où ils étoient plus de seize à dix-huit mille hommes, tous gens bien faits. Je fis redoubler la garde dans tous les coins des ruës, & mis des sentinelles éloignées de vingt pas les unes des autres. J'ouvris la porte, & laissai entrer ce qui étoit devant, & par ce moyen les Officiers de Monsieur le Prince luy accommoderent à dîner dans l'Evêché, quoi qu'il eût ordonné qu'on l'apprétât chez moy. Le logis n'étoit pas assez grand, c'étoit le logis de Madame la Comtesse de Voistou, où elle étoit aussi logée. Lorsque Monsieur le Prince fut entré, il me demanda pourquoi j'avois ouvert la porte à tous ces gens de l'Armée, puisqu'il me l'avoit défendu? & me dit: Vous répondrez du desordre si l'on en fait. Je luy repliquai que tres-volontiers, & que j'avois si bien posé ma garde, que je n'apprehendois rien; que lorsque ceux de l'Armée y seroient entrez, & qu'ils auroient acheté ce qu'ils auroient de besoin, ils ne viendroient pas tous les jours devant les portes pour entrer dans la ville, & qu'ils demeureroient dans leurs quartiers. Monsieur le Prince témoigna qu'il étoit satisfait de ce que je luy dis, & par bonheur il n'arriva point de desordre. Son Altesse continuoit quasi tous les jours à venir dîner dans la ville. J'avois oublié

de dire que Monſieur le Maréchal de Rantzau s'étoit retiré de l'Armée, à cauſe qu'il n'avoit pas une attaque, & que ſes troupes n'entroient point en garde à la tranchée. Monſieur le Prince me laiſſa le commandement de tout le quartier de Monſieur de Rantzau, qui contenoit le tiers de la circonvalation de la ville. Les ennemis vinrent deux fois pour y jetter un ſecours; mais par le moyen de la bonne garde que nous faiſions, ils s'en retournerent, s'étant contentez de donner l'alarme ſans nous oſer enfoncer. Je croi pourtant que s'ils l'euſſent entrepris, ils y auroient pû réüſſir. Monſieur de Rantzau étant arrivé à Ypres, vint loger chez moy, & Monſieur le Prince le pria de luy donner à dîner. Tout leur deſſein n'étoit que pour voir Madame la Comteſſe de Voiſtou.

Quelque-temps aprés Monſieur le Prince revenant dîner dans la ville, comme il étoit à l'Evêché, un courrier arriva, qui luy apportoit des lettres de la Reine, par leſquelles elle luy mandoit qu'elle étoit bien fâchée de ne pouvoir accorder le Gouvernement d'Ypres à Monſieur de Chaſtillon, ainſi qu'elle luy avoit promis, parce qu'elle étoit obligée de le donner à Monſieur de Palluau, attendu que Courtray n'avoit point été perdu par ſa faute, mais qu'elle envoyoit la commiſſion pour moy, pour y commander en qualité de Lieutenant de Roy. Cette nouvelle ſurprit
fort

fort Monſieur le Prince. Il n'y avoit dans le cabinet où il la reçut, que Monſieur le Maréchal de Grammont & moy. Il s'emporta fort contre Monſieur le Cardinal Mazarin, & même contre Monſieur de Palluau; & me dit: Puyſegur, voila vôtre patente pour commander icy en qualité de Lieutenant de Roy. Je luy répondis, Monſieur, je n'y demeurerai pas, s'il vous plaît, Lieutenant de Roy, puiſque Monſieur de Chaſtillon n'en eſt pas Gouverneur. Monſieur le Prince me repartit, il faut que vous le faſſiez, c'eſt icy une place d'importance, où l'on a beſoin d'un homme de tête comme vous êtes; ces peuples-cy vous aiment, il eſt abſolument neceſſaire que vous y demeuriez. Je le priai de ſouffrir que je n'y demeuraſſe point, n'en ayant accepté l'employ que pour l'obliger luy ſeul, & parce qu'il l'avoit ainſi ſouhaité. Il me dit, en me regardant fixement, es-tu bien reſolu à cela? Oüy, Monſieur, luy dis-je, je le ſuis. Il me répondit, tu croyois donc que j'étois deſobligé, mais je t'aſſure que je t'ai bien plus d'obligation de ce que tu n'y veux pas demeurer, que ſi tu acceptois la commiſſion que la Reine t'envoye: mais je deſire qu'en preſence de Monſieur de Grammont que voila, nous faſſions un mariage enſemble, & ſi je veux que tu me le promette, & que tu me le jure. Il me prit la main & me la ſerra; & moy tenant auſſi la ſienne, il me dit: Dis comme moy.

Je promets à Monsieur le Prince de le suivre, & d'aller par tout où il ira à la guerre, & de ne l'abandonner jamais. Et moy je promets aussi à Puysegur, que par tout où j'irai à la guerre, je le menerai toûjours avec moy, & que nous ne nous separerons jamais. Je luy repliquai, Monsieur, trouvez bon, s'il vous plaît, que mon serment soit conditionné, que ce sera seulement pendant le temps que vous commanderez les Armées du Roy; & que si par malheur vous veniez à avoir quelque démêlé avec sa Majesté, je ne vous suivrai pas. Il dit qu'il vouloit tres-volontiers que cette clause y fut apposée. Dix jours aprés il reçut ordre de la Cour, de donner à Monsieur de Rantzau deux-mille hommes de pied pour une entreprise qu'il avoit faite sur Ostende, conduite par quelques habitans de Dunkerque, mais qu'il falloit que ce fût des meilleurs hommes qu'il eût. Monsieur le Prince me demanda si Monsieur de Rantzau ne m'avoit point parlé de cette entreprise. Je luy répondis que non, quoi qu'il fût vrai qu'il m'en eût parlé, mais il m'avoit défendu de luy en parler. Monsieur le Prince me demanda aussi ce que je croyois de cette entreprise. Je luy dis que je la tenois tres-difficile, quand il falloit s'embarquer sur la mer, avoir affaire aux vents & à la marée, & à des fregates que ces gens-là tiennent toûjours avancées du côté de Dunkerque pour leur donner avis s'il arrive des barques. Je suis

de

de ton avis, me dit-il, écris à celuy qui commande le Regiment de Piedmont, qu'il luy donne six-cens des meilleurs hommes qu'il ait. Je luy dis, Monsieur, pour vous montrer qu'on ne luy en baillera pas de mauvais, j'ordonnerai par ma lettre, qu'on mette le Regiment en bataille, & que les Officiers qui seront commandez, les choisissent. J'ai pourtant grand regret, luy dis-je, de voir perdre six-cens bons hommes du Regiment de Piedmont, car je suis assuré qu'ils seront tous tuez ou faits prisonniers. Hé bien, dit-il, aprés demain nous devons marcher avec les troupes pour faire semblant d'aller assieger Dixmude, afin d'y attirer les garnisons qui sont à Nieuport & à Ostende; & pour cet effet il nous marqua qu'il falloit être le sur-lendemain à un village apellé Homen, & qui est à trois quarts de lieuë de Dixmude. Tu sçais bien où est ce village-là, toi qui as commandé dans la ville. Nous partîmes le même jour qui étoit marqué dans le memoire de Monsieur de Rantzau, & fîmes feinte de prendre les quartiers au-tour, & nous y demeurâmes deux nuits. Nous y apprîmes le desordre qui y étoit arrivé. Il se trouva par malheur pour le Regiment de Piedmont, que tous les soldats & Officiers étoient débarquez, & qu'ils furent tous pris, mêmes les soldats qui étoient dans quatre ou cinq barques qui échoüerent, aprés que la mer se fut retirée.

Je sortis d'Ypres pour aller avec Monsieur le Prince, & quittai Monsieur de Palluau fort en colere contre moi, de ce que je n'y avois pas voulu demeurer. On y mit Beaujeu pour commander à ma place. Monsieur de Rantzau ayant appris que Monsieur le Prince me vouloit emmener avec luy, luy écrivit, & luy manda que puisqu'il me retiroit de son Armée, il n'en vouloit plus le commandement, & que l'on y mît qui l'on voudroit pour commander à sa place; que j'étois le seul Officier qu'il connut en France capable de le soulager, luy qui étoit incommodé, qui ne marchoit qu'avec une bequille; & que quand j'étois avec luy, il ne se mettoit en peine de rien. Monsieur le Prince luy envoya dire qu'il choisît dans l'Armée tel Maréchal de camp qu'il voudroit, qu'il le luy donneroit. Il fit réponse qu'il n'en vouloit point, qu'il ne commanderoit point l'Armée, & que l'on y mît qui l'on voudroit. Monsieur le Price me dit là-dessus, Puysegur, il faut achever cette campagne, sans que nous nous joignions ensemble, Monsieur de Rantzau ne veut point d'autre Officier que toi. Il me dit ensuite, je me suis fait apporter les noms des Maîtres d'Hôtel, j'y ait vû le tien, si tu veux, je te donnerai le quartier d'Octobre. Vous ferez, luy dis-je, ce qu'il vous plaira. Aprés il dit, le quartier d'Octobre sera bien-tôt, & la campagne ne sera pas finie, c'est pourquoi je te donnerai

nerai celuy de Janvier ; ce qu'il vous plaira, Monsieur. Les troupes de Monsieur de Rantzau étoient à Laquenoc, où l'on faisoit faire un fort. Monsieur le Prince m'y envoya, & me donna un ordre signé de luy pour commander l'Armée en l'absence de Monsieur de Rantzau. Je partis pour aller à Laquenoc, & Monsieur le Prince s'en alla camper vers le Castelet & Honnecourt. Je fus voir Monsieur de Rantzau à Dunkerque qui étoit malade. Il me fit cent amitiez, & me voulut donner un chiffre, pour me pouvoir faire entendre les choses qu'il souhaiteroit de moi. Je demeurai d'accord avec luy de ne point prendre de chiffre, & que toutes les choses que je luy demanderois, seroient celles dont j'aurois besoin dans l'Armée & dans les places. Je fis travailler au fort. Il eut nouvelle que les ennemis venoient. Il apprehendoit de perdre sa cavalerie, & me manda de luy envoyer Monsieur d'Esclinvilliers qui la commandoit. Je le luy envoyai, & le bagage demeura dans le camp avec l'infanterie. Les ennemis qui venoient pour me forcer dans le camp & dans le fort de Laquenoc, croyoient que je n'avois rien de tout ce qu'il me falloit pour me défendre, que je manquois de canons & de munitions ; mais j'écrivis à Monsieur de Rantzau, que ma joye avoit été grande, quand je vis arriver les huit pieces de canon & les munitions de guerre, & les farines qu'il m'avoit envoyées ;

qu'il ne fût plus en peine de moi, que j'apprehendois plus qu'ils attaquassent Furnes que ma place, quoi que j'y eusse envoyé cent hommes de son Armée commandez par Desloges. Les ennemis prirent ma lettre, & encore un duplicata que j'envoyai depuis. Il ne leur étoit pas malaisé de prendre ces gens-là, puisque je leur avois ordonné de se laisser prendre. La moitié de l'Armée des ennemis alla assieger Furnes, & l'autre s'alla camper entre Honscaut & Laquenoc, à la main gauche du canal. Dans ce temps-là je n'avois de vivres que pour peu de jours. Il me faloit neuf-mille rations par chaque journée. J'envoyai à Ypres avertir Monsieur de Palluau, que les ennemis assiegeoient Furnes, & qu'il ne pouvoit rien venir du côté de Dunkerque. Il me fit donner trois pieces de canon & des munitions de guerre suffisantes pour un siege de quinze jours; mais il ne m'envoya des vivres que pour deux, & me fit sçavoir qu'il n'en pouvoit pas envoyer davantage; ce qui me fit resoudre de me retirer du fort de Laquenoc avec le corps d'infanterie que j'avois, pour m'en aller à Bergues joindre Monsieur de Rantzau qui y étoit avec la cavalerie. Je laissai pour commander dans Laquenoc le sieur de Longuebrune Capitaine dans le Regiment de Piedmont, avec quatre-cens hommes détachez des troupes que j'avois, six Capitaines, autant de Lieutenans & Enseignes, & luy laissai les farines que l'on m'a-
voit

voit envoyées pour deux jours, & qui suffisoient pour un mois à sa garnison. Je ne dis mot à aucun de ceux qui commandoient les troupes, je ne fis que défendre d'aller au fourage, & que personne ne sortît du camp. Je partis en plein midi pour me retirer, & j'arrivai vis-à-vis de leur Armée. Il n'étoit pas plus d'une heure. Leur cavalerie & leurs soldats étoient tous allez au fourage & à la petite guerre. En me retirant je passai sur une digue, qui va quasi toûjours jusques auprés de Honscaut. Je faisois marcher un Sergent devant moi avec vingt hommes, un Lieutenant & un Enseigne avec quarante, un Capitaine, un Lieutenant & un Enseigne, qui soûtenoient ces gens-là avec soixante hommes. Aprés cela je faisois marcher trois charettes, afin que si les ennemis venoient pour charger mes hommes détachez, les charettes se tournassent sur la digue pour fermer le passage, & que ces hommes se missent à couvert. Je faisois aussi marcher ensuite les Regimens d'infanterie à quatre de front, sçavoir deux files de mousquets à droite & deux à gauche, & les charettes dans le milieu de ces quatre files-là, dont les premiers portoient des fascines pour jetter dans les trous des mauvais chemins. Quand je fus arrivé proche de Honscaut, où il y avoit une plaine d'environ deux-cens pas à passer, sans être à couvert de la main gauche, qui étoit le

côté où leur Armée se trouvoit campée ; & leur cavalerie s'avançant pour venir à moi, je couvris mon aîle gauche des charettes, & les mousquetaires les défendoient ; ce qui fit qu'elle n'osa jamais m'enfoncer, & ainsi j'entrai dans Honscaut, & je barricadai toutes les avenuës, par où les ennemis auroient pû venir m'attaquer, puis je me mis en bataile dans la place & dans toutes les ruës qui y aboutissoient. Je fis défenses aux troupes d'entrer dans aucun logis ; ce qui fut executé fort ponctuellement. Je fis distribuer de la biere à chaque soldat, avec un peu de de fromage, & envoyai ordre aussi-tôt aux habitans de quatre villages qui sont sur le chemin de Honscaut à Bergues, qu'ils eussent à raccommoder ce chemin, afin qu'on y pût passer aisément. Je donnai aussi avis à Monsieur de Rantzau comme j'étois à Honscaut, que je serois le lendemain à neuf heures à Bergues. Si-tôt qu'il eut reçû mon billet, il fit monter à cheval toute la cavalerie pour venir au devant de moi. Monsieur d'Esclinvilliers qui la commandoit, arriva à quatre heure du matin. Je luy dis qu'il n'avoit qu'à s'en retourner, que je n'avois pas besoin de cavalerie pour me retirer de Honscaut jusques à Bergues. Je luy demandai si en venant, il avoit trouvé qu'on travaillât au chemin. Il me dit qu'ils étoient tous raccommodez, que les païsans des villages attendoient que je

je passasse, disant qu'ils vouloient voir leur bon Gouvernement. Il s'en retourna, & je luy donnai deux-cens mousquetaires, dans la crainte que j'avois que passant par un païs couvert, les ennemis n'eussent dressé quelque embascade. Je marchai & le suivis, me fortifiant de cinq-cens mousquetaires à la queuë de mes troupes. Comme j'arrivois auprés de Bergues, Monsieur de Rantzau vint au devant de moi, & fit mettre toute sa cavalerie en battaille; & de la joye qu'il avoit de me voir, il fit faire une décharge de l'artillerie, & autant de la cavalerie. Je me trouvai obligé de faire faire trois salves à mon infanterie. Il me dit en m'embrassant, qu'il y avoit deux jours qu'il ne faisoit que pleurer, de la crainte qu'il avoit euë de perdre toute son infanterie; qu'il étoit si aise de la voir, & de ce que j'avois ramené le bagage, qu'il s'en alloit dépêcher un courrier à la Cour, pour luy apprendre cette nouvelle, & qu'il falloit que nous alassions dîner ensemble, & boire le petit coup à la santé du bon retour de l'infanterie. Il eut nouvelles le lendemain que Furnes étoit rendu, & Monsieur du Boquet qui en étoit Gouverneur, arriva le jour suivant à midi, avec toute sa garnison.

Trois semaines aprés que les ennemis se furent retirez d'autour de Furnes, Monsieur le Prince envoya ordre à Monsieur de Rantzau de l'aller assieger; & com-

comme la ſaiſon étoit avancée, Monſieur de Rantzau en faiſoit quelque difficulté; neanmoins il en eut un ſecond ordre, auquel il obeït, & y alla; & aprés avoir inveſti la place, le mauvais temps nous ayant pris, il écrivit une lettre à Monſieur le Prince; & en la dattant, il mit au bas, du camp de Furnes, ou auprés de Furnes, comme il vous plaira. Cela fâcha Monſieur le Prince, qui étoit vers le Caſtelet. Il prit la cavalerie d'Herlac, & s'en vint à Furnes, paſſa par Laquenoc, & arriva au camp ſur les neuf heures du matin par une tres-grande pluye. Je venois de la tranchée, & comme j'allois au logis de Monſieur de Rantzau pour parler à luy, je fus étonné de ſentir un homme qui m'embraſſoit la tête par derriere. Je commençai à dire, ne ſçachant qui c'étoit, mon Dieu laiſſez-moi-là vous voyez bien que je ſuis tout mouillé, je n'ai pas envie de rire; & comme plus je diſois qu'on me laiſſât, & plus je ſentois qu'on me ſerroit la tête. Je fis un effort pour m'échaper, prêt à dire des injures. En me tournant je vis que c'étoit Monſieur le Prince. Je luy dis, qui vous eût crû ici, Monſieur, & qu'y venez-vous faire? Ton General, me dit-il, m'a écrit une lettre qui m'y a fait venir. Il me la datte du camp de Furnes, ou prés de Furnes; & comme il eſt important de prendre cette place, pour maintenir Dunkerque & Laquenoc, j'y ſuis venu en reſolu-

ſolution de la faire prendre. Je croi, Monſieur, luy dis-je, s'il ceſſe de pleuvoir, que dans deux jours nous l'aurons priſe. Il me demanda ſi Monſieur de Rantzau étoit chez luy. Je m'en allois voir s'il y étoit, quand il deſcendit à la porte du logis de mondit ſieur de Rantzau, qui étoit allé à la tranchée. Il demanda à déjeûner, & on luy en fit donner. Il me dit, j'ai envoyé Arnault avec un Trompette pour leur dire que j'étois arrivé, & que je voulois qu'ils ſe rendiſſent. Aprés qu'il eut déjeuné, il me dit qu'il s'en alloit à la tranchée, qu'en attendant je campaſſe les troupes de Monſieur d'Herlac, & que je les campaſſe autour de la place. Les eaux étoient ſi grandes, & le païs ſi inondé, qu'on ne trouvoit pas un ſeul endroit où l'on pût camper cinquante cavaliers enſemble ſur un lieu ſec. Retournant de montrer le camp à ces troupes, je trouvai Monſieur le Prince que l'on rapportoit bleſſé d'un coup de mouſquet ſur le plat de la cuiſſe ; & ſans un repli de ſon buffle qui s'étoit fait ſur le bout de la fente de derriere, aſſurément qu'il auroit eu la cuiſſe caſſée, & qu'il en ſeroit mort. Les Chirurgiens travaillerent en diligence, & luy donnerent quantité de coups de biſtouri ſur le coup qu'il avoit reçû. Voyant que Monſieur Arnault qu'il avoit envoyé avec un Trompette pour faire rendre la ville, ne revenoit point, il me dit : Puyſegur, je
te

te prie d'y aller toi-méme, & tâche à les faire rendre. Je luy demandai quel traité il vouloit que je fisse ? il me répondit le moins bon que tu pourras ; & si je les pouvois avoir prisonniers de guerre, qu'il en seroit bien-aise. Je pris le Trompette de la Compagnie des Gens-d'armes de Monsieur de Longueville, & m'en allai droit à la ville, à la porte de Dunkerque. Aprés que le Trompette eut fait la chamade, que j'eus dit mon nom, & le sujet qui me menoit-là, le Capitaine qui étoit en garde, envoya avertir Monsieur le Gouverneur, qui commanda aussi-tôt qu'on me fît entrer. Personne n'avoit voulu parler à Monsieur Arnault, même on l'avoit menacé que s'il ne se retiroit de gré, on le feroit bien retirer de force. Etant arrivé chez le Gouverneur, je le salüai, & luy dis que je venois de la part de Monsieur le Prince luy dire qu'il eût à rendre la place, ou qu'autrement il les forceroit & les feroit passer tous au fil de l'épée ; & comme c'étoit une affaire qui regardoit aussi-bien les Officiers que luy, je le priois de les faire venir, c'est-à-dire ceux qui n'étoient pas du côté de l'attaque, & que je leur parlerois tout devant luy ; que je serois fort aise que Monsieur Gremin, qui étoit Bailly & Bourguemestre, y fît venir quelques Magistrats du Corps de Ville ; ce qu'il fit. On en envoya chercher quatre, qui vinrent en même-temps que les Officiers. Je com-

commençai de leur dire que Monſieur le Prince étant venu à la tranchée, avoit été bleſſé d'un coup qui n'étoit pas mortel, mais qui luy cauſoit une grande douleur; & comme il avoit vû la tranchée avancée au point qu'elle l'étoit, & qu'il ne falloit que quatre heures de beau temps pour ſécher la terre, laquelle étant ſéche, il ſeroit facile de monter, il ſe reſolvoit, s'ils ne ſe rendoient, de les emporter de force, & de ne leur faire aucun quartier. Ils me répondirent qu'ils étoient fâchez de la bleſſure de Monſieur le Prince, & qu'ils ſe rendroient ſi on leur vouloit faire bonne compoſition. Je leur dis que le temps d'avoir bonne compoſition étoit paſſé, qu'ils l'auroient pû avoir auparavant la priſe de la demi-lune, dont on étoit maître, & d'une partie des dehors; que tout le monde s'étonnoit comme quoi ils avoient pû tenir ſi long-temps. Je leur dis encore qu'il ne falloit pas qu'un Gouverneur fût ſi opiniâtre que de vouloir pour une place comme Furnes, perdre de ſi braves gens comme il y en avoit-là. Ils me répondirent, Monſieur, quelle capitulation nous veut-on faire? Je leur repartis que je n'avois point d'autre ordre à leur propoſer, que de les faire tous priſonniers de guerre; qu'ils pouvoient ſe mettre dans une chambre pour en conſulter, ou bien que je deſcendrois en bas, afin qu'un chacun d'eux pût opiner librement; que c'étoit une affaire qui les re-

gardoit chacun en particulier & en general; qu'ils avoient quasi tous famille, & qu'ils vissent ce qu'ils avoient envie de faire; car il étoit fort tard, & il falloit que je m'en retournasse; qu'il y avoit déja quelque temps qu'il faisoit beau, que les terres séchoient, & que nous pourrions bien cette nuit emporter la place. Ils me presenterent du vin & un jambon, pour boire & manger. Je bû avec Monsieur Gremin, & les quatre Magistrats. Ils employerent bien une bonne demi-heure à tenir conseil, au bout de laquelle ils me vinrent dire qu'ils aimoient mieux mourir tous, que de se rendre prisonniers de guerre. Je leur dis, vous aurez dans peu d'heures, ce que vous souhaitez, qui est de mourir, assurément que vous serez forcez, & ainsi vous aurez contentement. Toute autre capitulation, me dirent-ils, qu'il plaira à Monsieur le Prince, nous la recevrons. Je leurs répondis, en me tournant vers Gremin & les Magistrats, je ne plains que les habitans qui seront pillez dans la chaude, & peut-être leurs femmes violées & la ville brûlée, car ce sont les accidens qui arrivent pour l'ordinaire quand on prend une place de force. Voyez, Messieurs, si vous êtes bien resolus à souffrir cela. Ils me dirent qu'oüy. Je leur repartis, je m'en retourne donc. Gremin me dit, Monsieur, je vous prie, cherchez un milieu, faites en sorte qu'on ne nous force pas. Je luy dis, quel milieu pourrois-

rois-je trouver à cela ? j'ai bien du déplaisir de voir perdre de si braves gens comme sont ces Messieurs, qui se perdent par opiniâtreté, & non pas par raison ; mais faisons mieux, faisons qu'ils se rendent ôtages de guerre, pour être échangez avec ceux du Regiment de Piedmont qui ont été pris devant Ostende. Ils furent derechef tenir conseil sur cette proposition, & consentirent de se rendre ôtages de guerre, pour être échangez contre les Officiers de Piedmont. Je pris trois Officiers pour être menez à Monsieur le Prince, deux pour servir d'ôtages, & le troisiéme pour porter la capitulation au Gouverneur pour la signer. Ils me promirent de mettre la porte de la ville dés le soir même, entre les mains des troupes de l'Armée. En arrivant au logis de Monsieur le Prince, je laissai mes trois Capitaines dans la salle, & entrai dans sa chambre. Il me dit, hé bien, Puysegur, qu'as-tu fait ? Monsieur, luy répondis je, j'ai fait la capitulation, & je vous amenne des ôtages. Sont-ils prisonniers de guerre, me repartit-il ? La porte de la chambre étoit ouverte, les ôtages entendoient fort bien ce qu'il me demandoit, parce que le lit étoit fort prés de la porte. Non, Monsieur, luy dis-je, ils ne sont pas prisonniers de guerre. Je souffre bien du mal à cause de cela, dit Monsieur le Prince, & voudrois bien qu'ils le fussent. Qu'as-tu donc fait ? Ils sont ôtages de guerre, pour être échan-

gez

gez contre les Officiers de Piedmont qui ont été pris à Ostende. Il repliqua encore : Je suis mari qu'ils ne sont pas prisonniers de guerre. Je m'approchai de son lit, & luy dis tout bas. Hé, Monsieur, n'est-ce pas l'être, que d'être pris & gardez pour être échangez contre les autres. On permit à leurs femmes & à leurs enfans de s'en aller, & on leur donna des batteaux pour être conduits à Nieuport avec les malades & les blessez. Le Major de la place alla avec un Capitaine porter la capitulation, pour faire faire l'échange ; mais les Generaux d'Espagne leur répondirent qu'ils ne voudroient pas avoir changé le moindre soldat de ceux qu'ils avoient fait prisonniers à Ostende, pour le plus brave des Officiers qui étoient pris à Furnes ; qu'ils n'étoient que des coquins, & qu'ils meritoient d'être pendus. L'on remit Monsieur du Boquet avec son Regiment dans la place, & Monsieur le Prince s'en retourna, & remmena les troupes qu'il avoit amenées avec luy ; & quelque-tems aprés il donna la bataille de Lens, & puis les troupes allerent en quartier d'hiver, & moy je vins à Paris, & entrai en quartier de Maître d'Hôtel le premier jour de l'année 1649. Les deux autres Maîtres qui servirent avec moy, furent Esmond Capitaine aux Gardes, & Bout-du-Bois Lieutenant Colonel au Regiment de Persan.

LE ſixiéme jour de Janvier de la même année 1649. le Roy & la Reine ſortirent de Paris la nuit, & s'en allerent à ſaint Germain. On ferma les portes de la ville, & l'on empêcha les chariots & mulets du Roy de ſortir. Paris étoit en grand murmure. Je m'en allai par la porte de Montmartre pour gagner ſaint Germain, où je vis dîner le Roy, qui n'avoit point de meubles. L'Armée d'Allemagne eut un ordre exprés de venir trouver ſa Majeſté, pour mettre les Pariſiens à la raiſon; & comme on s'apperçut que Monſieur de Turenne, qui la commandoit, prenoit le parti de ceux de Paris, avec Monſieur de Bouillon ſon frere, & que l'on diſoit que les Allemans ſe revoltoient faute de payement, on fit ce qu'on pût pour leur faire tenir de l'argent, & Monſieur Hernart y fut qui leur en porta. Le Roy envoya un ordre à l'Armée de ne pas paſſer le Rhin, & un exprés à chaque Regiment, qui fut lû à la tête d'un chacun d'eux; mais malgré cet ordre, Monſieur de Turenne ne laiſſa pas de paſſer le Rhin avec les troupes qui voulurent bien le ſuivre. Longpré Lieutenant Colonel du Regiment d'Eſpagny, avoit pris le parti de Monſieur de Turenne, & auſſi d'autres Capitaines du même Regiment qui diſoient luy avoir obligation. Il y avoit long-temps que ce Regiment ſervoit auprés de luy, il avoit fait donner beaucoup de Compagnies, &

ceux-

ceux-là voulurent ſuivre le parti qu'il embraſſoit. Lorſque la lettre du Roy fut lûë, qui portoit un ordre exprés de ne pas paſſer le Rhin, Longpré le voulant faire paſſer, un vieux Sergent luy dit : Monſieur, le Regiment eſt au Roy, nous prêtons ſerment de le ſervir, & d'obeïr à ſes ordres, & vous voulez que nous faſſions le contraire. Si l'on me croit, perſonne ne vous ſuivra, & nous demeurerons en deçà du Rhin. Il commença de dire aux ſoldats, mes camarades, on nous veut faire déſervir le Roy, & paſſer le Rhin contre ſa volonté, il ne faut pas le faire : & cria aux ſoldats, obeïſſons aux ordres du Roy, & retournons au quartier qui nous eſt ordonné. Il marcha enſuite, & les deux tiers du Regiment le ſuivirent avec la plus grande partie des Officiers ; & le reſte paſſa avec le Lieutenant Colonel. Monſieur de Rantzau étant venu de Dunkerque à ſaint Germain, fut arrêté priſonnier au mois de Mars, & conduit au bois de Vincennes.

Comme je ſervois mon quartier de Maître d'Hôtel, gratant à la porte du cabinet, pour aller chercher le Roy pour venir ſouper, Monſieur d'Elbœuf me joignit, & me dit : Puyſegur, vous êtes de mes amis, je vous dirai une choſe comme ſous le ſceau de la Confeſſion : je m'en vais cette nuit me jetter dans Paris, j'ai ordre de vous offrir cent mil écus, ſi vous y voulez venir avec moy ; c'eſt Monſieur

des

des Landes Payen qui me fait faire cette propoſition-là, c'eſt par ſes mains que vous les recevrez. Je luy répondis, Monſieur, dans la fonction que je fais preſentement d'aller chercher le Roy pour le faire vivre, ayant l'honneur d'être ſon Maître d'Hôtel, né ſon ſujet, & Lieutenant Colonel d'un de ſes vieux Regimens, il n'y a pas d'apparence que je me mette avec des gens qui luy veulent faire la guerre. Monſieur d'Elbœuf me répondit, qu'on ne demandoit pas que j'amenaſſe perſonne du Regiment, & qu'on ne demandoit que moy. Mais je luy repartis que ni moi ni pas un du Regiment, ne ſerviroient jamais contre le Roy, & qu'il faiſoit tres-mal de s'aller jetter dans Paris. Il me repliqua que la reſolution en étoit priſe, & qu'il ne la changeroit pas. La mienne eſt priſe auſſi, luy dis-je, de ſervir le Roy, & je ne la changerai pas non plus. La même nuit il s'y jetta, & quatre jours aprés il m'envoya un homme exprés me faire les mêmes offres, & m'offrir même de me faire Lieutenant General de l'Armée des Pariſiens; ce que je refuſai, & me tins à mon devoir.

Deux jours aprés que l'on eut fait arrêter Monſieur de Rantzau, la Reine qui étoit au conſeil avec Monſieur, Monſieur le Prince, & Monſieur le Cardinal Mazarin, m'envoyerent chercher. Etant entré, Monſieur le Cardinal me dit, que la Reine vouloit que j'allaſſe en Champagne

pour garder la riviere de Marne depuis Lagny jusques à Espernay ; & que pour cet effet on me faisoit expedier un ordre, qui enjoindroit à toutes les villes, bourgs & villages qui étoient le long de la riviere de Marne, de m'obeïr en tout ce que je leur commanderois. Le même ordre étoit aussi pour toute la Noblesse, à trois lieuës des environs de la riviere de Marne des deux côtez. Je luy demandai si l'on ne me donnoit pas d'autres troupes que cela. Il me dit que non, qu'il n'avoit ni troupes ni argent pour me donner ; & que dans l'ordre on me donnoit pouvoir d'assembler la Noblesse & toutes les Communes, & de prendre du canon dans les villes où il s'en rencontreroit, avec injonction ausdites villes de me le laisser prendre, & pouvoir de faire rompre tous les ponts qui étoient sur la riviere, & d'en ôter tous les bacs. La Reine me dit, que mon esprit & ma bonne conduite, valoient mieux que deux ou trois-mille hommes qu'on me pourroit donner, & qu'ils n'avoient pas assez de troupes pour se parer des insultes de Paris. Je partis sans hommes & sans argent, & pris seulement avec moy deux Officiers du Regiment de Piedmont qui étoient à saint Germain, & m'en allai poster pour ma personne à la Ferté sous Joüars. J'étois quasi au milieu des passages que j'avois à garder. Je passai à Lagny & à Meaux, & de là droit à la Ferté, & de la Ferté jusques à Espernay, d'où j'envoyai trou-

trouver Monsieur le Maréchal de l'Hôpital, pour le prier de me donner avis quand il sçauroit que Monsieur de Turenne approcheroit. Je fis six quartiers le long de la riviere, tant d'un côté que de l'autre, où je choisissois un village au milieu de trente ou quarante, auquel tous les autres venoient à l'ordre, pour sçavoir ce que j'avois à leur commander ; & celuy du village qui venoit, recevoit de moy par écrit ce qu'il falloit qu'ils fissent. Durant la nuit on faisoit la patrouille de village en village tout le long de la riviere, & quand les villages n'étoient pas assez prés les uns des autres, on faisoit garde entre les deux. Monsieur de Turenne ni son Armée, ne vinrent point du côté où j'étois ; il n'y eut de pont rompu que celuy de Damery.

La paix de Paris étant faite, Monsieur le Comte d'Harcourt eut le commandement de l'Armée, & on prit resolution d'assieger Cambray. On y marcha avec toutes les troupes. Ils furent tellement surpris, qu'il n'y avoit dedans la place que la morte-paye, & une Compagnie de cavalerie de cinquante maîtres ; & comme c'étoit une place qui n'apprehendoit pas un siege, dans la fausse opinion qu'on avoit de sa forteresse, il n'y avoit point de munitions de guerre dedans. Les Lieutenans Generaux de l'Armée, étoient Messieurs d'Aumont & de la Ferté Imbault ; les Maréchaux de camp, les Comtes de Quincé & de Broille, Messieurs d'Egby, Bougy,

Grancé & Montdejeu. On fit trois quartiers, sçavoir deux du côté de Flandres ; le premier étoit celuy de Monsieur le Comte d'Harcourt, & le second de Monsieur d'Aumont ; le troisiéme étoit de deçà l'Escaut, où étoient les Allemans. Nous commençâmes la ligne, & nous employâmes onze ou douze jours à la faire, pendant lequel temps on fit venir des munitions de guerre tout autant qu'il en falloit pour prendre la place, & on fit provision de vingt-cinq à trente mille outils qu'il y avoit dans le camp. La nuit du Mardi au Mercredi, on surprit un espion qui se jettoit dans Cambray, on le trouva saisi d'une lettre écrite en chiffre, qui fut envoyée à Compiegne, où étoit le Roy. Monsieur le Cardinal la fit déchiffrer, & manda que c'étoit un duplicata ; ce qui faisoit juger que les ennemis pouvoient bien avoir reçû la premiere, qui portoit que la nuit du Jeudi au Vendredi, les ennemis devoient tenter deux secours, sçavoir un de deux-mille hommes du côté de Monsieur de Villequier, que j'ai ci-devant nommé Monsieur d'Aumont, & un autre de douze-cens hommes du côté des Allemans. Ce fut le Jeudi au soir que la lettre nous fut renduë. Aux environs des lignes, on avoit fait mettre des gardes dans tous les clochers, qui sont des tours voûtées, & qui étoient composées chacune d'un Sergent & de six hommes, avec ordre de nous avertir si-tôt que quelqu'un passeroit pro-

proche d'eux pour venir au camp, la nuit par des signals avec des feux, & le jour avec des fumées. Monsieur le Comte d'Harcourt ayant reçû le déchiffrement de ce que contenoit le billet, fit assembler le Conseil pour prendre avis de ce qu'il y avoit faire. Ce fut à moy à opiner le premier. Je luy dis que jusques-icy les troupes avoient couché en bataille à la tête de leur camp, qu'il falloit mettre dans chaque redan de la ligne cent hommes, que j'avois compté les redans, qu'il y en avoit trois pour chaque Regiment; & que quand les redans seroient garnis, il falloit mettre un bataillon de ce qui resteroit à deux-cens pas du redan au milieu des deux. Il fut conclu tout d'une voix, que c'étoit ainsi qu'il faloit faire, & que de plus toute la cavalerie seroit par escadrons en bataille derriere l'infanterie. On fit encore outre cela une vingtaine de plotons d'infanterie & de cavalerie, qu'on approcha de la ville le plus prés que l'on pût, afin que s'ils forçoient un endroit, ils trouvassent entre la ville & le lieu forcé, des gens qui les combatissent. Les ennemis en ce temps-là avoient un pont sur un angle que l'Escaut fait, & le corps des troupes Lorraines étoit au deçà de l'Escaut. Du côté de Monsieur le Comte d'Harcourt, à une heure aprés minuit, nous vîmes le signal au haut d'un de nos clochers, puis au haut d'un autre; cela nous fit bien connoître qu'ils ve-

noient comme le billet le marquoit. Ils s'adresserent justement au poste du Regiment de Piedmont, où la ligne ne joignoit pas le redan, dautant que le Regiment qui avoit commencé cette ligne, avoit été envoyé à Bapaume. Comme les ennemis commencerent à entrer, ceux du redan firent grand feu. Ils virent ce bataillon qui avoit la méche allumée par les deux bouts, & les deux escadrons qui marchoient droit à eux, ils prirent la fuite, leurs Officiers les rallierent, & les voulurent ramener, mais ils prirent encore la fuite, & s'en retournerent. Les clochers nous firent le signal, comme ils repassoient auprés d'eux. A la pointe du jour nous entendîmes du bruit au quartier des Allemans; ce qui me fit dire à Monsieur de Villequier, cela confirme la verité du billet, le secours est pour entrer au quartier des Allemans. La verité est qu'il entra par ce quartier-là quatre ou cinq-cens hommes, & que ce fut par malheur. Ils vinrent par deux fois à la garde de la cavallerie Allemande; & quand on leur demandoit qui vive, ils disoient, vive Turenne. A la fin ils rencontrerent un Officier qui alloit visiter la garde, ils le prirent, & se firent donner le mot par luy, & aprés ils passerent, & entrerent dans la ville. Il n'y en eut que cinq ou six de pris. Le jour venu, les gardes de cavalerie étant sorties hors du camp & posées, je dis à Monsieur de Villequier, je m'en vais dor-

dormir, il y a trois nuits entieres que je ne dors point. Et moy, dit-il, je m'en vais au quartier de Monsieur d'Harcourt avec le Comte de Broille ; d'où étant de retour, il envoya chercher un nommé Provins, qui faisoit la charge de Major dans le Regiment ; & luy dit de me dire qu'on partiroit du camp dans deux heures. L'autre me vint éveiller, & me dit cela. Je me levai en diligence, & fus à la tente de Monsieur de Villequier, que je trouvai tout nud en chemise envelopé dans sa robe de chambre. Je luy demandai, Monsieur, d'où vient qu'on s'en va ? C'est, me dit-il, qu'il est entré un secours de cinq-cens hommes par le côté des Allemans. Hé quoi, luy dis-je, cinq-cens hommes obligent-ils de lever le siege ? & quand il y en auroit deux-mille, le levriez-vous ? Monsieur, vous ne devriez pas souffrir cela ; car en verité si vous leviez le siege, vous meriteriez tous qu'on vous coupât le col : Que voulez-vous faire de cent-cinquante milliers de poudre que vous avez ici dans le camp, de cette grande quantité de méches, de boulets, de grenades & d'outils ? Ils me dirent, on a resolu de les jetter dans la riviere. Est-il possible, luy dis-je, que vous ayez consenti à un tel dessein que celuy-là ? je vous conjure de vouloir aller chez Monsieur le Comte d'Harcourt, & j'irai avec vous, nous luy ferons sans doute changer de dessein. Nous allâmes tous deux à la tente de

Monsieur le Comte de Broille, à qui j'en dis autant que j'en avois dit à Monsieur de Villequier. Ils me firent réponse qu'ils ne viendroient point au quartier de Monsieur d'Harcourt, mais qu'ils sçavoient bien qu'il avoit grande croyance en moy, & que je pourrois bien le faire changer d'avis. Vous m'avez dit tous deux, que vôtre avis n'étoit pas de lever le siege, ni de jetter les munitions dans la riviere, mais je voi bien que vous en avez été. J'étois au desespoir de voir cette fâcheuse resolution, parce que nous étions assurez qu'il n'y avoit point de munitions dans la place, & que nous avions la plus belle occasion du monde d'attaquer la ville & la citadelle, qui est du côté de la porte de saint Quentin, où il y a un grand fond dans lequel on peut mettre cinq ou six-mille hommes en bataille, & qu'aucun des bastions de la citadelle, ny méme le haut des clochers ne sçauroit voir. Il n'y a pas soixante pas à descendre dans le fossé du bastion qui défend cette porte, & jusques à la pointe de la demi-lune de devant la porte de la ville, il n'y en a pas cinquante. Je fus au quartier de Monsieur le Comte d'Harcourt, que je trouvai dans sa chambre avec un nommé Monsieur Martin de Moiroux, qui étoit son Secretaire. Aprés luy avoir donné le bon jour, je luy dis, Monsieur, je vous viens trouver comme étant vôtre serviteur, pour ne pas dire vôtre ami, & qui prens grand

grand interêt en tout ce qui vous touche, & principalement en l'honneur. J'ai appris par Messieurs de Villequier & de Broille, que vous vouliez lever le siege de devant Cambray, à cause de quatre ou cinq-cens hommes qu'on dit y être entrez, cela n'est pas capable de vous empêcher de prendre la place: Et quand il y auroit trois-mille hommes de guerre dedans, vous ne laisseriez pas de la prendre, c'est une ville qui est en reputation d'être forte, & vous voyez maintenant comme on la peut approcher: il n'y a pas soixante pas de tranchée à faire pour descendre dans le fossé de la ville & de la citadelle, le fossé n'est point creux, il n'y a pas grande descente à faire, & en huit jours de tranchée ouverte, vous prendrez la place. Vous avez toutes les munitions qu'il vous faut, tant de guerre que de bouche pour faire vôtre siege, & vous voulez jetter tout cela dans la riviere. Si vous me croyez, Monsieur, vous ne leverez pas le siege sans envoyer à la Cour. Il n'y a pas plus de seize ou dix-huit lieuës d'ici à Compiegne, mandez comme le secours est entré dans la ville, & sçachez ce qu'ils veulent que vous fassiez; mandez vos chevaux d'artillerie, qui sont allez à Bapaume chercher du canon, & qu'ils n'en amenent point, & qu'on envoye seulement les chevaux. Nous sommes dans un commencement de campagne, quand on ne voudroit pas que vous fissiez le siege,

vous pourriez demeurer icy six semaines, & vivre aux dépens des ennemis, & dans huit jours de temps vous aurez renvoyé toutes vos munitions dans les villes de France, cela seroit mieux que de les jetter dans la riviere. Celuy que vous envoîrez à la Cour, peut être icy de retour demain au soir. Il me dit, crois-tu que j'ai fait cela tout seul de ma tête, non, tous ceux qui se sont trouvez dans le Conseil, ont été de même avis. Vous & eux n'avez pas pris un bon avis, il y va de vôtre honneur de le changer Messieurs de Villequier & de Broille, m'ont dit qu'ils n'en ont pas été, & que ç'a été vous seul, & Monsieur de la Ferté Imbault, qui l'ont ainsi voulu. Monsieur, je vous prie d'envoyer commander aux troupes qui chargent leur bagage, qu'ils ne le fassent pas, & qu'on ne sçache point que vous ayez songé à lever le camp sans en avertir le Roy qui est à Compiegne. Il défendit de charger les bagages, & on commença par les Gardes. Il envoya querir Monsieur de la Ferté Imbault, & luy raconta ce que je luy avois conseillé de faire. Il s'emporta, & dit hautement que tous les autres avoient été d'avis aussi bien qu'eux de lever le siege; & que quand une chose étoit resoluë, il ne la falloit pas changer. Je luy dis, vous avez resolu une chose qui n'est pas bien, & vous soûtenez qu'il ne la faut pas changer. De l'importance dont est celle-cy, il est fort juste qu'on la change, & je ne

sçai

ſçai ce qui vous arrivera ſi vous levez le ſiege ſans un ordre exprés de la Cour ; vous en ferez ce qu'il vous plaira : mais vous me permettrez de vous dire, que c'eſt la plus grande faute que puiſſe faire Monſieur le Comte d'Harcourt, & la choſe la plus honteuſe pour un homme de ſon merite, & qui a fait tant de belles actions. Ils entrerent dans un cabinet, & me laiſſerent dans la chambre. En ſortant, Monſieur le Comte d'Harcourt me vint embraſſer, en me diſant qu'il n'y avoit pas moyen de rompre une choſe reſoluë comme elle l'avoit été, & qu'il me prioit en paſſant l'Eſcaut, d'avoir ſoin de la retraite, & que les ennemis ne tombaſſent point ſur le quartier de Monſieur de Villequier ; qu'il falloit faire marcher les bagages les premiers, & qu'on iroit camper à Crevecœur. Je les quittai là-deſſus ; & auſſi-tôt que j'en parlai à Meſſieurs de Villequier & de Broille. Souvenez-vous au moins, me dirent-ils, que nous n'étions point de cet avis-là. Ma foy, leur répondis-je, je ne ſçai pas de quel avis vous avez été, mais je croi que ni vous ni ceux de ce Conſeil, n'en ſerez pas trop bons marchands. On jetta les munitions dans l'Eſcaut, & nous allâmes camper dans Crevecœur. Nous y demeurâmes quatre jours Meſſieurs du Pleſſis-Belliere & Talon, y vinrent, & m'apporterent une lettre de la part de Monſieur le Cardinal, par laquelle il me man-

doit qu'il avoit ſçu, comme quoi j'avois voulu empêcher la levée du ſiege de Cambray, & toutes les raiſons que j'en avois alleguées, qu'il n'y avoit rien de ſi vrai, qu'on ne pouvoit pas manquer de le prendre, & qu'il me prioit de donner mes bons avis aux Generaux; que Meſſieurs du Pleſſis Belliere & Talon, avoient ordre de le dire à Monſieur le Comte d'Harcourt & à ces Meſſieurs. Au partir de Crevecœur, nous fûmes camper au Caſteau-Cambreſis, où l'Armée demeura un mois, pendant lequel temps il prit envie à Monſieur le Cardinal de venir à l'Armée; & ce qui l'y obligeoit, étoit que les Pariſiens diſoient qu'il n'oſeroit jamais y aller. Avant que de s'y acheminer, il écrivit deux ou trois lettres à Monſieur le Comte d'Harcourt, par leſquelles il luy mandoit qu'il ne le fit point venir, à moins qu'il n'y eût ſureté toute entiere pour ſa perſonne, & qu'il s'en informât avec moy. Monſieur le Comte d'Harcourt m'en parla par trois fois. A la premiere, je luy dis que je n'y voyois point d'hazard, & qu'il y pouvoit venir. A la ſeconde, je luy dis la même choſe. Il me demanda ſi je voulois être caution envers luy, qu'il ne luy arriveroit point de mal. Je luy dis que je répondrois pour moi, & pour tout le Regiment de Piedmont, & que j'étois accoûtumé d'obeïr, & d'aimer tous ceux que le Roy aimoit. A la fin je luy dis, Monſieur, croyez-moi, il peut venir ſans

ſans faire tant de façons, l'Armée le recevra fort bien, il ne luy arrivera nul mal, j'en ſuis aſſuré, & ceux de Paris ſeront trompez dans leur attente. Il manda aprés à Monſieur le Comte d'Harcourt qu'il viendroit. On tint Conſeil pour ſçavoir de quelle maniere on le recevroit. Je dis qu'il le falloit recevoir, l'Armée étant en bataille ſur deux lignes, & luy faire trois ſalves de coups de mouſquets & de canons. Il me dit, & dans le quartier, comment le recevrons-nous? quelle garde luy donnera-t-on? Je luy répondis, que je croyois qu'il le falloit traiter pour ſa garde, de la même façon qu'on avoit traité Monſieur le Cardinal de Richelieu, lorſqu'il étoit au ſiege de la Rochelle. On luy donnoit une Compagnie des Gardes, où le Capitaine entroit en garde; l'on y portoit le drapeau, mais on ne battoit pas aux champs quand il ſortoit. Il fut conclu qu'on luy feroit la même choſe; c'étoit à la Compagnie de Pradel à entrer en garde. Il n'y avoit point de drapeau dans cette Compagnie, parce qu'il avoit été perdu, lorſqu'ils furent faits priſonniers au ſiege d'Armentieres. Il arriva le lendemain. On fit ſortir l'Armée hors du camp par l'aîle gauche, & on la fit marcher dans la plaine, toutes les deux lignes à la fois, juſques à ce que l'aîle droite fût hors des huttes, environ loin de deux-cens pas. Aprés on fit faire à droite à toute l'Armée qui ſe trouva en bataille. Je

l'attendis à l'aîle gauche, où il me fit cent amitiez, & m'ordonna de demeurer auprés de luy, pour luy montrer les troupes en passant. Quand il eut vû la premiere ligne, on luy fit voir la seconde, & aprés il s'en voulut aller. Je luy dis, Monsieur, il faut, s'il vous plaît, demeurer entre les deux lignes, on desire faire salüer vôtre Eminence de trois salves de canons & de mousquets. Il me répondit qu'il ne le vouloit pas. Monsieur, luy disje, il le faut vouloir, s'il vous plaît, tant pour vôtre honneur que pour la satisfaction des troupes; & ceux de Paris apprendront par-là, que les troupes considerent vôtre Eminence, & toutes les personnes que le Roy aime. Il n'y a rien à apprehender dans cette salve ici. La ligne qui est derriere-nous a ordre, dés aussi-rôt que je luy ferai signe, de faire demi-tour à droite, & ainsi elle tirera de l'autre côté, & vous êtes ici au milieu de l'infanterie. Je fis signe avec une écharpe blanche, que je tenois au bout de ma canne. La ligne de derriere nous fit demi tour à droite, & au même-temps on mit le feu aux canons, tant de l'Armée de France que de celle d'Allemagne. L'aîle droite de la cavalerie commença de faire salve, puis l'infanterie suivit, & le reste de la cavalerie de l'aîle gauche. La seconde ligne fit la même chose que la premiere, & le tout par trois fois. Les salves étant faites, Monsieur le Cardinal entra dans le quartier de Monsieur le Comte

Comte d'Harcourt, où il logea ; & rentrant dans son logis, il y fut reçû tambour battant, à cause que l'on étoit hors de France.

Je luy fus rendre visite, il me témoigna bien de l'amitié, en me disant qu'il n'avoit jamais vû d'Armée mieux rangée en bataille, ni en plus bel ordre que celle-là. Je luy dis que l'Armée étoit en bataille, comme elle avoit accoûtumé d'être tous les jours. Le lendemain matin il fit des preseus aux Colonels Allemans, leur donnant des baudriers, dés épées & des montres. Comme il eut achevé de distribuer ses presens, il m'envoya chercher, & me dit qu'il avoit donné tout ce qu'il avoit, mais qu'il me feroit un plus beau present qu'aux autres, qui étoit son amitié & son estime, & qu'il porteroit bien-tôt l'esprit de la Reine à faire quelque chose pour moi. Il s'en retourna l'aprés-dînée, & passa encore à la tête de l'Armée qui étoit en bataille au méme lieu où elle l'avoit reçû.

Six jours aprés l'Armée partit de là, & nous allâmes passer l'Escaut, en un village qui étoit proche Bouchin, & d'où le canon portoit au passage. Les ennemis s'étoient campez à une lieuë & demie de là avec toute leur l'Armée, & avoient envoyé quelques troupes pour défendre le passage, qu'ils defendoieut assez molément. Monsieur de Villequier passa à nage avec cinq ou six-cens chevaux. Monsieur

ſieur le Comte d'Harcourt reçût un coup de mouſquet qui luy perça le baudrier, le pourpoint & la chemiſe, & luy fit une contuſion au dos. Je fus avec l'infanterie faire un pont ſur l'Eſcaut à une demi-lieuë de là, où elle paſſa toute, & une partie de nôtre cavalerie trouva un lieu plus bas ſur la main droite de nôtre pont, où les chevaux ne nageoient pas à la verité, mais la plûpart avoient de l'eau juſques à la ſelle. Nous allâmes cette nuit-là camper au camp des ennemis, le lendemain nous marchâmes droit à Valenciennes, & paſſâmes à cinq ou ſix-cens pas des fortifications de la ville, d'où l'on nous canona fort & ferme. Nous allâmes loger à une lieuë de là, dans un village ſitué entre Valenciennes & Condé. Le lendemain nous marchâmes à Condé. Le Comte de Broille fut ſi heureux, qu'en quatre coups de canon qu'il fit tirer, les chaînes du pont furent coupées. Nous entrâmes dedans, & l'Armée ſe campa aux environs. Nous y ſejournâmes pendant ſix ſemaines, durant leſquelles on faiſoit de grandes courſes dans le païs ennemi. On prit même Boſſu, & beaucoup de maiſons de grands Seigneurs de ce païs-là. Quoi que toutes nos granges fuſſent remplies de bled, nous ne laiſſions pas de ſouffrir beaucoup faute de pain, parce que les moulins à vent ne pouvoient pas tourner, n'y ayant point de vent pour cela, & les moulins à
eau

eau ne pouvoient faire de farine pour nourrir cent hommes par jour, attendu qu'elle n'a pas grand cours ni grande pente. L'Armée fut contrainte de se retirer de ce lieu-là, & de venir camper auprés de Valenciennes; & on laissa Monsieur le Comte de Quincé dans Condé, que l'on avoit commencé de fortifier; & on luy donna pour garnison le Regiment de son Altesse, avec encore un autre Regiment. Six jours aprés qu'il fut là, & qu'il eut un peu fait contribuer le païs, il dit qu'il n'y pouvoit plus demeurer. Il le fallut aller retirer, & nous vinsmes camper à Arlu, où nous fûmes quelque temps. d'Arlu nous vinsmes camper aux environs du Quesnoy, & là finit cette campagne & les troupes entrerent en quartier d'hiver.

LA campagne suivante le Roy, s'achemina vers Bordeaux. Le Regiment de Piedmont eut ordre d'aller à Dunkerque, pour servir auprés de Monsieur d'Estrade, qui le demanda à Monsieur le Cardinal, disant qu'il n'en connoissoit point de plus propre pour executer les desseins qu'il luy commandoit, & qu'il étoit assuré que je luy donnerois encore des moyens pour faciliter l'entreprise qu'on vouloit faire sur Nieuport. Monsieur le Cardinal luy dit qu'il étoit bien-aise de consentir que j'y fusse, & qu'il pouvoit bien me communiquer ce secret-là. C'étoit un Capitaine

taine de la garnison de Nieuport, qui promettoit de faire prendre la place par les troupes du Roy, & de donner son pere, sa mere, sa femme, & quatre enfans qu'il avoit pour ôtages, en cas qu'il manquât de le faire prendre. La facilité qu'il en donnoit, étoit qu'il y avoit long-temps qu'il étoit dans la place, qu'il en gardoit une porte, & que son poste étoit fixe, & qu'il n'entroit point en garde ailleurs, qu'il gardoit aussi un lieu où il y avoit trois pieces de canon, dont les embrazures étoient basses, & par lesquelles l'on pouvoit fort bien entrer. La chose fut reconnuë, & l'on trouva qu'on y pouvoit entrer facilement. Monsieur le Cardinal avoit promis de donner à cet homme deux-cens mille livres, qui étoient en dépôt en Hollande. Dans le commencement du mois d'Aoust, que tout étoit prêt & bien disposé pour cette entreprise, ce Capitaine vint trouver Monsieur d'Estrade, pour voir s'il luy donneroit cette somme, ou s'il la mettroit entre les mains d'une tierce personne; que pour luy il luy meneroit son pere, sa femme & ses enfans; au lieu que luy marqueroit Monsieur d'Estrade. Il fut en Hollande, & l'homme luy dit que Monsieur le Cardinal avoit retiré cent mil. livres des deux-cens. Il revint trouver Monsieur d'Estrade, & luy dit qu'il voyoit bien qu'on luy manquoit de parole, & qu'il ne vouloit plus tenir la proposition qu'il avoit faite. Monsieur d'Estrade fit tout

tout ce qu'il pût pour l'obliger à prendre les cent mille livres, & l'assuroit que Monsieur le Cardinal luy bailleroit les autres, & dit même qu'il s'obligeoit à la somme qui restoit à payer. L'homme ne le voulut pas accepter, & par ce moyen se retira de cette affaire. Ensuite de celà Monsieur d'Estrade me communiqua le dessein qu'il avoit sur Dixmude qu'il vouloit prendre. Nous nous mîmes en devoir de surprendre cette place, & pour cet effet on choisit dans la garnison deux-mille hommes, tant François que Suisses, qui sçavoient tous nager. Nous partîmes de Dunkerque avec ces deux-mille hommes de pied, & un Regiment de cavalerie. Nous allâmes à Furnes, où nous arrivâmes à dix heures du matin, sans que Monsieur du Bousquet qui en étoit Gouverneur, en sçût rien. L'on y dîna, & les troupes y repurent. Nous y demeurâmes jusques sur les sept heures du soir, dautant qu'on vouloit arriver la nuit au haut pont qui est sur le canal de Nieuport, qui va à Laquenoc, & à huit cens pas de la porte de la ville de Dixmude. C'est un pont qui se tourne tous les soirs du côté de la ville, & l'on ne tenoit que vingt hommes dans la demi-lune. Cela n'étoit pas mal-aise, & puis nous eussions fait passer des soldats à nage au de-là du canal qui auroient détaché le pont, & le pivot auroit tourné, & le pont seroit venu de nôtre côté. Aprés avoir passé le pont,

pont, nous aurions donné dans le fossé de la ville, & aurions fait couper une palissade que j'avois fait mettre sur le bord de ce fossé, dans le temps qu'il étoit à nous & que j'y commandois. Cette palissade rompuë, nos soldats auroient passé le fossé à nage, & auroient pû monter sur le haut du rempart. On devoit attacher les petards à la double porte & au pont-levis, afin de les jetter par terre. Nous fûmes empêchez de faire cette execution, parce que les chariots qui portoient les petards, ne pûrent marcher, à cause d'une pluye qui survint entre Furnes & Dixmude. L'affaire auroit assurément tres-bien réüssi, dautant que les habitans ne seroient jamais montez sur le rempart pour aider à défendre la place, en cas qu'on l'eût attaquée, quelque chose qu'eût pû faire celuy qui commandoit dans Dixmude, qui n'avoit que cent ou six-vingts hommes de guerre. Cependant il fallut nous en retourner à Dunkerque.

Dans le mois de Septembre Monsieur d'Estrade reçût un ordre de faire partir en diligence le Regiment de Piedmond pour marcher vers Soissons, attendu que les ennemis entrerent en France, & s'étoient venus camper vers Bazoches, à cinq lieuës de Soissons. Monsieur le Maréchal du Plessis s'étoit retiré dans Rheims, & son Armée étoit campée sur les remparts, dans les ruës ; & dans les places de la ville. Nous arrivâmes à Soissons, où nous trou-

trouvâmes Monsieur de Villequier, avec quatre Regimens d'infanterie & cinq de cavalerie, qui étoient campez devant l'Abbaye de saint Medard, les habitans n'ayant pas voulu laisser entrer l'Armée dans la ville, ni pas une des troupes. Deux jours auparavant Monsieur d'Hocquincourt y étoit arrivé. Il avoit été attaqué par les ennemis, qui le poußerent par delà Bazoches, & le poursuivirent jusques auprés de Soißons. En ce même-temps-là ils prirent ma maison d'Aconin, la pillerent, & m'enleverent pour plus de vingt-mille livres de meubles, & tous les chevaux qui étoient dedans. Cette affaire m'arriva, & me fut faite par deux de mes bons amis, sçavoir Meßieurs de Boutteville & de Grandpré. Mes valets furent pris par les Lorrains, & il me coûta deux-cens écus pour leur rançon.

Sur la fin du mois de Septembre les ennemis décamperent de Bazoches, & allerent aßieger Mouzon. Monsieur d'Aumont partit avec les Regimens de la Marine & de Saux, & Monsieur de Monteclair pour tâcher de jetter des hommes dans la place; & comme il les vit embarquez, parce qu'il les vouloit faire entrer de nuit par eau, il y eut dispute entre les Regimens de la Marine & de Saux pour leur marche, ce qui retarda leur partement. On les fit avancer, mais les ennemis les empêcherent d'y entrer. Le Lieutenant Colonel de Saux y fut tué, avec quelques

ques autres Officiers. Monsieur de Monteclair Maréchal de camp, y fut aussi tué. Monsieur de Villequier m'avoit laissé avec trois Regimens d'infanterie & deux de cavalerie dans le camp de saint Medard, avec ordre de faire tout ce que je trouverois à propos. Je marchai avec ces troupes-là aux fauxbourgs de Laon. Pendant que les ennemis faisoient le siege de Mouzon, Monsieur le Maréchal du Plessis étoit vers Châlons, où Monsieur de Villequier revint joindre les troupes, & marcha de ce côté-là, croyant qu'il n'y avoit rien à faire davantage. Je luy demandai congé d'aller à la Cour, qui pour lors étoit à Fontainebleau, où j'arrivai le vingt-huitiéme Novembre. En saluant Monsieur le Cardinal, il me dit, ne manquez pas d'être demain à six heures à mon lever, & commanda sur l'heure même à Monsieur de Besemos Capitaine de ses Gardes, de me faire entrer. Je fus le matin à six-heures à son appartement, comme il me l'avoit ordonné. Besemos me dit, il n'est pas encore éveillé; attendez je vous ferai parler à luy, il a aussi mandé à Monsieur le Comte d'Harcourt de se rendre ici. Dans le temps que j'attendois qu'il fût éveillé, Monsieur le Comte d'Harcourt entra dans l'antichambre, & s'en vint parler à moi. Il me dit, je sçai qu'on t'a mandé de venir ici, & on m'y fait venir aussi; que crois-tu que cet homme me veuille? Monsieur, luy dis-je, je ne sçai pas ce qu'il vous peut
vou-

vouloir, j'ai oüy dire qu'on vouloit ôter Monsieur le Prince du château de Marcoussis, où il est détenu prisonnier, parce qu'il est trop prés de Paris, & qu'on le veut mener au Havre. Il me fit réponse qu'il n'étoit pas homme à servir de Prevôt. Monsieur, ce n'est pas vous faire Prevôt, luy dis-je, l'emploi que le Roy vous donne, marque qu'il se fie en vous. Je vous réponds, me dit-il, que je refuserai cet emploi-là. Je luy repliquai que je ne croyois pas qu'il le dût faire, qu'il étoit au Roy, & qu'il y devoit être attaché plus qu'un autre; qu'il étoit son grand Ecuyer; & que si le Roy se fâchoit contre luy, comme je ne doutois pas qu'il ne le fît, qu'il le feroit arrêter, & qu'il n'auroit que ce qu'il meritoit; que pour moi, je serois fort aise que Monsieur le Prince ne fût pas prisonnier, mais qu'il fût en liberté; que j'étois autant son serviteur & son ami, si l'on le pouvoit ainsi dire d'une personne de sa condition, qu'aucun autre le pourroit être; mais que si le Roy me commandoit de le prendre, de le garder, & de le mener en quelque lieu que ce fût, je le ferois; que l'on doit tout au Roy quand on est né son sujet, & de plus quand on est Officier de sa Couronne comme il étoit. Enfin, pour conclusion, je luy dis, que si l'on l'y vouloit envoyer, qu'il ne le refusât point, qu'il n'y avoit pas longtemps qu'il étoit revenu de commander en Normandie, qu'il y avoit réüssi; & que

que le Roy n'ayant que peu de troupes pour y faire conduire Monſieur le Prince, il ſe ſervoit de luy, & qu'il ne devoit point refuſer d'y aller. Auſſi-tôt Beſemos ſortit, qui luy dit que Monſieur le Cardinal luy vouloit parler, & qu'il entrât; & me dit à moy, vous parlerez à ſon Eminence, quand Monſieur le Comte d'Harcourt ſortira. Il ne fut qu'un demi-quart d'heure avec Monſieur le Cardinal, & puis il ſortit; & me dit en ſortant, qu'on luy commandoit d'aller avec les Gens-d'armes, les Chevaux legers du Roy, & le Regiment de la Valette, tirer Monſieur le Prince de Marcouſſis pour le conduire au Havre. L'on me fit entrer dans le cabinet de Monſieur le Cardinal, où étant, il me dit: Puyſegur, j'avois deſſein de faire aſſieger Rhetel par l'Armée du Maréchal de Praſlin, qui m'avoit envoyé Bougy Maréchal de camp, qui me demande de mettre l'Armée en quartier d'hiver, mais j'aurois bien voulu qu'on eût repris Rhetel auparavant. Je luy dis, Monſieur, vôtre deſſein eſt fort bon, & je vous aſſure que vous le prendrez en quatre ou cinq jours. Il me dit qu'il ne pouvoit pas bien croire cela, parce qu'il y avoit une grande circonvalation à faire, que je ne fuſſe pas opiniâtre, & qu'il m'en alloit montrer le plan. Il le fit apporter, & me fit voir du côté de Rheims une grande plaine, dans laquelle il diſoit qu'il falloit faire cette grande circonvalation, & encore une

une autre du côté de Tierache. Je luy dis que j'envisageois bien la plaine, mais qu'à sa sortie étoit un fauxbourg ; que plûtôt que d'aller à ce fauxbourg, on pouvoit passer deux ruisseaux, au milieu desquels étoient les Minimes, & qu'en forçant le bout du fauxbourg, on se logeroit dans l'isle des Minimes, & que pas un secours ne pourroit forcer deux-mille hommes que l'on pourroit mettre là-dedans ; & qu'outre cela on prendroit le fauxbourg, qu'on se logeroit dans les maisons, sans que ceux de la ville pussent sortir sur ceux du fauxbourg, à cause qu'on en barricaderoit le bout tout le plus prés de la ville que l'on pourroit, & qu'ainsi ce côté-là seroit en toute assurance ; & que pour l'autre côté qui regardoit la Tierache, il y avoit un grand marais, où l'on ne pouvoit passer que sur un pont de brique qui y étoit ; qu'on feroit au deçà du pont une redoute pour mettre cent hommes dedans, & une garde de cavalerie derriere ; que les ennemis ne la pourroient pas surprendre la nuit pour jetter un corps d'infanterie dans la place ; que l'Armée ne viendroit pas de ce côté-là ; & que quand même elle y viendroit, elle ne pourroit pas forcer cette redoute, dautant que les troupes de nôtre Armée la soûtiendroient ; que les vivres ne pouvoient être coupez, parce que les ennemis ne se mettroient pas des deux côtez pour les empêcher ; car s'ils fermoient les passages du côté de Rheims,

les vivres arriveroient du côte du Laon & de Sisonne. Monsieur le Cardinal dit, & des vivres pour l'infanterie. Je luy répondis, il ne s'en faut pas mettre en peine, & qu'en donnant du pain pour six jours, on en auroit pour plus de temps que la place ne tiendroit; que tout ce qui pourroit pâtir à ce siege-là, ce seroit la cavalerie, mais que l'on pourroit faire apporter de l'avoine au Pont-à-Vert, & en faire venir de là au camp pour leur en donner, & y faire aussi conduire du foin. Je luy dis qu'auparavant que cela fût venu, nous aurions pris la place; & que s'il le vouloit faire avant que les grandes gelées vinssent, il n'y avoit pas de temps à perdre. Il me répondit qu'il ne tiendroit pas à luy, mais que le Maréchal du Plessis étoit incommodé, & demandoit à se retirer. Si par hazard, luy dis-je, il ne pouvoit pas servir, je vous promets de faire en sorte que les deux Lieutenans Generaux, Messieurs de Villequier & d'Hocquincourt, entreprendront ce siege-là; & de mon côté je luy promettois de faire tout ce qui me seroit possible, pour que la réüssite en fut avantageuse, & que la chose étoit fort faisable sur ma parole.

Dans ce même temps-là on luy vint dire que Monsieur le Maréchal de l'Hôpital étoit-là, qui demandoit à parler à luy. Mon Dieu, dit-il, qu'on le fasse entrer; & comme il fut entré, Monsieur le Cardinal luy dit,

dit, Monsieur le Maréchal, Puysegur me fait la prise de Rhetel si aisée, que cela me donne encore plus d'envie de l'entreprendre. A l'entendre parler, vous diriez qu'il n'y a qu'à marcher pour entrer dedans; il m'assure qu'il le fera prendre en six jours, & qu'il n'y faut point de circonvalation. Monsieur le Maréchal de l'Hôpital luy dit que j'avois raison, qu'il ne falloit qu'emporter le fauxbourg du côté des Minimes, & faire une redoute au pont de brique. Je fus fort aise de ce que Monsieur le Maréchal de l'Hôpital s'étoit trouvé de mon sentiment. Monsieur le Cardinal nous envoya luy & moi chez Monsieur le Tellier, luy dire qu'il fit la dépêche pour faire aller l'Armée assieger Rhetel. Il me voulut envoyer pour en faire la proposition à Monsieur le Maréchal du Plessis; mais je luy dis qu'il étoit plus à propos qu'il envoyât Monsieur de Bougy pour la luy faire; & que pour moy, j'irois à Rheims pour voir quelle assistance nous voudroient donner Messieurs de la ville, & qu'aprés je joindrois Messieurs de Villequier & d'Hocquincourt, le Regiment de Piedmont étant dans les troupes, que ces Messieurs commandoient. Il m'ordonna de luy écrire de Rheims ce que j'aurois fait avec les habitans, pour avoir quelques munitions & quatre pieces de canon. Messieurs de Rheims accorderent tres-volontiers de fournir ce qu'on leur demandoit, dans l'assurance que je leur donnai que

 leur

leur canon seroit remené dans leur ville. Dans le temps que j'étois à Rheims, Monsieur d'Hocquincourt y passa, qui venoit de l'Armée, & qui vouloit aller à Peronne. Je luy parlai, & luy fis connoître le service qu'il rendroit au Roy, en aidant à prendre Rhetel, que sa Majesté & la Reine s'attendoient bien qu'il n'épargneroit rien pour cela, & que Monsieur le Cardinal le prioit de vouloir y faire son possible, & de laisser sortir quelques munitions de Peronne, pour les faire conduire au siege de Rhetel. J'eus peine à luy faire promettre qu'il reviendroit ; neanmoins il me le promit à la fin, & que ce seroit dans quatre jours tres-assurément ; que pour cet effet il auroit des chevaux de relais sur le chemin, mais que pour des munitions & du canon, il n'en donneroit point, qu'il n'en avoit pas trop dans sa place. Je le pressai fort sur ce sujet-là. Il me repartit qu'il avoit promis à la plus belle du monde qu'il n'en donneroit pas, & effectivement il n'en donna point. J'écrivis à Monsieur le Cardinal, & luy mandai que ceux de Rheims donneroient ce qu'ils pourroient pour prendre Rhetel, que Monsieur d'Hocquincourt n'avoit pas grandes munitions dans Peronne, qu'il n'en pouvoit pas donner, & que je ne l'avois pas fort pressé là-dessus, parce que ceux de Rheims nous assistoient assez pour cela, & qu'il auroit fallu trop de temps pour faire venir les munitions de Peronne à Rhetel.

Je

Je luy mandai aussi que je luy conseillois de venir, & que la place ne tiendroit pas six jours: il resolut de le faire.

Cependant l'Armée marcha, & partant d'auprés de Châlons, vint à Rhetel en un jour, & le lendemain on attaqua le fauxbourg des Minimes; ce fut Monsieur de Manikan qui en fit l'attaque avec le Regiment de la Marine. On l'emporta d'amblée, & l'on prit même le fauxbourg qui tient au bout du pont, qui sort de la ville pour aller à Rheims. Monsieur le Cardinal vint à ce siege, & se logea dans un château proche de Rhetel, qui étoit au Comte de Cerny. Monsieut le Maréchal du Plessis prit son logement en un village appartenant à Monsieur de Moüy, & qui étoit aussi proche de Rhetel, où il trouva des fourages & tout ce qu'il luy falloit, parce que les terres de Monsieur de Moüy avoient été conservées par les troupes des ennemis. Le Regiment de Piedmont passa la riviere, & eut son quartier du côté du pont de brique avec une partie de l'Armée. Les Allemans y étoient aussi logez. Monsieur de Manikan qui étoit logé au fauxbourg du côté de Rheims, & qui ne devoit pas faire d'attaque avec ses troupes, s'avisa (dans le temps qu'on étoit au Conseil chez Monsieur le Cardinal, & qu'on avoit resolu d'attaquer cette nuit-là les dehors de Rhetel, qui sont de grandes terrasses fort élevées du côté de la riviere) de faire mettre une piece de bois

ſur un rouleau, & la faiſoit ſoûtenir par des cordes, & par ainſi en fit appuyer un bout contre la fenêtre du corps de garde qui regarde le pont; ſi bien qu'un bout portoit ſur ladite fenêtre, & l'autre tenoit à terre; & à la faveur de la mouſqueterie, qui tiroit toûjours vers cette fenêtre, il fit monter cinq ou ſix ſoldats tout le long de cette piece de bois qui entrerent dans le corps de garde des ennemis, qui vinrent & les en chaſſerent. Ils reſſortirent par la même fenêtre, & ſe retirerent dans le fauxbourg. Sur les quatre-heures du ſoir les ennemis firent battre une chamade du côté de Monſieur de Manikan, & demanderent à ſe rendre. On envoya auſſi-tôt avertir Monſieur le Cardinal, & on fit venir tout le Conſeil, qui leur accorda de ſortir avec armes & bagages, & tout ce qu'ils voulurent, tant on avoit envie de les avoir; c'étoit le treiziéme jour de Decembre. Monſieur le Cardinal m'apella, & me dit que j'avois été ſon devin juſques à cette heure, & que j'euſſe à luy dire ce qu'il y avoit à faire enſuite de cela. Je luy dis, Monſieur, ſi j'en étois crû, vous feriez paſſer toutes les troupes, tant celles qui ſont à Aſſy que celles qui ſont au quartier de Monſieur de Praſlin; au deçà de la riviere, parce que vous ſçavez bien que Monſieur de Turenne n'a pas paſſé l'Aiſne, qui n'eſt qu'à ſix ou ſept lieuës d'ici, & qu'aſſurément il ſe ſera mis en devoir de venir ſecourir

cette

cette place, il pourroit bien vous tomber cette nuit sur les bras, & enlever quelqu'un des quartiers. Il me dit que j'avois raison. Monsieur le Maréchal ne voulut point sortir du sien, toutes les troupes qui y étoient, disoient qu'il ne falloit pas sortir; & ce qui les obligeoit à dire cela, étoit qu'ils avoient dequoi manger dans leur quartier, tant pour eux que pour leurs chevaux. Il se trouva que Monsieur de Turenne marcha cette nuit là, & si Monsieur de Duras ne se fut point égaré par les chemins, assurément qu'il auroit enlevé du moins un quartier, soit celuy de Monsieur le Maréchal, soit celuy des Allemans. Monsieur le Cadinal ayant eu avis que l'Armée des ennemis venoit à Rhetel, envoya un de ses Gentilhommes avec deux de ses gardes, & un guide qui portoit des ordres à tous ceux qui commandoient dans les quartiers. Les ordres étoient écrits sur une feuille de papier pour chacun des quartiers separement; & entre l'ordre d'un quartier à un autre, il y avoit une distance pour faire écrire l'heure qu'on le recevoit. Celuy du Regiment de Piedmont portoit d'être à minuit au bout de pont pour passer la riviere. Je vis l'ordre de ceux qui devoient passer devant moi, & je signai que j'avois reçû le mien à neuf heures du soir, que j'avois vû celuy de ceux qui devoient passer les premiers, & qui étoit entre les mains de ce Gentilhomme, & qu'il n'avoit encore

été à pas un de ces quartiers-là, que je ſerois le lendemain quatorziéme de Decembre au bout du pont, & que je m'y trouverois même plûtôt qu'il ne faudroit. J'y arrivai affectivement à neuf heures, & plus d'une heure & demie auparavant que les troupes qui devoient arriver avant moi, y fuſſent venuës, tant l'abord du pont étoit difficile à approcher, à cauſe des eaux & des bouës. Monſieur le Cardinal envoya au devant de moi. Je luy mandai que je le ſupliois de trouver bon que je fiſſe paſſer le Regiment avant que d'y aller; & le Regiment étant paſſé, je m'en allai au galop au quartier, où étoit ſon Eminence. Je la trouvai au logis de Monſieur de Pradel Capitaine aux Gardes, qui étoit couchée ſur ſon lit, fort attaquée de la goutte, & Meſſieurs les Generaux qui en ſortoient pour ſe retirer chacun chez ſoi. Monſieur le Cardinal me dit qu'il m'avoit attendu longtemps pour reſoudre ce qu'il y auroit à faire, & que tous ceux du Conſeil avoient dit qu'il falloit faire un pont d'or à ſon ennemi. Je luy dis, en verité, Monſieur c'eſt un vieux proverbe, & par cette raiſon on ne manquera pas de dire que vous avez acheté Rhetel, & que l'Armée du Roy eſt ſi foible, qu'elle n'oſeroit paroître devant celle des ennemis. Ainſi, Monſieur, il y va de l'honneur des Armes du Roy, du voſtre en particulier, & de celuy de tous ceux qui ſont ici. Cette Armée ne ſe peut retirer, & paſſer la riviere d'Aiſ-

d'Aisne, sans que vous la combattiez. Monsieur de Turenne ne peut pas aller aujourd'hui a plus de deux lieuës d'ici; il le faut suivre. S'il passe la riviere auparavant que nous la passions, nous pourrons l'attaquer au demi ou aux deux tiers de passé; enfin il ne se pourra pas retirer sans que nous ayons avantage sur luy. Il apella ces Messieurs, & leur dit qu'il trouvoit mes raisons si bonnes, qu'il falloit suivre les ennemis, & tâcher de les combattre lorsqu'ils passeroient la riviere. Il fut resolu qu'on les suivroit. Je luy dis encore qu'il falloit faire demeurer les bagages de l'Armée, afin que nous pussions aller plus vîte, & commander qu'on n'y laissât que les valets, un Sergent, & quinze hommes de chaque Regiment, qu'on ne passeroit pas plus de deux nuits sans être de retour. Lorsque cela fut commandé, tout le monde se mit à crier contre moi, en disant que je n'avois là qu'un mulet, & qu'il m'étoit bien-aisé de conseiller que les autres laissassent leur bagage. Je leur répondis, si je n'ai ici qu'un mulet, & que je le laisse, je laisse aussi-bien tout mon bagage que vous qui laissez vôtre chariot. Je dis à Monsieur le Cardinal, que quand les François alloient au combat, & qu'ils avoient leur bagage derriere-eux, chaque Capitaine y envoyoit une partie des meilleurs hommes qu'il eût, & qu'ainsi les troupes étoient affoiblies de leurs plus forts soldats; que

les ennemis faisoient tout le contraire, en faisant monter sur leurs chevaux les valets qu'ils ont au bagage, & les faisant combattre comme eux. Leur raison est, que s'ils gagnent la bataille, ils sont assurez qu'ils ne perdront pas leur bagage, où il ne demeure que les femmes & les gens qui ne sçauroient combattre ; & s'ils la perdent, ils perdent toûjours leur bagage.

Il étoit deux heures & demie quand l'Armée prit les Armes pour marcher. Monsieur le Cardinal me dit dans ce temps-là, Puysegur, si les ennemis se voyant pressez tournoient à vous, & venoient pour vous combattre, & que par malheur on perdît la bataille, que diriez-vous? Je luy répondis, Monsieur, si les ennemis viennent pour nous combattre, je suis assuré que nous les battrons, à moins que Dieu ne se voulût declarer tout-à-fait contre nous. Ils sont aussi forts que vous, me dit-il. Je luy répondis que je croyois bien qu'ils l'étoient en cavalerie, mais non pas en infanterie ; & que tres-assurément, pourvû que nos Lieutenans Generaux ne voulussent pas à l'envi l'un de l'autre chercher à qui donneroit le premier coup d'épée, & que nous marchassions en bon ordre, nous en viendrions à bout. Il me dit qu'il y avoit du hazard à tout cela : Et je luy répondis que rien n'alloit sans hazard, que l'emploi de nos armes étoit fort juste ; que nous étions tous à un même

Maî-

Maître, & tous à une même ſolde; qu'il étoit vrai qu'il y avoit un corps d'Allemans aſſez conſiderable, mais que je ne ſçavois pas qu'ils euſſent aucun mécontentement, & qu'ils me sembloient bien zelez pour leur part; que l'Armée des ennemis étoit composée de bien des ſortes de Nations; que les Eſpagnols ne ſouhaitoient rien tant que de retourner en Flandres; que les Lorrains n'étoient pas fort échauffez pour le ſervice d'Eſpagne, & qu'ils aimeroient mieux fuir que de ſe faire tuer; que les meilleurs hommes que je connuiſſe-là, étoient les troupes de Monſieur le Prince, mais que j'étois aſſuré, que quoi qu'ils fuſſent vaillans, & qu'ils l'euſſent témoigné en d'autres accaſions, c'étoit parce qu'ils ſervoient le Roy; mais preſentement qu'ils étoient contre ſon ſervice, ils avoient l'ame ulcerée, & un grand remord de conſcience d'être reduits à prendre les armes contre leur propre Roy. Il me dit, Puyſegur, allez-vous-en, ayez bien ſoin que l'Armée marche en bon ordre, & qu'elle ſoit bien en bataille; & dites à Meſſieurs d'Aumont & d'Hocquincourt, que la chaleur de leur courage ne les emporte pas, & qu'ils marchent en bon ordre, ſans jalouſie l'un de l'autre. Au même-temps il me montra ſon pied qui étoit fort enflé & fort rouge de la goutte, & me dit, ſans ce cruel mal, j'irois avec vous autres. Je luy dis, j'eſpere, ſi les ennemis nous attendent,

que nous réüssirons, & que nous les battrons. J'allai joindre les troupes qui commençoient à marcher. La nuit nous surprit à un quart de lieuë de la Neufville les trois clochers; ce sont trois villages distans d'un demi quart de lieuë l'un de l'autre. Monsieur le Maréchal du Plessis me dit: He bien, Monsieur de Puysegur, vous êtes cause que nous avons marché, voilà la nuit qui nous prend, où voulez-vous loger l'Armée à l'heure qu'il est. Je luy répondis, Monsieur, il faut encore marcher un quart de lieuë, & nous trouverons deux ou trois villages ici prés. Je pris cinquante maîtres avec trois Gentils-hommes du païs, & les Majors des Regimens qui vinrent avec moi. Je mis le quartier du Roy avec toute l'infanterie au village de la Neufville, sur le grand chemin de Châlons, la cavalerie Allemande logea au village de la gauche, celle des François à celuy de la main droite, où j'envoyai un Regiment d'infanterie pour garder le quartier. Monsieur le Maréchal envoya aussi-tôt un parti à la petite guerre, qui revint sur les neuf heures du soir, qui rapporta que Monsieur de Turenne se retiroit en grande diligence. Monsieur le Maréchal dépêcha un homme à Monsieur le Cardinal pour luy en donner avis, il avoit aussi envoyé un autre parti pour suivre les ennemis, & être assuré du lieu où ils pouvoient être, qui ne revint qu'entre une & deux heures aprés minuit, & qui rapporta que Monsieur de

Tu-

Turenne avoit logé ses troupes dans des villages, & que le quartier des Cravates étoit à Poivre. Je me trouvai chez Monsieur le Maréchal, lorsque cela luy fut dit. Il envoya aussi-tôt au quartier de la cavelerie pour les faire monter à cheval, aprés qu'oi on fit prendre les armes dans son quartier; & en attendant il fit donner l'ordre de bataille, sur lequel il vouloit combattre. On posa cet ordre sur la table. Je le considerai attentivement, & le mis fort bien dans mon esprit. Il étoit composé de quinze escadrons sur l'aîle droite de la premiere ligne, de sept bataillons, dont les Gardes étoient au milieu, Picardie avoit la droite, & Piedmont la gauche. Il y avoit quinze escadrons à l'aîle gauche, commandez par Monsieur d'Hocquincourt: pour la seconde ligne, les Allemans en faisoient l'aîle droite. Il y avoit aussi sept bataillons & quinze escadrons à l'aîle gauche qui étoient commandez par des Maréchaux de camps. Nous marchâmes en cet ordre-là droit à Poivre, où le jour nous prit. Je m'avançai avec cinquante maîtres, & allai droit au village. Les Cravates en avoient rompu le pont, & sortoient du quartier quand j'arrivai. Je parlai à de pauvres femmes qui étoient-là, à qui je demandai s'il n'y avoit point de pont au dessus ou au dessous. Elles me dirent qu'il y en avoit un dessous, mais qu'il étoit rompû, & qu'à demi-lieuë au dessus

étoit la ſource du ruiſſeau. Je retournai trouver Monſieur de Villequier, à qui je dis qu'il falloit changer de marche, & qu'au lieu d'aller de front, il nous falloit tourner par le flanc, pour chercher la ſource du ruiſſeau qui étoit à demi-lieuë de là. Je fus avec luy droit aux troupes; nous fîmes faire à droite à la ligne, & marchâmes pour trouver cette ſource; & comme nous fûmes avancez quatre ou cinq pas, Monſieur de Turenne fit tirer ſix volées de canon, qui étoit ſon ſignal pour aſſembler ſes troupes, & leur faire prendre leur champ de bataille. Chacun me demandoit ce que cela pouvoit ſignifier. Cela veut dire, leur répondis-je, qu'il fait aſſembler ſes troupes, qu'il prend ſon champ de bataille, & qu'aſſurément nous allons combattre. En diſant cela, le brouillard commençoit à ſe hauſſer, qui eſt un ſigne de beau temps en hiver, & le contraire dans l'été. A meſure que le brouillard hauſſoit, nous voyïons les jambes des chevaux, puis les chevaux, & aprés les hommes deſſus. Je vis cette Armée qui alloit par ſon flanc gauche, & qui marchoit comme ſi elle eût voulu venir en France. Je dis à Monſieur de Villequier, voyez-vous bien cette Armée, Monſieur, qui va par ſon flanc gauche, elle eſt aſſurément ſur une hauteur; & en tournant à droite, elle ſera en bataille. Elle marcha comme cela, tant que la hauteur dura. Je luy dis encore, aſſurément

ment

ment qu'il y a un fond entre eux & nous, nous avons été attrapez comme cela à la bataille de Sedan, nous regardions des troupes qui étoient sur une hauteur, & leur premiere ligne étoit remontée d'un fond qui venoit droit à nous. Je marchai avec dix maîtres, & à vingt pas de là nous trouvâmes qu'il y avoit une grande vallée entre eux & nous. Je luy dis qu'il falloit changer nôtre marche, nous l'avons déja changée une fois sans en avoir donné avis à Monsieur le Maréchal, cela n'est pas trop bien, il l'en faut avertir, c'est ici un coup de partie. Je luy envoyai dire par un Aide de camp, & demanda, qu'y a-t-il donc à faire à cette heure? Je luy répondis, Monsieur, le contraire de ce que nous faisions, nous marchions par le flanc gauche, & il nous faut marcher par le droit; & pour cela, que les escadrons ne bourgent de leurs places jusques à ce que je leur dise de marcher. Je me mis à la tête avec luy; & il dit à Monsieur de Romecourt, qu'il allât tout le long de la ligne avertir qu'on ne bougeât point qu'ils ne vissent passer les autres devant eux, & nous tournâmes comme cela; & lors qu'un escadron étoit passé, & que la distance étoit assez grande, une autre suivoit, & ainsi les uns aprés les autres jusques au dernier. Je laissai Monsieur de Villequier à la tête de la cavalerie; & quand j'eus joint l'infanterie, je vis qu'il alloit trop vîte, & qu'elle ne le pouvoit pas suivre,

vre, parce qu'il avoit gelé, que le Soleil avoit un peu de force, & que la bouë s'attachoit aux souliers des soldats, je luy mandai que je le priois d'aller tout doucement; cela ne dura pourtant qu'un moment. Il reprit son premier train, & je fus obligé de galoper & de le prier moi-même de faire halte, luy disant, que si les ennemis descendoient de la hauteur, dans la grande distance qu'il y avoit entre l'infanterie & luy, ils pourroient tailler l'un ou l'autre en pieces. Je le fis arrêter, & marcher l'infanterie; & quand elle fut à son aîle droite couverte de la cavalerie qui étoit sur la gauche, nous marchâmes ensemble par le flanc; & quand je vis qu'il n'y avoit de place au plus juste que ce qu'il luy falloit pour se mettre en bataille, je le laissai aller, & donnai la distance aux escadrons qu'il falloit qu'ils eussent les uns des autres. Je mis l'infanterie en bataille dans le même ordre, puis nous fîmes à gauche, & nous nous trouvâmes en presence de l'Armée ennemie. Monsieur de Pradel qui commandoit les Gardes, s'avisa qu'il n'avoit pas la droite, & me pria que je l'y fisse mettre. Je luy dis, Monsieur, il est vrai que la main droite vous étoit dûë, mais maintenant que nous sommes en presence des ennemis, & si proche d'eux, que leur canon donne dans nos bataillons, vous tirer du milieu, & vous mettre à l'aîle droite, faire venir Picardie à l'aîle gauche, tirer Piedmont

mont de l'aîle gauche pour venir auprés de vous qui auriez la droite, cela ne se peut sans courir risque de perdre le combat. Il me repeta qu'il m'en prioit. Je luy répondis que la chose ne dépendoit plus de moi, que je ne m'étois point mêlé de mettre l'Armée en bataille, que lorsque j'avois vû que c'étoit tout de bon, & qu'il falloit combattre, ayant promis à Monsieur le Cardinal de faire tout de mon mieux pour que l'ordre y fut observé, & qu'il sçavoit bien qu'on ne s'étoit engagé de venir ici qu'à ma persuasion. Là-dessus il me dit qu'il l'alloit prendre. Je luy dis qu'il pouvoit faire tout ce qu'il voudroit, mais que s'il en arrivoit mal, il répondroit de sa tête. C'est un homme fort prompt de son naturel, il s'en alla aux Gardes, & leur fit faire à droite, pour aller prendre l'aîle droite. Je me persuadai que Picardie disputeroit, & que cela pourroit apporter de la confusion, je fus trouver les Officiers, & leur fis faire à gauche, pour aller à l'aîle gauche, & envoyai un Officier de Piedmont faire faire à droite au Regiment, pour se venir mettre auprés des Gardes. Monsieur de Turenne qui étoit sur le haut, & qui nous y auroit attendu immanquablement, n'eût été qu'il crût tirer avantage du desordre qu'il croyoit être dans nôtre infanterie, parce qu'il falloit qu'allant d'un côté & d'autre, ils fussent comme dans un ploton, fit descendre sa cavalerie pour nous venir charger. En descendant

dant de la hauteur, il fit rencontre sur son aîle de nôtre aîle droite, qui resista avec sept escadrons de vieilles troupes à ceux de Monsieur de Turenne. Dans le même-temps qu'ils combatoient, les escadrons qui étoient venus fondre sur nous, nous croyoient trouver en desordre; mais m'étant rencontré au milieu de l'infanterie, je fis faire à gauche à ceux de main droite, qui étoient allez par le flanc pour tourner le front aux ennemis, & à ceux de la gauche à droite pour faire la même chose, avec défenses de ne point tirer, à moins que la cavalerie ne fut à quatre ou cinq pas de nos bataillons; ce qui fut fort bien observé: & ce qui m'avoit porté à faire cette défense, étoit que nous n'avions point de picques. Les ennemis sonnerent la charge, nous dirent des injures, & n'oserent nous enfoncer. Ils firent un caracol, & tomberent sur les troupes qui nous joignoient, qui étoient des étrangers, comme les Regimens de Gueres, de Cravates & de Bins; enfin sur les escadrons les plus proches de nous, & les renverserent. Bins & Gueres y furent tuez. Ils nous tournerent pour nous attaquer en flanc, nous tournâmes comme eux; ils vinrent encore sur nôtre aîle gauche, nous tournâmes de ce côté-là; ils se mirent derechef devant nous, sonnant toûjours la charge; mais n'osant nous enfoncer. Je m'avisai de leur dire, vous allez mal passer vôtre temps, voilà Monsieur d'Hocquincourt,

dont vous voyez reluire les épées, qui s'en vient vous tailler en pieces. Est-ce que vous ne voyez pas bien que vous avez perdu le combat, Monsieur d'Aumont a battu vôtre cavalerie qui étoit à vôtre aîle gauche, & vôtre seconde ligne à pris aussitôt la fuite? Ils tournerent la tête, & regardant, ne virent point de troupes autour d'eux. Ils ôterent la paille qu'ils avoient à leurs chapeaux, qui étoit la marque pour se reconnoître dans la mêlée du combat, & se mirent à fuir.

Dans ce temps-là une partie de leur infanterie étoit descenduë par derriere la chaussée de Brunehaut; ils faisoient environ quatre à cinq-mille hommes, qui étoient les troupes de Monsieur le Prince & de Monsieur de Turenne, que Monsieur du Bourdet commandoit. Avant que d'attendre & sçavoir qui avoit gagné ou perdu, je fis faire à nôtre infanterie un quart de conversion, afin de tourner vers la leur, qui étoit derriere la chaussée; & comme nous avions plus de front qu'ils n'en avoient, l'aîle droite les auroit pris par le flanc gauche, & nôtre aîle gauche par le flanc droit, je fis marcher l'infanterie droit à eux. Comiac Capitaine aux Gardes, & le Major d'Herbonville, étoient avec moy. Comme j'étois connu d'eux tous, ils crierent: Monsieur de Puysegur, faites-nous bon quartier. Comiac répondit, point de quartier, là-dessus ils tirerent une salve de coups de mousquets.

Co-

Comiac & le Major d'Herbonville y furent tuez. L'infanterie arriva qui en tua quelques-uns. Ils s'abſtinrent d'en tuer davantage, étant tous François, & gens qu'ils connoiſſoient. Cette infanterie étant défaite, & les Officiers pris, je fis marcher ſur le haut de la hauteur, d'où Monſieur de Turenne étoit deſcendu, & remis l'infanterie en bataille. Monſieur de Villequier revint, & me dit que j'étois témoin comme les choſes s'étoient paſſées, & que je ſçavois qu'il avoit fait ſon devoir. Je luy répondis, Monſieur, vous n'avez pas beſoin de témoins pour faire connoître que vous êtes brave, toute la France le ſçait. Auſſi eſt-il bien veritable qu'il y fit fort bien, & les ſept eſcadrons qui étoient à nôtre aîle droite, y firent auſſi des merveilles. Les eſcadrons de Monſieur de Turenne qui étoient à ſon aîle gauche, y firent leur devoir, quoi qu'ils ayent été battus. La ſeconde ligne des ennemis n'y fit rien qui vaille, elle prit la fuite; ce qui obligea Monſieur de Turenne à deſcendre pour venir au combat, & quitter l'avantage qu'il avoit d'être ſur une hauteur, fut le deſordre dans lequel il crût qu'étoit nôtre infanterie, à cauſe du changement des Gardes à l'aîle droite; & que la verité eſt, que nôtre ſeconde ligne, dont l'aîle droite étoit de troupes Allemandes, n'étoit pas encore arrivée, & ne faiſoit que commencer à paroître. Aprés avoir mis les troupes ſur la hauteur, Monſieur de Villequier

me

me dit que Monsieur de Manikan étoit blessé. Je m'avançai à quatre ou cinq-cens pas du lieu où il étoit. Dom Steve de Gamare qui étoit prisonnier, étoit prés de luy. Mon cheval qui n'avoit mangé de quarante heures, approchant de Monsieur de Manikan, & moy n'en tenant pas bien la bride, il prit la paille que Dom Steve de Gamare avoit à son chapeau, & le luy fit tomber de dessus la tête; cela le mit en grande colere contre moy. Je m'excusois autant qu'il m'étoit possible sur la faim de mon cheval; & quoi que je pusse faire, il me fut impossible d'obtenir de pardon ny pour moy ny pour ma bête.

Dans cette bataille les ennemis perdirent trois ou quatre-mille hommes, qui furent tuez ou faits prisonniers. Le Colonel Roze qui avoit quatre escadrons de la premiere ligne de l'aîle gauche de nôtre infanterie, & autant sur l'aîle gauche de nôtre seconde ligne, y fuïrent tous; & quand ils virent que la bataille étoit gagnée, ils revinrent, & coururent aprés les ennemis, dont ils firent un tiers prisonniers. Monsieur le Maréchal du Plessis vouloit camper sur le champ de bataille, comme on faisoit anciennement quand on en avoit gagné une. Je luy dis, Monsieur, il ne fait pas bon camper au quatorziéme de Decembre, il faut laisser mille ou douze cens chevaux, les y faire camper avec autant de fantassins qui rangeront ces charettes, se mettront dedans, & s'en chauf-

fe-

feront ; & si les Compagnies des cavaliers commandez trouvent du fourage en leur quartier, ils en porteront à ceux qui sont en garde. Il vint des païsans des environs, on leur demanda quels villages il y avoit là-auprés ; ils dirent qu'il y avoit Saumepuis, qui est un grand village, & deux ou trois autres autour, dans lesquels on mit la cavalerie ; & Monsieur le Maréchal du Plessis me commanda d'aller devant à Saumepuis pour y cantonner les troupes ; quatre Regimens d'infanterie y allerent avec huit Compagnies franches, les Gardes des Generaux : je les cantonnay toutes, un chacun fut à couvert, & tout-à-fait bien. Ce lieu avoit été conservé, & nous y trouvâmes toutes les granges pleines de bled, de saigle & de foin. Le soir les Generaux étant arrivez, je fus chez Monsieur le Maréchal du Plessis. Monsieur de Villequier me mena à son logis pour me faire souper. Je trouvai qu'on se mettoit à table ; mais y voyant Dom Steve de Gamare, je n'y voulus pas manger, afin qu'il prit sa refection à son aise, & avec plus de satisfaction. Je me fis donner seulement un verre de vin, & m'en allai au lieu où étoit logé le Regiment, & je me couchai dans du foin. Deux jours aprés Monsieur le Cardinal vint à Saumepuis. On resserra un peu les Generaux, & il se trouva assez de logement pour luy & pour toute sa suite. Si-tôt qu'il fut arrivé, il se coucha, à cause de sa goutte,

& me dit: Puyſegur, tout nous a réüſſi, comme vous me l'aviez dit, qu'eſt-ce qu'il y auroit maintenant à faire? Je luy dis, Monſieur, il y auroit une belle choſe (Monſieur Colbert y étoit preſent.) Hé quoi, dit-il; ce ſeroit d'aller au Havre trouver Monſieur le Prince, & luy dire, Monſieur, toutes les forces d'Eſpagne, les voſtres, & tous vos amis, n'ont pû empêcher que nous n'ayons gagné la bataille; mais bien loin de me ſervir de ce bel avantage, je viens icy, l'ayant fait agréer à la Reine, pour vous ſortir tous trois de priſon, & vous remener à la Cour; mais à condition que vous ſervirez bien le Roy, & que vous ſerez de mes amis. Il me répondit, vous n'êtes pas le premier qui m'a dit cela, voila une lettre du Bonhomme Secretaire, qui me mande la même choſe; mais cela ne ſe peut pas faire, la Reine eſt trop en colere contre Monſieur le Prince, à cauſe de l'affaire de Gerzé. Tout ce que je vous puis dire, eſt que je vous demande la verité comme le combat s'eſt paſſé, parce que les uns diſent que c'eſt la cavalerie qui l'a gagné, & les autres aſſurent que ç'a été l'infanterie. Je leur ai dit que je le ſçaurois de vous. Monſieur, luy dis-je, la cavalerie a fort bien fait, & l'infanterie auſſi, il y paroît par le gain de la bataille qui va mettre la fronde de Paris bien bas, & élever vôtre Eminence bien haut. Il me dit, j'ai écrit à la Reine, & luy demande la Compagnie de Comiac pour

pour d'Ortie, & d'Ortie vous donnera dix-mille écus pour recompense du service que vous avez rendu à la bataille. On a de coûtume de donner dix-mil livres à celuy qui met l'Armée en bataille, quand on la gagne ; & vous, vous aurez dix-mille écus au lieu de dix-mille livres. Il donnera encore dix-mille écus à Chaumontée, qui étoit Lieutenant Colonel de Navarre, qui s'étoit donné à luy. Je luy dis, je connois mieux d'Ortie & ses biens que vous ne le connoissez, il est Gascon, & n'a rien vaillant que sa Charge, & ainsi il ne peut donner que cette Charge.

Durant que la bataille se donnoit, Vautourneux qui étoit Lieutenant Colonel du Regiment de son Altesse Royale, fut à Paris trouver Monsieur, pour demander la Compagnie de Comiac pour luy à la Reine, qu'elle luy refusa ; mais Monsieur le Duc d'Orleans s'en mit en colere, & la luy fit donner par force. Tandis que Monsieur le Cardinal étoit à Saumepuis, il me commanda de faire chercher tous les drapeaux & les cornettes, & qu'il donneroit à ceux qui luy en apporteroient, deux pistoles de chaque drapeau, & quatre pistoles de chaque cornette. Je luy en cherchai le plus que je pus, mais la plus grande partie ne les voulurent pas bailler ; disant, je suis Seigneur d'une Paroisse, je suis bien-aise d'y mettre ce drapeau que j'ai gagné. A la fin je luy en amassai douze ou quinze, desquels il y en avoit cinq ou six qui étoient

toient des herissons relevez en broderie d'or, qui coûtoient plus de cinquante écus, & il n'en vouloit donner que quatre pistoles; neanmoins il en eut deux des Officiers d'Esclinvilliers, & un du Regiment d'Anjou qui les luy baillerent, & n'en voulurent point d'argent. Monsieur le Cardinal s'en retourna.

Dans ce temps-là Monsieur le Maréchal du Plessis faisoit chercher son fils par tout. Je sçavois qu'il avoit été tué. Etant un jour en son logis, assis devant le feu avec luy, il me dit la douleur qu'il avoit de ne sçavoir point de nouvelles de son fils; & que s'il étoit mort, on luy feroit plus de plaisir de luy dire que de luy celer. Je luy dis, je croi, Monsieur, que ceux qui le sçavent, ne vous doivent pas cacher cela; il ne se donne point de grand combat, qu'il ne meure bien des gens. Tous les Trompettes que vous envoyez, vous raportent qu'il n'y a point de nouvelles de luy dans l'Armée des ennemis: c'est, dit-il, ce qui me fait croire qu'il faut qu'il soit mort. Je luy répondis, Monsieur, vous vous en devez consoler, s'il est mort, il est mort dans une belle action, qui est une bataille donnée & gagnée par Monsieur son pere. Helas, dit-il, j'en suis tout consolé, si quelqu'un le sçait, qu'il me le dise. Monsieur, je suis bien-aise de vous voir bien resolu; & dans l'état où je vous voi, je vous dis avec bien du déplaisir, qu'il est vrai que Monsieur vôtre

fils est mort. Il jetta quelques larmes, & je vis qu'il étoit fort touché. Il vint-là d'autres gens, ausquels il dit qu'il venoit d'apprendre une nouvelle bien fâcheuse; que la seule consolation qu'il avoit dans son affliction, étoit que ses enfans mourroient en servant le Roy, qu'il en avoit déja perdu un autre en pareille occasion. Quatre jours aprés le départ de Monsieur le Cardinal, on envoya les ordres pour les quartiers d'hiver. Un chacun s'en alla dans le sien, & moi je vins à Paris; où Monsieur le Duc d'Orleans me dit, que si Monsieur le Cardinal eût demandé la Compagnie de Comiac pour moi, il ne l'auroit pas demandée à la Reine pour Vautourneux, comme il avoit fait; mais comme Monsieur le Cardinal la demandoit pour Chaumontée & pour d'Ortie, cela l'avoit obligé de la demander pour Vautourneux; & que je fusse assuré, que si j'en voulois une, il emploîroit son credit pour me la faire donner. Je le remerciai de sa bonne volonté, je sçavois qu'il commençoit déja d'être brouillé avec la Reine, & je ne voulois point avoir d'engagement avec luy, & moins encore d'obligation, quoi qu'il fût le meilleur Prince qui ait jamais été. La raison est, parce que quand nous sommes engagez, & obligez à quelqu'un, il le faut servir lorsqu'il a besoin de nous. Le démêlé de Monsieur alloit croissant de jour en jour avec le Roy & la Reine, du parti desquels je ne

me

me suis jamais separé. Quand au service que je rendis à cette bataille, je n'en ai jamais rien eu.

L'Année suivante, Monsieur de Villequier, qui avoit été fait Maréchal de France sous le nom d'Aumont, eut le commandement de l'Armée, & l'assemblée se fit aux environs d'Ancre. Elle entra dans le païs ennemi par Arlu, à Bouchin, à la Gorde & à Cassel. Enfin pendant toute cette campagne, on ne fit que vivre dans les terres des ennemis; & sur la fin l'Armée vint campet à Casteau Cambresis. On avoit cependant fait assembler les troupes qui étoient à Monsieur le Prince à Marle, & on en avoit donné le commandement à Monsieur de F......... de camp, qui en étoit tres-mal obeï. Et une marque de cela est, que sur la nouvelle qu'ils eurent que Monsieur d'Aumont avoit détaché Monsieur de Castelnau avec des troupes pour les charger, elles partirent un beau matin, se jetterent dans les Païs-Bas, & se retirerent à......... Il arriva une chose assez étrange. Le jour que les troupes partirent du rendez-vous, comme elles furent toutes assemblées, elles se mutinerent; & je croi que cela avoit été concerté dés-auparavant, étant rangées en bataille. Des Officiers presque de de tous les Regimens me vinrent trouver, comme j'étois à la tête de celui Piedmont, & que Monsieur d'Aumont étoit

ſur une montagne prés de là, qui vouloit voir marcher l'Armée, & la faire défiler devant luy par Regimens. Ces Officiers me dirent qu'ils venoient vers moi, pour me repreſenter qu'il falloit que nous conſideraſſions l'état où nous étions depuis la mort du feu Roy, qu'on ne nous payoit en aucune façon, & qu'on ne recompenſoit pas un de ceux qui avoient bien ſervi, que je l'éprouvois par moi-même; & que ſi nous voulions, nous pourrions bien nous faire payer, & nous faire conſiderer; que nous n'avions pour celà qu'à députer à la Cour, & demander payement; faute duquel, il nous falloit joindre avec ceux de Paris & avec les revoltez. Je leur répondis que j'étois bien ſurpris des propoſitions qu'ils me faiſoient, & que bien loin de me joindre avec eux, je ne ſerois jamais d'autre ſentiment que de ſervir le Roy, & faire la guerre aux rebelles. Ils me dirent, ſi vous ne voulez pas vous joindre avec eux, ne marchons point du côté de Flandres, où Monſieur d'Aumont nous veut mener, mais allons prendre Compiegne, & y demeurons juſques à temps qu'on nous ait payé les arrerages qui nous ſont dûs ſur le pied de dix montres, & nous faiſons aſſurer le payement à l'avenir; & pour vous marquer l'eſtime qu'on fait de vous, vous ſerez élû pour nous commander. Je leur répondis, vôtre élection eſt fort bonne pour faire pendre un homme; je croi même que ce ne ſeroit pas

pas assez, qu'il faudroit le brûler tout vif;& pour moi,je ne commanderai jamais troupes contre le service de sa Majesté, & je suis étonné de voir une revolte generale contre son Roy, fils d'un autre Roy, qui a tant aimé les gens de guerre, & principalement son infanterie, & qui a tant fait connoître pendant le cours de sa maladie & dans sa mort, que quelques troubles qui arrivassent dans son état durant le temps de la minorité du Roy son fils, l'amitié que les gens de guerre avoient pour luy, le conserveroit & le tireroit d'affaire, quand il luy en arriveroit; que pour moi, je sçavois fort bien que le feu Roy m'avoit donné beaucoup de marques de son amitié, & qu'il avoit une grande confiance en moi; que l'autorité & le credit que j'avois dans l'infanterie, venoit par la bonté qu'il avoit euë, de ne me refuser pas de donner les Charges qui vaquoient aussi-bien dans les autres Regimens que dans celuy de Piedmont, à ceux pour qui je les demandois. Vous devez juger par-là, s'il est possible que je puisse tomber dans le malheur où vous nous voulez mettre. Tout ce que je vous puis dire, c'est qu'il faut dans l'état present où sont les affaires, que nous prenions patience; & lorsque le Roy sera grand, il reconnoîtra nos services, & nous fera recompenser. Ils me répondirent: & pendant ce temps-là, dequoi vivrons-nous? Vivons, leur dis-je, de ce que nous pourrons; mais,

Messieurs, il se faut resoudre à marcher. Ils me dirent, pour nous, nous ne marcherons point. Je me tournai vers le Regiment de Piedmont, & commandai au Tambour de battre, & fis marcher le Rement, quoi que ce ne fût pas à luy de marcher le premier. Nous fîmes ce que nous devions pendant la campagne, que je fus envoyé à la Cour, de la part de Monsieur le Maréchal d'Aumont & de toute l'Armée, pour assuret le Roy de leur fidelité & obeïssance; & étant tombé malade à S. Quentin, j'écrivis au Roy, dont j'ai la réponse de sa main, en ces termes.

MONSIEUR DE PUYSEGUR,

La Lettre que mon Cousin le Maréchal d'Aumont m'ecrit, m'apprent le choix que luy, & tous les Officiers de mon Armée qu'il commande, avoient fait de vôtre personne pour me venir rendre des témoignages de leur obeïssance; & celle que vous m'avez écrite, me fait sçavoir avec regret vôtre prompte & dangereuse maladie qui vous a empêché de vous acquiter de cette commission. Je souhaite que la suite de vôtre mal ne soit pas fâcheuse, & que je puisse reconnoître en vôtre personne les services que vous avez rendu depuis si long-temps, & si utilement au feu Roy mon Seigneur & pere, & à moi. Je le ferai avec beaucoup plus de plaisir qu'en celle de vos enfans que vous me recommandez, dont neanmoins je vous promets que si Dieu dispose de vous, j'aurai tout le soin

que

que vous pouvez attendre d'un bon Roy, & qui sçait reconnoiſtre & recompenſer ſes fideles Serviteurs. C'eſt ce que je vous dirai par cette Lettre, priant Dieu qu'il vous renvoye vôtre ſanté, & qu'il vous aït, Monſieur de Puyſegur, en ſa ſainte garde. Ecrit à Paris ce 16. Septembre 1651.

Signé LOUIS.

Le Regiment de Piedmont eut ordre de prendre ſon quartier d'hiver à Soiſſons; & le Lieutenant de Roy fit difficulté de nous laiſſer entrer, diſant qu'on n'avoit pas l'attache de Monſieur de Montbazon. On luy dit qu'on avoit celle de Monſieur le Maréchal d'Eſtrées, Lieutenant de Roy de la Province, & qu'on n'étoit pas obligé d'aller chercher un Gouverneur qui étoit dehors de ſa place, & que l'attache d'un Lieutenant de Roy étoit bonne. Il n'eut point d'égard à toutes ces raiſons-là. On envoya Bellefond Capitaine du Regiment, trouver Monſieur de Montbazon qui étoit à Rochefort, qui la luy bailla. Aprés cela les habitans de Soiſſons firent auſſi leur difficulté, diſant qu'ils n'avoient que faire de Regiment dans leur ville pour leur être à charge, & qu'il ne voyoient point de fonds ni pour le pain ni pour l'argent. Moi qui reconnoiſſois que par l'intrigue de Madame de Montbazon, Soiſſons s'alloit perdre, je m'offris de faire fournir le pain au Regiment. Ils me dirent qu'ils ne vouloient point de mon obliga-

 tion,

tion, mais que si je pouvois trouver deux Bourgeois qui fussent riches, & qui voulussent s'obliger à le fournir, ils le vouloient bien, & que ces deux Bourgeois pourroient prendre leur suretez, en me faisant obliger de leur payer à eux. La chose fut ainsi accordée & concluë, & je leur donnai pour caution Monsieur Hebert Tresorier de France, & un autre nommé Bonnet marchand de bled. Il falloit tous les jours quinze septiers de bled, mesure de Soissons, & le bled coûtoit soixante-deux écus. Nous entrâmes dans Soissons, & deux jours aprés je fis armer le Regiment d'armes que j'avois fait venir de Paris, sans que personne en eût rien sçû. Elles étoient dans ma maison. Il y avoit six-cens mousquets & six-cens bandoulieres; j'avois aussi quâtre barils de poudre, une tonne de méche, & deux barils de plomb; que j'avois gardé lorsque je commandois les troupes de Monsieur d'Aumont proche de Soissons. J'armai tout le Regiment dans ma maison, & le jour même au sortir de la court du logis, je marchai à six de front, & fis le tour dans toutes les ruës de la ville. Quelques Bourgeois mal intentionnez, furent surpris, & disoient qu'ils n'avoient pas crû que nous fussions en si bon état. Deux jours aprés que j'eus fait cette revûë, Monsieur Sanguin Lieutenant de Roy dans la ville, reçût un ordre de Madame de Montbazon, écrit de sa main, & signé de Monsieur son mari,

par

par lequel elle luy mandoit qu'il se gardât bien de laisser entrer dans Soissons le Maréchal d'Estrées son ennemi juré. Ce Maréchal qui devoit partir deux jours aprés pour aller en Brie, à une terre qu'il avoit achetée de Monsieur de Villemontée, m'envoya un Gentil-homme pour me parler, & me demanda s'il étoit vrai que j'eusse reçû cet ordre-là, ainsi qu'on luy avoit dit. Je dis à ce Gentil-homme qui s'apelloit Monsieur de Ville, qu'il étoit vrai que je l'avois vû, & que Monsieur Sanguin me l'avoit montré. Il me dit, Monsieur, Monsieur le Maréchal est resolu de venir à Soissons, si vous luy voulez donner parole que vous le ferez entrer; & il croit que vous le pouvez, quand même les habitans ne le voudroient pas. Je luy répondis, que je souhaitois fort que Monsieur le Maréchal vint, que je luy faciliterois l'entrée autant qu'il me seroit possible, & qu'il le pouvoit assurer que je ferois tout de mon mieux pour le recevoir; mais que je ne croyois pas qu'il souhaitât que je misse la main aux armes contre les habitans, & que je leur fisse entre-couper la gorge avec les soldats; que du reste, je ferois tout mon possible. Il me dit que Monsieur le Maréchal seroit le lendemain à huit heures à la porte de Soissons. Je luy repartis qu'il y seroit le bien venu. Il ne manqua pas d'arriver le matin à l'heure qu'il avoit dite, & il se trouva que dans ce temps-la le Sieur Sanguin avoit prié la

plûpart des Officiers d'aller déjeûner au château chez luy, ce qu'ils luy avoient promis: & moi qui ne sçavois pas le dessein de Monsieur le Maréchal, je les y avois laissé aller. Je fus sur les huit heures devant le château, où je le trouvai avec une partie des Officiers. Je le tirai à quartier, & luy dis, Monsieur, comme vous commandez ici en qualité de Lieutenant de Roy, je sçai fort bien que je ne dois pas faire battre le tambour, pour assembler le Regiment sans vous en parler; je viens vous dire que Monsieur le Maréchal sera ici dans une demi-heure, & qu'il faut que je luy donne une garde de cent hommes. Il fut fort surpris, & me demanda si cela étoit vrai. Je luy répondis qu'il n'y avoit rien de si veritable. Il me dit, que ferai-je? Avez-vous, luy repartis-je, changé de resolution depuis hier, vous me disiez qu'il n'entreroit point, que vous vous feriez plûtôt égorger que de le laisser entrer? Je ne voulus pas vous rien répondre, quoi que je visse bien que vous étiez mal fondé. Pouvez-vous empêcher le Lieutenant de Roy d'une Province d'entrer dans une des villes de son Gouvernement? Vous me direz que vous avez un ordre du Gouverneur de la Province, de ne le pas laisser entrer; vous voyez bien que c'est Madame de Montbazon qui vous fait faire cette défense. Je ne pense pas que l'ordre soit signé de Monsieur son mari; & quand il le seroit, vous

ne devez pas luy refuser la porte, il ne vous mande point dans l'ordre qu'il vous envoye, qu'il en a reçû un du Roy, qu'il doit avoir entre ses mains, & par lequel le Roy luy mande qu'il ne veut pas qu'il laisse entrer Monsieur le Maréchal d'Estrées dans Soissons; & que s'il ne vous envoye point l'ordre, c'est de crainte qu'il ne soit perdu en vous l'aportant. Il me dit, conseillez-moi en ami sur ce que je dois faire en cette conjoncture. Dans ces entrefaites, comme Monsieur le Maréchal approcha, le guet sonna. Il me dit, irai-je au devant de luy? Si vous y allez, je croi que vous ne rentrerez pas. Dites moi donc je vous prie ce que je ferai? Je luy répondis, tenez-vous dans vôtre château, & n'en sortez point. Quand Monsieur le Maréchal sera entré, je l'irai voir en son logis, & luy dirai que si vous eussiez crû qu'il l'eût agréé, vous auriez été au devant de luy, & je tâcherai de faire vôtre paix. En attendant, allez-vous-en déjeûner avec une partie de ces Messieurs, car pour l'autre j'en ai besoin. Je fis prendre les armes à tout le Regiment, je mis cent hommes en garde devant la maison de Monsieur le Maréchal, qui se logea dans la place, vis-à-vis celle de l'Hôtel de ville; & pour le reste du Regiment, une partie demeura dans le bourg de saint Wast, & une autre devant l'Evéché. Monsieur le Maréchal entra dans la ville, la plûpart des Bourgeois ne le vouloit pas;

neanmoins ils n'oserent le témoigner, voyant l'état où étoit le Regiment. Deux jours aprés son arrivée, je mênai Monsieur Sanguin chez luy ; Monsieur des Croisettes Lieutenant General, & quelques-uns des Echevins, vinrent aussi le voir. Comme on fut assemblé dans sa maison, je dis à Monsieur le Maréchal que la ville de Soissons n'étoit pas en sureté ; que Paris étant contre le Roy, & tant de gens dans ce parti-là, on pourroit bien surprendre Soissons ; qu'il y avoit trois grandes bréches, par lesquelles on montoit & descendoit quand on vouloit ; qu'il y avoit deux égoûts, l'un proche saint Leger, & l'autre vers saint Remy, par lesquels égoûts nos soldats entroient & sortoient de méme ; qu'outre cela il n'y avoit pas un pont-levis que l'on pût lever, & qu'ainsi il seroit bon de faire faire garde par les gens de guerre avec les habitans, tant aux portes qu'aux bréches, & fermer les égoûts avec de bonnes grilles de fer.

Aussi-tôt les habitans dirent qu'ils ne souffriroient pas que les gens de guerre fissent garde. Je leur dis, hé bien, nous n'en ferons point dans la ville, si vous ne voulez, mais nous mettrons un Sergent avec dix hommes, entre le tape-cu & le pontlevis devant chaque porte, & autant dehors la ville devant chaque bréche, & ainsi la ville ne pourra pas être surprise, & les habitans & les gens de guerre ne courront aucun hazard pour cela. Ils consentirent

tirent qu'on fit garde aux portes & aux bréches, ce qui fut fait. Deux jours aprés Monsieur Sanguin reçût une lettre de Madame de Montbazon, qui luy mandoit de faire tenir un logis prêt pour Monsieur de Montbazon, qui arriveroit le lendemain de la reception de la lettre qu'il me fit voir, & je fus trouver Monsieur le Maréchal d'Estrées, à qui j'en dis la teneur. Il me dit aussi-tôt, qu'il ne falloit pas le laisser entrer. Je luy demandai pourquoi il ne vouloit pas qu'il entrât; parce, me dit-il, qu'il perdra tout quand il sera dans la ville. Mais, luy dis-je, vous n'avez point d'ordre du Roy pour l'en empêcher, & ainsi je ne pense pas que vous le deviez faire. De plus toute la ville se revolteroit contre vous. Ils avoient bien dessein de ne vous pas laisser entrer vous-même, & n'y auroient jamais consenti, si je ne leur eusse dit qu'il falloit un ordre du Roy, qu'autrement ils ne pouvoient pas vous refuser la porte; & ainsi ils ne manqueront pas de vous dire, que puisque vous n'avez point d'ordre du Roy, que vous ne pouvez pas l'empêcher d'entrer. Comment ferez-vous, me dit-il, quand il sera entré? Je luy répondis, Monsieur, je luy donnerai une garde de cent hommes, comme vous en avez une, & ainsi j'aurai toûjours le tiers des soldats en armes. Je me mettrai en haye quand il entrera, & quand il sortira le tambour apellera; mais il ne battra pas aux champs comme pour vous,

attendu que cela n'eſt dû qu'aux Maréchaux de France, dautant qu'ils ſont Generaux nais, dés qu'ils ſont créez Maréchaux. Il aura auſſi Capitaine, Lieutenant & Enſeigne comme vous en avez. Il me dit de faire comme je l'entendrois, mais qu'aſſurément il gâteroit tout lorſqu'il ſeroit dans la ville. Quand les habitans, qui avoient demandé Monſieur de Montbazon, ſçûrent qu'il revenoit, & qu'on cherchoit un logis pour luy, pas un deux ne le voulut loger. Je rencontrai les Echevins, qui me dirent qu'ils ne pouvoient trouver de logis pour Monſieur de Montbazon. Je leur dis, que ne le logez-vous au château. Nous y avons bien ſongé, me répondirent-ils, mais nous n'avons point de meubles. J'en ai, leur dis-je, & je luy meublerai deux chambres ſi vous voulez. Ils me prirent au mot, & témoignerent en être bien-aiſes. La verité eſt que j'en étois plus aiſe qu'eux, dautant qu'étant logé dans le château, j'y mettrois une garde de cent hommes, ainſi j'étois maître du château & du Gouverneur de la Province. J'apprehendois ce château, parce qu'il y avoit deux fauſſes portes, par où l'on pouvoit faire entrer des gens. Monſieur de Montbazon arriva dans le temps le plus froid qu'il eût fait de toute cette année-là, il étoit accompagné de Monſieur Lailhiere Grimaut, je l'attendis au château, où il fut deſcendre. Il ſe coucha dés auſſi-tôt qu'il fut arrivé, Monſieur le Maré-

ré-

réchal d'Estrées le vint voir ensuite, & ils s'entretinrent une demi-heure durant devant tout le monde. Monsieur de Montbazon luy dit, la verité est que vous n'êtes pas meilleur serviteur du Roy que moy, mais j'avouë que vous êtes plus fin. Huit jours aprés son arrivée, il reçût un ordre de sa Majesté, qui luy commandoit de sortir de Soissons, & de s'en retourner à Rochefort. Il reçût la lettre à deux heures aprés midi, il avoit renvoyé son carosse & ses chevaux à Paris; c'est pourquoi il me demanda le mien, parce qu'il vouloit partir sur l'heure. Il s'étoit fait arracher ce jour-là une dent, & en avoit le visage fort enflé. Je luy dis, Monsieur, je ne puis vous prêter mon carosse ni mes chevaux que pour demain, parce qu'ils sont en ma maison, à une lieuë d'ici, où je vai les envoyer querir; vous ne sçauriez aller à plus d'une lieuë, & demain ils vous meneront à Nantueil. Il me dit, ce qui me presse de partir, c'est que la Religieuse (il appelloit ainsi Madame sa femme) m'écrit que je recevrai une lettre du Roy, par laquelle il me mande que j'aye à sortir de Soissons, mais que je n'en fasse rien, parce qu'elle m'en envoîra une autre, par laquelle sa Majesté m'ordonnera de n'en pas sortir; mais comme je n'ai jamais manqué d'obeïr aux ordres du Roy, si-tôt que je les ai reçûs, je serois fâché que l'ordre de demeurer m'arrivât auparavant que d'être sorti. S'il en vient un, je
le

le rencontrerai en chemin, & je reviendrai : pensez que vous ne me refuserez pas les portes. Je luy dis que non, & qu'il seroit toûjours le tres-bien venu par tout où j'aurois du pouvoir. Il partit le lendemain dans mon carosse, & s'en alla à Paris. Monsieur Sanguin eut aussi ordre de sortir de Soissons, ce qu'il fit.

J'avois oublié de dire que j'allois tous les jours au château prendre l'ordre de Monsieur de Montbazon, & qu'il me prioit de luy lever la garde de son logis; qu'il ne vouloit pas être gardé; & que s'il en avoit besoin, les habitans s'offroient pour cela. Je luy dis, Monsieur, les gens de guerre ne souffrent point que les Gouverneurs ni les Generaux d'armées soient gardez par d'autres que par eux, & si nous ne vous gardions pas, vous ne commanderiez point; c'est la marque du commandement. Mais, me dit-il, le Maréchal d'Estrées ne commande pas ici, & si vous le gardez; c'est, Monsieur, luy répondis-je, parce qu'il est Maréchal de France, & partant General d'Armée; & l'on luy fait même une ceremonie plus qu'à vous, qui est qu'on bat aux champs quand il entre, & sort de son logis. Monsieur le Maréchal d'Estrées demeura seul Commandant dans la Province de Picardie & de Soissons. Il voulut assieger Coucy, & pour cet effet il prit des hommes commandez du Regiment de Piedmont, & son Regiment. Monsieur de Manikan Gouverneur de la

Fe-

Fere, y fit mener deux pieces de canon qui battirent la ville. Le siege dura sept ou huit jours, dans lequel temps la ville fut prise, & la basse-court du château, lequel est plus fort du côté de cette basse-court que de pas un autre. Monsieur de Montbazon pria Monsieur le Duc de Lorraine de vouloir secourir Coucy. Il le luy accorda, & Monsieur le Comte de Ligneville y vint. Monsieur le Maréchal d'Estrées étoit lors de retour à Soissons. Monsieur de Ligneville entra par une fausse porte du château, tailla en pieces ce qui étoit dans les tranchées de la basse-court, & aprés se rendit maître de la ville. Comme il eut secouru le château, il dit à Monsieur le Marquis de Cœuvres, Monsieur, vous êtes Gouverneur de Laon, vous y retournerez avec les troupes que vous y voudrez mener. Vous Monsieur de Manikan, vous retournerez à la Fere ; & vous autres Messieurs de Piedmont, qui êtes de la garnison de Soissons, vous y retournerez aussi; & pour vous Monsieur Hebert, vous demeurerez dans le château comme vous faisiez auparavant. Manikan dit, mes deux pieces de canon, que deviendront-elles ? Il fit promettre à Monsieur Hebert de les laisser retirer de la batterie le lendemain ou dés le même jour, si l'on trouvoit des chevaux pour les mener à la Fere; ce qui fut fait ainsi: & pour la sureté de tous les traitez qu'ils avoient faits, Vilars Capitaine du Regiment de Piedmont, fut ame-

amené par Monſieur de Ligneville pour ôtage. Nous perdîmes dans ce ſiege-là du ſeul Regiment de Piedmont, quarante-cinq ſoldats, Soret Capitaine, un Lieutenant & un Enſeigne y furent bleſſez. Stoup Capitaine des gardes Suiſſes, reçût une bleſſure, de laquelle il mourut. Au retour du Roy, Monſieur le Maréchal me fit aller à Coucy de là part de ſa Majeſté, pour traiter avec Monſieur Hebert pour ſortir de cette place. Je fis l'accommodement, il en ſortit moyennant cent cinquante mille livres, dont ſix-vingts mille luy furent payées comptant,& trente mille à prendre ſur les villages dépendans du Gouvernement & Sujets au guet de Coucy.

Aprés le ſiege de Coucy, je fus à Paris, le Regiment eut ordre de venir aux environs, & nous fûmes en trois ou quatre quartiers, à Houdan, à Monfort-l'Amaury & à Rozoy. Etant à Paris chez la Reine, Monſieur de Beſançon me tira à part, & me dit qu'il me vouloit parler. En luy demandant ce qu'il me vouloit dire, il me répondit qu'il vouloit ſçavoir ſi je ne reconnoiſſois pas Monſieur le Duc d'Orleans pour le Lieutenant General de l'Eſtat & Couronne de France. Je luy dis, que je ſçavois bien qu'à la mort du feu Roy ſon frere, on luy avoit donné cette Charge, mais que ſon mal étoit qu'il n'avoit pas fait la fonction. Il la veut faire à preſent, me dit-il, & j'ai ordre de vous demander ſi vous & vôtre Regiment ne luy obeï-

obeïrez pas quand il vous commandera. Je luy repartis, que j'avois bien du déplaisir de luy dire, que puisqu'il étoit brouillé avec la Reine qui étoit Regente, qu'assurément nous ne luy obeïrions point, à moins qu'elle ne nous le commandât. Il me repartit que je ne pouvois pas refuser d'obeïr à un Lieutenant General de l'Estat & de la Couronne de France. Je luy dis que si Monsieur eût commandé dés le jour qu'il avoit été mis en charge, il n'y avoit pas de doute que moy, tous ceux du Regiment, & tous les autres vieux Corps, luy auroient obeï tres-volontiers, mais qu'à cette heure nous ne luy obeïrions pas. Il me répondit que tous les autres n'étoient pas de mon même avis. Je luy repartis que tous ceux de Piedmont en seroient, & ne feroient sur ce sujet-là, que ce que je leur dirois. Tous vos Mestres de camp, me dit-il, ne sont pas de vôtre sentiment. Cela ne nous importe, luy dis-je, mais vous trouverez peu de Capitaines dans les vieux Corps qui luy veuillent obeïr. Il me repliqua que tous nos quartiers étoient separez, & qu'ainsi je ne pouvois répondre que du mien. Il y a long-temps que j'ay prevû cela, luy dis-je. C'étoit une chose tres-veritable, ayant écrit à tous ceux qui commandoient dans leurs quartiers, que quelque ordre qui leur vint, s'il n'étoit signé de Monsieur le Tellier, ou de quelqu'autre Secretaire d'Estat, qu'ils ne l'executassent pas, &

qu'ils

qu'ils n'obeïssent point. Vous fâcherez Monsieur le Duc d'Orleans, me dit-il, il vous fera sauter les fenêtres du Luxembourg. Je luy répondis que j'en aurois le plaisir, & que je me trouverois dés le lendemain à son lever. Je ne manquai pas d'y aller; & si-tôt que je fus entré dans la chambre de son Altesse, Monsieur s'en vint à moy, en me disant: Comment te portes-tu vieux diable? Je luy répondis, à vôtre tres-humble service, Monsieur, aprés quoi il s'appuya sur mon bras, sortit de sa chambre, & s'en alla à celle de Madame. Je m'arrêtai à la porte quand il y entra, & l'attendis. En sortant il s'appuya encore sur mon bras. Je luy dis, je suis mieux traité de vôtre Altesse que je ne croyois: quand je suis entré dans la court du Luxembourg, j'ai regardé la hauteur des fenêtres; cela m'épouvantoit, sur ce que m'avoit dit Monsieur de Besançon, lequel m'ayant demandé si je ne vous obeïrois pas en qualité de Lieutenant General de l'Etat, je luy avois répondu que je n'avois pas vû faire à vôtre Altesse Royale cette Charge-là, & que je sçavois qu'elle l'avoit euë incontinent aprés la mort du feu Roy son frere; que si elle l'eût pris dés le commencement qu'elle luy fut donnée, qu'on luy auroit obeï; que je le priois de ne pas trouver mauvais si je ne luy obeïssois pas, que son Altesse sçavoit bien les obligations que j'avois au défunt Roy, & la confiance qu'il avoit en moi; qu'il n'y

avoit

avoit pas d'apparence d'abandonner le Roy ſon fils, duquel j'étois né ſujet, & avois l'honneur d'être Lieutenant Colonel d'un de ſes vieux Regimens ; qu'il falloit qu'il fût perſuadé, que ni moi ni pas un de Piedmont, ne prendroient parti contre ſa Majeſté, & que j'étois aſſuré qu'il en trouveroit fort peu dans les autres Regimens qui le vouluſſent faire. Il me dit, quand on m'a parlé des vieux Regimens, j'ai toûjours dit qu'il y en auroit peu qui quitteroient. Je luy repartis que ſon Alteſſe pouvoit être aſſurée, que contre tout autre que le Roy & la Reine Regente, il n'y auroit pas un ſeul homme des vieux Regimens qui ne la ſervît de fort bon cœur. Il me fit l'honneur de me répondre qu'il croyoit ce que je luy diſois. Je le ſuppliai tres-humblement de n'être point fâché ſi nous demeurions dans vôtre devoir en ſervant le Roy. Il me dit qu'il ne le trouvoit pas mauvais, & qu'il en étoit bien-aiſe. Je retournai au Louvre, où je trouvai Monſieur de Beſançon, à qui je racontai l'entretien que j'avois eu avec Monſieur. Huit jours aprés la Reine apprit ce que j'avois dit à Monſieur le Duc d'Orleans ; elle fit commander à tous les Officiers des vieux Regimens, qui étoient à Paris, Lieutenans Colonels ou Capitaines, qu'ils ſe rendiſſent le Jeudy à trois-heures aprés midi au Palais Cardinal, où la Reine logeoit en ce temps là. Nous nous y trouvâmes, & je me vis là le premier
Lieu-

Lieutenant Colonel, dautant que celuy de Picardie n'y étoit pas, & que Piedmont avoit le semestre au-dessus des autres. Monsieur de Manikan nous vint recevoir au pied des degrez du Palais, & nous conduisit en haut, où Monsieur de Guitault Capitaine des Gardes de la Reine, nous reçût sur le perron du grand escalier, avant que d'entrer dans la sale des Gardes, & nous mena dans la chambre de la Reine, où elle étoit assise sur un fautueil, & le Roy avec elle. La Reine se leva quand nous entrâmes; & nous étant approchez d'elle, nous dit qu'elle sçavoit avec quelle affection nous servions le Roy, que nous avions été fort fermes à resister à tous ceux qui nous avoient voulu tirer de son service; & me dit à moi: Puysegur, je sçai tout ce que vous avez dit à Monsieur le Duc d'Orleans. Ce que j'ai à vous dire, est que je vous prie, & tous vous autres Officiers des vieux Regimens, de continuer à bien servir le Roy. Je vous promets, (en mettant la main sur la tête du Roy) qui étoit entre ses jambes, que je le nourirai d'une façon que quand il sera grand, il reconnoîtra vos services. Presentement les affaires ne sont pas en état de vous donner de grandes recompenses, vous voyez presque tout le Royaume revolté, & nous n'en pouvons sortir que par les services, que je suis assuré que vous rendrez au Roy. Je vous prie encore un coup de les continuer. Je luy répondis, Madame,
vô-

vôtre Majesté se peut assurer que pas un des vieux Regimens ne manquera de servir le Roy comme il doit ; nous aurons patience que les affaires soient en un autre état qu'elles ne sont, pour attendre ses bienfaits. Ce n'est pas tant l'espoir de la recompense qui nous oblige à demeurer à son service, que l'honneur que nous recevons d'être nez ses sujets, & d'être Officiers dans les vieux Corps ; aprés quoi nous nous retirâmes. Pouillac Capitaine de Picardie, étoit à ma main gauche. Huit jours aprés on dansa un ballet ; & quand on l'eut dansé trois ou quatre fois, tant pour la Cour que pour d'autres, Monsieur le Cardinal fit avertir tous les Capitaines d'infanterie qui étoient à Paris, de se trouver un certain Dimanche au Palais Royal, où l'on danseroit le ballet seulement pour eux, & que nous y entrerions sans peine.

Dans le temps que Monsieur de Nemours passa la Seine sur le pont de Mantes, le Regiment de Piedmont étoit en garnison à Soissons. Monsieur le Marquis de la Boulaye se détacha avec quelques troupes de l'Armée des ennemis, qui étoient du côté de Chauny, & vint aux portes de Soissons jusques à saint Medard, où il poussa quelques Bourgeois qui étoient sortis, & leur crioit de jetter Monsieur le Maréchal d'Estrées par-dessus les murailles, & de luy ouvrir les portes. Il ne fut point obeï. Il se retira à l'Armée qui

étoit

étoit à Chauny, où Monſieur d'Elbœuf s'étoit jetté avec douze-cens chevaux. Deux jours auparavant que les ennemis y arrivaſſent, il m'avoit envoyé un de ſes Gardes, & m'avoit même écrit une lettre, par laquelle il me prioit de l'aller trouver à Noyon, & m'en preſſoit fort. Je voulois bien y aller; mais comme j'étois en garniſon dans Soiſſons, & que Monſieur le Maréchal d'Eſtrées y commandoit, je n'y pouvois aller ſans ſon congé; qui bien loin de me le donner, me défendit d'y aller. Avant que Monſieur d'Elbœuf entrât dans Chauny, Monſieur le Maréchal d'Eſtrées y avoit envoyé deux cens hommes du Regiment de Piedmont, qui furent pris priſonniers de guerre, auſſi bien que toute la cavalerie que Monſieur d'Elbœuf y avoit fait entrer par l'avis de Monſieur de Mankan, qui s'y jetta auſſibien que luy; mais par la capitulation qu'ils firent, pas un des Officiers Generaux ne fut fait priſonnier de guerre ni démonté; & ſi les ennemis euſſent été à la Fere, au lieu d'aller à Chauny, ils l'auroient facilement priſe.

L'Armée des Princes qui ſe retiroit d'auprés de Villeneuve, aprés que celle de Monſieur de Turenne ſe fut retirée vers Creſpy, & delà à Compiegne, paſſa à la Ferté Milon, & de là à Hartenne, diſtant d'une lieuë & demie de Soiſſons, & s'en alla vers Brayne & Neuf-Chaſtel. Si elle fut venuë à Soiſſons, elle l'auroit pris, avec

avec Monsieur le Maréchal d'Estrées & le Regiment de Piedmont, parce qu'il n'y avoit point de vivres dedans, à cause que les Bourgeois ne font jamais de provisions de farines, & que les moulins sont hors de la ville, dans laquelle il n'y en a qu'un, qui ne sçauroit moudre un muid & demi de bled par jour. Il n'y avoit point de munitions de guerre, ni pas un canon monté. Monsieur le Maréchal d'Estrées dépêcha un courier à Monsieur de Turenne qui étoit à Compiegne, pour avoir des troupes. Il luy envoya le Regiment d'Herbouville, & luy manda qu'il fit du mieux qu'il luy seroit possible; & que si l'on l'assiegeoit, il ne le pourroit secourir qu'à grand peine. Comme les ennemis eurent passé la riviere d'Aisne, le Maréchal d'Estrées apprehenda qu'on n'assiegeât Laon, & me commanda de m'aller jetter dedans avec le Regiment de Piedmont. Je partis le soir à six heures, & passai la riviere de Lette au pont à Courson, pour m'acheminer de là à Mons en Laonnois, laissant le grand chemin, dans lequel je craignois que l'on ne m'eût dressé quelque embuscade. J'envoyai un Sergent avec vingt hommes & trois tambours, qui battoient l'un aprés l'autre, & qui marcherent jusques par-delà le Fruty; & pour lors ils cesserent de battre, & se jetterent dans la vallée, pour rejoindre le Regiment qui passoit à Anisy. Arrivant à Laon, & étant sur le haut de la montagne, je vis les feux

du camp des ennemis, & fis battre les tambours. Ceux de Laon faisoient si mauvaise garde, que personne ne demandoit qui va là. Je fis une partie du tour de la ville. En marchant du côté de l'Abbaye de saint Vincent, un nommé des Mesanges, qui avoit été Major de Vidame, ouvrit la fenêtre de son logis, qui regardoit du côté où nous cheminions. Il me demanda, quels tambours sont-ce-là qui battent? Je luy dis que c'étoit le Regiment de Piedmont, que Monsieur le Maréchal d'Estrées m'avoit commandé de faire entrer dans Laon, crainte que les ennemis ne l'assiegeassent; & que je le priois d'en avertir Monsieur de Malhortye Lieutenant de Roy, & le Prevôt de la ville. Ce dernier vint aussi-tôt dessus les remparts parler à moy, & me dit que si je voulois entrer avec une partie des Officiers, il me laisseroit entrer; mais que pour le Regiment, il n'entreroit pas qu'il ne fût jour. Il fit entrer deux Officiers pour travailler aux logemens, & pour nous faire apprêter à manger à la Hure. Le jour étant venu, on nous ouvrit la porte, & nous entrâmes dans la ville. Je mis le Regiment en bataille devant l'Evêché; & dans l'apprehension où j'étois que les ennemis ne vinssent à Laon, je fis promptement déjeûner un Tambour, auquel je donnai un passeport pour aller à l'Armée des ennemis reclamer six soldats de Piedmont, que je disois avoir perdu en me jettant dans Laon,

trois

trois soldats d'Herbouville, cinq ou six Suisses, & deux cavaliers. Quand le Tambour arriva, le Conseil de guerre étoit assemblé. Monsieur le Prince les vouloit faire venir à Laon, mais les Espagnols n'en avoient pas envie; on leur mena ce Tambour. Monsieur le Prince dit qu'il le connoîtroit bien; & si-tôt qu'il le vit, il dit qu'il étoit du Regiment de Piedmont. Monsieur, luy dit le Tambour, je viens pour reclamer des soldats de Piedmont, du Regiment d'Herbouville, & des Suisses, qu'on croit avoir été pris cette nuit par vôtre Armée en venant à Laon: c'est Monsieur de Puysegur, nôtre Lieutenant Colonel, qui commandoit ces gens-là, & qui m'a donné ce passeport qui est écrit & signé de sa main. Monsieur le Prince le lût, & dit qu'il étoit vrai qu'il étoit signé de ma main. Là-dessus les ennemis resolurent de partir, & d'aller assieger Rhetel. Ils y allerent, & le prirent. Monsieur le Prince mit Persan pour y commander avec son Regiment & les Cravates. Il prit aussi Château-Porcien, où il mit du Buisson; ensuite il voulut prendre les quartiers d'hiver en Lorraine, mais il en fut empêché par les troupes du Roy, qui reprirent Bar & Ligny.

Nôtre Armée revint assieger Château-Portien, le Regiment de Piedmont avoit eu ordre d'y venir, & étoit la nuit en garde à la tranchée. Il y avoit déja deux jours que la place tenoit, & l'on avoit commen-

cé une mine du côté de la ville pour aller sous le château. La verité est qu'on avoit fait une galerie de trois toises & demie, & fort basse. Je fis faire la chamade le matin, pour demander à parler à Monsieur le Gouverneur, & sçavoir de luy s'il ne vouloit pas se rendre. Il avoit dans sa place environ trois-cens Walons, & deux-cens François. La chamade étant battuë, Monsieur du Buisson me vint parler. Je luy dis que Monsieur d'Aumont, qui commandoit la tranchée, sçachant qu'il étoit parent de Madame sa femme, étoit bien-aise de ne le pas perdre, & que les mines étoient faites, & qu'au plus tard on les feroit joüer le soir. Il me répondit qu'il n'apprehendoit pas cela, & que les mines ne pouvoient pas être si-tôt prêtes. Je luy dis qu'il n'avoit qu'à envoyer un ou deux Officiers de la garnison, qu'on les feroit entrer dans les mines, & qu'ils luy en diroient la verité. Il y consentit, & en envoya deux, qui étoient de grands hommes; & comme la mine étoit fort basse, ils crûrent avoir long-temps marché, parce qu'il falloit se traîner. Ils ressortirent, & furent trouver Monsieur du Buisson, qui dit qu'il se rendroit, à condition qu'on luy permît d'envoyer avertir Monsieur le Prince, que s'il ne le venoit secourir dans deux fois vingt-quatre heures, il rendroit la place. Monsieur d'Elbœuf qui commandoit du côté de nôtre attaque, me dépêcha vers Monsieur le Cardinal, pour que

je sçûsse de luy s'il vouloit accepter cette condition. J'y fus, & il me dit que non, & qu'il les feroit sauter dés le lendemain matin au plus tard. Lorsque je luy parlai, c'étoit à huit heures, je luy dis, Monsieur, par les mines que vous faites, vous ne les sçauriez faire sauter de plus de six semaines d'ici. Il me répondit, pourquoi dites-vous cela? l'Abbé de Droüet, qui en vient, dit qu'assurément elles sont sous la muraille du château. Je luy repartis, Monsieur, le château est reculé sur la hauteur de prés de cent pas, du côté par lequel vous l'attaquez; & la chose est tellement en talus, qu'il vous faudroit plus de cent toises de galerie pour aller jusques sous la muraille du château, qui est bâti sur de la pierre; & que quand vous poussez une toise dans terre, cela ne revient pas en haut à un demi-pied. Vous en ferez ce qu'il vous plaira. Il ne se voulut point rendre à mes raisons, & le soir à huit heures il envoya un Garde à Monsieur d'Elbœuf, avec un billet, portant qu'il m'y fit aller; mais que je fisse en sorte que les douze heures qui étoient passées, fussent précomptées dans le temps qu'il demandoit de deux fois vingt-quatre heures; & que si je ne pouvois pas les faire venir a ce point-là, que je leur accordasse les quarante-huit heures. Je fus au château, je disputai long-temps les douze heures, mais je n'en pûs pas venir à bout, je leur accordai tout le temps qu'ils avoient de-

mandé pour avertir Monſieur le Prince, & qu'ils ſortiroient avec Armes & bagages, & ſeroient conduits à l'Armée où étoit ſon Alteſſe. Je fis mettre encore dans la capitulation, que quelque ſecours qui leur pût venir dans les deux fois vingt-quatre heures, à moins que l'Armée ne fût chaſſée, & obligée de paſſer la riviere, ladite capitulation tiendroit; & que de plus, pendant tout le temps qu'on ſe battroit, ils ne pourroient faire aucun acte d'hoſtilité ſur les troupes du Roy, ny ſe ſervir de canon ny de mouſquets. La raiſon pourquoi je mettois cette clauſe dans la capitulation, eſt que Château-Portien étoit ſur un haut du côté que les ennemis le pouvoient ſecourir, & que nous ne pouvions jamais mieux nous mettre en bataille que ſur cette hauteur-là, qui n'eſt qu'à trois-cens pas de la place; & tellement avantageuſe pour ceux qui y ſont poſtez, qu'un homme qui en auroit ſix mille en bataille en ce lieu-là, en pourroit attendre aiſément douze mille Je portai la capitulation à Monſieur le Cardinal pour la faire ſigner. Il me demanda pourquoi j'y avois mis cette clauſe. Je luy répondis, parce que cela étoit avantageux; & qu'étant poſtez-là, les ennemis ne nous en pourroient chaſſer. Le frere de du Buiſſon, partit du camp avec un Trompette de Monſieur d'Elbœuf qui le mena à l'Armée, qui n'étoit poſtée qu'à trois lieuës de là. Il la trouva rangée en bataille hors

du

du quartier, pour venir ſecourir Château-Portien. Monſieur le Prince le voyant, luy dit : La place eſt-elle renduë, que je vous vois ici ? Monſieur, luy répondit-il, elle a capitulé, mais elle a deux fois vingt-quatre heures de temps pour attendre du ſecours. Monſieur le Prince repartit, il ne nous en faut pas tant, nous y allons marcher. Avez-vous vôtre capitulation ? Oüy, Monſieur, dit-il, nous l'avons, & la luy montra. Monſieur le Prince la lût ; & comme il vit cette clauſe, de ne faire aucun acte d'hoſtilité pendant les deux fois vingt-quatre heures : N'apellez-vous pas cela être bien rendu, que d'avoir mis cette clauſe-là ; cela m'ôte le moyen de vous pouvoir ſecourir, parce que l'Armée ſe mettra en bataille tout auprés du château, & nous ne la pourrons pas chaſſer de là. Qui eſt celuy qui a fait la capitulation ? C'eſt Monſieur de Puyſegur. Cet homme-là, dit Monſieur le Prince, en ſe fâchant, eſt plus habile que vous & que vôtre frere. Allez, ſortez de devant moi, que je ne vous voye jamais ni vous ni vôtre frere. Monſieur le Prince partit avec l'Armée, & au lieu de venir à Château-Portien, il s'en retourna du côté de Flandres. Ce jour-là nôtre Armée, qui avoit eu avis que les ennemis vouloient marcher pour venir ſecourir la place, ſe diſpoſa de ſe mettre en bataille ; & depuis neuf heures du matin juſques à trois-heures aprés midi, elle ne fit que roder ſans

s'y pouvoir jamais mettre, quoi que je leur criasse, que le poste le plus avantageux étoit de se camper aprés du château, & que le château ne tireroit pas sur eux. Ils ne s'y voulurent pas mettre, c'est pourquoi ils ne pûrent trouver pas un lieu, où les ennemis n'eussent eu en venant toutes les hauteurs pour eux. Dieu permit neanmoins qu'ils s'en retournerent, sans quoi ils nous auroient fait sans doute beaucoup de peine, quoique son Eminence fût presente; disant qu'il ne se méloit point de commander, mais il faisoit seulement le Maréchal des logis à la queuë d'une de ses Compagnies de cavalerie, & disoit toûjours, *Sare*, *sare*. Aprés cela ils eurent nouvelles que les ennemis s'en alloient en Flandres, & nos troupes retournerent dans leur quartier. Le lendemain la place se rendit, & ils furent conduits à l'Armée suivant leur capitulation. Du Buisson se retira aprés y avoir conduit ses troupes.

L'Année suivante les Armées de Messieurs de Turenne & de la Ferté, vinrent à Rhetel pour l'assieger; & la nuit d'aprés qu'on y fut arrivé, je leur proposai d'en faire attaquer les dehors. Ils en firent d'abord quelque difficulté, alleguant que cela n'étoit pas si aisé que je le croyois; que ces dehors étoient des terrasses fort élevées, & qu'on avoit peine à y monter. Je leur dis que cette élevation-là nous étoit plus avantageuse pour l'atta-

taquer; que quand on en seroit approché, ils ne pourroient tirer sur personne, dautant qu'elles n'étoient pas faites en glassis; & que pour les défendre, il falloit qu'ils se montrassent, & que ceux d'en bas les pouvoient tirer, ce qui les fit resoudre de les attaquer. Monsieur de Turenne détacha mille mousquetaires de son Armée, outre ceux de la garde de la tranchée. Monsieur de la Ferté en voulut faire autant. Je le priai de me laisser faire cette attaque avec le Regiment de Piedmont, qui devoit entrer en garde cette nuit-là; il avoit peine à me l'accorder. A la fin il me le permit. Nous allâmes entrer en garde, & nous attaquâmes ces dehors. Dans celuy que Piedmont attaqua, il y avoit cent cinquante hommes de Persan que nous forçâmes, & nous logeâmes dans le haut du bastion. Ceux de l'attaque de Monsieur de Turenne, ne purent pas emporter leur bastion si-tôt, ils se vinrent mettre de nôtre côté, & allerent le long de la berne à leur attaque, où ils se logerent aussi. Nous mîmes de nôtre côté deux pieces de canon en batterie, & le matin on les tira, & l'on envoya sommer Monsieur de Persan de se rendre. Il ne le voulut pas faire. Le lendemain il fit sortir le Lieutenant Colonel de son Regiment, pour demander composition. J'opiniâtrai fort pour le faire prisonnier de guerre, luy & toutes ses troupes; disant que c'étoit beaucoup faire que de prendre

le Regiment des Cravates prisonnier de guerre, & les démonter; que cela nous donneroit plus de repos durant la campagne. Comme Monsieur de la Ferté vit que je le pressois, il me dit que j'avois raison, que l'on les pourroit bien faire prisonniers de guerre; mais qu'il le falloit considerer comme neveu du College, voulant dire qu'il étoit neveu de Monsieur le Maréchal de l'Hôpital; & de plus, me dit-il, il est des amis de Monsieur de Turenne & le mien. Je luy repliquai, Monsieur, commandant les troupes du Roy, comme vous faites, vous ne devez considerer ni ami ni neveu du College. Ils le laisserent sortir avec armes & bagages, tout de même que s'il eut été dans une bonne place.

Ensuite l'Armée vint vers la Chartreuse du Val saint Pierre, où le Roy la vint voir, & la fit aussi-tôt repartir pour aller à Riblemont, où sa Majesté se logea. L'Armée de Monsieur de Turenne étoit dans un petit village tout auprés, & son camp s'étendoit jusques à Riblemont. Il avoit laissé Origny pour le logement de Monsieur de la Ferté, qui faisoit l'arriere-garde. Ce General ayant beaucoup de consideration pour Madame d'Origny, alla loger, quoi qu'il fût fort tard, à Cery-Maizieres, qui est à un quart de lieuë pardelà Riblemont. Le jour d'aprés que nous fûmes arrivez, j'allai au lever de Monsieur de la Ferté, qui me dit qu'on luy venoit

noit d'apporter une lettre du Roy pour recevoir un Lieutenant General dans son Armée qui se nommoit sainte Maure. Je luy dis, Monsieur, cela est étrange qu'on n'en prenne point dans l'infanterie; pourquoi ne pas prendre Monsieur le Comte d'Estrées, qui a été Mestre de camp d'un vieux Regiment, & qui est presentement Maréchal de camp? Le feu Roy n'en usoit pas de même, il prenoit des Maréchaux de camp, & des Officiers d'Armée dans les vieux Regimens. Je luy dis de plus, que si le Roy écoutoit les gens, en verité je luy en parlerois. Il me dit que je ferois fort bien, & qu'il me le conseilloit. Je luy répondis que je m'en allois sçavoir de ce pas si le Roy étoit levé, & que je luy parlerois si je pouvois. Quand j'y arrivai, il ne l'étoit pas encore; & comme j'attendois qu'il le fût, Monsieur de la Ferté monta à cheval, & arriva quasi aussitôt que moy à Riblemont. Il alla chez Monsieur le Cardinal, qui luy demanda des nouvelles, & ce que l'on disoit dans l'Armée. Monsieur, luy dit-il, l'infanterie est en rumeur de ce que vous ne prenez point d'Officiers Generaux parmi eux. Ils disent que s'il y a quelque occasion dangereuse, ce sont eux qui l'essuient, & qu'on ne leur donne aucune charge honorable; & que si l'on prend un Lieutenant General, on le prend toûjours dans la cavalerie, que le feu Roy ne faisoit pas de même, & qu'il les prenoit dans l'infan-

terie. Hé, dit-il, qui eſt-ce qui dit cela ? C'eſt Puyſegur, il eſt même venu icy pour en parler au Roy. Il dit auſſi-tôt à Monſieur de la Ferté qu'il allât me chercher chez le Roy, & me faire défenſes d'en parler à ſa Majeſté, mais bien de le venir trouver. Monſieur de la Ferté vint chez le Roy, & me dit, nôtre homme à peur. Je luy demandai, qui ? Le Cardinal, dit-il, va-t'en le trouver, il te demande. Je fus chez luy, j'entrai dans l'anti-chambre, on avoit mis une tapiſſerie en cloiſon, qui faiſoit une ſeparation de la moitié de la chambre : & comme j'y fus entrée, Monſieur le Cardinal m'entendit parler, & m'appella. J'ouvris la tapiſſerie, & entrai dans ſa chambre, où il n'y avoit que Monſieur le Tellier avec luy. Il me dit, Puyſegur, je viens d'apprendre par Monſieur de la Ferté que vous mettiez l'Armée en rumeur, prenez garde à ce que vous faites, le Roy eſt ici preſent, & je ſçai bien que vous avez du credit dans l'Armée. Je luy dis, vous me ſurprenez bien de me parler de la ſorte, je ne ſuis pas homme à mettre une Armée en rumeur, ſoit que le Roy ſoit preſent, ou qu'il n'y ſoit pas. Il eſt vrai que j'y ai quelque credit, & il a bien ſervi au Roy, de ce que j'y en avois. Je l'ai vûë revoltée ſous le commandement de Monſieur d'Aumont, & qui ne vouloit point aller en Flandres, mais ſe joindre avec ceux de Paris, & obliger le Roy à luy

payer

payer tous les arrerages qui luy pouvoient être dûs sur le pied de dix montres. Je leur dis que je ne voulois pas être de ce parti-là, & que je leur conseillois de ne rien faire de ce qu'ils me proposoient, qu'il falloit servir le Roy, que nous y étions obligez par la naissance, étans nez ses sujets, & Officiers dans de vieux Regimens, pour qui le feu Roy avoit eu tant d'estime & tant d'amitié; & qui avoit tant de confiance en nous, qu'il dit en mourant qu'il sçavoit bien que les vieux Regimens ne manqueroient jamais d'affection & de fidelité pour son fils. Ils me proposerent d'aller prendre Compiegne, & de demeurer-là avec les troupes jusques à ce qu'on nous eût satisfait, me disant qu'ils vouloient que fusse leur General. Je leur répondis, que je ne voulois pas un emploi pareil à celuy-là, que je voulois marcher en Flandres, puisque le Roi le commandoit, qu'ensuite je fis marcher le Regiment de Piedmont, & qu'aussi-tôt toute l'Armée suivit; ce qui est bien éloigné de la faire revolter. Le service que j'ai rendu en cette rencontre-là, je ne l'ai rendu que pour la seule consideration du Roy, & non point pour d'autre. Mon intention n'a point été en cela de vous obliger, je suis au Roy aussi-bien que vous: Vous êtes veritablement dans la plus grande Charge, mais le plus grand honneur que vous ayez, c'est d'être au Roy aussi-bien que moi. Il me répondit,

apellant Monſieur le Tellier, & luy dit: Voyez, voyez le Tellier, comme il parle à moi; & mettant le doigt à ſon front: Moi qui l'ai toûjours eu là (il vouloit dire dans ſa tête) je ſongeois à faire quelque choſe pour luy. Je luy repartis, Monſieur, ſi je ſuis dans vôtre tête, & que vous ayez ſongé à faire quelque choſe pour moi, cela ne m'à point encore paru, & je ne veux avoir d'obligation qu'au Roy ſeul. Tant que vous ſerez bien avec ſa Majeſté, & que vous me commanderez quelque choſe pour ſon ſervice, je vous obeïrai. Là-deſſus le Roy entra dans ſa chambre. Il luy dit en entrant, Sire, voilà Puyſegur, on ne peut pas dire autrement qu'il ne ſoit un brave homme, un homme fort entendu, & qui à grand credit à l'Armée. Je ne doute pas qu'il ne ſoit fort ſerviteur de vôtre Majeſté, mais il m'a parlé un peu hautement. Je ſortis de la chambre, & deſcendis en bas. Ceux qui étoient dans l'antichambre, qui n'en étoit ſeparée que par la tapiſſerie, avoient ouï tout ce démêlé, & l'avoient été raporter à Meſſieurs les Maréchaux d'Aumont & d'Albret, & à Monſieur de Palluan. Comme j'arrivai dans la ruê, vis-à-vis des fenêtres de Monſieur le Cardinal, ils me vinrent demander tous ce que je luy avois dit. Je leur dis, ſi vous luy en diſiez autant, vous ne feriez pas tant de baſſeſſes que vous en faites tous. Je fus ſix mois entiers ſans le voir depuis. Il

paſſa

passa à Soissons, & parla de moi à Monsieur le Maréchal d'Estrées, qui me mena parler à luy. Je me raccommodai avec son Eminence, mais elle s'en est fort bien souvenuë, & m'a traité de la façon que font ceux de sa Nation, qui n'oublient jamais rien quand ils croyent avoit été offensez.

Ensuite les ennemis s'approcherent de Roye, & le prirent. Les Armées de Messieurs de Turenne & de la Ferté, marcherent vers Peronne, & nous allâmes loger en un village proche Moulins, où nous arrivâmes assez tard. Les ennemis parurent proche le quartier, entre quatre & cinq heures du matin. Nos Armées se retirerent pour aller vers Peronne. En nous retirant, nous trouvâmes un grand fond que nous passâmes. Je dis à Monsieur de Turenne qu'il nous falloit mettre en bataille par-delà ce fond, & faire front aux ennemis, qui n'auroient jamais pû le passer en nôtre presence. Nous avions un bois à nôtre aîle droite, & un ruisseau à nôtre aîle gauche, & ils n'auroient pas pû nous forcer. Monsieur de Turenne y vouloit bien demeurer. Monsieur de la Ferté qui ne le voulut pas, l'emporta, & s'alla mettre en battaille au Mont saint Quentin. Pour y parvenir nous passâmes à Helene. Il y avoit un petit corps que commandoit Monsieur de Beaujeu. J'étois à la tête des Dragons pour les conduire, & les mettre dans le Mont saint Quen-

Quentin. Monsieur de Beaujeu me demanda où nous allions. Je le luy dis, & que les Armées venoient pour se ranger en bataille. Il me dit qu'il ne branleroit pas, quelques troupes des ennemis qui pussent arriver. Je luy repartis que cette resolution-là étoit fort bonne, mais que je ne me persuadois pas qu'il y pût demeurer long-temps, quand l'Armée seroit passée. Etant au Mont saint Quentin pour y ranger l'Armée en bataille, il ne se trouva point de place pour camper le tiers de celle de Monsieur de la Ferté, parce que le tour de la montagne n'est pas fort grand. Monsieur de Turenne qui se devoit mettre en bataille, où nous finirions, voyant que la place manquoit, tira son Armée par le flanc droit, & passa à travers un fond, remonta sur une hauteur, & conduisit l'aîle droite de son Armée, pour la joindre au ruisseau de Tincourt qui couvroit son aîle droite. Son Armée étant en bataille, il se trouva qu'il n'y avoit pas assez d'espace pour la contenir toute entiere. Monsieur de la Ferté demanda qu'il pût mettre sur la premiere & seconde ligne deux bataillons, & cinq ou six escadrons. Monsieur de Turenne le luy accorda. Quand les deux lignes furent posées, suivant le terrain qu'il y avoit, le reste des deux Armées se mit en bataille, tournant son front & son aîle gauche vers Moulins. Les ennemis n'avoient pas voulu passer dans le fond, duquel j'ai

j'ai ci-devant parlé; ils coulerent ſeulement le long de ce fond , & ſe mirent en bataille en preſence de Monſieur de Turenne, Ils avoient un bois à leur aîle droite, & le ruiſſeau de Tincourt à leur aîle gauche.

L'Armée de Monſieur de Turenne faiſoit face à celle des ennemis, & avoit ce ruiſſeau à ſon aîle droite, & une ravine à ſon aîle gauche; & par-delà la ravine, un village où l'on jetta des mouſquetaires dans les hayes. Monſieur de Turenne me fit faire une douzaine de redans à trois-cens pas de la premiere ligne, qui furent faits en moins de deux heures, où l'on mit dans chacun ſoixante mouſquetaires; de ſorte que ni la cavalerie ni l'infanterie des ennemis, ne pouvoit pas paſſer ſans eſſuyer la mouſqueterie de ces redans; & je croi que cela ſeul les empêcha de nous combattre. Monſieur le Prince s'avança avec ſept ou huit perſonnes. Un nombre d'officiers de l'Armée des plus apparens le furent voir. On me demanda ſi je ne voulois pas être de la partie, en me diſant que Monſieur le Prince ſeroit bien-aiſe de me voir. Je répondis que je ſouhaitois fort d'avoir cet honneur, & que j'étois autant ſon ſerviteur que perſonne le pouvoit être; mais que je croirois manquer à mon devoir, ſi je l'allois voir à la tête de l'Armée ennemie, venant parmi nous, ſans avoir parole du General qui commandoit; & que d'aller voir ſon Alteſſe, le pouvoir
pren-

prendre, & ne le pas arrêter, ce ne seroit pas trop bien fait; & que si je l'allois voir, je luy conseillerois sans doute de se retirer: Que du temps de Monsieur le Cardinal de Richelieu, des gens qui auroient eu moyen de prendre un homme de l'importance de Monsieur le Prince, à la tête d'une Armée ennemie, & qui ne l'auroient pas fait, auroient mal passé leur temps. Neanmoins la verité est, que tous ceux de l'Armée l'alloient voir, on mettoit pied à terre, on le salüoit qu'il n'étoit que luy seul, avec son Capitaine des Gardes & son Ecuyer, & ils étoient plus de soixante ou quatre-vingts Officiers des nostres à l'entour de luy. L'Armée des ennemis se retira nuitamment, & marcha à grandes journées droit à Rocroy, qu'ils assiegerent. Nous les suivîmes de prés, & voyant que nous ne pouvions pas leur faire lever le siege, nous assiegeâmes Mouzon, & nous employâmes quinze jours à le prendre. Je fis emporter l'ouvrage à corne avec le Regiment de Piedmont. La premiere nuit que j'arrivai au Regiment qui avoit déja fait une garde à la tranchée, l'allant visiter pour disposer la garde, je m'avançai bien au delà de la tranchée, où je trouvai un fond pour mettre sept ou huit-cens hommes en bataille, sans être vûs des dehors de la ville, ni même du clocher. J'allai poser ce Regiment droit dans ce fond, qui n'étoit qu'à cinquante pas l'ouvrage à corne,

& à

& à trente du ravelin d'une des portes de la ville. J'envoyai dire à ceux de la tranchée, qu'ils eussent à se retirer du lieu où ils étoient, & que j'étois posté proche le travail des ennemis. Il auroit fallu cinq jours entiers pour venir de ce fond-là par la tranchée. Nous emportâmes l'ouvrage cette même nuit. Trois jours aprés on gagna le fossé, & le Regiment d'Uxelles avoit voulu faire un logement dans celuy de la ville; & pour cet effet avoit mis une barique contre la muraille. Quand j'arrivai-là, ils me dirent qu'ils avoient un logement dans le fossé, & qu'il y falloit un Sergent avec quinze hommes. J'allai dans ce fossé avec avec ce Sergent. Les ennemis ne s'étoient pas encore remis sur le rampart ni dans les flancs bas d'une tour qui regardoit sur ce fossé. Je revins dans la tranchée, & laissai-là le Sergent. En moins d'un rien il fut tué, & les quinze soldats aussi; par les flancs bas des deux tours qui flanquoient ce fossé. J'y envoyai jusques à soixante ou quatre-vingts hommes, qui furent aussi tous tuez. Je dis à Monsieur le Maréchal de la Ferté, sans doute qu'on a fait boire les soldats qui défendent ce fossé, ils assomment tous ceux que je jette dedans. Laissons passer cette fougue, ils s'endormiront à la pointe du jour, & je vous promets que je ferai loger les mineurs. Ils s'en alla à son quartier tout fâché, de ce que nous ne pouvions pas faire ce logement, en me disant:

Que

Que si les ennemis prenoient Rocroy, avant que nous eussions pris Mouzon, nous serions contraints de lever le siege. Je luy dis, dés que les mineurs seront logez, la ville ne manquera pas de demander à se rendre; ce qui arriva. Le jour étant venu, les ennemis ne tirerent plus tant. Je fis faire un logement, & un trou pour mettre les mineurs à la muraille. Ils firent une chamade à neuf heures, & se rendirent. La chamade fut faite du côté de Monsieur de la Ferté, de quoi ceux de l'Armée de Monsieur de Turenne, qui vouloient qu'elle fût faite du leur, témoignerent d'être fachez, disant que l'Armé de Monsieur de Turenne étoit la premiere. Les ennemis firent réponse qu'ils ne le sçavoient pas, & qu'ils faisoient battre la chamade du côté qu'ils étoient le plus pressez. Trois jours aprés la prise de Mouzon, le Chevalier de Montaigu, qui commandoit dans Rocroy, le rendit. L'Armée du Roy fut ensuite assieger Sainte Menehoust, qu'elle prit. Monsieur de la Ferté demeuroit à Conesanvoye. On renvoya le Regiment de Piedmont en garnison, & Monsieur de la Ferté alla assieger Bethfort, qu'il prit pendant l'hiver. Le Roy envoya une partie de ses troupes dans le païs de Liege, commandées par Monsieur de Fabert, pour empêcher que les ennemis n'y prissent leurs quartiers d'hiver. Le Roy regla le different qui étoit entre la Marine & les petits vieux Regimens, & fit

fit marcher la Marine la premiere ; ce qui causa beaucoup de mécontentement aux autres.

EN l'année 1654. le Roy fut sacré, & on resolut à Rheims le siege de Stenay, qui fut commandé par Monsieur de Fabert Gouverneur de Sedan, où sa Majesté alla. Les Armées de Messieurs de Turenne & de la Ferté, marcherent vers Peronne. Les ennemis assiegerent Arras, pour faire diversion du siege de Stenay. Monsieur le Tellier fut envoyé de la part du Roy trouver les Generaux, pour les porter à secourir Arras, & faire tout leur possible pour cela. Les ennemis y étoient arrivez le deuxiéme de Juillet. Monsieur de Mondejeu qui n'apprehendoit pas le siege, avoit fait sortir sa cavalerie, commandée par Monsieur d'Eccancourt, qui alla joindre Monsieur de Bar, qui avoit un petit corps pour se jetter dans Arras ou dans Bethune, si les ennemis venoient assieger l'une ou l'autre de ces places. Monsieur de Mondejeu avoit gardé cent cinquante maîtres dans Arras, & avoit deux-mille cinq-cens hommes de pied. Quand il se vit investi, il envoya demander à Monsieur de Bar sa cavalerie. Messieurs de Turenne & de la Ferté, marcherent droit à Arras par Henchy & l'Escluse. Le lendemain on passa le ruisseau de Mouchy-le-Preux, ou l'on campa jusques à la riviere d'Escarpe, sur laquelle on fit un pont ;

&

& Monſieur le Maréchal de la Ferté logea au quartier où étoit le pont. Le front de nôtre camp, regardoit la ligne des ennemis; & aprés le terrain pris de nôtre Armée, celle de Monſieur de Turenne étoit campée, & tenoit juſques au ruiſſeau de Mouchy-le-Preux, qui luy couvroit ſon aîle gauche. Nous nous retranchâmes, & nous avions trente-ſix redans devant nous, qui étoient à ſix-vingts toiſes l'un de l'autre ; & dans chaque redan, on mettoit trente hommes, avec un Lieutenant ou un Enſeigne. Nous n'avions pas dans l'Armée plus de ſept à huit-mille hommes de pied, mais nous avions bien huit mille chevaux. Le retranchement étant fait, on chercha le moyen de jetter du ſecours. Le premier qu'on y envoya, fut conduit par ſaint Lieu, Meſtre de camp de cavalerie. Il n'y entra guere plus de la moitié des gens qu'il conduiſoit, ils étoient environ cent chevaux ; un autre fut mené par Eccancourt, il n'y en entra auſſi qu'une partie ; le dernier fut mené par Monſieur le Chevalier de Crequy, qui fit auſſi genereuſement qu'homme du monde ſçauroit faire. On blâma un peu Monſieur de Bar, de n'avoir pas fait effort d'y entrer avec tout le corps de la cavalerie qu'il avoit. Il s'excuſa, & fit voir une lettre de Monſieur de Mondejeu, par laquelle il ne luy demandoit que la cavalerie qu'il luy avoit envoyée d'Arras. Les ennemis ouvrirent la tranchée, & la pouſſerent avec vigueur.

Dans

Dans ce temps-là nous faiſions un bioüac fort exact, l'on envoyoit quantité de partis delà l'Eſcarpe, & de grandes gardes jour & nuit, pour empêcher que rien n'entrât dans le camp. Les ennemis firent un effort, & paſſerent une nuit proche la garde du Regiment de cavalerie de Monſieur le Cardinal Mazarin, & firent entrer des munitions de poudre & méches, que les cavaliers portoient. Le Capitaine qui commandoit la garde de Monſieur le Cardinal, en fut caſſé, & deux Officiers avec luy. Nous avions envoyé des troupes commandées par Monſieur de Tracy du côté de ſaint Paul, pour empêcher qu'on apportaſt des vivres au camp des ennemis. Monſieur le Comte de Broille étoit avec deux-mille hommes de pied, & ſix-cens chevaux à Lens. Monſieur d'Eſpanſe étoit à Bapaume, pour empêcher auſſi que rien n'entrât dans les lignes. Comme l'on ſçût que les vivres venoient du côté de ſaint Paul, on y fit aller Monſieur de Broille avec ſon infanterie, qui ne le prit pas faute de canon. Le onziéme du mois d'Aouſt, on ſe reſolut d'attaquer les lignes, mais le Roy écrivit aux Generaux que Stenay ſeroit bien-tôt pris, & qu'il leur envoiroit des troupes pour leur aider à les forcer. Ils luy manderent qu'ils n'en pouvoient trop avoir pour une action pareille à celle-là; ce qui fit changer à nos Generaux la reſolution d'attaquer les lignes, & d'attendre les troupes qui devoient

voient prendre Stenay, pendant lequel temps les ennemis firent un fossé perdu de dix à onze pieds de profondeur, & de douze à treize de large; & entre la ligne & le fossé perdu, ils firent des trous dans terre, à deux pieds l'un de l'autre, de la profondeur de trois. Il est vrai que la plûpart de ces trous n'avoient pas été faits assez creux, outre qu'il leur en falloit davantage.

Dans ce temps-là l'Armée de Stenay qui avoit été pris, arriva auprés de Peronne. Monsieur de Turenne fut au devant d'elle. Lorsqu'elle en partit, ils marcherent, & se vinrent loger au camp de Cesar, d'où Monsieur de Turenne revint à son quartier, & Monsieur d'Hocquincourt demeura à ce camp. Le lendemain que les troupes y furent campées, ils eurent nouvelle qu'un grand Convoi partoit d'Aire, avec beaucoup de charettes de l'artillerie, escortées de trois-mille hommes de pied, & de trois-mille chevaux, en comptant ceux qui étoient sortis des lignes pour aller au devant d'eux. Messieurs de Turenne & d'Hocquincourt marcherent vers ce convoi droit à saint Paul, qu'ils prirent, & trois ou quatre châteaux, où ils mirent garnison. Le convoi rentra dans Aire, & ils revinrent à leurs quartiers. Ensuite Monsieur de Turenne prit le Mont saint Eloy. Celui qui étoit dedans, esperoit d'être secouru, mais il ne le fut pas. Il étoit sorti d'Ar-

ras

ras un homme seul, que Monsieur de Mondejeu avoit envoyé, qui est l'unique qui en ait apporté des nouvelles ; & je croi aussi qu'il n'en est entré qu'un seul dans la ville pendant le temps que nous avons été devant les lignes. Cet homme avoit avalé une petite boëste d'or, dans laquelle on avoit mis un billet. Quand il fut au quartier de Monsieur de la Ferté, & qu'il y eut demeuré un jour tout entier sans avoir eu envie d'aller à la selle, Monsieur de la Ferté luy fit donner des lavemens, mais ni deux ni trois n'y firent rien, on luy donna un breuvage qui ne fit encore rien. Le Maréchal de la Ferté s'impatientoit, & se resolvoit quasi de le faire éventrer, disant qu'il valoit bien mieux perdre un homme qu'une place aussi importante qu'étoit celle d'Arras. On luy redonna un breuvage qui étoit si fort, qu'il faillit à crever, & rendit la petite boëste. Il y avoit dans le billet : *Je ne crains point la force des ennemis, quand ils seroient même sur les ramparts, je ne les apprehenderois pas. Il n'y a qu'une seule chose que j'apprehende*, sans dire quelle elle étoit ; cela mit les Generaux plus en peine qu'auparavant. Pendant tout le siege, Monsieur de la Ferté m'avoit commandé, étant au bioüac, de prendre garde si les ennemis avançoient leur travail ou non ; & sçavoir si en faisant les attaques la nuit, ils avoient fait leurs logemens. On voyoit de nôtre camp l'attaque des tranchées ; &

par le feu qu'on tiroit pour avancer & l'autre pour défendre, on voyoit bien si celuy qui attaquoit avançoit, parce qu'on voyoit avancer son feu ; & s'il reculoit, vous voyiez aussi reculer son feu ; & si l'autre alloit, vous voyiez comme il avançoit ; & s'il ne faisoit seulement que défendre son retranchement, vous jugiez bien si les mêmes ennemis le forçoient ou non par la même connoissance du feu, & ainsi je luy rendois compte tous les matins de ce que je pouvois avoir jugé s'être passé la nuit. Comme je reconnus que les ennemis avoient fait un fossé perdu, je dis à Monsieur de la Ferté qu'il falloit des preparatifs pour cela ; on fit faire environ cent ou six-vingts clayes de cinq pieds de large chacune.

Deux jours avant que d'attaquer la ligne, Monsieur de Turenne vint chez Monsieur de la Ferté, qui étoit logé dans une Eglise. Ils m'envoyerent chercher ; & étant arrivé où ils étoient, ils me dirent qu'ils avoient resolu l'attaque des lignes, & qu'ils vouloient que j'en fisse le dessein. Pour cet effet on fit apporter du papier & une écritoire, & tout le monde sortit de la chambre. Il n'y resta que les deux Maréchaux de France & moi. Je leur dis, qu'il y avoit bien des choses à considerer pour attaquer cette ligne ; que le fossé perdu étoit de douze à treize pieds de large, & qu'il le falloit passer ; que pour cet effet il étoit besoin d'avoir des échelles ou des che-

chevrons qui eussent quinze pieds de long; que c'étoit une necessité de les faire porter au bord du fossé perdu, & les mettre un pied en deçà de ce fossé, les élever en haut, & puis les laisser tomber; que l'autre bout passeroit par dessus le fossé, tomberoit, & porteroit de l'autre côté; & que dés qu'il y auroit trois chevrons posez comme cela, ou deux échelles seulement, les soldats qui porteroient les clayes, les mettroient dessus, & que chaque bataillon feroit trois ponts comme cela; que les soldats qui porteroient les armes pour tirer, passeroient les premiers par dessus ces ponts; que douze autres soldats qui suivroient ceux-là, auroient leurs armes sur l'épaule, les uns un hoyau, & les autres une pelle en main, dont six abatroient les terres du côté de la ligne, & les autres de nôtre côté pour combler le fossé, afin que la cavalerie y pût descendre; que d'autres gens avec des hoyaux travailleroient vis-à-vis cet endroit-là, allant à la ligne pour foüir les trous, & faire un chemin, afin que la cavalerie pût aller à la ligne. Il fut proposé de mettre des clayes pardessus les trous. Je leur fis connoître qu'un cheval en mettant le pied sur une claye à l'endroit du trou, la claye enfonceroit indubitablement, & que le cheval seroit plus embarassé que s'il n'y avoit point eu de claye; que pendant qu'on combleroit les trous, les hommes commandez marcheroient droit à la ligne, &

se mettroient dedans de même que les autres, les uns abbatant la terre d'un côté pour la jetter dans le fossé, & les autres l'abbatant aussi de l'autre côté pour faciliter la descente à la cavalerie; que ceux qui n'étoient point commandez à ces travaux étant dans la ligne, se mettroient sur la berme, & n'entreroient point du tout dedans que les passages ne fussent faits pour la cavalerie, mais qu'on feroit seulement un grand feu dans le quartier des ennemis, qui voudroient venir nous attaquer; ce qui leur seroit fort difficile, dautant que la terre qui étoit depuis la berme jusques au haut de la ligne, empêcheroit qu'on leur pût faire grand mal, & tiendroit la cavalerie qui est dans la ligne fort éloignée d'elle; que nôtre cavalerie qui entreroit dedans, seroit favorisée de tous ces mousquetaires qui seroient le long des bermes, & se pourroit mettre aisément en bataille, soit pour faire front devant soi, ou à leur droite ou à leur gauche, selon qu'elle trouveroit à propos de se mettre; & quand la cavalerie seroit entrée, l'infanterie passeroit pardessus la berme, & se mettroit en bataille ayant un escadron à sa droite & un à sa gauche, & partiroit du camp de cette maniere. L'ordre ayant été fait de la sorte, Messieurs les Generaux l'approuverent, & m'ordonnerent d'en faire faire quatre ou cinq copies, & me défendirent d'en parler à personne. Je leur répondis, que diront Messieurs les Lieu-

Lieutenans Generaux, de ne sçavoir rien de tout ceci. Ils me dirent, que de la consequence dont étoit cette affaire, il n'étoit pas necessaire que trente-six Generaux sçussent ce qu'on avoit resolu, qu'il n'y en avoit pas un qui n'eût son ami; que cet ami en avoit un autre, & ainsi que la chose ne seroit pas secrette; qu'elle pourroit bien aller jusques aux oreilles des ennemis; & qu'il seroit assez temps que ces Generaux l'apprissent, lorsque nous marcherions. Monsieur de Turenne dit à Monsieur de la Ferté, vous n'avez pas tant d'infanterie que moy, envoyez Puysegur en mon quartier, pour faire un état du nombre que vous en avez, nous verrons avec Pouillac la quantité qu'il y en a dans mon Armée, & je vous en donnerai, afin que vous en ayez autant que moy. Il fut arrêté que Monsieur de Turenne prendroit l'aîle gauche, parce que Monsieur d'Hocquincourt avec la maison du Roy, avoit l'aîle droite, & que Monsieur de la Ferté seroit au milieu; qu'en faisant l'attaque, on mettroit un escadron à la droite & un bataillon à la gauche, & que tout seroit ainsi, bataillon & escadron entremêlé de cette façon-là. Je fus au quartier de Monsieur de Turenne, qui nous donna environ mille hommes d'infanterie. L'on attaqua les lignes la nuit du vingt-quatre au vingt-cinq Aoust, entre minuit & une heure. L'ordre de l'attaque de Monsieur de la Ferté, étoit l'escadron de la Rei-

ne à la droite de Piedmont, & ainsi de suite. La coûtume veut qu'on donne à tous les Officiers Generaux un ordre de la disposition de l'attaque que l'on fait, de sorte que j'en avois pour chacun de Messieurs les Lieutenans Generaux. Monsieur de Turenne arriva avec son Armée au quartier de Monsieur de la Ferté, à cause qu'il falloit qu'il passât sur le pont de l'Escarpe, pour se mettre du côté où étoit nôtre attaque. Il dit à Monsieur de la Ferté, qu'en faisant l'ordre il n'avoit pas bien songé d'avoir pris l'aîle gauche, qu'il ne la vouloit pas prendre; & que quoi que l'Armée de Monsieur d'Hocquincourt eût la droite de tous, cela n'empêchoit pas qu'il ne dût toûjours avoir la droite de celle de Monsieur de la Ferté. Monsieur de la Ferté luy dit qu'il feroit comme il voudroit, qu'il ne se soucioit pas de cela; & me vint dire qu'il falloit changer l'ordre; que nous avions la main gauche au lieu de la droite, & me demanda la raison pour laquelle il vouloit changer ce qu'il avoit arrété luy-même en signant l'ordre. Je luy répondis que c'étoit qu'il vouloit avoir la droite. Il me dit qu'il y avoit autre chose que cela. Je ne sçai pas bien ce que c'est, luy repartis-je, mais je suis assuré qu'ayant l'attaque de la main gauche, vous avez à combattre une partie du quartier de l'Archiduc; & que la fausse attaque qu'on y fait faire par la Guillotiere, n'empêchera pas qu'une partie de ce

quar-

quartier ne tombe ſur vous. Il y a dans ce quartier-là huit ou neuf-mille hommes de pied, ainſi vous ne devez pas douter que ce ne ſoit le plus fort quartier. Mais, dis-je, cela n'importe, hazard. Les Lieutenans Generaux, à chacun deſquels j'avois donné un ordre de l'attaque, s'approcherent de luy. Il leur dit, nous n'avons pas la main droite, nous avons la gauche, & il faut changer nôtre ordre. Ils vinrent autour de moi, & me dirent : Voilà ce que c'eſt, on fait des ordres ſans que nous y ſoyons appellez, & puis il les faut changer. Quand vous y auriez été, dis-je, les Generaux les peuvent-ils pas changer. Ils me répondirent qu'il étoit nuit, qu'il n'y avoit point de chandelle, & qu'il falloit faire des ordres nouveaux. Je leur repartis qu'il n'y avoit point d'ordre nouveau à donner, qu'il falloit laiſſer achever de paſſer l'Armée de Monſieur de Turenne ; & qu'aprés cela l'eſcadron de la Reine marcheroit le premier, & que le Regiment de Piedmont le ſuivroit ; & que quand le Regiment de la Reine auroit paſſé le pont, je luy ferois faire front vers la ville, qu'il auroit la riviere d'Eſcarpe à ſon aîle gauche, & le Regiment de Piedmont à ſa droite ; & que l'autre eſcadron qui viendroit, ſe mettroit à l'aîle droite du Regiment de Piedmont, & ainſi tous les autres eſcadrons & bataillons de même, juſques à tant qu'elle tint l'aîle gauche de l'Armée de Monſieur de Turenne.

L'Armée étant diſpoſée de la ſorte que je viens de vous la repreſenter, Monſieur d'Hocquincourt attaqua ſur la droite de tout, & Monſieur de Turenne par le milieu; & comme la ville retourne un peu ſur la gauche en regardant la ligne, il ſe trouva que l'attaque de Monſieur de la Ferté ne tomba que ſur un coin de l'aîle gauche des troupes de l'Archiduc; & par bonheur autant pour Monſieur de Turenne que pour Monſieur de la Ferté, il ſe rencontra que toute l'attaque tomba ſur le quartier de Dom Fernand de Solis, & juſtement à l'endroit des Regimens qui étoient en garde à la tranchée. Il y en avoit quatre hors de la ligne, & qui avoient leur camp proche l'un de l'autre; de ſorte qu'il y avoit plus de mille toiſes de lignes ou de redans qui étoient gardez par ces quatre Regimens; & l'on ſçait que pour l'ordinaire, quand les Regimens vont à la tranchée, & qu'ils laiſſent garde aux lignes, ils y laiſſent toûjours leurs plus méchans hommes. Ainſi, à dire le vrai, nous ne trouvâmes pas grande reſiſtance de ce côté-là, & nous entrâmes donc dans les lignes. Monſieur d'Hocquincourt força auſſi ſon quartier. Monſieur le Prince voyant que les lignes étoient forcées, crût qu'il y auroit du deſodre parmi les troupes Eſpagnoles. Il leva ſon quartier, & s'en alla à celuy de l'Archiduc; & comme il vint au pont pour paſſer, il trouva tous les fuyards qui y venoient auſſi. Il les fit

ar-

arrêter, afin de passer seulement avec quatorze escadrons; & si-tôt qu'il fut passé, il fit décamper le quartier de l'Archiduc pour se retirer, & luy vint droit où nous étions proche d'un moulin à vent. Monsieur de la Ferté qui avoit poursuivi les fuyards qui se retiroient vers le pont, fut contraint de revenir aussi vîte qu'il y étoit allé. La plûpart des cavaliers & soldats qui étoient entrez dans les lignes, étoient allez au pillage dans les tentes qui étoient encore toutes dressées. Comme Monsieur de Turenne vit venir Monsieur le Prince, il dit: Voici des gens qui viennent à nous. Je luy dis, il y a dequoi les arrêter ici. Monsieur de Turenne répondit, nous n'avons point de canon. Je luy répondis que j'en avois fait entrer quatre pieces dans la ligne, & que je les avois fait prendre plus sur la droite, à cause du feu qui étoit dans ce camp; & de crainte qu'il ne prit aux poudres, il me commanda de les aller faire venir. Je les trouvai à cent pas de là, on les mit en batterie, & on les tira sur les escadrons de Monsieur le Prince. Il y eut treize ou quatorze coups qui donnerent dedans. Cependant comme nous avions peu de monde, au lieu de former les bataillons à six de hauteur, je ne les faisois mettre qu'à deux, afin de faire paroître un plus grand front, & la cavalerie aussi toute de front. Monsieur le Prince jugeant que le quartier de l'Archiduc seroit retiré, se retira aussi, &

alla prendre en passant les troupes qui étoient dans la tranchée, les fit marcher devant luy; & avec ses quatorze escadrons, fit la retraite depuis Arras jusques à Doüay.

Il est à remarquer que cette grande Armée qui se retira de devant Arras, passa dans le camp de Mouchy-le-Preux, les bagages de Monsieur de Turenne étant à la gauche, & ceux de Monsieur de la Ferté à la droite, & qu'elle passa toute au milieu d'eux, sans qu'un seul homme de cavalerie ni d'infanterie sortît de son rang pour les aller piller, tant ils marcherent en bon ordre. Quoi que l'attaque n'ait pas été rude, neanmoins le Regiment de Piedmont y perdir quatre Capitaines, sçavoir Sorel, de Souches, la Cressonniere & Goinpré; du Liege Lieutenant de la Mestre de camp, trois Lieutenans & deux Enseignes, avec cent ou six-vingts soldats, & le tout à cause qu'ils s'étoient trop avancez en suivant Monsieur de la Ferté, que la cavalerie de Monsieur le Prince défit.

Le Roy & la Reine vinrent deux jours aprés cela à Arras, & virent les lignes; & tous les corps, tant des ennemis que des nostres, qui avoient été tuez le long desdites lignes. La Reine donna quelque argent pour faire enterrer les morts. Les ennemis perdirent prés de quatre-mille hommes avec leurs canons & leurs bagages. L'Armée du Roy, aprés avoir conduit sa Majesté à Peronne, rentra dans la

païs

païs ennemi, alla vers Bins, & de là à Maubeuge. En sortant dudit Maubeuge, Monsieur de Saveuse Mestre de camp du Regiment de Piedmont, fut attaqué par un parti qui suivoit l'Armée qui entra dans la ville; & luy qui étoit demeuré dans les Jesuites, en sortant pour suivre l'Armée qui n'étoit pas encore hors de Maubeuge, fut tué par ce parti. L'Armeé rentra dans ses quartiers d'hiver. Le Regiment de Piedmont fut à Soissons, & au commencement de la campagne suivante, je fus fait Mestre de camp de ce Regiment.

EN cette année, que l'on comptoit 1555. les Armées de Messieurs de Turenne & de la Ferté, attaquerent Landrecy, qui tint treize jours de tranchée ouverte. Le Regiment de Piedmont emporta l'ouvrage à corne, & se logea dedans; & l'autre garde d'aprés nous passâmes le fossé de la demi-lune, & nous fimes deux logemens dans l'épaisseur du parapet, & nous fermâmes la pointe de la demi-lune à cinq toises au dedans. Nous étions-là comme dans une redoute, & nos logemens du parapet alloient quasi jusques au bout. Le Roi qui étoit à la Fere, se retira à Soissons. Il est bien vrai qu'on avoit choisi-là un mauvais lieu pour sa retraite, dautant que Soissons n'est pas une bonne place, & que de plus il n'y a dans la ville qu'un seul moulin, comme nous l'avons déja dit ci-

dessus, qui ne sçauroit moudre au plus que deux muids de bled par jour. Le païs étoit allarmé, tous les peuples s'étoient retirez dedans ; & la Cour y survenant de surcroît, quiconque auroit investi cette place avec mille chevaux, l'auroit prise infailliblement ; mais les ennemis ne sont pas toûjours avertis de l'état où sont les places ; & quelquefois aussi ils ne veulent pas croire ceux qui en ont une veritable connoissance. Cela fut cause que l'Armée des ennemis n'y voulut pas suivre le Roi. La nostre fut prendre Condé & saint Guillain, où le Roi vint, & logea à Bossu, puis s'en retourna ; & pour nous, nous sûmes à Lens ; & puis nous entrâmes en quartier d'hiver.

L'Année suivante 1656. vers le quinziéme jour d'Avril, Monsieur de Turenne donna rendez-vous à ses troupes, aux environs de Chauny. Il me fit l'honneur de passer chez moi à Soissons, où le Regiment de Piedmont étoit en garnison. Il me donna ordre de mener ce Regiment à Chauny le premier jour de May, d'où nous fûmes loger à une demi-lieuë de là avec ledit Regiment. Je luy envoyai aussi-tôt sa garde. Le lendemain je le fus voir, il me fit dîner avec luy. L'aprés-dînée je luy demandai congé d'aller à Soissons. Il me dit qu'il ne me le pouvoit pas accorder, & qu'il avoit formé un dessein, qu'il n'avoit communiqué à person-

sonne, mais qu'il me le vouloit dire, & qu'il souhaitoit que je fusse de la partie: Il me fit donc sçavoir que son dessein étoit de mettre dans le Quesnoy un grand convoi de farines & d'autres munitions, & qu'il desiroit que cela fût fait dans deux ou trois jours; qu'il attendoit le lendemain Jacquier, qui avoit les vivres en ce temps-là, & qui ne manqua pas d'y venir effectivement avec beaucoup de farines, qu'il faisoit porter sur des chevaux, des baudets & des charetes, & me marqua l'endroit par où il vouloit passer, qui étoit par la Troée de Premont. Je luy dis qu'il y avoit un chemin plus court de deux lieuës, & par lequel on courroit bien moins de risque, qui étoit de traverser la riviere à Chauny, marcher droit à Moüy, de Moüy aller camper à Noielle; & aprés y avoir demeuré seulement quatre ou cinq heures, il en falloit partir à la pointe du jour, & aller droit à Bernoville, & de là au moulin de Grugy, du moulin de Grugy à la Troée de Menevré, de là à la Demi-lieuë, & de la Demi-lieuë à Casteau, & laisser le Casteau à main gauche, marcher avec toute l'Armée jusques au dernier défilé, qui n'étoit qu'à demi-lieuë du Quesnoy, où l'on prendroit escorte pour conduire les farines jusques dans les contrescarpes du Quesnoy, & où le parti qu'on auroit envoyé pour avertir Monsieur de Beauvau de l'arrivée du convoi, donneroit avis s'il n'y au-

roit rien entre le Quesnoy & le défilé ; & pendant que le convoi iroit décharger les farines dans les contrescarpes du Quesnoy, les troupes qui seroient au dernier défilé, repaîtroient ; & que lorsqu'on auroit déchargé le convoi, on feroit passer les charettes & les chevaux qui auroient porté le bled, par-delà le second défilé, où ils feroient repaître, en attendant que l'Armée les eût joint, & qu'aprés qu'ils auroient repû, on les feroit marcher avec une partie des troupes de l'avant-garde, & nous retournerions camper à Noielle. Dans l'assurance que je luy donnai que ce chemin étoit le plus court, quoi qu'il ne le parut pas sur la carte, il le suivit, & s'en trouva fort bien. Les troupes s'en retournerent aux environs de Chauny ; & quelque-temps aprés le Regiment de Piedmont eut ordre d'aller au rendez-vous entre Dourlans & Sercan ; à un amas de troupes qui s'y faisoit sous Messieurs de Crequy & Despiés, où nous demeurâmes douze jours, au bout desquels il arriva un Gentilhomme de Monsieur le Cardinal, qui leur porta un ordre de marcher vers Arras. Le second jour nous arrivâmes au pont de Gin ; l'ordre portoit que nous y demeurassions jusques à nouvel ordre. Nous y croyions sejourner le lendemain, mais à trois heures aprés midi le Gentil-homme de Monsieur le Cardinal qui étoit avec nous, fit semblant qu'il venoit de recevoir une lettre ; &

nous

nous dit que cette lettre portoit ordre de Monſieur le Cardinal, qui luy mandoit que nous marchaſſions avec toute l'Armée devant Doüay, & que là nous ſçaurions ce que nous avions à faire. Nous allâmes donc à Doüay, & nous y paſſâmes la nuit, & le lendemain tout le jour. Les troupes étant en bataille, ſans que l'on pût dreſſer aucunes tentes, parce qu'on nous l'avoit défendu, j'allai chez Monſieur d'Eſpiés, & luy dis qu'il étoit plus d'onze heures. Le Gentil-homme de Monſieur le Cardinal, répondit qu'il ne les étoit pas encore; & dans ce moment regarda à ſa montre, & puis la remit dans ſa poche. Je luy demandai ſi nous ſerions encore-là long-temps. Il me répondit que nous y ſerions juſques à nouvel ordre, & qu'il attendoit un courrier qui devoit arriver. Le courrier, luy dis-je, eſt dans vôtre poche, auſſi-bien que les autres ordres qu'on nous a donnez. Sur les quatre heures du ſoir, il nous en montra un qui portoit que nous devions marcher vers Tournay. Nous y marchâmes, & nous allâmes paſſer proche d'Ourchy, qui étoit du Goüvernement de la Baſſée. Nous eûmes bien de la peine à contenir nos ſoldats, à cauſe de l'envie qu'ils avoient de piller. Nous envoyâmes un parti vers Tournay qui revint, & qui nous raporta qu'il n'y avoit point d'Armée devant; un ſecond parti nous raporta auſſi la méme choſe. La verité eſt que l'on vouloit lors aſſieger

Tour-

Tournay, & que les preparatifs que l'on avoit faits, étoient pour cela. Les ennemis avoient un petit camp volant de douze ou quinze-cens hommes, qui se jetta dans Tournay, ce qui empêcha Monsieur de Turenne de l'attaquer. Il fit faire un pont à Mortaigne, s'en alla droit à Valenciennes, & envoya un parti pour nous chercher, lequel parti nous ayant rencontré, dit à Monsieur de Crequy, qu'il avoit ordre de luy dire qu'il falloit mener les troupes à Valenciennes, où étoit l'Armée, & passerent au pont de Mortaigne, auquel endroit nous demeurâmes trois ou quatre heures, & le soir nous en partîmes, allâmes passer à Condé, & campâmes à une lieuë de là. Le lendemain j'allai devant pour voir où seroit le camp. Je trouvai Monsieur le Marquis d'Uxelles, commandant le quartier de Monsieur de la Ferté, qui étoit demeuré malade à Guise. Monsieur d'Uxelles pretendoit loger Monsieur de la Ferté dans le château de Brebache, dans lequel je le trouvai, & me mena au lieu où il vouloit camper le Regiment. Il avoit pris pour le quartier de Monsieur de la Ferté, le retranchement que les ennemis avoient pour loger les troupes qui venoient pour couvrir Valenciennes, crainte de quelque siege, & par consequent le camp étoit défendu de tous les canons qui étoient sur le rampart. Ainsi nous fûmes contraints de faire des trous dans terre comme des caves, pour y mettre

tre nos perſonnes & nos chevaux. Le Regiment de cavalerie de la Reine, qui étoit proche de nous, fut auſſi dans la même peine, auſſi-bien que les Regimens d'infanterie d'Eſpagny & de Lignieres. Je dis à Monſieur le Marquis d'Uxelles, que je croyois qu'il ſe mocquoit de vouloir laiſſer ces troupes-là dans ce camp, qui étoit vû du canon de la place; & encore plus, de ce qu'il vouloit loger Monſieur le Maréchal dans Brebache, qui ne pouvoit pas être plus prés de la ligne que d'un demi-quart de lieuë; & que ſi c'étoit pour la commodité du château, il y avoit une autre incommodité, ſçavoir qu'il faudroit la moitié de l'Armée de Monſieur de la Ferté pour garder ce quartier-là; que je ne croyois pas que quand il reviendroit, il y voulût loger, dautant qu'il n'y trouveroit pas de ſûreté, & que jamais un General ne devoit camper hors de la ligne. La choſe demeura en cet état pendant deux jours entiers. Le jour ſuivant je fus au quartier de Monſieur de Turenne, qui me demanda comment tout alloit au noſtre. Je luy répondis que tout y alloit aſſez mal, qu'on s'étoit ſervi des lignes que ceux de Valenciennes avoient faites, pour mettre les troupes qui venoient pour les couvrir; que quand les Armées paſſoient autour d'eux, on étoit vû du canon, & qu'on n'y pouvoit durer: qu'outre cela il y avoit ſur le ſommet de la hauteur, environ cent pas, où l'on pouvoit mettre du canon qui ver-

roit

roit toute la ligne de Monſieur de la Ferté; & que ſi les ennemis y en avoient mis, on n'y pourroit pas demeurer, parce qu'on ſeroit battu, & du côté de la ville & du côté de cette hauteur; que ſi l'on avoit pouſſé le camp ſoixante pas plus avant, la hauteur auroit été enfermée dedans: mais que Monſieur d'Uxelles m'avoit répondu, qu'il avoit fait faire le camp ſerré, parce qu'il luy falloit des troupes pour garder Brebache, où il vouloit loger Monſieur de la Ferté, quoi que je luy euſſe dit que je ſçavois bien que Monſieur de la Ferté n'y logeroit pas. Monſieur de Turenne me dit que ſi je voulois retourner en mon quartier, nous verrions la ligne enſemble. Je luy repliquai que je n'étois venu que pour avoir l'honneur de le voir, & que je l'accompagnerois volontiers par tout où il voudroit aller. Nous vinſmes au quartier de Monſieur de la Ferté, nous paſſâmes l'Eſcaut ſur le pont proche l'Abbaye où étoient les munitions; & comme nous y fûmes arrivez, Monſieur d'Uxelles vint joindre Monſieur de Turenne, qui jugea à propos de mettre cette hauteur dans la ligne, & de pouſſer la noſtre toute droite ſur la hauteur. Moi je la voulois faire pouſſer juſques à la ferme d'Urtebiſe, un peu plus en deçà, à l'endroit d'un petit cloché qu'il y avoit. Si on l'eût pouſſée juſques-là, il n'y auroit point fallu de digue, parce que la retenuë de l'eau de l'écluſe qui eſt dans la ville, ne pouvoit pas

la

la faire remonter jusques-là. Monsieur de Turenne dit à Hauterive, qu'il mesurât la ligne, & qu'il marchât toûjours devant luy. Monsieur d'Uxelles suivoit avec Hauterive. Je m'apperçûs qu'il n'alloit pas jusques où j'avois dit qu'il falloit aller, & qu'il descendoit tout court une montagne qu'il y avoit, pour aller joindre la riviere de l'Escaut, dont l'eau étoit enflée de quatre ou cinq-cens pas de large de ce côté-là. Je dis à Monsieur de Turenne que les ennemis se mettroient sur le haut de la montagne, qu'ils battroient cette ligne, & qu'on n'y pourroit pas demeurer ; & que quand ils leveroient l'écluse dans la ville, l'eau baisseroit, & les ennemis passeroient par les prés, la ligne ne pouvant joindre l'Escaut, à cause du reflus de l'eau. Monsieur d'Uxelles dit qu'il feroit un fort dans ce fond, & qu'il y feroit quatre demi-bastions ; qu'il donneroit quinze ou vingt pieds d'ouverture au fossé, & douze de profondeur ; que par la terre qu'il tireroit des fossez, il seroit à couvert de cette hauteur. Il est bien constant que la terre qu'il auroit pû faire tirer des fossez, ne luy auroit pas donné trois toises de hauteur pour se couvrir, & que la montagne en avoit vingt fois autant. Comme je vis que Monsieur de Turenne se laissoit aller à ce que luy disoit Monsieur d'Uxelles, je luy dis, Monsieur, je n'ai plus que faire ici, je suis assuré que si les lignes sont attaquées de la façon qu'on les fait, elles se-

seront forcées, & je peux dire avec certitude que si vous ne logez des troupes sur cette hauteur, les ennemis s'y venant camper, on ne pourra pas rester dans le camp qui est au dessous. Il me dit, je vois bien cela, mais nous n'avons pas assez de troupes, Monsieur de Navailles doit venir & en amener, & quand elles seront arrivées, je les logerai-là. Je luy repartis qu'il ne falloit pas tant de troupes pour garder la ligne, quand on auroit pris la hauteur, qu'il en falloit pour garder la plaine en bas; & que la raison étoit, que regardant le côté de la hauteur du côté de la ville, l'Escaut venoit pour passer droit à cette hauteur; & en passant à droit, s'ouvroit & marchoit pour aller à la ville; que le ruisseau du Quesnoy venoit droit à la hauteur, & s'ouvroit à droit; & qu'au dessous de la butte, il se rencontroit une grande plaine, où il y avoit une ligne que les Lorrains gardoient avec quelques troupes de l'Armée de Monsieur de Turenne. Si on se fût logé sur la hauteur, & qu'on y eût fait un petit fort, il n'auroit fallu entre le fort & l'Escaut, qu'une redoute avec une ligne de l'un à l'autre, que l'on auroit conduite jusques sur le bord de cette riviere, sur laquelle on auroit fait une autre redoute; qu'il en falloit faire de même du côté du ruisseau du Quesnoy, & que pour garder cette ligne-là, il étoit besoin de quarante hommes à chaque redoute, & de cent dans le fort; & qu'avec deux-

deux-cens ſoixante hommes, vous garderiez toute la ligne de ce côté-là, & que tout cela auroit empêché les ennemis de s'y venir loger, & de camper toute l'Armée derriere en neuf lignes, comme ils s'y ſont campez. Vous me direz peut-être, pourquoi neuf lignes? Et je vous répondrai, parce que l'Eſcaut & la riviere du Queſnoy les ſerroient, & qu'ils ne pûrent pas ſe camper autrement. Cela fait bien voir que quand on fait une circonvalation à une ville, on y doit prendre tous les avantages qu'on trouve dans la ſcituation des lieux où vous la faites; & ne pas dire quand il me ſera venu des troupes, je me logerai-là; car il ſe faut loger ſur les lieux qui nous ſont avantageux, pour prevenir les ennemis, & les empêcher de les prendre. Monſieur le Prince prit l'avant-garde de l'Armée des ennemis, vint luy-même reconnoître nôtre ligne, & voir ſi nous n'occupions point cette hauteur; & comme il vit que nous ne l'occupions pas, dans la crainte qu'il eut que nous ne nous aviſaſſions de l'occuper, envoya hâter ſes troupes de venir, & ſe logea ſur cette hauteur. Monſieur de la Ferté étoit arrivé trois ou quatre jours auparavant l'Armée des ennemis, & comme nous avions pouſſé la ligne un peu plus avant de ſon côté, & que nous avions laiſſé celle qui avoit ſervi aux ennemis, il la fit raſer, en diſant qu'il en avoit aſſez d'une devant ſes troupes. La ligne ayant été faite, mais tres-
mau-

mauvaise, elle commençoit depuis l'Escaut, faisant front vers la ferme d'Urtebise & de ce petit cloché, où il falloit un pont, & point de digue, elle étoit gardée par les Regimens des Gardes & de Bellecens, & par celuy de cavalerie de la Reine, qui venoit en bioüac la nuit. A ce côté-là de la ligne, il y avoit quatre redans; ensuite commençoit le tour de la ligne, qui regardoit vers saint Amant, où le Regiment de Piedmont faisoit la garde, & gardoit encore deux autres redans du même côté avec une sortie, où il y avoit barriere pour aller dans la campagne. Aprés le Regiment de Piedmont, étoit celuy d'Espagny, qui avoit trois redans à garder, puis le Regiment de Lignieres qui en avoit autant; & ensuite celuy de la Ferté & autres, qui avoient encore autant de redans à garder. Les Gardes & les Suisses, étoient campez proche les tentes de Monsieur de la Ferté, la Marine proche d'un pont qu'on avoit fait sur un canal, qu'il falloit passer avant que d'aller au pont de l'Escaut. Quoi que les ennemis fussent campez si prés de nous, on ne laissa pas d'ouvrir la tranchée; & au lieu de la faire ouvrir aux troupes de Monsieur de la Ferté, du côté d'une Chapelle & d'une Justice qu'il y a en cet endroit-là, & qui est une hauteur qui voit dans Valenciennes, auquel côté il n'y avoit pour toute fortification que deux méchantes tourelles, qui étoient bâties sur le haut de la porte, &

que

que vingt coups de canon auroient jettées par terre, & la courtine qui étoit terrassée derriere, & l'Escaut qui luy servoit de fossé, que l'on pouvoit passer aisément sur des ponts de jonc & attacher le mineur, rien ne pouvant défendre la bréche, & l'attaque que l'on auroit faite de ce côté-là, à cause que le canon & la mousqueterie auroient assommé tout ce qui se seroit presenté derriere la bréche, on fit ouvrir la tranchée du côté de Monsieur de Turenne. En regardant la ville, nous avions la main droite de l'attaque, & Monsieur de Turenne la gauche. Ce qui l'obligea d'attaquer par là, fut que le quartier de sa cavalerie étoit justement à la queuë de la tranchée, mais cette commodité-là coûta bon, puisque l'on attaqua Valenciennes par le seul lieu qui fut fortifié. L'on disposa la garde de la tranchée de Monsieur de la Ferté en sept jours, & ainsi nous avions six nuits franches pour la garde de la tranchée, mais nous étions toutes les nuits au bioüac. Nous poussâmes la tranchée, & Monsieur de la Ferté voulut, quoi qu'il y eût prés de quatre-vingts pas jusques au glassis de la contrescarpe, que ce fût le Regiment de Piedmont qui l'attaquât, & me commanda de le faire. Monsieur de Gadaigne, quoi qu'il ne fût que Lieutenant Colonel de la Marine, & moi Mestre de camp de Piedmont & Maréchal de camp, étoit pour lors Lieutenant General, & cette nuit-là

de

de garde avec nous. Je luy communiquai le dessein, & la façon de laquelle je me voulois servir pour attaquer la contrescarpe, pour voir s'il le trouveroit bien, ou s'il y voudroit augmenter ou diminuer quelque chose, afin qu'il n'eût qu'à le faire, parce que c'étoit luy qui commandoit. Aprés l'avoir vû & conferé ensemble, il le trouva bon. Je fis le détachement dés le camp, comme je voulois faire l'attaque; & j'ai toûjours tenu & suivi la maxime de disposer ma garde dés le partement du camp, & la maniere dont je la voulois poser dans la retranchée; ainsi dés que j'y arrivois, les troupes en défiloient par la queuë à mesure que j'y entrois, & la tranchée n'étoit jamais embarassée; car quand une file entroit, l'autre sortoit. L'heure venuë de faire l'attaque, & qu'on eût assemblé les materiaux necessaires pour cela, nous attaquâmes la contrescarpe; mais il nous fut impossible de nous loger sur le haut, & nous fûmes contraints de faire un logement à la moitié du glassis, un autre au pied du glassis de la contrescarpe, & ouvrir le glassis entre le logement du pied & celuy du milieu, & y mettre des blindes dessus, pour empêcher que nous ne fussions vûs. Il fallut aussi faire une ligne de quatre-vingts pas de long, pour joindre le logement du pied du glassis avec la tranchée. A cette attaque-là, nous eûmes six-vingts soldats tant morts que blessez, deux Sergens de

de tuez & trois de blessez, un Capitaine nommé Morel, & Neufcheles Lieutenant de la Mestre de camp, un autre Lieutenant, & deux Enseignes dangereusement blessez, un autre Lieutenant & deux Enseignes de tuez. Le Regiment de la Marine nous releva; je croyois qu'il se logeroit sur le haut de la contrescarpe, mais il ne le fit pas, non plus que les Gardes & les Suisses, ni tout ce qui entra en garde aprés nous. Quant ce vint au tour du Regiment de Monsieur de la Ferté, il me dit: Mon Regiment releve aujourd'hui, où il y a plus de deux-cens Officiers en garde; les autres n'ont pas osé regarder la contrescarpe, j'ai envie de la faire attaquer. Je luy dis, Monsieur, vous ferez fort bien, car si vôtre Regiment ne l'emporte pas, il n'y a point de troupes dans le Royaume qui le puissent faire, c'est le meilleur Corps que j'aye jamais vû. Il n'y manqua pas. Son Regiment entrant en garde, il dit qu'il falloit attaquer la contrescarpe; & pour cet effet leur fit tenir prêt tout ce qui étoit necessaire pour faire le logement. La nuit & l'heure de l'attaque étant venuë, il la fit attaquer vigoureusement. Pendant ce temps-là toute l'infanterie étoit au bioüac, chacun jettant les yeux du côté de la tranchée, & regardant les feux de l'attaque, qui furent tres-grands de part & d'autre. Ce Regiment y fit parfaitement bien, & neanmoins il n'y pût jamais faire un loge-

S ment,

ment, & fut bien battu, dont toute l'infanterie ne fut pas fâchée, quoy qu'elle plaignît Paillet Lieutenant Colonel, qui y fut tué. Monsieur le Maréchal de la Ferté venant à la ligne de la garde de Piedmont, Monsieur le Colonel, me dit-il, je viens de me lasser de voir tuer des gens. Je luy répondis que je le croyois bien : Que le pauvre Paillet étoit blessé, & qu'il en mourroit, qu'il faisoit une grande perte, & que c'étoit un brave homme. Il me dit encore, qu'il avoit le tiers de son Regiment ou de tué ou de blessé, & si le logement n'étoit pas fait. Je luy repliquai, vous voyez bien par là qu'il est plus mal-aisé à faire que vous ne croyïez ; & quand il arrivera que d'autres Regimens ne le pourront pas faire, vous ne crierez pas tant contre eux. Il me dit, je vois bien que le morceau tombera encore sur Piedmont ; la chose arriva comme il nous l'avoit dite.

Le jour que nous devions entrer en garde, j'allai à la tranchée, pour voir comme quoi je disposerois ma garde. Je passai en revenant chez Monsieur de la Ferté, qui étoit dans sa chambre assis sur un fauteuil ; & Monsieur de Bellefont qui devoit monter la garde cette nuit-là, étoit assis auprés de luy avec le Chevalier de Clairville. Ils s'entretenoient, & parloient de la façon qu'on vouloit attaquer la contrescarpe. Je me coulai derriere la chaise de Monsieur le Maréchal, qui ne m'avoit point

point apperçû, & qui ne me vit point. Monſieur de Bellefont qui étoit aſſis vis-à-vis de luy, & qui me voyoit bien, luy dit par deux fois: Monſieur, nous irons voir avec Monſieur de Puyſegur à la tranchée, comme quoi nous diſpoſerons l'attaque. Monſieur le Maréchal répondit, je ſuis General d'Armée, c'eſt à moi à vous donner mes ordres, & à vous de les faire executer par les Colonels, Meſtres de camp & Capitaines qui les doivent faire. A la ſeconde fois qu'il eut dit la même choſe, Monſieur le Maréchal de la Ferté tourna la tête, & me vit derriere luy. Il me dit, voyez comme nous diſpoſerons pour la garde de l'attaque. Je luy répondis qu'il n'étoit pas beſoin que j'y regardaſſe, que Monſieur de Bellefont me le diroit, qu'il devoit recevoir les ordres de luy, & qu'enſuite il nous les donneroit. Vous ne vous devez pas fâcher, me dit-il. Je ne me fâche point, luy répondis-je, il y a trois jours que je ſçai, que vous voulez que nous attaquions la contreſcarpe. Je viens de la tranchée pour voir ce qu'il y faudroit faire, je ne l'ai pas trouvé plus avancée qu'elle étoit, lorſque nous l'avons quittée. Tout ce que je vous puis dire, eſt que je ferai mon poſſible avec le Regiment de Piedmont pour l'emporter. Je m'en allai au camp pour diſpoſer tous les détachemens qu'il me falloit faire pour l'attaquer. Arrivant à la tranchée, je rencontrai Monſieur de Bellefont Lieutenant

General, & Monsieur le Chevalier de Crairville. Toutes les gardes posées dans la tranchée, & les hommes détachez prêts à donner, le Chevalier de Clairville assis dans la tranchée, tournoit le dos à la ville; & parlant à un Ingenieur qui avoit une bonne cuirasse sur luy, luy disoit qu'il falloit faire un logement à la gauche. L'Ingenieur qui le regardoit, prenoit la gauche suivant la séance que tenoit le Chevalier de Clairville, en luy disant que ce fût sur la main droite. Je vis dés-là qu'il se brouilloit. Je dis en particulier au Sergent, qu'il prît du côté que je voulois qu'il prît, & ne s'amusât point à l'Ingenieur; je dis la même chose à l'Officier qui le soûtenoit. Je sçavois bien la difficulté qu'il y a à faire un logement à la pointe d'une contrescarpe, j'avois détaché des gens pour attaquer les redans de la main droite, & de la gauche de celuy du milieu que nous attaquions; & cela me réüssit fort bien, je les emportai tous trois, & je fis un logement à chacun; aprés quoi je me trouvai un peu embarassé pour la communication de ceux de la droite & de la gauche à celuy du milieu. Le jour commençant à paroître, je dis à Monsieur de Bellefont, que je le priois de commander à ceux d'Espagny qui étoient en garde avec nous, & qui nous devoient relever à cinq heures du matin de la tête de la tranchée; de m'apporter des fascines; mais voyant que la chose alloit len-

lentement, je ne gardai que trois-cens hommes à la tête du travail, & envoyai le reste des soldats chercher des fascines ; & tous les Officiers du Regiment, Capitaines & Enseignes, y travaillerent avec tant de diligence & de generosité, qu'en moins d'une heure & demie la communication des logemens des trois redans fut faite. Je me servis de l'invention de passer les fascines à travers des palissades, c'est-à-dire qu'une fascine en tenoit cinq ou six, tant elle étoit longue, & nous jettions la terre contre les fascines ; & en moins de rien deux-cens quarante toises de communication furent faites. Par le moyen de l'attaque que j'avois fait faire aux redans de droite & de gauche, je fis abandonner tous ceux qui deffendoient les travers entre ces trois redans-là. Monsieur de Turenne fit aussi attaquer la contrescarpe qui étoit de son côté, Monsieur de Crequy qui y commandoit, fut fort blessé, & si on ne la prit pas. Monsieur de Turenne sçachant que nous avions pris la nôtre, vint voir nôtre travail, qu'il trouva fort bon, & goûta bien l'attaque de ces deux redans, & le front que cela nous donnoit pour faire grand feu ; parce que n'ayant qu'un petit logement à la tête du travail, on n'y pouvoit tenir que peu de gens, & par consequent il étoit aisé de le reprendre ; & si d'ordinaire on les trouvoit minez, ainsi que l'étoit celui-là, dans lequel je ne voulois pas qu'il entrât, je n'y

avois mis qu'un Sergent nommé l'Amiral, & qui depuis a été Capitaine dans le Regiment du Roy, de crainte que s'il y en eût eu beaucoup, ils ne les eussent fait sauter ; & je leur avois défendu, quelque allarme que les ennemis donnassent à ce logement, de n'y jetter point de gens davantage, mais de tirer seulement par le côté droit & gauche; parce que s'il eussent été remplis de soldats, ils les auroient fait sauter. Incontinent aprés que Monsieur de Turenne fut sorti du logement, Monsieur de la Ferté vint qui m'embrassa fort; & me dit : Que jusques-là le travail n'avoit avancé que par la garde de Piedmont. Etant sorti de la tranchée, je passai au quartier de Monsieur de la Ferté, & luy dis que les ennemis avoient des ponts sur l'Escaut, qu'il y avoit déja trois ou quatre jours qu'ils mettoient une garde de cavalerie sur la hauteur de la ferme d'Urtebise, que cela étoit de son côté, & qu'il la pourroit bien faire pousser, que sa cavalerie alloit tous les jours chercher des fascines pour porter à la digue, qu'au sortir delà on pourroit pousser cette garde, & voir ce qu'ils faisoient là-derriere ; & même si on les poussoit de là, qu'il faudroit maintenir cette hauteur, & y mettre du canon pour les chasser de leurs camps. Il se passa encore deux ou trois jours avant qu'on y envoyât. A la fin un Jeudy, Monsieur de Grandpré eut permission de pousser cette garde au re-

tour de mettre ces fascines à la digue ; ce qu'il fit. Il la poussa vivement, & vit tout le quartier des ennemis, qui étoit campé en neuf lignes derriere cette butte, tous les uns sur les autres. Monsieur de Grandpré revint aprés qu'il eut vû cela, & il ne pût resoudre les Generaux à maintenir ce poste. Monsieur le Prince voyant qu'on avoit chassé ses troupes de là-dessus, & croyant qu'on le voudroit garder, dit à Monsieur le Marquis de Carascene, si les ennemis gardent ce poste, dont ils ont chassé les nostres, & si nous ne les en chassons pas, avant qu'ils s'y soient retranchez, il faudra perdre Valenciennes, & nous retirer la nuit. Voyant que nous ne le maintenions point, & croyant qu'on le proposeroit au Conseil dans nôtre Armée, & qu'on pourroit venir s'y loger, ils se hâterent pour disposer le secours au plûtôt. Ils ne croyoient pas pouvoir être prêts avant quatre ou cinq jours, neanmoins ils le furent en deux. Ils firent entrer des gens dans la ville, & il y en entroit quasi toutes les nuits, & tous les jours pour marquer le jour qu'ils commenceroient leur attaque, & l'heure qu'il faudroit qu'on levât l'écluse pour faire couler les eaux. Comme je voyois que la retenuë ne faisoit pas monter l'eau davantage, je previs bien ce qui arriva. Je dis à Messieurs les Generaux que la digue ne subsisteroit pas, quoi qu'on y passât les gens de pied, & quelques hommes menant leurs che-

vaux en main ; par la raiſon qu'en ouvrant l'écluſe, l'eau qui étoit retenuë auroit un grand cours, & romproit la digue en pluſieurs endroits ; ce qui arriva. Ils diſoient que l'autre communication ne pouvoit pas leur être coupée par le quartier de Gadaigne, & de l'Abbaye où étoient les vivres. Je dis que ce quartier-là leur ſeroit coupé auſſi-bien que l'autre, parce qu'en ouvrant l'écluſe, l'eau ſeroit plus haute que le lit ordinaire de la riviere, au bord de laquelle il y avoit quantité de petits foſſez qui ſe rempliſſoient de ſon eau, qui leur ſervoit à blanchir leurs toiles ; & comme ces foſſez n'avoient pas quatre pieds de large, qu'il les falloit boucher du côté de la riviere avec de la terre, juſques à l'endroit qui étoit par delà le camp, qu'autrement cela noyeroit le pont d'un canal qui étoit proche d'un des quartiers de Gadaigne ; ce qui arriva. La nuit du Samedi au Dimanche, les ennemis paſſerent ſur leurs ponts en trois corps ; ils en avoient pluſieurs. Les Eſpagnols qui étoient les plus prés de nous, paſſerent les premiers ; & au même-temps qu'ils étoient paſſez, ils ne faiſoient que tourner le front devers nous, & ſe mettoient en bataille, & nous entouroient ; là où un Regiment manquoit, l'autre le joignoit auprés ; là où les Eſpagnols finiſſoient, le corps des Walons & des Italiens joignoient, & circonvaloient de même, & ainſi les troupes de Monſieur le Prince aprés ceux-là. Tou-
tes

tes les nuits, avant celle qu'on nous attaqua, nous avions des hommes qui ſortoient, & qui alloient battre l'eſtrade, pour nous avertir ſi les troupes avançoient. Cette nuit-là on défendit de laiſſer ſortir pas un cavalier hors des barrieres. Nous avions auſſi derriere nos épaulemens quatre ou cinq eſcadrons toutes les nuits, & pendant celle-là nous n'en avions point. Les ennemis vinrent, & attaquerent la ligne du côté de Belleſcence & des Gardes, en demandant qui va-là, ils répondirent que c'étoient les charpentiers de Dom Joüan qui venoient couper nos paliſſades. Il eſt vray qu'il y en avoit, mais c'étoient des bâtons qui n'étoient pas ſi gros que le bras, & qui tenoient tres-peu en terre, & les lignes étoient les plus méchantes que j'aye jamais vûës. Ils les attaquerent donc, & le premier endroit qu'ils forcerent, fut le quartier que défendoit Belleſcence proche la digue, & l'endroit que les Gardes gardoient, qui étoit ſoûtenu du Regiment de la Reine qui fit merveille. Tous les Capitaines, Officiers, & la plus grande partie des cavaliers, y furent tuez ou bleſſez: pour l'infanterie de ce côté-là, je n'en dirai pas de même.

Les troupes qui devoient nous attaquer du côté que nous faiſions front, attaquerent un ſeul redant des noſtres, qui étoit au bout de la ligne que gardoient les Gardes. Ringal Capitaine au Regiment de Piedmont, voyant les Gardes attaquez,

& qu'il ne l'étoit pas encore, à cause de son frere Pradel Capitaine aux Gardes, luy qui commandoit dans ce redant, sortit avec une partie de ses gens, & s'en alla droit où étoient les Gardes, où il fut blessé, & mourut trois jours aprés avoir été mené à la ville. Les ennemis forcerent ce redant, & la barriere où commandoit Lignan Capitaine de Piedmont, qui fit des merveilles, & repoussa par trois fois les ennemis; mais à la fin il fut pris prisonnier. Nos deux autres redans ne furent point attaquez par ceux qui étoient devant eux, mais par ceux qui étoient entrez par le quartier des Gardes, qui marchoient en bataille, ayant nôtre ligne à la gauche, & la ville à la droite. Quand je vis que tout étoit forcé, je dis à mon fils aîné, qui étoit enseigne Colonel du Regiment, qu'il se sauvât. Je luy donnai deux Sergens & cinq ou six soldats, & luy dis que s'il rencontroit quelque Officier à cheval, qu'il luy donnât son drapeau, afin de le sauver. Il le donna à Saintot Capitaine du Regiment, qui le sauva. Pour moi je m'en allai, & me voulois retirer dans une Eglise qui étoit proche de la ville, dans laquelle nous gardions les prisonniers de guerre; mais l'Amiral me dit qu'il ne falloit pas aller-là, & que ces prisonniers seroient les premiers qui nous tuëroient, quand ils verroient arriver leurs gens. Nous marchâmes donc droit au quartier de Monsieur de Grandpré, où nous

nous trouvâmes ſeize ou dix-huit eſcadrons en bataille ; & comme je ne ſçavois pas quels ils étoient, je leur criai : Quoi, Meſſieurs, un gros de cavalerie comme eſt le vôtre, laiſſe forcer les lignes, ſans ſoûtenir l'infanterie, & ſans faire aucun ſemblant d'aller aux ennemis ? Je ſuis aſſuré que ſi vous y vouliez aller, vous les déferiez, ils n'entrent qu'en deſordre, parce qu'ils n'entrent que par des barrieres. La ligne ayant été abandonnée par ceux qui la gardoient, s'il y eût eu quelqu'un de vous autres pour ſoûtenir le Regiment de la Reine, ils ne ſeroient jamais entrez ; & comme perſonne ne répondoit, je recommençai la même choſe trois ou quatre fois, en leur diſant des injures. A la fin Monſieur de la Ferté demanda qui parloit-là ; je le connus à ſa voix, & luy dis : C'eſt Puyſegur, Monſieur, qui parle à vous, la ligne eſt forcée ; l'on pourroit, ſi on alloit aux ennemis, les chaſſer de ce côté-là. Il répondit qu'il y falloit marcher ; & de fait, ils marcherent environ vingt pas, comme ſi ils euſſent voulu aller droit à eux ; mais ils entendirent crier tout d'un coup ſur leur droite : *Tuë, tuë*, ils firent un caracol, abandonnerent Monſieur le Maréchal ; & au lieu d'aller aux ennemis, ils tournerent le dos, & ſe retirerent, croyant gagner le pont qui étoit proche le quartier de Gadaigne, & qui avoit eſté emporté & ſubmergé par le moyen de l'eau qui entra par les foſſez

faits le long de l'Escaut, dont j'ai parlé ci-dessus, & qui servoient à blanchir les toiles; & le tout pour ne les avoir pas voulu boucher, comme j'avois dit qu'il le falloit faire. Il est certain que le desordre étoit si grand parmi cette cavalerie, qu'ils se jettoient en-bas, du haut de certaines dunes qu'il y a, & tomboient péle-méle sur des tentes de Monsieur de Bellefont. Monsieur de la Ferté y fut pris, & sans Cheras son Capitaine des Gardes, il auroit été tué, dautant que ce pauvre Gentilhomme, pour luy sauver le coup, le reçût dans la tête, & en mourut six jours aprés avoir été fait prisonnier. Ricousse Gentilhomme de Monsieur le Prince, se rencontra-là, qui arrêta Monsieur de la Ferté, & empêcha qu'il ne fût tué. Monsieur de Moret, le Comte d'Estrées, le Lieutenant des Chevaux legers de Monsieur le Cardinal, l'Enseigne, & beaucoup de ses Gens-d'armes & Chevaux legers, furent pris prisonniers. Je ne pouvois pas aller aussi vîte que ces Messieurs, je marchai droit à ce pont; aux environs duquel étoit toute cette cavalerie, & tout le long du canal. Je me fis faire place avec les Sergens que j'avois avec moy, & je passai pardessus des trates qu'il y avoit, & que l'eau n'avoit pas emportez. Quand je fus passé, je vis des bataillons qui venoient droit à ceux qui étoient au bord du canal. Je dis à cette cavalerie, vous êtes de grands coquins, tournez vers ces troupes-là, vous les

les battrez, & vous vous sauverez droit à Arras. Au lieu de faire ce que je leur disois, quoi qu'ils vissent bien qu'en se jettans dans le canal, ils n'en pourroient pas sortir quand ils y seroient, ils ne laisserent pas de s'y jetter tout d'un coup. Ils étoient plus de quinze-cens dans ce canal, qui furent tous noyez avec leurs chevaux, parce qu'on ne pouvoit pas les secourir ni les en tirer. Pour moi, avec sept ou huit, je me mis dans une mazure entre les deux ponts, qui étoient voûtez pardessus, dans laquelle étant entré, je dis à l'Amiral qu'il sortit avec son halebarde, & qu'il fit semblant d'être des troupes de Monsieur le Prince, pour regarder s'il ne trouveroit pas quelque Officier : & s'il en trouvoit quelqu'un, qu'il l'amenât où nous étions, afin de nous rendre à luy, pour empêcher qu'on ne nous tuât, attendu que c'étoient des Curelins qui donnoient par là, & qui ne sont pas troupes trop bien reglées ; car ce sont des païsans ramassez, qui n'ont que leurs fusils sur l'épaule, & un gros coûteau pendu à leur ceinture au lieu de sabre. La verité est qu'il ne fut pas longtemps à nous rendre réponse. Je luy dis qu'il falloit retourner. Il me répondit qu'il le vouloit bien, mais qu'il alloit dépouiller son bufle, le mettre sur sa chair, & sa chemise pardessus; ce qu'il fit : & un moment aprés, comme il voulut sortir, nous entendîmes du bruit au-dessus de la voûte où nous étions. Je dis assurément ils

descendront ici-bas, il faut prendre celuy qui entrera ici. Nous le prîmes, dont il eut grand peur, & nous demanda quartier. Je luy répondis que je luy ferois bon quartier, & même que je le recevrois de luy; & luy ayant demandé quel il étoit, il me dit qu'il étoit Lieutenant reformé du Regiment d'un Colonel Walon. Je le priai d'aller avec l'Amiral, pour voir s'il ne trouveroit pas encore quelque Officier, afin que nous pussions être conduits en sureté dans la ville, & que chacun de nous payeroit rançon selon les Charges qu'il avoit. Il sortit, n'alla pas loin, & amena un autre Officier avec luy. Nous nous fimes conduire à la ville. L'Amiral & un autre Sergent du Regiment, marchoient avec leurs halebardes, & faisoient comme si nous eussions été leurs prisonniers. Comme j'entrai dans la ville, & passant devant le logis du Gouverneur, qui n'est pas bien éloigné de la porte, Monsieur de Ricousse, qui venoit de conduire Monsieur de la Ferté chez Monsieur de Bournonville Gouverneur de la ville, étoit devant cette porte, lequel me voyant, vint à moi, & me dit que Monsieur le Prince avoit commandé à tous ses gens de me faire chercher, pour voir si j'étois prisonnier; & que si cela étoit, il vouloit que ceux qui m'auroient pris, me menassent à luy. Il me prit donc, & me mena chez le Gouverneur, & dit à ces Officiers qu'il répondoit de ma rançon. Je leur dis,

Mes-

Messieurs, allez-vous-en, menez ces cinq Officiers que vous avez, dont il y a un Capitaine, deux Lieutenans & deux Enseignes, dans une hôtellerie; & quand vous les y aurez conduits, venez-vous-en ici me dire où ils sont, je vous réponds de leur rançon, & de celle des trois Sergens qui sont avec vous. Comme je leur disois ces paroles, je vis une Enseigne du Regiment de Piedmont, nommé Tuillet, frere de Rouziere Capitaine. Ce pauvre Gentilhomme avoit le bras cassé, étoit tout nud, n'ayant que sa chemise. Je le fis aller avec les autres; & dis à ces Messieurs, pour mon épée qu'ils avoient, laquelle étoit d'argent, qu'ils me la gardassent, que je leur payerois la valeur de ce qu'elle peseroit. Je sçavois bien ce qu'elle pesoit, parce que je l'avois déja retirée de ceux qui m'avoient pris prisonnier à Honnecourt. Ils menerent ces Officiers à l'aigle noir.

Dans ce temps-là Monsieur le Prince entra dans la ville, & vint au logis de Monsieur de Bournonville; & luy dit: Monsieur de Bournonville, voila Puységur, qui est un de mes bons amis, & que j'aime bien; je veux qu'il soit prisonnier sur sa parole, & tous ceux qui sont pris du Regiment de Piedmont, dont il voudra répondre, comme aussi de tous les prisonniers des autres troupes. Monsieur de Bournonville luy répondit, qu'il ne manqueroit point de faire ce que son

Al-

Altesse luy commandoit. Aprés il me dit, menez-moi voir Monsieur le Maréchal de la Ferté. Je luy dis, je m'en vais l'avertir de l'honneur que vous luy voulez faire. Je montai dans sa chambre, & le trouvai tout nud en chemise devant le feu, quoi que l'on fût lors dans les grandes chaleurs, mais c'est qu'il avoit eu beaucoup chaud; & que ceux qui l'avoient pris, l'avoient fait marcher un peu rudement. Il se jetta promptement dans le lit, & je fus dire à Monsieur le Prince, que Monsieur de la Ferté attendoit avec impatience l'honneur de le voir; que s'il eût été levé, il seroit descendu pour recevoir cet honneur-là. Monsieur le Prince monta; & en entrant dans la chambre, alla droit au lit de Monsieur de la Ferté, l'embrassa; & luy dit: J'aurois souhaité que vôtre camarade eut été pris plûtôt que vous, je luy aurois appris à écrire la verité; ce n'est pas que je le craigne en campagne, je vous apprehenderois bien plus que luy. Tout ce que j'ai à vous dire; puisque vous êtes mon prisonnier, est que vous serez en liberté le plûtost qu'il me sera possible; mais comme il faut tenir quelque sorte de mesure & de façon de vivre avec ces gens-icy, cela m'empéchera de vous renvoyer dés demain. Pour de rançon de vous, je n'en veux point ni de vôtre argent, mais je veux bien toucher celuy que le Roy donnera pour vous retirer. Monsieur de la Ferté luy fit cent remer-

merciemens, & le pria de luy donner un passeport, pour envoyer à Nancy à Madame sa femme. J'allai chercher une écritoire, & Monsieur le Prince écrivit ce passeport, & le signa dans la chambre de Monsieur de la Ferté. Le Page partit deux heures aprés pour Nancy, auquel je donnai une lettre pour Monsieur de Bridieu, Gouverneur de Guise, pour faire tenir à ma femme à Soissons. Monsieur de la Ferté s'étant levé de son lit, & s'étant mis proche du feu, il vit entrer son Valet de chambre qui pleuroit. Il luy demanda la cause qui l'obligeoit à pleurer, mais il ne la luy voulut pas dire. Est-ce que Cheras est mort, dit Monsieur de la Ferté? Ce Valet de chambre luy répondit: Non, Monsieur, ce n'est pas cela. Qu'est-ce donc? Monsieur, répondit-il, quand Monsieur le Prince est monté ici-haut, je suis descendu pour lâcher de l'eau; il y avoit tant de monde, que je ne l'ai pû faire dans la cour; je suis sorti un peu hors de la porte, pour aller contre une muraille, des gens sont venus qui m'ont pris, m'ont fouillé, & m'ont enlevé vôtre bource bleuë. C'étoit une grande bource de velours bleu, dans laquelle il y avoit six-cens loüis d'or. Monsieur de la Ferté se tourna, & de la rage qu'il eut, prit le Valet de chambre, l'enleva, & le jetta dans le feu. J'aidai vîte à le retirer, & le fis sortir ses chausses brûlées. Monsieur le Maréchal me dit, ne suis-je pas reduit à une grande
ex-

extremité, j'avois hier dans le coffre derriere mon carosse cent-mille livres en or, & je n'ai pas aujourd'hui un sol ici ; j'ai perdu tout cela. Je luy dis qu'il ne se devoit point fâcher, qu'il trouveroit assez de credit, & l'appaisai un peu. Six jours aprés il arriva un Trompette de la part de Monsieur le Cardinal, qui envoyoit à Monsieur de Moret quatre-mille livres, trois-mille livres à Monsieur de Grandpré, prisonnier & blessé, & mille écus à son Lieutenant des Chevaux legers, & leur écrivoit à chacun d'eux. Il me fit aussi l'honneur de m'écrire par le même Trompette ; mais dans la lettre il ne me parloit point d'argent. Il me manda seulement qu'il sçavoit bien que j'avois payé ma rançon, & que je devois bien-tôt sortir ; qu'il me prioit de donner de l'argent à ses Gens-d'armes, & à ses Chevaux legers qui étoient blessez & prisonniers ; d'avoir soin d'eux, & qu'il me rendroit ce que je leur donnerois. Je dis à Monsieur de Moret, Monsieur le Cardinal me mande de donner de l'argent à ses Gens-d'armes, vous êtes Lieutenant de cette Compagnie, il vous en envoye, vous leur en pourrez donner. Monsieur Droin Lieutenant des Chevaux legers leur en pourra donner aussi. Il me dit, non, il faut que ce soit vous qui leur en donne ; car si c'étoit moy qui leur en donnât, il ne me le rendroit jamais. Je me laissai aller ; & je donnai jusques à trente-trois pistoles à ces Gens-d'armes & à ces Chevaux

vaux legers. Le premier argent que je touchai à Valenciennes, fut d'un honnête homme nommé Janiquart, gros marchand de vin, qui avoit correſpondance à Rheims avec un appellé la Vieuville, & à Paris avec un nommé Jacques Vaneſcel. Je le fus trouver avec les Officiers, de qui j'étois priſonnier, un matin ſur les huit heures, & luy demandai s'il avoit correſpondance en quelque ville de France. Il me dit qu'il en avoit à Rheims & à Paris, avec ceux que je viens de nommer. Je le priai d'écrire pour Rheims à Monſieur de la Vieuville, qu'il reçût mille écus que l'on luy donneroit, pour être rendus par luy à Monſieur de Puyſegur, Meſtre de camp du Regiment de Piedmont; & luy dis que j'envoirois un Tambour porter ſa lettre & ſa réponſe. Il dit en preſence de ces deux Officiers, ſi c'eſt Monſieur qui a commandé dans Dixmude, dans Bergues & dans Ypre, je luy baillerai les mille écus qu'il demande, & ne prendrai qu'une lettre de luy, pour me les faire rendre à Rheims piſtole pour piſtole, ne voulant point d'autre gain que cela. J'en fis quelque difficulté, deſirant qu'il touchât mon argent avant qu'il me donnât le ſien. Ces Officiers me diſoient, Monſieur, puiſqu'il vous veut bien donner l'argent, prenez-le, & nous le donnez; l'Armée va marcher, & nous n'aurons pas la peine de revenir. Je conſentis à la bonté de ce Marchand, & à l'empreſ-

ſe-

ſement que me faiſoient ces Officiers. Je payai ma rançon de mille florins, cinquante écus pour celle de Marconnier Capitaine, vingt écus pour chaque Lieutenant, quinze écus pour chaque Enſeigne, & vingt-deux livres pour chaque Sergent.

Dans ce temps-là Monſieur de Mondejeu manda à un Marchand de Valenciennes de me donner quarante mille livres. Ce Marchand me les vint offrir. Je luy dis que je remerciois Monſieur de Mondejeu. Il me demanda ſi je ne voulois point luy faire réponſe. Je luy dis que j'avois promis à Monſieur de Bournonville de n'écrire à perſonne, ſans ſa permiſſion, & ſans luy faire voir ma lettre, que cela ſeroit cauſe que je n'écrirois point à Monſieur de Mondejeu. Monſieur de l'Anglée m'envoya une lettre de change de dix mille livres, dont je ne voulus point me ſervir. Madame du Liege ma belle-mere, m'en envoya une de ſix-mille livres, par le moyen de Cramelin. Un nommé Mathon qui étoit dans les vivres, écrivit à ſon frere, qui s'apelloit auſſi Mathon, & qui étoit Prevôt d'Avennes, pour me faire donner à Valenciennes tout ce dont j'aurois beſoin. Il écrivit à Monſieur Icart, ſans conditionner la lettre, mais ſeulement ce que j'aurois beſoin. Monſieur Icart me vint trouver, & me dit qu'il m'apportoit une lettre pour me la faire voir, que Monſieur Mathon Prevôt d'Avennes luy écrivoit, par laquelle il luy man-

mandoit qu'il me donnât ce dont j'aurois besoin ; que si je voulois, il me donneroit dix mille écus, & que je n'aurois qu'à mettre le reçû derriere. Je l'en remerciai. Monsieur de Mondejeu crût que ce Marchand ne m'avoit pas offert l'argent qu'il luy ordonnoit de me donner ; & comme il alla à Arras, il le retint, & m'envoya son Trompette pour sçavoir de moi ce qui en étoit. Je luy dis qu'il me l'avoit offert, & je priai Monsieur de Bournonville de trouver bon que je fisse un compliment à Monsieur de Mondejeu, pour le remercier de toutes les bontez qu'il avoit pour moy. Il me le permit, & je luy écrivis.

Deux jours aprés que je fus entré dans Valenciennes, ne sçachant ce que mes enfans étoient devenus, n'ayant point été averti s'ils étoient pris ou non par les troupes de l'Armée de Monsieur le Prince, Monsieur de Ricousse s'en vint à moy, & me dit : Je croi qu'on vous feroit un grand plaisir, si l'on vous disoit des nouvelles de vôtre fils aîné. Je luy dis qu'oüy. Il me fit conduire par un Officier de son Altesse, qui avoit été acheter des prunes au logis du Prevôt de Valençiennes, & qui avoit vû mon fils sous le prunier, qui n'avoit qu'une méchante chemise sur soi. Je m'y fis conduire, & le trouvai sous l'arbre en cet équipage. Il me dit qu'il falloit cent livres pour le tirer delà. Je les donnai, & l'emmenai avec moy dans une maison que j'avois loüée proche le logis

de

de Monſieur le Gouverneur ; & en paſſant à travers de la grande place, j'entrai dans la boutique d'un vendeur d'habits de treillis & de toile, & luy en achetai un de treillis tout complet, avec une chemiſe, & le menai à mon logis. Quantité d'Officiers du Regiment de Piedmont qui avoient été dépouillez, me prierent de les aſſiſter, & de les vouloir habiller. Je leur dis que je les aimois comme mes enfans, que je voulois les traiter de même. Je les habillai tous de treillis comme mon fils, & leur prêtai de l'argent pour vivre. Monſieur de Mondejeu ſçachant que Monſieur le Comte de Grandpré étoit priſonnier, bleſſé & taxé comme Lieutenant General à vingt-mille livres pour ſa rançon, les luy envoya pour la payer, & par ce moyen ſe tira de priſon.

Comme l'Armée des ennemis voulut aller aſſieger Condé, on fit commandement à tous ceux qui avoient des priſonniers, de les mener à Valenciennes, & de les mettre entre les mains de Monſieur de Bournonville. A meſure qu'on les luy menoit, & ne les connoiſſant pas, il les vouloit envoyer en priſon ; dequoi il les voyoit tellement fâchez, que cela le touchoit, & leur diſoit : Meſſieurs, je ne puis faire autrement, j'ai bien du déplaiſir d'être contraint de vous y envoyer. Si pourtant vous connoiſſiez Monſieur de Puyſegur, j'ai ordre de Monſieur le Prince de vous laiſſer libres ſur ſa parole. Ils luy

luy disoient tous, Monsieur de Puysegur ne nous refusera point cette grace. Il me les envoyoit par son Secretaire, qui prenoit leurs noms, puis nous signions eux & moi, comme quoi je répondois pour eux; & en peu de temps je répondis pour plus de six-vingts Officiers. Je fis presser Monsieur le Prince de me vouloir laisser sortir, puisque j'avois payé ma rançon. Il me fit dire par Monsieur de Marchin, qu'il étoit vrai que je l'avois payée, mais qu'il ne pouvoit pas me laisser aller, parce que j'avois vû toute l'Armée, qu'il me connoissoit bien, & que je pourrois donner des avis en France qui luy pourroient nuire; mais qu'il me promettoit que dans le huitiéme d'Octobre il me laisseroit sortir, & qu'en attendant il m'envoîroit à Malines, avec Messieurs les Chevaliers de Rohan & de Moret, & quelques autres Officiers. Il envoya son carosse pour nous prendre & nous y mener. Nous allâmes coucher à Tournay, delà à Oudenarde, & puis à Malines, où j'avois cinquante & un ou cinquante-deux Officiers, & trois-cens soldats du Regiment de Piedmont, à chacun desquels soldats je donnois tous les jours un demi-pot de bierre, & pour dix-huit deniers de formage, & les r'habillai tous.

Dans le temps que j'étois prisonnier à Valenciennes, j'en avois fait sortir quelques-uns des meilleurs, sous le pretexte que c'étoient des valets qu'on demandoit,

doit. L'assistance que je fis aux Officiers du Regiment, & à beaucoup d'autres joint à ce que je donnois aux soldats, montoit à vingt-mille livres. Tous les Officiers m'ont fort bien payé, & n'ai nul sujet de m'en plaindre. Pour ce qui est des soldats, je leur donnai de bon cœur les avances que j'avois faites pour eux, & j'aurois encore mieux fait si je l'eusse pû faire.

Le premier jour d'Octobre Monsieur le Prince envoya le Trompette de Monsieur de Marchin me prendre à Malines, & me conduisit à Tournay, où je demeurai huit jours dans l'hôtellerie de l'étoile d'or, allant tous les jours quand je voulois dîner & souper chez Monsieur le Marquis de Tresigny qui en étoit Gouverneur. Au bout de huit jours le même Trompette revint avec un passeport, pour me conduire avec mon fils jusques à Peronne, d'où je partis pour m'acheminer à Paris, & de là trouver le Roy qui étoit au bois de Vincennes. Monsieur le Cardinal voulut parler à moy en particulier. Je le fus trouver. Il me dit que j'avois été impatient, & que je devois encore un peu attendre, qu'il m'auroit retiré, & qu'il ne m'en auroit rien coûté. Je luy répondis qu'il falloit être bien patient pour demeurer en prison; que pour moi je tenois pour maxime, que quand on étoit prisonnier, il étoit toûjours bon d'en sortir le plûtôt que l'on pouvoit; mais

que je voyois bien que ſon Eminence me diſoit cela, de peur de me rendre la rançon que j'avois donnée. Il m'entretint fort ſur ce qui ſe faiſoit en Flandres. Je luy dis, qu'à moins qu'il retirât Monſieur le Prince d'avec les ennemis, j'étois aſſuré qu'il ne feroit jamais de grands progrés en ces païs-là; que c'étoit luy qui leur faiſoit entreprendre tout ce qu'il y avoit de hardi à faire; & que ſi les ennemis l'avoient voulu croire, il nous auroit bien empêché de faire beaucoup de choſes que nous avions faites. Il me répondit que les ennemis faiſoient auſſi grand cas de Monſieur de Marchin. Je luy répondis qu'ils avoient raiſon, que c'étoit un habile homme. Il me dit que Monſieur le Prince avoit une ambition déréglée, qu'il ne pouvoit ſouffrir perſonne, & que la Reine ne conſentiroit jamais à le faire retourner, à cauſe de l'affaire de Gerzé. Nôtre converſation finit par l'arrivée de Monſieur de Nogent, qui luy vint apporter le pied d'un liévre que le Roy venoit de prendre avec des chiens courans dans le Parc. Voyez un peu, dit-il, on eſt enfermé, on parle d'affaires, & cet homme nous vient interrompre avec le pied d'un liévre. Je luy dis, ma foi, je croi que vous auriez mieux aimé qu'il vous eût apporté celui de Monſieur le Prince. Ah! Puyſegur, dit-il, vous faites grand cas de Monſieur le Prince. Oüy, luy répondis-je, j'en fais cas, & ſuis certain qu'il n'y a point d'homme dans le
 mon-

monde qui sçache si bien la guerre qu'il l'a sçait, ni qui soit aussi vaillant que luy. Je sortis de son cabinet, & m'en allai pour m'en retourner à Paris, sans esperance de nul bienfait ; & je n'eus pas même la hardiesse de luy redemander les trente-trois pistoles que j'avois données à ses Gens-d'armes & à ses Chevaux legers, & desquelles je n'ai été remboursé qu'aprés sa mort par Monsieur le Duc Mazarin.

Il faut maintenant parler de ce qu'on pouvoit faire pour retirer les troupes de la tranchée de Valenciennes, pour empêcher qu'elles ne fussent perduës comme elles ont été. Le quartier de Monsieur de Turenne étoit à la queuë de la tranchée de l'attaque de l'une & de l'autre Armée, & les ponts qu'il falloit que les ennemis passassent, aprés avoir forcé celui de Monsieur de la Ferté, pour venir ensuite à celui de Monsieur de Turenne, étoient rompus. De l'autre côté la digue étoit aussi rompuë, on ne pouvoit passer non plus dans le quartier des ennemis sur la hauteur qu'ils occupoient : il n'y étoit demeuré que trois-cens chevaux, en comptant quelques Dragons qui étoient de ce nombre-là. Romainville Maréchal de camp de Monsieur le Prince, commandoit ces troupes-là, & avoit fait une grande rangée de méches attachées à des picques, à la hauteur de la moitié de l'homme, & un homme qui tiroit la corde qui les attachoit, faisoit bran-

ler toutes ces méches. On tiroit quelques coups de la batterie qui étoit sur la hauteur, mais ce n'étoit que pour persuader que les troupes étoient encore dans leur quartier ; quoi qu'elles n'y fussent plus, & on ne s'avisa jamais d'envoyer reconnoître ce qui étoit sur cette hauteur-là. Je ne dis pas qu'on n'y envoya pas dés la premiere nuit, mais durant dix ou douze jours que les ennemis y demeurerent. Le courant de l'eau rompit la digue, de sorte que de pas un seul côté, les troupes qui avoient battu celles de Monsieur de la Ferté, ne pouvoient aller au quartier de Monsieur de Turenne, & même le Regiment de Vervins ; que Monsieur de Turenne envoyoit au quartier de Monsieur de la Ferté, fut pris, étant embarassé sur la digue ; & il eût fallu que les ennemis eussent repassé sur le même pont, & n'eussent pû tomber que sur le quartier des Lorrains, parce qu'ils n'auroient pû entrer dans celui de Monsieur de Turenne, n'y ayant pas de pont sur le ruisseau qu'il falloit passer pour y entrer.

Toute cette explication que je fais ici, n'est que pour faire voir, qu'on ne devoit pas être si pressé de sortir du quartier de Monsieur de Turenne, sans lever la tranchée, dautant que personne ne pouvoit aller à eux ; & il étoit prés de midi auparavant qu'on eût débouché la porte, par où il falloit que les troupes que les ennemis firent passer à travers la ville, pour aller au quartier de Monsieur de Turenne, sor-

tissent, attendu qu'il y avoit une si grande quantité de fumier, qu'on ne la pouvoit déboucher; ainsi rien ne pouvoit aller sur la tranchée, que les troupes qui la défendoient. On n'avoit qu'à faire marcher la tranchée de Monsieur de Turenne la premiere, pour se joindre à sa cavalerie, & la tranchée de Monsieur de la Ferté, auroit suivi celle de Monsieur de Turenne. Les ennemis qui défendoient l'attaque n'auroient pû les suivre, & si l'infanterie les eût suivi, la nôtre auroit fait tête, & eût pû être soûtenuë de nôtre cavalerie, & on auroit pû même retirer le canon. Mais bien loin de tout cela, les Gardes abandonnérent la tranchée, & s'allerent mettre dans l'Abbaye où étoient les munitions. La garde de Monsieur de la Ferté fut encore prise. Monsieur de Turenne étoit à la tête de ses troupes, & ses domestiques furent si saisis de peur, qu'ils abandonnerent sa tante, & même sa cassette, dans laquelle Monsieur de Bournonville me dit qu'il s'étoit trouvé une lettre que Monsieur le Cardinal luy écrivoit, par laquelle il luy mandoit qu'en faisant la capitulation de Valenciennes, il prît garde de ne pas laisser prendre la qualité de Duc à Monsieur de Bournonville, parce que cela feroit tort à son frere qui étoit en France, à qui le Roi en avoit donné la qualité. Qu'il y en avoit aussi une autre, par laquelle il luy mandoit de dire à Monsieur de Crequy, qu'il étoit trop emporté de faire difficulté

d'o-

d'obeïr à Monsieur de Castelnau, & qu'il vouloit qu'il luy dît, qu'il le feroit bien obeïr quand il commanderoit quelque chose. L'Armée de Monsieur de Turenne se retira au Quesnoy, où elle demeura pendant quelquesjours, aprés quoi elle alla assieger la Capelle, qu'elle emporta en peu de temps. Et comme il y avoit peu de gens du Regiment de Piedmont qui se fussent sauvez de la déroute, on donna ordre au Regiment de faire un fausse attaque à une demi-lune. On pressa la place de tous côtez, & le Regiment de Piedmont, au lieu de faire sa fausse attaque, emporta la contrescarpe & la demi-lune, quoi que Monsieur de Chamilly qui commandoit dans la Capelle, criât à ceux qui défendoient cette demi-lune, qu'ils n'avoient que faire d'apprehender, parce que ce n'étoit qu'un reste de Piedmont qui les attaquoit. Il n'y avoit qu'un Capitaine nommé Ronzieres, deux Lieutenans, & quelques cent-cinquante hommes. Le Capitaine & les deux Lieutenans y furent tuez, & vingt-quatre ou vingt-cing soldats aussi, ou tuez ou blessez.

L'Anné suivante 1657. on alla pour assieger Cambray. Nous avions toûjours été de l'Armée de Monsieur de la Ferté, lequel ne vint point, & on nous fit marcher avec Monsieur de Turenne. Nous marchâmes comme si nous eussions voulu aller vers Aire. Comme nous fûmes arrivez

au quartier où l'on coucha une nuit, Monsieur de Turenne prit des troupes de cavalerie, & des hommes commandez de l'infanterie, & me dit qu'il vouloit que j'alasse avec luy. Nous marchâmes toute la nuit, & à six heures du matin nous arrivâmes devant Cambray, que nous investîmes de tous côtez ; & surprîmes si bien la ville, qu'il n'y avoit dedans pour toutes troupes que la morte-paye, & quelques cinquante maîtres. Les habitans & le Gouverneur, étoient mal ensemble. La place étant investie, & le reste de l'Armée arrivé, on fit les ponts de communication, & aussi-tôt on bailla des outils à toutes les troupes, pour travailler en diligence à faire la ligne. Dans ce temps Monsieur de Turenne avoit envoyé un parti vers le Quesnoy, pour sçavoir de Monsieur de Beauvau qui en étoit Gouverneur, s'il n'avoit point de nouvelles de Monsieur le Prince, & pour luy dire que s'il en avoit, il luy en mandât par ces gens-là ; sinon quand il en auroit, il luy fît sçavoir au camp de Cambray où il étoit. Il y envoya encore un autre parti avec un duplicata de lettres. L'un de ces partis fut pris par les troupes de Monsieur le Prince, lequel ne croyoit pas venir de ce côté-là ; mais sçachant le peu de monde qu'il y avoit dans Cambray, & que l'Armée d'Espagne n'étoit pas prête pour le venir secourir, il se resolut de venir avec sa cavalerie qui faisoit dix-huit escadrons, droit à Cambray. Il falloit qu'il passât par

Va-

Valenciennes, & comme il en fut à deux lieuës prés, il prit le devant, & y vint demander au Gouverneur, & à ceux qui commandoient dans la ville, s'ils n'avoient pas eu nouvelles de l'Armée de France. Ils luy dirent que non, mais que depuis vingt-quatre heures on avoit oüy tirer des coups de canon du côté de Chambray. Il leur dit; je tiens Cambray assiegé, & je veux tâcher de le secourir, auparavant que les ennemis ayent fait leurs lignes. Faites-moi preparer passage pour mes troupes. Ceux de Valenciennes qui n'avoient pas accoûtumé de laisser passer des troupes dans leur ville, luy dirent que s'il y vouloit passer, ils luy donneroient passage. Monsieur le Prince accepta le parti, & fit passer les troupes à travers la ville. Il fit repaître ceux qui étoient passez les premiers. Aussi-tôt qu'ils furent à un quart de lieuë de la ville, il fit marcher les autres un peu plus loin; & aprés qu'ils eurent repû, il prit ceux qui avoient passé les premiers, & avança avec cinq-cens chevaux sur une hauteur, d'où il voioit le camp & les lignes. Il vit qu'on travailloit, & jugea par-là que c'étoit tout de bon. Il revint à ses troupes, & fit venir tous les Officiers, ausquels il dit que nous assiegions Cambray; & que si on demeuroit trois jours sans le secourir, les lignes seroient en état de ne pouvoir être forcées; que l'Armée Espagnole étoit loin, & que l'on seroit trop longtemps à l'attendre, & qu'ainsi il falloit en-

trer dans Cambray, & le secourir; que pour cet effet il étoit necessaire de marcher sur les sept à huit heures du soir. Il disposa donc sa cavalerie en trois lignes, six escadrons à chacune, & leur dit: Je mets six escadrons à la premiere ligne, Guitault les commandera; j'en mets six à la seconde, dans laquelle je serai, & six à la ligne de derriere. Bien des gens croyent qu'on est plus en sureté à la ligne du milieu qu'à la premiere, & moi je croi que non, parce que la premiere peut rencontrer les ennemis, n'étant point à cheval, les peut surprendre, & passer outre, comme il faut faire, lorsqu'on veut secourir une place. Il faut toûjours pousser devant soi tout ce qu'on y rencontre, & aller jusques à la contrescarpe; & si l'on est suivi quand on est-là, il faut abandonner les chevaux & se jetter dedans. Il ne faut jamais tourner pour charger ceux qui vous suivent, mais marcher toûjours pour entrer dans la place. Il se trouva que la premiere ligne de Monsieur le Prince passa heureusement, & s'il eût pris par le chemin creux, comme on croyoit qu'il feroit, il est certain qu'il n'y auroit pû passer. On y avoit mis fort bon ordre, mais par bonheur pour luy, il prit plus sur la droite, & tomba dans la garde du Regiment de Paluau, qui demanda aux troupes de Monsieur le Prince: *Qui vive*, ils répondirent Guitaut; les autres crûrent qu'ils disoient Paluau, & les laisserent passer sans leur faire grand mal. Monsieur le

Prince

Prince vint avec sa seconde ligne, qui trouva les troupes qui s'étoient resserrées ; il passa aussi, & les força. Monsieur de Comiac, le Boulet & son Page qui le suivoit, furent pris auprés de luy ; l'autre rang passa encore, & entra ; ils furent à la palissade, & entrerent dans la contrescarpe. Nôtre cavalerie qui devoit les avoir chargez jusques-là, ne les suivit pas ; il y en eut seulement quelques-uns, qui pour dire qu'ils avoient tiré sur les ennemis, quand ils passoient, tirerent leurs pistoles en l'air, comme s'ils eussent fait une salve. Je fis observer à tout nôtre Regiment, comme quoi ces gens-là faisoient pour couvrir leur lâcheté, & qu'au moins ils devoient tirer leurs pistolets, comme quand on tire à des hommes qu'on a devant soi. Des troupes du Roy, Hauterive Maréchal des logis de l'Armée, fut tué, non par les ennemis, mais par un des nôres. Le jour étant venu, Monsieur de Turenne dit qu'il se vouloit retirer, toute l'Armée battit aux champs ; & en attendant qu'elle fût disposée pour marcher, il dépêcha un courrier à la Cour, pour luy donner avis que Monsieur le Prince étoit entré dans Cambray avec dix-huit escadrons, qu'il levoit le siege, se retiroit, & alloit loger à Crevecœur. Il ne s'excusa sur personne de l'entrée des troupes dans la ville. Quand Monsieur le Prince y fut entré, les ennemis firent cinq ou six salves de coups de canon & de la mousqueterie. Monsieur de Turenne fit passer toutes

les troupes des autres quartiers dans le sien,& puis il nous fit marcher ; mais veritablement nous ne marchions pas trop bien , parce que l'infanterie étoit à l'arriere-garde, qui se retiroit d'une ville , dans laquelle il étoit entré dix huit escadrons , commandez par le plus habile homme du monde & le plus vaillant , & que de Cambray à Crevecœur il n'y a que des plaines. Monsieur de Varennes Lieutenant General dans l'Armée , vint se mettre à la tête du Regiment de Piedmont. Je luy dis que je n'étois pas fâché de l'y voir aprés avoir mis un si bon ordre à nôtre retraite , & ayant mis l'infanterie à l'arriere-garde, en se retirant d'une ville dans laquelle il y avoit bon nombre de cavalerie , & à cette heure que je voyois que nôtre cavalerie,qui avoit l'avant-garde, parce que les ennemis étoient derriere nous,alloit si vîte,que nous ne la pouvions pas suivre ; que je trouvois l'ordre fort beau & fort bon,mais qu'il me sembleroit meilleur si la cavalerie n'alloit pas si promptement, & qu'on la separât en deux ; qu'on en mit la moitié marchant droit à Crevecœur, & qu'on mît aussi l'infanterie en deux lignes suivant la cavalerie qui iroit audit Crevecœur , & l'autre moitié de la cavalerie derriere; qu'on détachât des pelotons de mousquetaires pour mettre aux aîles de la cavalerie qui seroit l'arriere-garde , & qu'ainsi je croyois que les troupes seroient en plus grande seureté. Monsieur de Varennes le fut dire à Mon-

sieur

ſieur de Turenne, qui fit arrêter la cavalerie, & la mit comme je viens de dire.

Monſieur le Cardinal voyant que le ſiege de Cambray n'avoit pas réüſſi, envoya ordre à Monſieur de la Ferté, qui avoit des troupes vers la frontiere de Champagne, d'inveſtir Montmidy ce qu'il fit. Monſieur de Turenne étoit venu avec l'Armée camper à Fonſomes & à Fervac. Il reçût ordre du Roy d'envoyer dix Compagnies des Gardes avec le Regiment de Piedmont, & ſix autres Regimens vers Laon, où Monſieur de Navailles les joindroit. Nous marchâmes droit à Laon, & nous logeâmes dans le fauxbourg. Je commandois les ſix Regimens d'infanterie; & quand je ſçûs que Monſieur de Navailles étoit arrivé à Laon, je fus pour le voir, mon cheval s'abattit ſous moi ſur le pavé, je me bleſſai à la hanche, & n'achevai pas le voyage. Le ſiege de Montmidy dura long-temps. Je partis de Soiſſons pour y aller. Le Roy étoit à Sedan, où j'allai paſſer. Le lendemain que j'y fus arrivé, on eut nouvelle de la redition de Montmidy, & que l'Armée marchoit pour aller aſſieger Harbemont, que la Cour croyoit bien plus fort qu'il n'étoit. Il ne tint que vingt-quatre heures; on le raſa. Nous vinſmes camper à Ivoy. Le Roy étoit parti de Sedan pour aller vers Peronne, on y fit marcher une partie des troupes de Monſieur de la Ferté, commandées par Monſieur le Marquis d'Uxelles. Nous vinſmes camper à Mouchy-la Gache,

où nous demeurâmes huit jours. Les Gardes qui gardoient Monſieur d'Uxelles, comme Lieutenant General de l'Armée, ne le gardoient qu'avec un Sergent & vingt hommes, & il vouloit que je luy donnaſſe un Capitaine avec quarante hommes. Je luy dis que pour les quarante hommes, je les luy donnerois avec un Officier, mais que je ne luy donnerois pas un Capitaine, n'y ayant point d'apparence de raiſon qu'un Capitaine de Piedmont relevât un Sergent des Gardes. Il étoit dans ce temps-là poſtulant avec Monſieur de Caſtelnau pour être Maréchal de France. Il ſe plaignit à la Cour de ce que je ne luy voulois pas donner un Capitaine. On m'écrivit de le faire. J'envoyai à Monſieur le Cardinal pour tâcher d'empêcher que cela ne fût; mais Monſieur le Cardinal qui aimoit mieux luy donner un Capitaine pour le garder que de le faire Maréchal de France, m'envoya un ſecond ordre pour luy en donner un; ce que je fis, & dis à Monſieur d'Uxelles, on vous accorde un Capitaine, mais on ne vous accordera pas le bâton de Maréchal de France, quoi qu'aſſurément je puis dire qu'il le meritoit; & on croira avoir aſſez fait pour vous, de vous donner la même garde. Nous fûmes joindre Monſieur de Turenne, marchâmes vers Caſſel, & allâmes camper à Oüaſt. Je fus ſur le matin voir Monſieur de Turenne, qui étoit logé où demeuroient les Jeſuittes Irlandois. Comme j'étois avec luy, on luy vint
dire

dire qu'il y avoit deux Capucins qui desiroient parler à luy, & qui venoient de Bourbourg. Il me dit que je les allasse faire entrer. Il s'informa d'eux quels gens il y avoit dans Bourbourg. Ils luy répondirent qu'ils n'y avoit point de troupes. Aprés qu'il les eut entretenu quelque temps, il leur fit donner la sauve-garde qu'ils demandoient, & me commanda d'aller faire prendre les armes aux Regimens de Piedmont & d'Espagny, & envoya ordre à quatre ou cinq escadrons de monter à cheval. Nous marchâmes & allâmes à Bourbourg. Il me commanda d'entrer dans la ville, d'y demeurer, & d'empêcher qu'on n'y fit aucun desordre; ce que je fis. Quatre jours aprés, il mit Bout-du-Bois avec le Regiment Royal, & les Anglois dedans. Il me demanda si nous ne pourrions pas bien assieger Mardik. Je luy dis que oüy. Il demeura sept ou huit jours proche de cette place, sans neanmoins l'oser attaquer, parce que l'Armée étoit à Dunkerque.

Pendant tout le temps qu'ils furent dans ce quartier, Messieurs les Lieutenans Generaux qui étoient trois, deux dans son Armée, & le troisiéme dans celle de Monsieur de la Ferté, alloient tous les soirs reconnoître Mardik; & moy qui les voyois aller, je remarquois bien qu'ils ne connoissoient que l'envelope qui avoit été faite pour aggrandir le fort. Je les laissai faire sans leur rien dire. Le jour pris pour entrer en garde & ouvrir la tranchée, le Regi-

ment de Picardie s'avisa de demander une attaque, puisque les Gardes en avoient une, & qu'il étoit plus ancien Regiment que Piedmont. Je leur dis que pour l'ancienneté, j'en demeurois d'accord, mais que l'Armée de Monsieur de la Ferté étoit une Armée separée de celle de Monsieur de Turenne, encore bien qu'elle marchât avec la sienne; & quoi que Monsieur de Turenne donnât le mot à toutes les deux, qu'elles ne laissoient pas neanmoins d'être separées, qu'elle portoit le nom de la Ferté, qu'il y avoit un Lieutenant General d'artillerie, comme à celle de Monsieur de Turenne, que les Etats Majors étoient separez, & même les Etats des fonds pour le payement. Par ces raisons-là nous l'emportâmes contre Messieurs de Picardie. Nous allâmes pour entrer en garde un Jeudy au soir, Monsieur de Pradel commandoit la garde des Gardes. Je croi qu'il avoit bien vingt Compagnies avec luy qui faisoient prés de deux-mille hommes. J'arrivai avec le Regiment de Piedmont au lieu qui m'avoit été marqué, j'y trouvai Monsieur de Turenne, Castelnau, d'Uxelles & Pradel; & les approchant, je m'apperçûs qu'ils parloient tout bas. Je leur en demandai la cause. Parce, dirent-ils, que les ennemis nous entendroient si nous parlions haut. Et comment sçavez-vous, leur dis-je, que les ennemis sont-là? Parce, me répondirent-ils, qu'il y a huit jours que nous venons reconnoître. Et moi je vous dis que les en-

ne-

nemis ne sont point-là, & que du lieu où vous montrez qu'ils sont, il y a plus de six cens pas; ce que vous montrez ce sont les bastions du vieux fort qu'on a rasez. Sur cela je leur dis qu'il n'y avoit point de temps à perdre, & que les Gardes n'avoient qu'à prendre l'attaque de la droite ou de la gauche; & que quand ils auroient choisi, j'irois me loger à la porte du fort Mardik; & voilà, dis-je, comme vous avez tous bien reconnu. Les Gardes prirent la droite. Je me mis à la tête du Regiment de Piedmont, passai à travers le fort razé, & m'allai mettre à la porte de l'ancien fort de Mardik. Les ennemis ne se défendoient qu'avec des grenades, & quelques coups de mousquets qu'ils tiroient du haut du bastion. Les Gardes s'allerent poster à l'endroit qu'ils avoient reconnu pour attaquer un bastion de ce fort qui avoit esté razé, & où il n'y avoit personne. Le lendemain matin le jour étant grand, Monsieur de Pradel vint voir nôtre travail, & me dit que nous avions été mieux conduits qu'eux. En verité, dis-je, personne ne m'a conduit, j'y suis venu moy-même; & aussi-tôt que j'aurai fait faire cette batterie sur le haut de ce bastion, ces gens-là seront prisonniers de guerre. Il y avoit trois pieces de canon qui étoient proche de moy, dont l'une étoit de vingt-quatre, & les autres de douze. Sur celle de vingt-quatre, il y avoit soixante chevaux, & si l'on ne pût jamais la faire marcher. Les chevaux étoient si harassez, qu'ils ne pou-

pouvoient donner un coup de collier, outre que quand l'un tiroit, l'autre ne tiroit pas. Je dis aux soldats qui étoient-là, qu'il falloit mener cette piece de canon jusques sur le haut du bastion, & que je ne voulois qu'autant d'hommes qu'il y avoit de chevaux. Je dis à la Louviere Lieutenant de l'artillerie, l'on vous donne cent écus de chaque piece de canon que vous mettez en batterie; vous avez soixante chevaux qui ne la peuvent tirer, je m'en vais faire boire à soixante soldats à chacun pour un sol marqué d'eau de vie, & je mettrai la piece en batterie. Je fis dételer les chevaux, & fis attacher des cordes à l'avant-train du canon, & au côté des essieux; & quand j'eus mis les soldats aux cordes pour tirer, je leurs dis qu'ils prissent garde à tirer tout d'un même-temps; ce qu'ils firent si bien & si à propos, qu'en moins d'une heure & demie les trois pieces furent posées sur la plate-forme. Il y eut un charpentier de tué dans le temps qu'on les y mettoit. Les pieces n'eurent pas tiré dix ou douze coups, que les ennemis demanderent à se rendre. Ils vouloient la composition trop bonne, Monsieur de Turenne ne voulut pas la leur accorder telle qu'ils la desiroient. Le lendemain ils se rendirent prisonniers de guerre. Ce jour-là on étoit allé au fourage, huit soldats du Regiment de Piedmont furent pris par les ennemis. Je priai Monsieur de Turenne de m'en donner huit de ceux qui étoient dans Mardik, pour les échan-

changer contre les miens qui avoient été pris. Il me fit une réponse, dont je ne fus pas trop satisfait, en disant qu'il ne pouvoit pas donner les soldats qui étoient là-dedans pour échanger avec ceux du Regiment de Piedmont, parce que c'étoient des soldats du Regiment Italien de Carleponti, fort ancien, & les meilleurs hommes qui fussent dans l'Armée d'Espagne. Je luy repartis que je ne les croyois pas meilleurs, n'y d'un Regiment plus ancien que ceux de Piedmont, & qu'il me sembloit que ceux qui prenoient les autres, devoient être meilleurs que ceux qui étoient pris. Quand je vis cela, je fis sauver sept ou huit Capitaines de ce Regiment de Carleponti, & bien des Officiers encore. Leur Colonel & tous les Capitaines s'en sentirent si obligez, que lorsqu'on assiegea Dunkerque, quand il y avoit quelqu'un de blessé ou de malade qu'on vouloit faire passer en sureté, on n'avoit qu'à dire qu'il étoit du Regiment de Piedmont, & Carleponti le faisoit passer à travers de la ville de Graveline, où il commandoit.

L'Année suivante 1658. l'Armée de Monsieur de Turenne alla mettre le siege devant Dunkerque. Le Regiment de Piedmont fut avec luy, on le prit, & on donna un combat contre les troupes d'Espagne qui venoient pour le secourir : nous le gagnâmes. Le Roy pendant ce temps-là étoit malade à Calais. Aprés on prit Bergues, Fur-

Futnes & Dixmude. On fit des courses dans le païs ennemi, & puis on revint assieger Graveline, où le Regiment Royal & celuy de Montauzier, arriverent. Graveline étant pris, on alla vers Ypres, & l'on battit les troupes du Prince de Ligne. L'on prit Menin, & on revint assieger & prendre Ypres. Pendant le siege Monsieur le Maréchal de Culemberg vint avec ses troupes, & s'alla poster à Menin. Aprés la prise d'Ypres, on alla prendre Oudenarde, ensuite on fit la tréve, & aprés la tréve la paix, & le Mariage du Roy. Monsieur le Prince revint en France, entra par la Capelle, & vint passer à Soissons. Je luy avois envoyé un relais à Chavignon, & il me fit l'honneur de venir loger chez moi. Je luy fis la meilleure chere qu'il me fut possible. Il me fit beaucoup d'honneur, & me témoigna bien de l'amitié, me disant que si la riviere n'eût pas été si grosse, il n'auroit pas passé à Soissons, pour ne pas loger chez moy, de peur que cela ne me préjudiciât. Je luy repartis que l'honneur qu'il me faisoit, ne me porteroit point de préjudice, que je ne pouvois être plus mal avec Monsieur le Cardinal que j'y étois, & qu'il m'avoit fait tout le mal qu'il m'avoit pû faire, & qu'ainsi Monsieur le Prince ne pouvoit rien apprehender pour moy, & que j'étois trop heureux d'avoir l'honneur de le voir chez moi. Il partit le lendemain de Soissons pour aller à Meaux avec des relais de carosses que je luy donnai. Il ne voulut recevoir aucu-
nes

nes harangues ni visite des Corps de ville de Soissons ; & dit qu'il n'en vouloit point qu'il n'eût eu l'honneur de voir le Roy auparavant. Il s'en alla donc à Meaux ; luy quatriéme dans son carosse, sçavoir Monsieur le Duc d'Anguien, Monsieur de Bouteville & Guitaut. Il alla de-là à Coulomiers chez Monsr. de Longueville, d'où il partit pour aller trouver le Roi à Marseille.

DAns les services que j'ai rendus au Roy, j'ose dire que j'ai contribué & empêché que les Gouverneurs ne soient plus les maîtres absolus de leurs places ; & cela par les avis que j'ai donné au feu Roy, & que l'on suit à present ; sçavoir que sa Majesté me parlant un jour de Monsieur de Biscara, & m'en disant beaucoup de bien, je luy dis que j'étois bien-aise qu'elle m'en disoit bien du bien, qu'elle avoit raison, & que c'étoit un tres-honnête homme ; mais que j'avois vû autrefois sa Majesté bien en colere contre luy, quand il ne vouloit pas rendre Verdun. Le Roy me dit, n'avois-je pas raison, il étoit mon Lieutenant dans Verdun, & ne me vouloit pas rendre la place, aprés que Monsieur de Marillac eut été arrêté prisonnier ? Je luy repartis, il est vrai, Sire, qu'il avoit tort en ce qui vous regarde, mais il n'avoit pas tort suivant la façon dont tous les gens d'honneur en usent. Vôtre Majesté ne l'avoit pas choisi elle-même pour le mettre dans cette place, Monsieur de Marillac luy avoit procuré ce bien-là, il

étoit obligé de l'y servir, & de ne rendre point la ville tant qu'il vivroit, à d'autres qu'à luy, ni sans son ordre. Il faut que ce soient les Rois qui mettent les personnes dans les places, & dans toutes les Charges, par le choix qu'ils en doivent faire eux-mêmes, & ne les pas accorder à la priere des particuliers, parce que le sentiment d'un honnête homme, est de pouvoir être reconnoissant du bien qu'on luy fait, envers celuy qui le luy procure. Les raisons qu'alleguent ceux qui donnent des Gouvernemens, sont de dire : C'est moi qui les donne, & ainsi on m'en doit la reconnoissance. On répond à cela, vous ne m'avez point choisi, cela provient de la demande qu'on a faite pour moi ; celui qui m'a mis dans la place, je le dois absolument servir, autrement je passerois pour ingrat. Le Roi voyant que je persistois toûjours en la chose que j'avois dite, me repartit : Mais, Puysegur, si cela se doit faire de la façon que vous alleguez, je n'ai donc point de place à moi, car je les ai toutes données, par la demande que des particuliers m'en ont faite. Je vis que cela l'embarassoit, je lui dis : Mais, Sire, vous êtes bien assuré de ceux qui vous les ont fait donner. Il me répondit, point trop. C'étoit à saint Germain en Laye que je lui parlois ainsi, le soir aprés son soupé. Je pris congé de lui, en lui demandant si sa Majesté ne me vouloit rien commander, que je m'en allois à Noyon, où étoit la garnison du Regiment. Il me repar-

tit,

tit, je m'en vais demain à Versailles, soyez ici de bon matin à mon lever, je veux parler à vous. Il étoit si matinal, que quoi que dans le mois de Decembre, & que je fusse arrivé entre quatre & cinq à saint Germain, pour me trouver à son lever, il y avoit plus de deux heures qu'il l'étoit déja. Je trouvai son anti-chambre ouverte, & gratai à la porte de sa chambre. Bignier, autrement dit le Cadet, garçon de la Chambre, m'ouvrit la porte, & me dit qu'il y avoit plus de deux heures que le Roy étoit levé. Je m'approchai de la cheminée, où je trouvai Archambaut, qui me dit: Que le Roy n'avoit point dormi pendant toute la nuit, qu'il étoit dans son prie-Dieu, & qu'il avoit ordre de me faire entrer quand je serois arrivé. Le Roy commença de me dire qu'il n'avoit pû dormir la nuit, & qu'il avoit songé à ce que je luy avois dit touchant les Gouvernemens; qu'il falloit qu'il y mît ordre, & que je luy donnasse un expedient pour cela. Je luy dis qu'il ne devoit rien apprehender. Il me répondit qu'il apprehendoit tout, & qu'il vouloit trouver un remede, & que je luy en disse mon sentiment. Je luy dis que pour y remedier, il falloit mettre dans les places qui lui étoient suspectes, des Compagnies des vieux Corps, & des Petits vieux, qu'il les avoit remis à trente Compagnies, qu'il suffisoit d'en avoir vingt pour l'Armée, & disperser les dix autres de chaque Regiment dans les places; que s'il falloit dix Compagnies dans une, il en fal-

loit

loit prendre cinq d'un Regiment ; & cinq d'un autre qui fussent à sa Majesté ; & que quand ces gens-là seroient dedans ; il étoit assuré que si un Gouverneur ne vouloit pas obeïr à ses ordres, & qu'il vint à faire quelque chose contre son service, il ne faudroit qu'envoyer un billet au Capitaine qui commandoit, il prendroit le Gouverneur, & le meneroit où sa Majesté voudroit. Je commencerai, me dit-il, dans quinze jours à mettre des troupes dans les places, comme vous me le dites. Je mettrai dans Calais cinq Compagnies de Picardie & cinq de Navarre, & autant dans Sedan ; & pour vous autres, je vous mettrai du côté du Havre & de Broüage. Je luy dis, Sire, il me semble que vous commencez par un homme qui ne doit pas être suspect à vôtre Majesté. Qui voulez-vous dire, dit le Roy, est-ce le Comte de Charost ? Oüy, Sire. Il me répondit : Tu ne remarques donc pas bien ce qu'il dit quand il parle de Monsieur le Cardinal, il dit toûjours, le Maître a dit ceci, le Maître a dit cela ? Je répondis que c'étoit une façon de parler qu'il avoit, mais que je le tenois fort attaché au service de sa Majesté ; qu'outre cela il avoit l'honneur d'être Capitaine des Gardes de son Corps. Cela n'y fait rien, repliqua le Roy, je commencerai par-là, & quinze jours aprés il envoya à Calais & à Sedan dix Compagnies de Picardie, & dix de Navarre. Dans cette même conversation ; il me dit qu'on faisoit les Generaux fort puissans dans les Armées

qu'ils commandoient, par le moyen des troupes qu'ils avoient à eux ou à leurs amis, ce qui luy déplaisoit fort. J'ajoûtai que cela faisoit encore un autre desordre, qui étoit que les Generaux favorisoient les troupes qu'ils avoient à eux dans l'Armée; que s'ils avoient mille hommes dans leurs Regimens, ils leur faisoient donner trois mille rations de pain, & qu'à peine ils en vouloient donner aux autres pour les hommes effectifs qu'ils avoiét, & faisoient toûjours payer completes leurs troupes, soit de cavalerie ou d'infanterie; que s'il y avoit un bon quartier de rafraîchissement, il le leur donnoient; que quand on étoit dans un siege, si une attaque alloit tomber au tour de leur Regiment, ils la faisoient faire par ceux que leur Regiment relevoit, où bien ils attendoient qu'ils fussent sortis de garde pour faire faire l'attaque par un autre, afin de conserver leurs troupes. Le Roi resolut de ne plus mettre de Regimens de Generaux dans leurs Armées; si un General commandoit l'Armée de Picardie, son Regiment étoit dans celle de Champagne, d'Italie ou de Catalogne; mais il ne pût pas continuer ces ordres-là, parce qu'il mourut, & Monsieur de Charost pria la Reine de lui ôter les Compagnies qu'il avoit dans Calais; & Monsieur le Cardinal Mazarin, fit sortir celles qui étoient dans Sedan, dautant qu'il choisit le Gouverneur & la place pour sa retraite, en cas de disgrace. Pour moi j'ai dit au feu Roy deux fois en ma

vie,

vie, que je m'étonnois de ce que je voyois que tout le monde vouloit avoir des places pour sa seureté & pour se maintenir à la Cour, & se tenir dans le Louvre, où sa Majesté les pouvoit faire arrêter, quelques places qu'ils eussent, n'y ayant point d'autre sureté pour un homme qui est à la Cour, que celle qu'il peut prendre étant bien avec son Roy.

DEpuis ce temps-là, l'année qu'on alla assieger Bellegarde, Monsieur le Cardinal voulut que je luy fisse un dessein pour loger les troupes, sans les faire entrer dans le cœur du Royaume, & le moyen de les faire subsister. Je luy dressai un état des logemens des troupes, que je commençai depuis Mets & Verdun, revenant le long de la frontiere de Champagne jusques à Calais, le Boulonnois, Abbeville, & jusques à Dieppe, & de leur faire donner cinq sols par jour pour vivre, & dire qu'il falloit casser tous les Regimens particuliers des Gouverneurs, pour mettre des troupes en garnison qui fussent au Roy, afin qu'il fust maître de ses places, & que les Gouverneurs obeïssent à ses ordres; ce qu'ils n'ont jamais fait que depuis qu'ils ne sont plus les maîtres des troupes. Monsieur le Cardinal, bien loin de faire ces choses-là, remplit Brisac, & toutes les places qu'il avoit, de gens & de troupes qui étoient à luy, comme étoient quasi tous les Gouverneurs des places particulieres, quoi qu'ils eussent ache-

acheté leurs Gouvernemens. Il ne se precautionnoit pas seulement du côté des places, mais il s'assuroit de tous les Generaux d'Armées, que l'on peut dire avoir été à lui, comme aussi presque toutes les troupes, hors les vieux & petits vieux Regimens, qui n'ont jamais été à d'autres qu'au Roi.

Monsieur le Cardinal ne s'est pas seulement contenté de maltraiter les troupes qui étoient au Roy, mais on sçait que sa colere est venuë jusques contre moi, en me faisant défaire du Regiment de Piedmont par force, & menacer de me faire casser. Il me fit écrire une lettre, par laquelle le Roy m'ordonnoit de m'en défaire pour la moitié de ce qu'il valoit. Le malheur qui est en moi, est qu'on m'a crû tout-à-fait au Roy, comme il est vrai que j'y ai toûjours été, sans qu'on m'ait jamais pû separer de son service, comme on le peut juger par mes Memoires. Monsr. le Cardinal voyoit le Roy grand, il craignoit qu'il n'eût un jour quelque Favori qui luy donnât envie de se défaire de luy; & que quelque precaution qu'il pût prendre, tant dans le choix des Generaux que des places qu'il avoit en sa disposition, le Roy ne fût toûjours en état de se passer de luy, puisqu'il avoit bien resisté à toutes les revoltes qui étoient arrivées dans son Royaume, tant des places que des Provinces, par la fidelité inviolable de ses vieux & petits vieux Regimens. Monsieur du Turenne ayant dit à Monsieur le Cardinal, que tant que je serois dans l'in-

fanterie & dans les Armées, il n'en seroit jamais le maître absolu, & qu'il m'en falloit ôter, qu'autrement il ne viendroit pas à bout des Armées, & qu'il n'y auroit jamais de sureté pour luy de s'y retirer. Monsieur le Cardinal fut fort aise que Monsieur de Turenne luy eût donné lieu de pouvoir me faire quitter le service, & n'en laissa pas perdre l'occasion. La verité est que s'il eût été mal avec le Roy, luy, & tout autre General d'Armée, quel qu'il eût été, je l'aurois arrêté sur un simple billet de sa Majesté. Le feu Roy, par l'avis que je luy avois donné, avoit mis un vieux & un petit vieux Regiment dans toutes les Armées qu'il avoit, encore qu'il y eût dans ces Armées des Compagnies de son Regiment des Gardes; & où il en falloit deux, il en mettoit deux, & il ne faisoit cela, que pour avoir des troupes bien affidées pour arrêter les Generaux quand ils luy déplairoient; & pour le faire aisément, sa Majesté écrivoit un billet à un Intendant, & à quelque Officier d'Armée qui n'étoit pas d'intelligence avec le General. On communiquoit ce billet aux Commandans des vieilles troupes, on s'en alloit chez le General, & on l'arrêtoit. On en a vû l'exemple dans les personnes de Messieurs de Bouillon & de Marillac. Je n'ai jamais pû concevoir d'où pouvoit provenir cette grande aversion que Monsieur de Turenne avoit conçû pour moi, car je puis dire que je le croyois mon meilleur ami. Il avoit été
le

le premier Meſtre de camp d'un nouveau Regiment, qui en avoit commandé un vieux. Il fut couplé avec le Regiment de Piedmont, & les deux ne firent qu'un bataillon. Depuis ce temps-là, il avoit toûjours ſervi dans l'Armée où étoit le Regiment de Piedmont: quand il logeoit dans le quartier general, il venoit coucher dans mon logis, dînoit & ſoupoit avec moi, ne voulant point manger chez les Generaux. Du depuis lorſqu'il alloit à l'Armée, ou qu'il en revenoit, il me faiſoit toûjours l'honneur de venir loger chez moi; en un mot, je faiſois fond ſur ſon amitié. J'attribuë donc tout ce malheur à l'affaire de Valenciennes, où j'avois dit franchement les choſes comme elles étoient, & en ce qu'étant devenu Colonel de la cavalerie, il la vouloit mettre en un fort haut point, ce qu'il ne pouvoit pas faire ſans abaiſſer l'infanterie qu'il pretendoit faire obeïr à toute la cavalerie, juſques à un ſimple Capitaine de dragons, qu'il vouloit faire commander dans une place où le Regiment de la Marine étoit. Ce fut à Furnes que la choſe arriva, & ce fut un nommé Clodoré qui refuſa d'obeïr. Il le fit arrêter, & le fut ſix ſemaines durant; & quand il parloit aux Officiers d'infanterie, pour obeïr à ceux de la cavalerie, ils luy diſoient qu'ils ne devoient pas le faire, & que Monſieur de Puyſegur leur avoit dit qu'ils ne le fiſſent pas, & cela le fâchoit. Tout ce qui luy a été diſputé par l'infanterie, a été reglé par le Roi,

ainsi que je l'ai écrit dans mon Livre. Il me demandoit quelquefois, quelle raison j'avois de porter si haut le parti de l'infanterie ? Et je luy répondois, que j'avois l'honneur d'être Colonel, & par consequent Officier du Colonel de l'infanterie, que je ne voulois rien laisser passer au préjudice de sa Charge, & que je desirois suivre toûjours les anciens Ordres, jusques à ce que le Roy en eût fait d'autres.

On peut dire que Monsieur de Turenne s'est un peu trop declaré contre les vieilles Troupes; on sçait bien qu'il a voulu que les Regimens marchassent du jour de la Commission de leurs Mestres de camp, & que les Capitaines commandassent à tous les autres, de quelques Regimens qu'ils eussent été, du jour de la Commission de leur Compagnie; mais le Roy n'a pas voulu se laisser aller à ses persuasions, & les a maintenus, & neanmoins il s'est un peu relâché sur ce sujet: car de tout temps les vieux Regimens étoient la recompense des Capitaines des petits vieux Regimens & des autres. Quand il s'en trouvoit quelqu'un qui avoit bien servi, on le recompensoit en le mettant dans un vieux, parce que les petits vieux pouvoient être cassez, où reduits à deux Compagnies, comme je les ai vûs, & les vieux Regimens n'étoient jamais au-dessous de vingt Compagnies; même les Commissions des Capitaines des vieux Regimens, n'étoient pas faites comme celles d'aujourd'hui, le Roy n'y faisoit

pas

pas appoſer la clauſe qu'on y inſere à preſent, ſçavoir pour être entretenu tant & ſi longuement que ladite Compagnie ſera ſur pied pour nôtre ſervice.

CEux qui liront ces Memoires, ne ſeront pas ſurpris de voir que je n'aye pas fait une fortune plus conſiderable, puiſqu'ils connoîtront par tout ce que j'ai écrit, un peu trop de franchiſe dans mes diſcours, & nulle attache pour Monſieur le Cardinal, qui étoit le tout-puiſſant; & par conſequent un obſtacle invincible à pouvoir parvenir, dequoi je me ſoucíois tres-peu, lorſque le ſervice du Roy y pouvoit être lezé, & auquel je bornois ſeul toute mon ambition.

Les manieres de ce temps-là, étoient bién differentes de celles d'à-preſent, où les Miniſtres & les Generaux d'Armées n'ont d'autre but que l'interêt du Roy qui fait tout par luy-même; car pour lors les Miniſtres auſſi-bien que beaucoup de Generaux, ne cherchoient qu'à ſe faire un parti, pour ſe pouvoir maintenir en cas de diſgrace, (ainſi que je l'ai fait voir ci-devant) & dans leſquels je n'ai jamais voulu entrer; au contraire j'ai toûjours beaucoup frondé contre, ne pouvant ſouffrir que le Roy fût mal ſervi, le faiſant connoître dans toutes les occaſions, & enfin le diſant hautement. Et ſi c'eſt pour toutes ces raiſons que j'ai perdu ma fortune, j'en ſuis tres-conſolé, puiſqu'elles n'ont eu pour fondement

ment qu'un veritable attachement, & un excés de zele & d'affection pour le soûtien & la gloire de cette Couronne. J'emporte du moins avec moy cette satisfaction, d'avoir servi le feu Roy & celuy d'à-present tres-fidelement, ayant méprisé tous les biens qui m'ont été offerts pour les desservir, & n'ayant pas même voulu profiter de l'état où étoient lors les affaires, pour obtenir des honneurs & des Charges, ainsi que beaucoup de gens moins scrupuleux que moi, ont fait; & l'on peut dire que ce n'est pas tant pour les services qu'ils avoient rendus, que pour la crainte du mal qu'ils pouvoient faire. Cependant Dieu a recompensé ma fidelité, car bien que je me sois trouvé en tant d'occasions perilleuses, l'espace de quarante-cinq ans, sans discontinuer, & toûjours en guerre, que j'aye vû plus de six-vingts sieges où le canon a tiré, plus de trente combats, batailles ou rencontres, & que j'aye passé par tout les degrez, j'ai eu neanmoins ce bonheur de n'avoir jamais été malade, ni reçû aucune blessure dans les Armées.

L'an 1677. j'allai trouver le Roy au siege de Valenciennes & de Cambray, pour luy rendre mes obeïssances. Sa Majesté qui m'a toûjours donné des marques de sa bonté, me fit la grace de me promettre une Abbaye que je luy demandai pour un de mes enfans, & qu'elle m'accorda l'année suivante.

FIN.

INSTRUCTIONS MILITAIRES.

CHAPITRE PREMIER.

Comme il faut camper une Armée.

ON campe d'ordinaire sur deux lignes, de même que l'on marche quand on veut combattre, la cavalerie en quatre corps, dont l'un couvre l'aîle droite de la premiere ligne de l'infanterie, un autre couvre l'aîle gauche de la même ligne ; un couvre l'aîle droite de la seconde ligne d'infanterie, & l'autre l'aîle gauche.

C'est proche d'une riviere qu'on campe le plus souvent, laquelle on met derriere soi, & ainsi vous êtes campé en bataille. S'il y a un village le long de la riviere, le General y loge, & a l'Armée devant soi. On pose des gardes de cavalerie delà la riviere ; s'il y a des ponts & des guais, on les fait garder par de l'infanterie & de la cavalerie.

Il y a une autre façon de camper une Armée, comme l'on diroit une Armée qui a 40 escadrons pour sa premiere ligne ; sçavoir 20 à la droite de son infanterie, &

 20 à

20 à la gauche. Il faut camper les 40 escadrons qui doivent couvrir les deux aîles d'infanterie de la premiere ligne, faisant front sur la droite; & de son aîle droite l'escadron tient au bord de la riviere, & remonte en haut. Il faut prendre garde en campant comme cela, que le vingt uniéme escadron de l'aîle qui fait front sur la droite, soit celuy qui couvre l'aîle droite de la seconde ligne de l'infanterie. Au bout des 40 escadrons qui couvrent l'aîle droite, vous campez vos 30 bataillons qui font front devant soi, & sont tous 30 campez sur une même ligne. Les escadrons qui servent à couvrir l'aîle gauche des lignes de vôtre infanterie, le premier escadron qui couvre l'aîle gauche tient son aîle gauche au bord de la riviere, faisant front devant soi, & le dernier des 40 escadrons se joint avec l'aîle gauche d'infanterie.

Vous me demanderez comment on fait pour se mettre en bataille quand on campe ainsi? Si les ennemis viennent pour vous attaquer par le front où vôtre infanterie fait tête, vous vous mettez en bataille, faisant marcher les 15 bataillons de vôtre aîle droite 3 ou 400 pas en avant; & pour former la seconde ligne d'infanterie, vous faites marcher les 15 autres bataillons, pour se mettre, en faisant à droite, derriere les bataillons qui ont marché en avant; c'est à-dire vis-à-vis de l'intervale qu'il faut laisser de l'un à l'autre: & pour met-

mettre vôtre cavalerie de l'aîle droite en bataille, les 20 escadrons les plus prés de la riviere, marchent en avant; & quand ils ont un peu marché, ils font un caracol comme un quart de conversion, & puis marchent devant eux, jusques à ce qu'ils soient vis-à-vis de la premiere ligne d'infanterie, & font à gauche en joignant l'aîle droite de l'infanterie. Les 20 autres qui doivent couvrir la seconde ligne, marchent encore un peu en avant, & font un caracol de même que les autres, puis se vont placer derriere la premiere ligne de la cavalerie, vis-à-vis des intervales, & se joignent à la seconde ligne d'infanterie, en faisant à gauche comme ont fait les autres; & pour l'aîle gauche de la cavalerie, les 20 esquadrons les plus prés de la riviere, marchent en avant, & font un caracol comme un quart de conversion, & marchent droit devant eux; & quand ils sont prés de la premiere ligne de l'infanterie, ils font à droite, & se joignent à la premiere ligne, & les 20 autres marchent aprés, faisant aussi un caracol, & vont se mettre au droit de la seconde ligne d'infanterie derriere les autres escadrons, vis à-vis de l'intervale. Voila pour ce qui est, quand les ennemis viennent par le front.

Et quand ils viennent du côté que la cavalerie de l'aîle droite fait front, faut faire avancer les 20 escadrons de l'aîle droite devant eux 3 ou 400 pas; & les 20

autres escadrons qui forment la seconde ligne, ne font que faire à droite par leurs flancs, & se vont poster derriere les autres, vis-à-vis des intervales. Les 15 bataillons de l'aîle droite, marchent un peu en avant, & font un quart de conversion ; & aprés faisant à droite & marchant en avant, ils vont joindre l'aîle gauche de la premiere ligne de cavalerie. Les 15 autres bataillons font un quart de conversion ; & faisant à droite, vont joindre la seconde ligne de cavalerie ; & faisant à gauche, ils tournent le front du côté que les ennemis viennent. Pour les 40 escadrons de l'aîle gauche ; les 20 plus prés de la riviere ayant marché un peu en avant, commencent à faire leur caracol, marchent droit où est l'infanterie, & se mettent en bataille sur l'aîle gauche. Les 20 autres escadrons qui doivent couvrir la seconde ligne, font la même chose que les premiers, & vont couvrir l'aîle gauche de la seconde ligne.

Si les ennemis viennent quand on est campé du côté de l'aîle gauche de la cavalerie, on fait faire la même chose que sur le côté droit, pour tourner le front du côté qu'ils viennent attaquer, en faisant doubler les 20 escadrons qui sont les plus prés de l'infanterie, derriere les 20 autres qui sont les plus prés de la riviere ; & pour l'infanterie, les 15 bataillons de l'aîle droite font un quart de conversion & marchent en avant ; puis par un à gauche ;

che, vont joindre l'aîle droite de la cavalerie de la premiere ligne, & les 15 autres font la même chose pour joindre la seconde ligne, & les 20 escadrons de l'aîle droite font un caracol, puis marchent en avant; & faisant à gauche, vont joindre la premiere ligne de l'infanterie, & les 20 autres escadrons font la même chose que les premiers.

Et pour se remettre, on se remet comme l'on est venu aprés l'alarme passée.

Quand une Armée passe à travers un païs ennemi, qu'elle campe la nuit, & qu'elle apprehende qu'un corps plus fort que le sien la vienne attaquer, elle doit se mettre en bataille pour camper, comme il est dit ci-devant, faisant front de trois côtez, & ayant une riviere derriere soi, de crainte d'une surprise, elle peut mettre les charettes tant de cavalerie que d'infanterie devant soi, les tourner, & s'en couvrir; s'il n'y en a pas assez, on peut attacher les combles des charettes l'une à l'autre, & garnir cela de mousquetaires.

Une Armée qui marche à travers un païs ennemi, qui apprehende qu'une autre plus grande la combatte, par tout où elle marche, s'il y a lieu de se couvrir des charetes, elle le peut faire, & en mettre une file pour couvrir les aîles de ses deux lignes, & même pour se couvrir par derriere, crainte que l'Armée des ennemis ayant plus grand front l'attaquât par derriere. Il faut aussi mettre des mousquetaires le long des charettes.

CHAPITRE II.

Ordre que doit tenir une Armée en sa marche ordinaire en païs de plaine.

IL doit y avoir à la tête de l'Armée devant les deux colonnes, cent Dragons, un ou deux Officiers de l'artillerie, & cent pionniers pour faire le chemin à passer les deux colonnes & l'artillerie, & à faire des passages pour passer le bagage, attendu que c'est d'où arrive le plus grand desordre. A la conduite des bagages sera mis un Vaguemestre General, lequel aura des Archers, & sçaura le rang de la marche des troupes, afin de faire suivre le même rang, sur lesquels seront mises des banderoles des couleurs que les Regimens voudront prendre.

A la tête de chaque bagage marcheront les Prevôts des Regimens pour faire marcher les chariots, selon le rang des Regimens ou des Compagnies.

Le premier chartier du bagage qui se trouvera aller hors de son rang, sera puni exemplairement.

L'Armée marchant en deux colonnes en païs de plaine, à la tête de chacune on mettra deux guides, outre ceux qui sont envoyez pour faire les chemins que doivent tenir les deux corps de cavalerie, qui seront destinez pour les aîles de l'infanterie qui marche à l'avant-garde avec les mous-

mousquetaires qui sont destinez pour être mis aux aîles des escadrons. Chose qu'on ne doit point negliger à y mettre, sur tout le jour d'un combat. Celle qui doit couvrir la main droite, marchera à la main droite, & celle qui doit être à la gauche, y marchera aussi; puis on fera suivre l'infanterie, le premier Regiment à la droite, le second à la gauche, le troisiéme à la droite, le quatriéme à la gauche, & ainsi des autres.

On peut faire marcher des pieces entre les bataillons.

L'avant-garde sera menée par un des Lieutenans Generaux, s'il y en a, ou par le Maréchal de camp qui se trouvera en jour.

A la tête de la bataille marcheront les Gens-d'armes ou Chevaux legers du Roy, ou autre Gendarmerie qui s'y trouvera, à la tête desquels ordinairement est la place du General pour combattre.

Le Regiment des Gardes marchera aprés à la droite, les Suisses à la gauche, ainsi de suite, jusques aux deux plus anciens qui marchent les derniers, afin de faire trouver le plus ancien à la droite, l'autre à la gauche, ainsi qu'il sera montré dans le doublement de la bataille cy-aprés.

CHAPITRE III.

Façon de mettre l'avant-garde sur une ligne en païs de plaine, ayant nouvelle des ennemis.

CEluy qui mene l'aîle droite de la cavalerie étant à la droite, s'ouvrira en marchant; & celuy qui mene la gauche de même, jusques à ce qu'ils voyent qu'il y ait place pour toutes les troupes de l'avant-garde, à être sur une même ligne: & le Regiment d'infanterie de la main gauche, & celuy de la droite, s'ouvriront ensuite de la cavalerie, & ainsi chaque Regiment prendra sa place, les derniers se trouvant au milieu, & on fera mettre l'artillerie entre les bataillons, ou bien ailleurs où on jugera à propos de la mettre.

CHAPITRE IV.

Ordre pour faire doubler la bataille.

LE Regiment des Gardes doublera à la droite des Gens-d'armes où sera la place du General, les Suisses à la gauche, les deux moins anciens Regimens, l'un à la droite l'autre à la gauche, & ainsi de suite jusques aux deux derniers qui seront les deux anciens. Le plus vieux des deux se trouvera à la droite, l'autre à la gauche; la cavalerie doublera, celle de la droite sur

la droite, celle de la gauche ſur la gauche. Il ſera pris tant des brigades de cavalerie que d'infanterie, dequoi faire la troupe de reſerve, & ſera ſeparée de ſix à ſept-cens pas de la bataille, & la bataille de l'avant-garde de trois à quatre-cens. Le bagage ſera mis derriere la troupe de reſerve avec garde ſuffiſante.

CHAPITRE V.

Ordre d'une Armée ayant les ennemis ſur la droite.

L'Armée marchera par les flancs en deux colonnes, & faiſant à droite, ſera en bataille. A la tête de la colonne droite, ſera la cavalerie qui la doit couvrir; l'autre aîle de même que l'autre colonne, & les bagages marcheront ſur la gauche.

Si les ennemis ſont ſur la gauche, le bagage ſera mis ſur la droite, auquel ſera mis nombre ſuffiſant de mouſquetaires pour le garder.

L'avant-garde eſt toûjours priſe du côté de l'ennemi; s'ils ſont à la gauche, les troupes de l'avant-garde la prennent en partant du quartier, & non point en marchant.

On peut dans un païs de plaine, ayant les ennemis devant ſoi, faire marcher l'Armée en pluſieurs lignes, comme feroit une Armée où il y auroit ſoixante eſcadrons ſeparez en quatre brigades pour cou-

couvrir les aîles des deux lignes d'infanterie ; faire marcher les quinze escadrons qui doivent couvrir l'aîle droite de la premiere ligne, & aprés faire marcher de front les quinze autres qui couvrent l'aîle gauche ; puis l'infanterie en quatre lignes : sçavoir la moitié de la premiere ligne de front, selon qu'elle est composée, ou bien toute la premiere ligne de front si on veut ; & la seconde ligne d'infanterie aprés en deux lignes, si vous y avez la premiere, & la cavalerie de la seconde ligne en deux lignes, aprés la seconde ligne de vôtre infanterie, & l'artillerie dans les intervales des lignes de l'infanterie, où vous jugerez à propos de la mettre, & les bagages derriere avec garde suffisante pour leur sureté.

CHAPITRE VI.

Ordre d'une Armée qui se retire d'un païs ennemi, & qui est suivie d'une autre Armée.

EN la retraite d'une Armée, les troupes qui doivent marcher les premieres, sont celles qui doivent marcher les dernieres, attendu que les ennemis sont derriere qui les suivent. Il faut que le General considere les forces de l'Armée qui le suit, quels sont les passages qu'il a à passer, quelles sont les places qu'il peut avoir sur les aîles & devant soi, quelle est la situation

tion du lieu par lequel il faut qu'il se retire, & selon la connoissance qu'il en a, faire les ordres de sa marche, & sur tout envoyer des troupes se saisir des passages, soit des rivieres, bois, ou lieux couverts, & détacher des gens de guerre pour être averti de ce qui sort des places ennemies.

Ayant fait prendre les passages où son Armée doit passer, les troupes qui y seront commandées, & tirées des corps qui marchent les premiers, garderont les passages jusques à ce que tout soit passé, & se retireront avec les troupes qui marchent les dernieres: s'il se rencontre d'autres passages, le même ordre sera suivi.

Il faut faire marcher tout le bagage devant, & luy donner bonne & suffisante escorte, afin que les ennemis voisins de la retraite, sortant des villes, ni puissent rien prendre.

CHAPITRE VII.

Ordre que doit tenir une Armée qui marche à travers des bois, & qui apprehende que les ennemis ne luy tombent sur les bras.

PRemierement, il faut détacher 600 mousquetaires, en mettre 300 à la droite du chemin, & 300 à la gauche, les faire marcher à la file l'un de l'autre, tant ceux de droite que de gauche, & puis faire marcher un bataillon de front si la route est assez large; & si elle est plus large,

y en mettre deux qui marcheront toûjours devant eux, & suivront les mousquetaires qui sont à la droite & à la gauche: aprés on fera marcher un escadron ou deux de front, qui contiendront la largeur de la troüée ou de la route, & ensuite on fera marcher l'infanterie en deux colonnes, celle de l'aîle droite sur la droite, & celle de l'aîle gauche sur la gauche, par le flanc à six de front chaque colonne, & couvrir les piquiers d'un rang de mousquetaires seulement du côté du bois; & dans le milieu des deux colonnes d'infanterie, les deux aîles de cavalerie marcheront par leur flanc à trois de front chaque colonne. La bagage marchera entre les deux colonnes de la cavalerie, s'il y a place, sinon il marchera aprés; & derriere toute l'Armée, il y aura un bataillon qui aura entre le bagage & luy un ou deux escadrons, afin que si l'on venoit pour charger par la queuë, ils fissent tête derriere avec le bataillon qui doit être assez grand pour tenir toute la route. Quand les troupes sont au bout de la troüée, les mousquetaires qui ont marché à droite & à gauche, les 300 de la droite coulent sur leur main droite le long du bord du bois, & ceux de la gauche sur la gauche; le bataillon qui les suit, se met hors du bois à 100 pas, & fait alte; la cavalerie qui suit celle qui est à la colonne droite au sortir du bois, s'ouvre à main droite, & toute sa ligne la suit; celle de main gauche s'ouvre à gauche de même

que

que l'autre en faisant à gauche. Quand les deux aîles de la premiere ligne sont passées, les bataillons de l'aîle droite se joignent avec les escadrons de l'aîle droite qui ont passé, & ceux de l'aîle gauche, avec les escadrons de l'aîle gauche, & se mettent en bataille ; quand les escadrons qui doivent former la seconde ligne, ont passé, l'infanterie se joint à eux, & forme la seconde ligne de même que la premiere.

Quand une Armée en marchant rencontre une plaine qui se resserre, crainte que les ennemis ne la viennent attaquer, il faut qu'elle fasse doubler la quantité d'escadrons ou de bataillons qu'il faut, pour ne contenir de front que ce que le terrain peut porter. Par exemple, si la plaine ne peut contenir 40 escadrons de front, & qu'elle n'en puisse tenir que 30, on fera doubler cinq escadrons de l'aîle droite & cinq de l'aîle gauche, & on les mettra à six de hauteur au lieu de trois ; & comme il y doit avoir 300 pas d'une ligne à l'autre, on y fera une interligne qui sera à 150 pas de la premiere ; & si la plaine se resserre davantage, on fera doubler les bataillons & les escadrons qu'on trouvera necessaires pour ne contenir que le fond de la plaine, & ainsi les bataillons qui doubleront auront douze de hauteur, & on les coupera par le milieu comme on a fait la cavalerie, & on fera une interligne sur le rang des autres qui auront doublé cy-devant pour former l'interligne ; & quand la plai-

plaine s'élargira, on remettra ces escadrons & bataillons, selon que le terrain s'agrandira; & s'il se resserre, on en fera doubler davantage, & l'on en fera des interlignes tant à la premiere qu'à la seconde ligne.

Si l'Armée se rencontre allant au combat, n'ayant pas tant de front que celle qui vient à elle, faut qu'elle mette des charettes sur son aîle droite & sur son aîle gauche, & même derriere soi, pour empêcher que les ennemis ne la prennent pardevant & par derriere, & garnir les charettes de mousquetaires. Une Armée a grand avantage quand elle a plus de front que l'autre, parce qu'elle prend par le flanc & par les deux côtez, faisant comme un croissant de chaque côté. Il faut se souvenir lorsqu'on combat, que tant que la premiere ligne peut combattre, quoi qu'elle ait battu la premiere, de n'avancer point, & la laisser toûjours combattre, jusques à ce que la seconde ligne des ennemis l'ait poussée & mise en desordre, alors vous avancerez & combattrez celle des ennemis qui se sera mise en desordre elle-même en battant la vostre; & la vostre qui sera en bon ordre, indubitablement battra la leur. Il faut aussi se souvenir qu'entre les lignes des deux Armées quand on combat, il faut qu'il y ait 300 pas d'une ligne à l'autre, & 600 de la troupe de reserve à la derniere ligne. Il faut pour commander cette troupe de reserve, choisir

ſir un Officier qui ſoit Lieutenant General ou Maréchal de Camp, qui ſoit un brave homme, & qui n'ait point trop de feu; ce ſont d'ordinaire ceux-là qui gagnent des batailles. Il eſt bon que les Lieutenans Generaux ou Maréchaux de Camp, qui ſont commandez pour faire combattre l'infanterie, mettent pied à terre, & combattent à la tête de l'infanterie.

CHAPITRE VIII.

Ordre que doit tenir une Armée pour paſſer une riviere, & qui craint d'être attaquée.

QUand on marche avec une Armée, & qu'on trouve une riviere à paſſer, & qu'on craint les ennemis, s'il y a un guay où l'on peut paſſer, quoi qu'il y ait de l'eau juſques aux aiſſelles des ſoldats, on les peut faire paſſer ſans les faire dépoüiller, faiſant mettre leurs bandoullieres ſur les clefs de leurs mouſquets, & les trouſſer le plus que l'on pourra, puis laiſſer un bout de méche allumée qui eſt attachée à la croſſe du mouſquet. On fait prendre le mouſquet par le bout du canon, la croſſe en haut, & le ſoldat paſſe la riviére, tenant toûjours la main haute, afin que rien ne ſe mouille; & quand il eſt hors de l'eau, il ne fait que ſe ſecoüer un peu, & battre du pied à terre, puis remettre la bandoulliere ſur luy, il eſt en état de tirer, comme s'il n'avoit point paſſé la riviere,

viere, & s'il y a des ennemis du côté de la riviere qui veulent défendre le passage, on se sert de l'artillerie pour tirer sur eux, & d'une partie de l'infanterie qui en fait de même, tandis qu'on en fait passer d'autres, quand le guay est assez grand pour passer les bataillons de front, en tenant les armes comme j'ai dit ci-devant.

Il faut se souvenir quand on a passé une riviere, que ceux qui ont passé les premiers, n'avancent pas loin que les troupes ne soient passées, & qu'ils ne soient en état de pouvoir aller aux ennemis; & en même-temps qu'elles passent en avant, pour faire place à ceux qui passent le guay, & se mettre en bataille, faisant front devant eux, puis mettre un bataillon sur leur aîle droite qui fasse front du côté de la main droite, & en mettre aussi un sur la main gauche qui fasse front du côté de l'aîle gauche, afin d'empêcher qu'on ne vous prenne par les côtez; & en même-temps qu'il passe des troupes, on s'élargit à droite & à gauche & devant soy; & s'il est besoin de se retrancher, on se retranche, & l'on y fait des ponts s'il est necessaire.

Quand on rencontre une riviere ou un canal qui ne sont pas gayables, on peut choisir dans une Armée les soldats qui sçavent nager, on leur fait attacher leurs fusils derriere le dos ou leurs mousquetons; (il n'importe pas que leurs armes soient mouillées, pourvû qu'elles ne soient point char-

chargées.) Quand le ſoldat a paſſé il ouvre le baſſinet, & ſouffle dedans pour faire ſortir l'eau, s'il y en étoit entré. Il eſſuye ſon mouſquet avec ſon mouchoir qu'il a mis dans ſon chapeau, ainſi que la poire où il tient ſa poudre, ou bien l'étui aux cartouches qu'il porte. S'il veut, il peut mettre du ſuif & de la cire ſur le baſſinet de ſon mouſquet, pour empêcher que l'eau n'y entre, s'il veut le laiſſer chargé, ainſi qu'ont fait toûjours les vieux ſoldats que nous avions dans l'Armée étant en Flandres ; quand ils alloient en parti, ils paſſoient tous les canaux & toutes les rivieres comme je le dis-là, & faiſoient contribuer tout le païs que Meſſieurs les Gouverneurs vouloient qui contribuât.

Pour moi quand je commandois dans Bergue, dans Ypre, Dixmude & Laquenoc, tous les partis que j'envoyois, paſſoient les canaux de cette façon. Il eſt vrai que les ſoldats ne portoient point d'épées, mais ils avoient des bayonnettes qui avoient des manches d'un pied de long, & les lames des bayonnettes étoient auſſi longues que les manches, dont les bouts étoient propres à mettre dans les canons des fuſils pour ſe défendre, quand quelqu'un vouloit venir à eux aprés qu'ils avoient tiré. Ils faiſoient encore bien plus quand ils alloient en parti, ils menoient de leurs camarades qui ne ſçavoient pas nager, & leur faiſoient paſſer la riviere

ou

ou le canal, en leur attachant une corde sous les aisselles, & les tiroient de l'autre côté quand ils étoient passez. On pourroit donc pour gagner des passages, & surprendre les lieux où on voudroit passer, choisir dans les Regimens des gens qui sçûssent nager, lesquels on feroit passer avec des outils à leurs dos, comme les fuseliers attachent leurs fusils, afin de se retrancher s'il en étoit besoin. Il faut prendre des Officiers & des Sergens qui sçachent nager pour passer ces gens-là, & pour faire abattre les bords; afin qu'on puisse faire le pont pour passer l'Armée, si l'on en veut faire passer. Quand Messieurs les Maréchaux de Gassion & de Rantzau furent pour trouver Monsieur le Prince d'Orange delà le canal de Bruges, nous prîmes deux forts sur le canal; & pour empêcher que ceux qui étoient dans le fort ne se sauvassent du côté de Bruges & de Nieuport, nous fîmes passer 200 fuseliers à nage delà le canal; cela les obligea à se rendre prisonniers de guerre.

CHAPITRE IX.

Le terrain que l'on doit donner à une Armée pour combattre.

SUpposé que l'Armée soit de dix ou douze-mille chevaux, & de seize ou vingt-mille hommes de pied, d'ordinaire on fait les escadrons de six-vingts chevaux, &

les

les bataillons de six jusques à huit-cens hommes. L'on les peut bien faire de mille, si l'on les met à dix ou à huit de hauteur, car à six il y auroit un trop grand front. Je vois d'ordinaire les Lieutenans Generaux, Maréchaux de Camp, & d'autres Officiers qui ont un plan, sur lequel ils ont fait leur ordre de bataille; qui sur le nombre des hommes nommez ci-dessus, feroit de cent escadrons, & de seize à dix-huit bataillons; ce qui seroit pour avoir vingt escadrons sur chacune des aîles des deux lignes, & vingt qui pourroient rester pour la troupe de reserve; & de son infanterie, il pourroit avoir huit bataillons à chaque ligne, & trois bataillons pour la troupe de reserve. On a accoûtumé d'ordinaire de mettre les escadrons de Gens-d'armes entre les deux lignes: de sorte que voilà un ordre de bataille qui tient un grand front, si bien qu'il faut pour chaque escadron de six-vingts chevaux, soixante pas de front, & compter sur 80 escadrons à 60 pas par escadron; attendu qu'il faut que les distances soient observées, que les escadrons de la seconde ligne ne soient point derriere ceux de la premiere, mais au droit de l'intervale, afin que si les premiers venoient à se rompre, ils ne se renversassent pas sut ceux de la seconde ligne; de sorte que pour la cavalerie, il faut 4800 pas de terrain, & pour les 16 bataillons, pour les deux lignes à 800 hommes pour bataillon à six de hau-

teur, faiſant 133 hommes de front à chaque bataillon, il tiendroit de front à chaque bataillon 100 ou 110 pas de front, les laiſſant un peu en état de ſe pouvoir aider de leurs armes, & n'être point trop ſerrez, il faut pour les 16 bataillons 1760. de ſorte que le plan de l'armée en bataille, eſt de 6560 pas.

Il ſe trouve fort peu de lieux où il y ait des plaines pour contenir une Armée, à laquelle il faut 6560 pas de front, ſans que vous ſoyez ſeparez ou par ruiſſeaux ou par valons, par bois, villages ou ravines; de ſorte que ſi les ennemis ſont prêts de vous, & en ordre de combattre; pour aller à eux, il n'y a plus moyen de demeurer ſous le grand ordre, il faut ſe reduire à la moitié. A l'endroit où le terrain oblige de ſe mettre d'une autre façon en bataille, comme à ſeparer l'Armée, de deux lignes en faire quatre, il faut prendre la main droite ſi elle ſe rencontre la plus prés, & faire marcher dix eſcadrons de l'aîle droite, puis les dix autres aprés les quatre bataillons de l'aîle droite, enſuite les quatre autres qui reſtent de la premiere ligne; aprés faire marcher les dix eſcadrons, qui étoient les plus prés de l'infanterie qui vient de marcher, & les faire mettre ſur l'aîle droite des quatre bataillons qui forment une ſeconde ligne; & pour les dix autres eſcadrons, les faire mettre ſur l'aîle gauche des quatre bataillons, & puis l'on fait paſſer la ſeconde ligne ſur le même ordre

que

que l'on a fait passer la premiere : & aprés la troupe de reserve, suit le bagage, selon l'ordre que vous avez donné.

Il faut se souvenir que s'il se rencontroit qu'il fallût passer quelque lieu serré, qui fût plus prés de l'aîle gauche, il ne faudroit pas s'amuser à aller chercher l'aîle droite pour la faire passer, plûtôt que la gauche, il faudroit toûjours que les troupes qui se rencontrent le plus prés des défilez, passassent les premieres ; si les troupes de l'aîle gauche passent les premieres, & qu'il y ait place sur l'aîle droite quand ils ont passé, toutes les troupes de la ligne doublent sur la droite des premiers qui sont passez selon le terrain qui se trouve ; & si c'est l'aîle droite qui ait passé, & qu'il y ait place sur la gauche, les troupes doublent toutes sur la gauche de ceux qui ont passé ; & quand le défilé se rencontre au milieu de la ligne qui marche, soit cavalerie ou infanterie, vous faites marcher la troupe qui est vis-à-vis du défilé ; & quand elle a passé le défilé, l'autre troupe, soit de droite ou de gauche qui la suit, la premiere doublera sur la droite, si elle est partie de la main droite ; ou sur la gauche, si elle est partie de la main gauche, & toutes les autres suivront ce même ordre.

Pour moi je croi qu'une Armée que l'on mettroit en bataille pour combattre, reüssiroit fort bien, si on la mettoit un escadron à droit & un bataillon à gauche,

& continuer les deux lignes de même, entrelaçant l'un avec l'autre. La raison de cela est, que les aîles où il n'y a que de la cavalerie, n'oseroient approcher pour attaquer les escadrons mêlez, parce que la cavalerie n'aime pas à essuyer les coups de mousquets.

La principale chose dans le mêtier, est de sçavoir faire combattre une armée en tous lieux, en quelque situation que ce soit, & y prendre ses avantages. Il faut pour cela avoir des Lieutenans Generaux & Maréchaux de Camp bien entendus & experimentez, un Sergent de bataille, dont l'experience & vigilance doit être tres-grande & de croyance parmi les gens de guerre. Il faut aussi que les Generaux se servent pour Aides de camp de personnes experimentées, & même leur donner un rang, ainsi qu'ils avoient autrefois.

CHAPITRE X.

Considerations qu'on doit avoir avant que d'assieger une place.

IL faut voir à qui elle est, que peuvent faire ceux qui entreprendront de la secourir, quelle est la situation de la place, quelle nombre de gens de guerre il y a dedans, quelle est l'affection des habitans, s'ils sont en bonne intelligence avec les gens de guerre, si le Gouverneur est homme fort entendu pour la défense de la pla-

ce, & si elle est munie de toutes les choses necessaires.

Toutes ces considerations finies, & étant resolu de l'assieger, il faut prendre garde d'assurer les vivres, que les chemins ne leur puissent être coupez, voir le nombre des gens de guerre qu'il luy faut, la quantité de munitions de guerre, d'artillerie, mortiers, grenades, & de tout autre feu d'artifice necessaire pour une telle entreprise, boulets, poudre, méches, ensemble la quantité des outils, comme picques, pelles, hoyaux, haches, serpes, & enfin tout son attirail qui doit être prêt auparavant. Puis aprés en cet ordre il doit marcher, & prendre rendez-vous, où il donne jalousie à plusieurs places.

Etant assez prés, il l'envoyera investir par suffisant nombre de cavalerie, commandée par un Maréchal de camp.

Aprés il suivra avec le reste de son Armée, & arrivant devant la place, il en fera le tour avec les Maréchaux de camp, pour resoudre aprés des lieux & des quartiers qu'il veut prendre, du nombre d'attaques qu'il veut faire, & fera choisir des lieux propres pour faire le parc & autres lieux pour mettre les magazins des vivres, un autre lieu pour mettre l'hôpital, & le plus proche de l'eau qu'il se pourra, & le fera munir des choses necessaires, & specialement de bons Chirurgiens. Ayant donc choisi son quartier, & fait separation des autres, il fera faire bonne garde,

pour empécher que rien ne puiſſe entrer dans la place, & au même temps fera la circonvalation, & en fera donner à chaque Major de brigade, ce qu'il voudra que ſa brigade faſſe, qui peut être à tout le moins deux-cens toiſes pour un Regiment de vingt Compagnies, revenant à dix toiſes par Compagnie, auſquels il commandera que dans deux fois vingt-quatre heures le travail de chaque Regiment ſoit fait, lequel ſera de dix à onze pieds de largeur, & de neuf pieds de profondeur, venant en bas à quatre pieds de large, & de la berme juſques au haut du parapet de ſix pieds de haut, avec une double banquette d'un pied & demi de hauteur chacune, & de deux pieds de large avec la profondeur que vous avez donnée à vôtre foſſé. Vous faites une ligne haute de cinq pieds ou de ſix, depuis la berme juſques au haut du parapet, lequel vous faites faire en glacis, & de l'épaiſſeur de cinq pieds, & vous pouvez mettre dans cette épaiſſeur du parapet ſur le haut, une paliſſade qui aura ſix pieds, dont trois pieds ſeront dans terre & trois ſortiront par-deſſus le parapet, & ainſi depuis le fond du foſſé vous avez neuf pieds pour venir juſques à la berme, & ſix pieds de la berme juſques au haut du parapet, & trois pieds de paliſſade qui font 18 pieds de hauteur: ce qui rend la choſe ſi difficile, qu'il eſt du tout impoſſible de forcer une ligne, pourvû qu'elle ſoit un peu défen-

duë,

duë, & par ce moyen la cavalerie seroit quasi à couvert.

Si les quartiers sont separez par rivieres ou marais, il fera travailler en diligence à plusieurs ponts, afin d'avoir la communication des uns aux autres, faisant que ces ponts soient dans la ligne de circonvalation; ou autrement, il seroit aisé à l'ennemi, y survenant, d'empêcher de passer dessus, & d'ôter la communication.

CHAPITRE XI.

Ordre qu'il faut tenir assiegeant une place.

IL faut observer en campant devant une place, où il y aura des bois voisins, d'y faire un abbatis de gros arbres, qui s'entrelassent les uns dans les autres, & à 20 pas de là faire une double pallissade avec des pieux & un clayonnage. Vous luy donnez trois pieds de large & le remplissez de terre, & ainsi vous faites un parapet de quatre à cinq pieds de haud, qui serr à défendre l'abbatis qui vous sert de ligne, & faites que les quartiers ne soient vûs de l'artillerie de la ville, non plus que la ligne: attendu que si vous les faites à sa vûë, il est du tout impossible de la pouvoir défendre, sans grande perte, & sans courrir hazard d'être forcé. La raison est que les soldats ne souffrent pas volontiers le peril devant & derriere.

Il y a des endroits où on la peut laiſſer en vûë, qui ſont ceux où il y a des valons où ſe peuvent mettre les eſcadrons & bataillons à couvert, & fournir la banquette de mouſquetaires & de picquiers, qui venant à être repouſſez, vos gens ſortent deſſus, & ſe mêlent parmi ceux qui veulent entrer ; & ceux de la ville ne peuvent alors ſe ſervir de leur artillerie, attendu que cela endommageroit fort les leurs.

Il faut obſerver en faiſant les lignes, d'occuper les hauteurs par de bons forts, & entre vos grands forts en faire de moyens, & entre les moyens de bonnes redoutes, & entre les redoutes de bonnes demi-lunes ou redans, afin que vos lignes ſoient toutes flanquées. Et auſſi-tôt que les forts & redoutes ſeront en défenſe, vous y mettrez la garde neceſſaire, & commanderez aux Majors de brigade d'avoir le ſoin de les faire garder par les troupes tour à tour ; & la garde y étant, vous y faites mettre le nombre d'artillerie que vous jugez neceſſaire. On peut faire prendre les armes aux ſoldats qui vont au travail, pour s'en défendre contre les ſorties de la ville, ou contre ceux qui voudroient ſe jetter dedans.

Venons à l'ouverture de la tranchée, & voyons quel nombre d'hommes il y faut mettre pour la ſeureté d'icelle. Il faut diſpoſer ſa garde ſelon le nombre de gens de guerre qu'il y a dedans la place, ſelon

la

la quantité des attaques que vous faites, & selon que vos attaques se peuvent secourir ; & s'il y a dedans une Place deux mille hommes de guerre, & que vos attaques ne se secourent point les unes les autres, ou qu'il n'y en ait que deux, vous devez faire entrer pour le moins quinze-cens hommes en garde, ou en faisant trois qui se puissent secourir l'un l'autre, il suffira de mille hommes à chacune.

CHAPITRE XII.

Ordre qu'on doit tenir faisant l'ouverture de la tranchée.

Lorsque vous ouvrez la tranchée, vous prenez les anciens Regimens qui en font l'ouverture, & l'attaque porte le nom des Regimens.

Il faut faire entrer les Regimens de nuit pour les premieres fois, & y mettre nombre suffisant de cavalerie, pour empêcher les sorties que pourroient faire ceux de la Ville.

Le commencement d'une ouverture de tranchée, se doit faire par une bonne place d'armes, de laquelle on tire une ligne pour aller au bastion que l'on veut attaquer. Au bout de vôtre ligne, vous faites une redoute, & tirez une autre ligne qui est défenduë de la redoute, ne laissant dans la ligne qu'un Sergent avec cinq hommes.

A chaque tournant vous faites une redoute flanquant vôtre ligne.

Aprés avoir fait deux redoutes, vous faites une place d'armes, & continuez vôtre travail ainsi jusques à la contrescarpe; & entre vos places d'armes & vos redoutes, vous choisissez les lieux ou vous ferez vos batteries, qu'il faut faire le plus & le mieux fermées que faire se peut, & flanquées de la redoute & des places d'armes, & tenir pour maxime qu'il faut qu'il y ait toûjours des gens de guere plus avancez que les batteries.

Quand vous êtes au glacis de la contrescarpe, & que vous connoissez si grande resistance, qu'il n'est pas aisé de se loger dessus, il vous faut étendre à droit & à gauche, le long du glacis, faire un grand front de travail, & le joindre par les deux côtez à la plus prochaine place d'armes, par une ligne, pour empêcher les sorties qui vous pourroient prendre par les flancs. Vous devez ouvrir dans le front que vous tenez, douze sapes, pour entrer dans le chemin couvert, & mettre des madriers sur des rouleaux devant l'ouverture, pour empêcher qu'ils ne jettent des grenades: même l'on peut couvrir avec des planches une toise de la sape, qui approche le plus prés de la palissade, & y jetter de la terre dessus pour l'empêcher de brûler; & ainsi vous continuez vôtre travail jusq'à vous rendre maître du chemin couvert, & vous évitez toutes les mines & malheurs qu'on ren-

rencontre dans les contrescarpes ; & vous pouvez, si vous avez à faire une grande descente pour aller à l'ouvrage, faire des galleries à commencer du glacis de la contrescarpe, pour descendre dans le fossé de l'ouvrage que vous attaquez.

Je tiens bonne la maxime de ceux qui mettent de bataillons à droit & à gauche des travailleurs à découvert, ils sont bons de 300 hommes chacun ; & quand les ennemis viennent à sortir, & croyent surprendre la tranchée, voyant venir ces bataillons à eux, ils croyent qu'ils sont avertis de leurs desseins, & cela leur donne de l'étonnement : outre que quand ils voudroient forcer ces bataillons, ils y trouvent grande resistance, attendu que ce sont ordinairement les meilleurs hommes des Regimens, & croyent qu'au lieu des 300 qu'il peut y avoir à chacun, il y en a plus de 600, & cela les oblige à lâcher de pied.

L'on doit faire tous les preparatifs qu'il faut pour passer le fossé, durant le temps qu'on travaille à s'en rendre maître, comme les Galeries, les chandeliers, l'amas des fascines & des sacs de terre, s'il est besoin de combler le fossé, afin que cela ne retarde pas. Et pour l'avoir plûtôt comblé, souvenez-vous de faire lier à la queuë de vôtre tranchée deux ou trois fascines ensemble ; parce que quand vous les faites porter par les soldats, ils n'en portent qu'une à la fois : & ainsi vous faites

tes en un jour ce que vous feriez en trois ; & l'épaisseur de la fascine garde bien souvent un soldat, ou un autre qui la porte d'être blessé.

Etant maître du fossé, & ayant battu les flancs bas que je tiens plus difficiles à battre aux bastions à oreillons qu'aux autres, & percé le fosse, vous mettrez vôtre galerie que vous ferez, s'il est besoin à l'épreuve du canon, & la couvrirez de fer blanc, pour éviter le feu : vous ferez attacher vos mineurs pour faire vôtre mine le plus promptement qu'il se pourra, afin que les ennemis ne la puissent contreminer. Les galeries que vous ferez à d'autres ouvrages, tant à ceux à corne qu'aux demi-lunes & bastions, doivent être faites de la façon s'il en est besoin.

Quand on peut faire une mine à la courtine, elle est bien meilleure que celles qui se font aux bastions, attendu qu'on ne peut se retrancher derriere. S'il se peut, on doit faire joüer les mines des attaques tout d'un coup ; & pour ce faire, il faut prendre garde que les méches des deux mines soient d'une même méche, & d'une même longeur, & prendre garde si le vent donne plus à l'embouchûre d'une mine que de l'autre. Il faudra mettre la méche plus courte où le vent ne donnera pas, & la mettre plus longue où il donne.. Je le sçai par experience, y ayant été attrapé à Hedein Si on demande pourquoy la même méche ? c'est parce qu'il y en a

de

de plus serrée l'une que l'autre, & afin que venant à l'assaut, vous puissiez faire donner par divers endroits : & afin aussi de de divertir leurs forces, & vous rendre vos logemens plus aisez à faire. Avant que de donner, il faut avoir les choses necessaires à faire le logement, comme sacs & panniers pleins de terre, bariques, fascines, pelles, & des hommes bien choisis du Regiment qui est en garde : & si on veut faire donner par d'autres, ils donneront par la droite & par la gauche, & ceux de la tranchée par le milieu, sans qu'aucun Regiment le leur puisse disputer, à raison que c'est le lieu & le jour de leur garde, & seront faites des sorties à la droite & à la gauche, par les autres troupes qui seront commandées pour donner.

Il faut garnir toute la contrescarpe de trois ou quatre rangs de mousquetaires, & commander à ceux de l'artellerie de tirer incessament, durant le temps qu'on donnera, & que l'on fera le logement, afin que par le grand feu du canon & des mousquetaires, les ennemis apprehendent à se montrer, & que les nostres puissent mieux faire le logement.

Le logement fait, vous continuez à faire des mines, & à aller pied à pied, jusques à ce que vous les contraigniez à se rendre, & leur donniez la composition que vous jugerez à propos, laquelle vous leur devez tenir inviolablement, & tout ce que vous leur aurez

promis, soit aux gens de guerre ou aux habitans.

On doit fuir à prendre une place par force, & principalement quand on la veut garder, à cause des violences & des excés qui s'y commettent; sçavoir le feu, le violement, le meurtre qui se fait entre les soldats, même durant le temps du pillage, outre que les soldats ayant beaucoup gagné par le moyen du butin, quittent le service & se ritirent. Il vaudroit mieux payer une certaine somme & la distribuer aux soldats, & principalement aux blessez & aux malades qui se trouveroient dans l'Armée.

Et si vous avez affaire à une Place qu'on ne puisse approcher que par une digue ou une langue de terre, qu'on ne puisse faire des tournans à des lignes, pour éviter l'enfilade qui arrive, il faut commencer la tranchée par une place d'armes, & faire une ligne toute droite, fort enfoncée dans la terre, qui vous conduise à une autre place d'armes à cent pas de là, & ainsi vous irez par la place d'armes jusques au glacis, où vous en ferez deux autres, l'une à droite & l'autre à gauche pour de là ouvrir vos sapes.

Pour vous rendre maître du chemin couvert, souvenez-vous de tenir vos places d'armes un peu élevées, & s'il est besoin, mettre des gabions à droite & à gauche, remplir de terre le long de la ligne qui vous conduit d'une place d'armes

à l'au-

à l'autre, & des blindes pardessus, pour éviter d'être vû; & des places d'armes, vous vous en pouvez servir à faire des batteries.

CHAPITRE XIII.

De la façon qu'il faut assieger une place, quand il y a grand nombre de soldats qui la defendent.

IL faut commencer en arrivant avec les troupes, d'investir la place, s'il y a une riviere faire un pont au dessus de la ville, & un autre au dessous pour communication des quartiers, & dés le premier jour faire une contrevalation contre la ville, laquelle vous met à couvert des sorties que les assiegez entreprendroient sur vos troupes, & en même-temps il faut travailler à la circonvalation. Les soldats que vous menez au travail, tant de la contrevalation que de la circonvalation, vous leur faites porter leurs armes, & formez un bataillon de chacun des Regimens qui travaillent, & vôtre bataillon est au milieu du travail que vous leur ordonnez. Ceux qui travaillent à la contrevalation, se mettent en bataille, regardant la ligne devant eux du côté de la ville; & ceux qui travaillent à la circonvalation, font front vers la campagne. Il faut prendre garde que les ponts que vous faites sur la riviere pour la communica-

tion

tion des qnartiers, ſoient en dedans de la ligne pour le moins de 3 ou de 400 pas, & qu'ils ne ſoient point vûs s'il y a moyen du canon, non plus que les ouvertures que vous laiſſez à vôtre contrevalation quand il faut que vous ſortiez pour aller aux ennemis.

Je ſuppoſe une place où il y auroit 9000 ſoldats d'infanterie & 2000 chevaux, & pour l'attaquer une Armée de 36000 hommes de pied : elle doit pour entreprendre le ſiege & en venir à bout, faire ſix attaques, s'il ſe trouve lieu de les faire. Il faut prendre garde en faiſant vôtre attaque, qu'il n'y en ait point d'un côté à l'autre, vis-à-vis l'un de l'autre, attendu que les coups de canons qui échaperoient, tuëroient vos ſoldats dans la tranchée. Il faut faire trois attaques de chaque côté, le plus prés que vous pourrez l'une de l'autre, mettre à chaque attaque 1000 ou 1200 hommes. Les ennemis qui la défendent, ne font que 1500 pour défendre chaque attaque, & ainſi ils n'ont que deux nuits franches, attendu qu'ils en mettent à chaque attaque toutes les nuits 500 ; & des deux nuits franches qu'ils ont pour n'être point à l'attaque, il faut qu'ils en employent une à la garde des dehors qui ne ſont point attaquez, où il faut encore 500 hommes ; & les autres 500 qui reſtent, il faut qu'ils faſſent garde dans la Ville pour empêcher les habitans de ſe revolter, & les porter à ſe rendre. Vous ferez

rez

rez ſouvent donner de fauſſes allarmes aux dehors qui ne ſont point attaquez, afin de les fatiguer davantage, & principalement lorſque vous voudrez faire des logemens dans vos veritables attaques; ainſi ils ſont plus fatiguez que ceux qui les attaquent, qui ſur ce pied peuvent avoir cinq nuits franches.

En attaquant la place, il faut commencer de faire à chacune des attaques en ouvrant la tranchée, une bonne place d'armes, & élever de la terre bien haut, afin que vous puiſſiez tenir de la cavalerie derriere, & un bataillon à chacune de la moitié de vôtre garde qui ait ſa ſortie, celle de l'attaque de la main droite ſur ſa droite, & celle de la main gauche ſur ſa gauche, & celle du milieu ſur la droite & ſur la gauche, le bataillon à ſix de hauteur, ſort en faiſant à droite hors de la place d'armes; & de la droite quand il en eſt tout-à-fait dehors, il fait à gauche & va droit aux ennemis; celuy de la gauche par la main gauche en faiſant à gauche, & quand il eſt dehors il fait à droite & tourne droit aux ennemis; celuy qui eſt dans l'attaque du milieu, ſort par les côtez où l'on a laiſſé les ouvertures, & étant dehors fait à droite & à gauche, & va droit aux ennemis; la cavalerie qui eſt dans ces places d'armes ſort, l'une à droite, l'autre à gauche, & ſoûtient l'infanterie: ſi la cavalerie des ennemis ſortoit la premiere, il faut que la noſtre aille à la charge,

&

& qu'elle ſoit ſoûtenuë par l'infanterie. Il eſt bon dans les places d'armes, ſur tout dans le commencement, de mettre quelque piece de canon pour tirer ſur la cavalerie des ennemis, ou ſur les troupes qui viennent pour faire la ſortie, car la plûpart du temps les ennemis ſe mettent en bataille proche leur contreſcarpe, afin de vous obliger à ſortir, & vous mettre en état que leur canon & le feu de leurs mouſquetaires les puiſſent ſervir pour vous empêcher d'aller à eux ſans vous mettre en deſordre, vôtre canon leur donne la même incommodité. Pour empêcher ces ſorties-là, il faut à tous les tournans de la tranchée qu'il y ait une redoute qui ſoit bien faite, bien fermée, & même paliſſadée; & pouſſant toûjours vôtre tranchée, vous faites une place d'armes de deux en deux redoutes, ce qui empêche que les ennemis ne puiſſent pas vous venir prendre par derriere vos redoutes. Pour faire vos batteries, vous choiſirez les places d'armes que vous trouverez les plus commodes; ce ſont celles qui voyent mieux l'endroit que vous voulez battre.

D'une place d'armes à l'autre vous tirez une ligne de l'attaque du milieu qui communique avec l'attaque de la droite, & une autre qui communique avec celle de la gauche, ainſi vous n'apprehendez les ſorties que ſur les côtez, ſoit ſur la droite, ſoit ſur la gauche, ne tombant pas ſut le milieu, à cauſe que les places d'armes

& les

& les redoutes flanquent, & qu'il est malaisé de passer pardessus les lignes de communication ; & dans toutes les places d'armes, il faut faire ensorte de mettre à couvert du canon un escadron de 100 chevaux, cela ne fait que 33 hommes de front, & par consequent 40 pas d'épaulemens pour mettre la cavalerie à couvert du canon, & tirer une ligne d'une place d'armes tant du côté droit que du gauche, pour empêcher que les ennemis ne tombent sur les côtez.

Il faut toûjours poursuivre la tranchée par places d'armes & par redoutes ; & quand vous venez auprés de la contrescarpe, il faut embrasser le plus qu'on peut sur la droite & sur la gauche ; parce que quand même vous ne voudriez vous loger que sur le redant du milieu, il est bon d'attaquer celuy qui est le plus prés de la droite où vous voulez loger, & celuy qui est le plus prés de la gauche de même, attendu qu'en les attaquant vous chassez tout ce qui est dans les traverses qui soûtiennent ceux qui défendent les trois redans : mais pour mieux faire, il faut se loger sur les trois, parce que vous maintenez toûjours celuy du milieu, quelques efforts que puissent faire les ennemis. Et pour avoir bien-tôt fait une communication d'un redant à l'autre, il faut avoir des fascines & les passer dans les palissades, les larder l'une sur l'autre, vos travailleurs jettant de la terre contre pour les rendre à l'épreuve du mou-

mouſquet, & ainſi vous avez communication à vos trois redans. Quand vous êtes maître de la contreſcarpe, il faut faire la deſcente dans le foſſé des ouvrages que vous attaquez. Il eſt bon de faire quatre ou cinq deſcentes, & de prendre garde aux mines des ennemis, de peur qu'elles ne vous faſſent ſauter. Quand vous craignez qu'on travaille aux mines deſſous le logement où vous êtes, vous pouvez mettre une quaiſſe à terre, & des épingles ou des dez deſſus ; & ſi l'on travaille, les dez ou les épingles remuent. Il eſt bon de faire une deſcente dans le foſſé de la place que vous attaquez, vis-à-vis du milieu de la courtine, qui eſt entre les deux baſtions, & y faire faire une mine, attendu qu'on ne ſe peut pas retrancher derriere.

Quand les ennemis donnent des allarmes, & qu'ils font ſemblant de vouloir reprendre le logement qu'ils ont perdu, & que vous doutez que la mine eſt deſſous, quelque empreſſement qu'ils témoignent de ſortir, ne vous amuſez pas à y jetter des gens, parce que ce n'eſt que pour les faire ſauter ; cela eſt arrivé à Monſieur des Pieds à Valenciennes, quoi que je l'en euſſe averti. Si à la place que vous attaquez il y a des foſſez ſecs, c'eſt-là où ſe font les grands combats, & vous ne les pouvez guerre empêcher que par le moyen de quelques paliſſades qu'on peut mettre dans le foſſé. Pour que les ennemis ne viennent point ſur vous, il faut faire de bon-

bonnes & fortes galeries pour passer le fossé, même les couvrir de fer blanc, & jetter de la terre dessus, puis faire un grand fossé à la droite & à la gauche de la galerie, & jetter de la terre contre à droite & à gauche, afin qu'elles ne puissent point être brûlées par le feu d'artifice qu'ils jetteront dessus. On ne doit pas douter que les bastions que vous attaquerez, ne soient minez pour vous faire sauter quand vous serez dedans : voilà pourquoi il est bon quand vôtre mine a joüé, d'ouvrir encore les bastions par une autre mine, parce que vous trouvez par cette seconde mine l'endroit où est la leur, ou si vous ne la trouvez pas faisant joüer vôtre seconde mine, elle fait prendre la leur.

Si les fossez de la place que vous attaquez sont pleins d'eau, vous faites un pont de joncs, & pour le passer deux soldats se jettant à l'eau, passent à nage. Il y a une corde qui est attachée à un des coins du pont, & une autre à l'autre coin ; & les soldats les ont attachées au tour d'eux. Quand ils sont passez, ils tirent les cordes, & le pont va à eux, ils prennent les matereaux que l'on a mis dessus pour faire le logement, & il y a aussi deux cordes du côté de la tranchée dont on retire le pont, & on acheve d'y mettre tout ce qu'il faut pour mettre les mineurs à couvert ; ensuite vous les faites passer : pendant le temps que les mineurs travaillent, vous comblez le fossé, y jettant des fascines & des sacs

sacs à terre pardessus. Il faut prendre garde que la pesanteur de la terre soit suffisante pour faire aller les fascines à fond, parce que quand elles ne sont pas à fond, encore que les hommes marchent pardessus, cela ne laisse pas quand la mine joüe, & que les pierres tombent de la muraille sur le pont, de le faire enfoncer, & il y a quelquefois cinq ou six pieds d'eau pardessus les ruines qui sont tombées; cela nous est arrivé à Hesdain sous Monsieur le Grand Maître, & il nous fallut deux jours pour recombler le fossé.

CHAPITRE XIV.

De la maniere qu'il faut attaquer une place où l'on ne peut faire de tranchée que sur des digues.

POur attaquer une place où l'on ne peut faire de tranchée que sur des digues, il faut voir combien d'attaques vous pouvez faire; & le jour que vous voulez ouvrir vôtre tranchée, il faut envoyer à la tête de chaque attaque 50 mousquetaires, & aprés eux faire porter par des soldats trois ou quatre chevaux de frize. Selon que la digue est large, vous faites aller vos cinquante mousquetaires commandez, le plus avant & le plus prés de la place que vous pourrez; puis ceux qui portent les chevaux de frize, s'avanceront, & vos mousquetaires s'ouvriront à droite & à

gauche, & les mettront ſur la largeur de la digue. On fera marcher aprés cela 20 ou 30 broüettes, tant que la largeur de la digue peut contenir ; à ces broüettes ſont des mantelets à l'épreuve du mouſquet, vous menez cela juſtement au lieu où les chevaux de frize ſont poſez, les travailleurs ſuivent, & font une traverſe auprés de ces mantelets, puis jettent la terre du côté de la ville, & n'ouvrent pas tout-à-fait leurs lignes juſques au bord de l'eau de chaque côté, parce qu'il faut laiſſer 3 pieds de chaque côté, afin que l'eau n'entre point dans la traverſe que vous faites ; & à ces 3 pieds qui reſtent vous y mettez des paliſſades, des faſcines, & de la terre contre, puis vous faites faire des coupures dans la digue de 50 pas en 50 pas, pour avoir communication d'une coupure à l'autre, vous faites une enfonçure dans le milieu de la digue de 8 pieds de large, tout le long de la digue vous mettez des gabions ſur le bord de la ligne que vous faites dans le milieu à droite & à gauche, & vous les rempliſſez de la terre que vous tirez en faiſant la ligne ; puis vous mettez des blindes pardeſſus, afin que vous ne ſoyez pas vû, & la nuit d'aprés vous pouſſez vos chevaux de frize & mantelets plus avant, vous continuez vôtre ligne toute droite par le milieu, & vous faites les traverſes toûjours de 50 pas en 50 pas, juſques à ce que vous ſoyez ſur le bord du foſſé, que vous comblerez avec des faſci-
nes

nes que vous prendrez dans la place d'armes, que vous devez avoir faite à l'entrée de la digue, vous avez toute vôtre ligne du milieu garnie de ſoldats ; les uns à droite, les autres à gauche en deux files. Ceux qui ſont en la place d'armes, baillent une faſcine à la file qui eſt à la droite, & l'autre à la gauche, & la font aller de main en main juſques à la tête où ſont ceux qui les jettent dans le foſſé. Pour les ſacs de terre qu'il faut porter pour jetter ſur les faſcines, c'eſt une file de ſoldats qui marchent avec chacun un ſac de terre ; & s'ils vont par la file de gauche, ils reviennent par la droite, afin qu'ils ne s'embaraſſent pas, & qu'on puiſſe continuer le travail.

Il faut ſe ſouvenir que quand on attaque une Place, principalement où il y a beaucoup de peuple, d'y faire jetter fort ſouvent de nuit & de jour des bombes en pluſieurs endroits, & auſſi de tirer des boulets rouges qu'on fait chauffer, & que l'on met dans le canon avec des tenailles ; & auſſi-tôt qu'il entre dans la piece, l'on y met le feu, & on le tire à travers les maiſons pour tâcher d'y mettre le feu ; cela épouvante fort la bourgeoiſie & les nouveaux ſoldats.

CHA-

CHAPITRE XV.

De la maniere d'attaquer les places par des lignes paralleles.

JE tiens pour tres-bonne la maxime des Turcs, qui font les attaques par des lignes paralleles, qui tiennent autant que la face qu'ils veulent attaquer. Pour bien faire une attaque parallele, il faut dés le premier jour avancer le plus prés du glacis de la contrescarpe que l'on peut, & commencer par la premiere ligne des paralleles, regardant la place; & d'un même-temps & dans le méme instant, vous en faites 5 ou 6 derriere la premiere, environ 100 pas les unes des autres; & s'il y a plus de fond en arriere, vous en faites davantage, vous fermez les côtez de la droite & de la gauche de ces lignes paralleles par une ligne que vous enfoncez, dont vous jettez la terre sur la droite & sur la gauche, & vous tenez cette ligne enfoncée le plus que vous pouvez, crainte d'être enfillé; & de 15 en 15 pas, vous mettez des blindes au-dessus; & comme d'ordinaire on a accoûtumé de faire des redans de 120 toises en 120 toises, s'il y a 4 redans qui tiennent la face, vôtre ligne qui couvre la droite & la gauche des 4 redans, doit passer au moins le côté de la droite & de la gauche de 4 ou 6 toises chacune: si bien qu'il faudroit que vôtre premiere li-

gne eût 372 toises de face ; & pour celle du milieu, vous les éloignerez les unes des autres environ 80 ou 100 pas, & jetterez la terre à droite & à gauche des enfonçures que vous ferez, afin que par ce moyen vous pussiez mettre les blindes au-dessus pour vous couvrir de l'enfillade, il faut faire des banquettes sur la droite & sur la gauche de ces lignes qui vous couvrent par les flancs ; & dans les 5 ou 6 lignes paralleles, il suffira d'une banquette pour tirer devant soi du côté de la ville. Dans ces quarrez faits par le moyen de ces lignes, c'est autant de lieux que vous avez pour placer vos batteries & les munitions que vous y voulez mettre, & de cette façon vos batteries sont fermées ; & de vôtre ligne parallele la plus proche du glacis, vous poussez devant vous vers le chemin couvert autant de sapes qu'il y a de lignes droites vers la contrescarpe, & vous formez une ligne parallele en vous ouvrant à droite & à gauche à la tête des sapes, & par-là vous découvrez s'il y a des mines sous le chemin couvert. Trois mantelets au bout de chaque ligne que vous poussez devant vous pour ouvrir la contrescarpe, mettent les travailleurs à couvert, & les balots de laine vous servent pour mettre devant les travailleurs dans l'enfonçure que vous faites pour faire une parallele égale aux autres. Vous me direz que l'on emporte cela facilement l'épée à la main. A cela je réponds que c'est que

ceux qui défendent la contrefcarpe, ont peur & fe retirent, mais quelquefois il fe rencontre qu'ils fe défendent bien, ce qui embaraffe fort les gens, ainfi que je me fuis trouvé dans les fieges de la Religion à Montauban & à Montpellier, & plufieurs autres endroits.

CHAPITRE XVI.

L'ordre que doit tenir un Gouverneur pour la fureté de la place.

IL doit ordonner au Major de faire entrer fa garde par efcoüades, la faire tous les jours monter en la place, conduite par les Officiers qui doivent être en garde, & par les Sergens qui doivent être de garde, feparer les Capitaines & Officiers, felon qu'il y en a dans la garnifon; lefquels Capitaines en chef qui feront de garde, fe trouveront à la place, lorfque les efcoüades y viendront, & les Officiers, Lieutenans & Enfeignes de garde, meneront les efcoüades fur la place, n'y ayant que les Capitaines exempts de marcher à la tête d'une efcoüade.

Les efcoüades étant affemblées, le Major fait tirer les corps de gardes que les Capitaines tirent; & aprés avoir tiré, chacun doit mener ou faire aller les efcoüades où le fort le mene, & ainfi confequemment de tous les autres.

Les efcoüades ayant tiré, les Capitai-

nes font joindre ceux qui ont tiré le corps de garde avec les leurs, & se mettent à la tête, & de même les autres Officiers.

On doit, s'il y a assez de Capitaines, les mettre aux portes, attendu que c'est d'ordinaire là qu'on pose les plus grands corps de garde. Et s'il y avoit quatre Capitaines, & qu'il n'y eût que trois portes, il faut les faire tirer au sort à qui ira ou qui demeurera à la Place, où il est grandement necessaire d'en avoir un, & principalement aux Villes conquises.

Arrivant au lieu où ils doivent entrer, ils trouvent les autres en armes, lesquels étant relevez, s'en vont; & chaque Capitaine qui aura mené la garde, la doit ramener à la place, & la congedier.

L'heure de fermer les portes étant venuë, la cloche sonne, & lors on doit faire prendre les armes; & les Officiers qui ont monté en garde, se doivent trouver à la porte, où se trouve aussi le Major; & le Capitaine des portes étant arrivé, le Major commence à prendre les hommes qu'il veut mettre dehors pour faire garde, que je tiens extrémement necessaire, dautant qu'on ne sçauroit petarder une porte, y ayant garde devant, ni donner escalade aux lieux où elle se peut donner, y ayant des soldats dehors le long de la contrescarpe à l'endroit de ce lieu-là; & que faisant ronde dehors aussi-bien que dedans, il se-

seroit fort mal-aisé d'avoir intelligence dedans & dehors, les hommes que vous y envoyez ne sçachant, qu'en fermant les portes, s'ils sont de la garde de dehors.

Si vous avez de la cavalerie dans vôtre garnison, vous en tirez dix ou douze maîtres, lesquels vont sur les avenuës, faisant patrouilles, & écoutant, afin de vous donner avis.

Vous pouvez aussi de vôtre cavalerie en faire faire patrouille dans la Place, s'il est besoin; & à ceux que vous mettez dehors, vous leur donnez un autre mot que celuy que vous avez donné dans la place, afin que se rencontrant ils puissent se reconnoître.

Et vos portes fermées, toutes les escoüades qui ont tiré le corps de garde des murailles, s'y en iront; & le Major aprés la fermeture des portes, revient à la place, donne le mot au Sergent, & fait tirer les rondes & la patrouille. Ceux qui font les rondes, laissent la marque à un des corps de garde; & ceux qui font les patrouilles, laissent la marque au corps de garde de la Place, & donnent au Sergent le mot qu'ils vont porter à leurs Officiers, & luy-même le doit porter au Lieutenant du Roy, durant lequel temps le Capitaine des portes va porter les clefs au logis du Gouverneur, ou de celuy qui commande. On luy baille pour le conduire un Sergent, & quatre ou six mousquetaires.

Le Major doit faire la premiere ronde, & tous les corps de garde luy doivent le mot, afin de voir s'il est bon à tous les corps de garde.

Il doit voir aussi si les armes sont en bon état, & si le nombre d'hommes qu'il a vû à la parade de la place, & les Officiers y sont. Le Major revenant sur le rempart pour la seconde fois, doit alors donner le mot à tous les corps de garde, excepté à celuy d'où il part pour faire sa ronde.

La raison est qu'on sçait qu'il est parti, & qu'il vient finir au même corps de garde, & tous les Officiers semblablement doivent aussi le mot par tout les corps de garde, excepté à celuy d'où il part. Les rondes & patrouilles se doivent faire exactement, selon qu'elles ont été tirées.

Ceux qui font les rondes, les doivent aussi faire exactement, mettant la tête aux carneaux & écoutant s'ils entendent quelque bruit, visiter dans les guerites, durant lequel temps la sentinelle doit être dehors, attendu qu'elle doit aussi-tôt qu'elle découvre la ronde, demander qui va-là ? & la voyant proche, elle doit sortir dehors & s'apprêter, ayant la méche sur le serpentin, & ne se laisser approcher de la ronde ; & lorsqu'elle aura vû dans sa guerite, & qu'elle sera passée, elle se peut remettre dedans, & toutes les sentinelles qui sont sur le rempart, doivent faire de même.

Pour les piquiers, ils presentent leur pique,

que, & ne se doivent non plus laisser approcher.

Quant aux disputes qui peuvent arriver sur le rempart pour le mot, l'Inferieur le doit au Superieur, comme l'Appointé à l'Ampsade, l'Ampsade au Caporal, le Caporal au Sergent, & ainsi des autres, d'égal à égal, celui qui découvre le premier, fait donner le mot à l'autre.

Pour le regard des Habitans & Echevins, ils doivent le mot au Capitaine, Lieutenant & Enseigne, & les Sergens aux Echevins; & pour le commun Bourgeois, avec les Caporaux, Ampsades & Appointez. Les premiers qui découvrent, font donner le mot à l'autre: & s'il se trouve quelqu'un sur le rempart, sans ordre & sans feu, faisant ronde, sera arrêté prisonnier dans le plus proche corps de garde, & de même ceux qui seront ainsi trouvez par ceux qui font les patrouilles parmi les ruës, aprés la retraite, seront menez au corps de garde de la Place, & incontinent le Major en avertira le Gouverneur qui les fera punir selon leur crime.

Les sentinelles qui sont sur le rempart, entendant du bruit dans le fossé, demanderont qui va-là? & s'il découvrent, tireront pour donner l'alarme, & apeller le corps de garde, & alors le Caporal ou la Ronde qui passent, peuvent apeller de la garde de dehors, pour sçavoir s'il y a quelqu'un dans le fossé.

La nuit passée & l'heure de l'ouverture de la porte venuë, la cloche venant à sonner, les escoüades sortent de dessus la muraille, & s'en vont à la porte, où elles doivent être le jour. Le Capitaine de la garde les fait tenir sous leurs armes, en attendant que le Major & le Capitaine des portes viennent ; lequel Capitaine des portes prend avec luy un Sergent & six mousquetaires ou halbardiers, s'il y en a sur la place pour l'accompagner, allant querir les clefs au logis du Gouverneur, ou de celui qui commande.

Etant à la porte, le Major montera en la tour en haut, & demandera à ceux qui sont la garde dehors, ce qui s'est passé, & s'ils n'ont rien entendu. Si ceux de la cavalerie qui ont été battre l'estrade, n'ont rien appris, s'étant ainsi informé de tout, il fera encore avancer deux cavaliers pour sçavoir s'ils ne verront rien, & quatre ou cinq mousquetaires pour les escorter : durant lequel temps il fera ouvrir les portes, excepté la barriere ou tapecul, lequel ne doit être ouvert, que ceux qui sont à la découverte ne soient de retour ; & étant retournez, il l'ouvrira.

Ordinairement les jours de marché, & autres jours d'assemblée, il se trouve quantité de charettes & chariots tout prés des portes qui attendent pour entrer.

Le Major fera voir le long des charettes & chariots ce qui sera dedans, & ne fera poser les armes qu'ils ne soient tous entrez.

Les soldats ont quelque droit sur le bois, c'est pourquoi il faut empêcher qu'ils n'en abusent.

Venant du monde à la porte, la Sentinelle les arrête, appelle son Caporal qui s'informe d'où vous venez, qui vous êtes, vôtre nom, & où vous allez loger. Il vous donne un soldat qui vous conduit à vôtre logis, lequel vous porte les armes que vous avez, soit arquebuses, carabines ou pistolets. Il met vôtre nom en écrit, & le baille au Major qui le donne au Gouverneur, & l'hôte où vous êtes logé, doit aller ou envoyer au logis du Gouverneur, luy dire que vous êtes chez luy, & quels gens y logent avec leurs noms, & lors on voit si vous avez dit vrai à la porte.

Lorsque l'on croit qu'un homme est dans une Place de guerre, plus long-temps que ses affaires ne le requierent, on doit l'envoyer querir, l'interroger; & si on voit qu'il n'y ait plus d'affaires, luy faire commandement de s'en aller. On ne doit aucunement souffrir que les Etrangers montent sur les remparts, ni voyent les fortifications sans permission.

Incontinent qu'on a pris des espions dans la Place, on en donne avis à la Cour, & on sollicite diligemment pour les faire pendre, attendu que telles sortes de gens sont les pestes du lieu.

Ces Reglemens & Ordonnances de guerre étant bien établies & observées, on commence à travailler à faire munir la

Place de vivres, de munitions de guerre, & de toutes les autres choses necessaires, comme aussi à faire reparer les bréches, nettoyer les fossez, combler les tranchées, démolir les forts & toutes les lignes.

CHAPITRE XVII.

L'ordre que doit tenir un Gouverneur pour défendre une Place.

NOus avons parlé d'un General qui attaque une place, voyons maintenant ce que le Gouverneur de la place doit faire quand il est attaqué.

Il doit connoître si les habitans luy sont affectionnez, & au parti qu'il tient; & selon ce qu'il en connoît, disposer la garde dedans la place; & s'il connoît qu'ils ne luy soient point affectionnez, il doit faire la garde plus forte dans la Ville; s'il connoît que quelqu'un fasse quelque menée contre ses intentions, il doit le mettre hors de sa place; ou si c'est un homme qui sçache quelque défaut dans sa place, il le doit faire garder en ce cas dans la Ville, de crainte qu'étant dehors par vengeance, il n'avertît du défaut qu'il y auroit dans la Ville.

Le Gouverneur doit prendre garde que pendant le siege que l'on luy veut faire, les ennemis n'ayent intelligence dans la Ville. S'il est dans une place conquise, il faut qu'il

qu'il fasse faire derechef la visite dans toutes les maisons des habitans, pour voir s'il n'y a point d'armes cachées, & leur défendre, quelque allarme qu'il arrive, de sortir de leurs maisons, ni de faire aucune chose sans les ordres. Si ce sont des habitans qui soient de la même Nation, & du parti qu'il tient, il doit les laisser armer & s'en servir à la garde de sa Place, & même les laisser aller tirer au rempart & aux courtines, & dedans & dehors, s'ils veulent y aller.

L'on doit avoir les magazins separez en plusieurs endroits, soit des munitions de guerre, soit des vivres, pour éviter les inconveniens qui pourroient arriver par le feu. Il doit tenir au haut de sa tour deux ou trois personnes, soit de nuit, soit de jour, pour voir aux environs de sa place ce que l'on fait; & pour être averti en cas que le feu se mette en quelque endroit de sa Ville, il doit poser sa garde, selon le nombre des gens qu'il a; s'il se peut, il leur doit donner deux nuits franches; & s'il ne peut pas, il faut que ceux qui sortent de la garde de l'attaque, aillent cette nuit à la garde du dedans de la place; & le lendemain sortant de la garde de la place, ils iront à la garde des dehors, qui ne sont pas attaquez; & delà ils retourneront à la garde de l'attaque. Ainsi vous aurez vôtre garde separée en trois, laquelle vous pourrez continuer, jusques à ce que vous soyez contraint par la perte des

hommes que vous faites, à n'en faire plus que deux gardes, auquel cas vous mettrez la moitié à la garde des attaques une nuit, & l'autre moitié vous la ſeparerez en deux; dont une moitié demeure à la garde du dedans de la Ville, & l'autre moitié va garder les déhors qui ne ſont point attaquez; & il doit ſe ſouvenir qu'il les faut garder exactement, de crainte que l'on ne s'y loge.

Un Gouverneur qui a du monde dans ſa place, des munitions de guerre, des vivres neceſſaires & de l'artillerie, doit s'en ſervir dans les dehors, & ne faire pas comme beaucoup de gens qui n'y en mettent pas, de peur qu'on les leur prenne, en gagnant les dehors; & d'ordinaire il eſt contraint de rendre la place, aprés avoir tenu cinq ou ſix jours; & dans cette reddition, il perd la place & l'artillerie.

Quand un Gouverneur ſe voit inveſty, & qu'il voit arriver les troupes de tous côtez, il ne doit pas s'amuſer à tirer tout ſon canon quand les troupes ſont éloignées, comme beaucoup font; dautant qu'il donne à connoître par là, la portée de ſon canon; il ſuffit qu'il tire quand les eſcadrons s'approchent prés de la Ville à demi-portée. Il doit laiſſer aſſeoir le camp, ſans leur tirer, encore qu'il les voye à ſa portée, juſques à ce qu'ils ſoient tout-à-fait campez, & alors il doit tirer; s'il a des munitions, il eſt aſſuré qu'il les délogera; s'il y a quelque endroit par le-

quel il croit que le ſecours luy puiſſe venir, & que ſon artillerie en ſoit à portée, il ne doit point faire connoître qu'il a des batteries de ce côté-là, afin que ſi ſon ſecours vient par cet endroit-là, il le puiſſe favoriſer de ſon artillerie.

Lorſque les lignes ſont faites, & qu'il croit qu'on doit ouvrir la tranchée, il doit tenir des hommes hors de ſa contreſcarpe, couchez ſur le ventre pour écouter, & voir quand les troupes viendront, qui doivent ouvoir la tranchée. Quand ils découvrent le côté par où ils viennent, il doit donner pluſieurs allarmes, afin d'empêcher que l'on ne pouſſe la tranchée ſi avant, & qu'ils ne puiſſent pas ſe bien loger cette nuit-là. Le jour venu, s'il voit que la tranchée eſt en mauvais état, il ſe ſert de ſon artillerie, & en tire dans les lieux par où il voit que les ennemis commencent à s'approcher; s'il reconnoît qu'il ait du monde dans ſa Place ſuffiſamment, il peut faire des ſorties ſur la tranchée. Auparavant la ſortie, il diſpoſera ſers toupes dans les lieux qui la peuvent favoriſer, en tirant ſur ceux qui veulent empêcher ſa ſortie, & fera mettre ſon artillerie en état, & en lieu où elle puiſſe favoriſer ceux qui ſortent, en la faiſant tirer, lorſque les autres viennent pour ſecourir la tranchée. Et lorſqu'il a achevé ſa ſortie, & que les ennemis ſe retirent, il fait faire grand feu, tant de ſon artillerie que de ſa mouſqueterie, laquelle il

doit avoir placée dans les contrescarpes, demi-lunes, courtines, & bastions qui voyent de ce côté-là.

Les grandes sorties à mon avis, se doivent faire de jour, en plein midi, qui est le temps que les tranchées sont le plus negligées par la fatigue que les soldats ont eu en la nuit, parce que la plûpart des gens qui sont fatiguez, aprés avoir dîné, s'endorment bien plûtôt, & la plûpart de la cavalerie est pied à terre, & les chevaux débridez, & par consequent en état d'être surpris. Il n'est pas bon de sortir quand les tranchées sont éloignées, parce que vous avez peine avous retirer, sans être coupé de la cavalerie; & les veritables & bonnes sorties se font, quand on est à cent ou six-vingts pas de la contrescarpe. Vous pouvez sortir par la tête, & par les deux côtez des flans de la contrescarpe qui voit vôtre tranchée par la droite & par la gauche; ainsi vous coupez la tranchée par le milieu, & vous battez tout ce qui est entre la tête & le lieu que vous attaquez; & ceux de la tranchée les voyant ainsi mêlez, ne peuvent gueres secourir les leurs. Si vous rencontrez une batterie & la gagnez, il faut tâcher de brûler les affus, & encloüer le canon avec de gros cloux de fonte qui sont faits exprés, ou bien prendre un boullet, si le canon n'est point chargé, mettre le boullet dans un chapeau, & faire entrer le boullet & le chapeau à force dedans le canon.

Pour

Pour faire une bonne ſortie, vous devez tâcher de ſurprendre les ennemis, diſpoſer un nombre d'hommes, ſelon la force des gens que vous croyez qu'il y a dans la tranchée. A la tête des hommes commandez de vôtre ſortie, vous devez faire marcher deux Sergens & douze Grenadiers, ſoûtenus par deux Officiers & deux Sergens, & 30 mouſquetaires, ſoûtenus par 20 hommes armez de cuiraſſes, hallebardes & piſtolets, marcheront à la tête de 50 hommes armez de fleaux, au bout deſquels il y a une boule de fer ronde, qui a huit têtes comme des cloux, auſſi-bien que des faulx amanchées à rebours; cela fait de furieux écarts à tout ce qu'il rencontre. Ceux-là ſeront ſoûtenus de 100 mouſquetaires, les 100 mouſquetaires de 200 autres avec de la cavalerie, ſelon ce que vous en avez dans la place. Si l'on vous fait deux ou trois attaques, vous devez, ſi vous pouvez, ſortir en même-temps ſur toutes les attaques. La nuit vous devez faire quelques ſorties, mais petites & frequentes, afin que cela ſerve à empêcher les travailleurs d'avancer; & leur donnant ſouvent des allarmes, les accoûtumer un temps à croire que vous ne voulez point faire une grande ſortie, & puis tout d'un coup en faire une bonne. La défenſe ſeule qu'il y a quand les ennemis commencent à s'approcher de vôtre contreſcarpe, pourvû que vous ayez des hommes, eſt d'aller par tranchées à ceux qui vous aſſiegent.

Vous

Vous voyez l'endroit par où ils veulent venir à vôtre contrescarpe, vous sortez au devant d'eux, & faites un travail en croix de Lorraine : il est impossible que vous ne voyez les ennemis, soit par la tête de la croix, ou par une des branches de droite ou de gauche, laquelle téte & branche sont défenduës des branches qui forment la croix de Lorraine, & vos ennemis ne peuvent pas vous aller attaquer là-dedans, & vous en déloger, parce que cela est vû & défendu de la contrescarpe & demi-lune; & par ce moyen-là, vous embarassez bien ceux qui vont par tranchées; & pendant ce temps-là, vous faites faire des mines sous les glacis de la contrescarpe, où vous voyez qu'ils se veulent venir attacher, laquelle contrescarpe vous défendez autant qu'il vous est possible; & quand vous voyez que vous ne pouvez pas empêcher le logement, & que le logement est fait, il faut faire sembiant de vouloir sortir, afin de les obliger à y mettre force gens, & en ce temps-là mettre le feu aux mines, vous tenir aux traverses, & en défendre vôtre chemin couvert, autant qu'il vous est possible, pendant lequel temps vous faites des fourneaux sous les descentes, où vous voyez qu'ils veulent passer, afin de les faire joüer quand vous le jugerez à propos. Si les fossez des demi-lunes sont secs, qu'il n'y ait point d'eau, vous y faites faire des traverses pour défendre le fossé, vous y faites des coffres, ou autrement des caponnieres,

nieres, qui sont travaux faits dans la terre, ou proprement un fossé couvert de pieces de bois & de planches, en mettant de la terre pardessus les planches; si bien que cela est fait, de façon que l'on a peine à connoître des lieux où l'on vous tire.

Pendant ce temps-là, vous devez avoir contreminé vos demi-lunes, pour entendre les mineurs des ennemis, quand ils viennent à vous, & vous faites travailler pour aller au devant d'eux, pour éventer leurs mines; & lorsque vous les entendez venir, vous cessez vôtre travail, quand vous les jugez prés de vous, & qu'ils n'ont point parachevé leurs mines, & attendez les mineurs, pour tâcher de les tuer dans leurs trous Lorsque vous voyez que le mineur commence son trou dans un fossé sec, vous pouvez y faire jetter quelque sac de poudre, y faire rouller des grenades & des bombes, & y jetter du bois tout allumé pour y mettre le feu; & quand vous avez du bois, y en jetter beaucoup, & tâcher d'y faire mettre le feu, afin que la fumée & le feu empêchent le mineur de travailler, ne pouvant éviter que l'on ne fasse joüer les mines, & que l'on ne se loge sur le haut de la pointe de vôtre demi-lune.

Vous devez pendant ce temps-là, avoir fait un retranchement à la gorge de vôtre demi-lune, laquelle vous défendez par fourneaux, par grenades, bombes & coups de main, & ne la perdez que pied à pied.

Etant

Etant obligé de la quitter, vous vous retirez à la défenſe du corps de vôtre Place, vous défendez la deſcente de vôtre foſſé par des mines, par des traverſes, par des coffres caponniers que vous devez avoir faits dedans, par des ſorties que vous faites ſur eux, par le moyen de vôtre artillerie que vous avez dans vos flancs bas, par des mines que vous pouvez faire ſous le foſſé, par le moyen des contremines que vous devez avoir dans vos baſtions, qui doivent être plus profonds que la fondation des murailles de vos baſtions de 8 ou 10 pieds. Quand vous ne pouvez empêcher que les mineurs ne faſſent leurs effets, vous devez avoir retranché vos baſtions d'un ou deux retranchemens; & ſi les baſtions ſont aſſez grands pour en faire trois, vous le devez faire, & faire que le ſecond ſoit plus haut que le premier, & voye dedans, & le troiſiéme voye dans le ſecond. Quand vous voyez que les ennemis ſont prés à faire joüer leurs mines, vous mettez vos troupes pour défendre vôtre bréche, un peu éloignées, afin que les ruines ne les puiſſent pas incommoder, en trois corps ſeparez, un vis-à-vis l'endroit où la mine doit joüer, les deux autres, l'un à la droite, l'autre à la gauche, pour tirer ſur ceux qui veulent monter. Vous apellez les premiers hommes, que vous devez faire paroître ſur la bréche; qui doivent être des gens bien armez de cuiraſſes & hallebardes, jettant quan-

tité de grenades, de pots à feu, & cercles à feu ; & si vous pouvez dans le commencement y faire rouler quelque caque de poudre, ou sacs pleins de poudre, & que vos bombes y puissent mettre le feu, cela nettoye bien un fossé. Il faut faire rouler des chevaux de frize en bas de la bréche, en sorte que l'on n'y puisse point monter si aisément, & que cela les oblige à faire un logement au pied de la bréche, duquel logement ils continuent à ouvrir vôtre bastion par fourneaux, vous obligeant de ceder, & ne pouvant empêcher qu'ils ne logent leur artillerie sur la bréche; & ayant logé, ne vous voyant point en esperance de secours, vous pouvez vous rendre, & faire vôtre capitulation la plus avantageuse qu'il vous sera possible, tant pour les gens de guerre que pour les habitans ; & n'oubliez pas à y mettre : *Estre conduits & menez vies sauves en toute sureté à la plus prochaine Ville*, dont vous demeurerez d'accord, *par le plus court chemin.*

Pendant le temps de la capitulation, il faut bien se garder de laisser approcher par aucunes troupes ni d'autres sortes de gens, de vôtre bréche ni de vos portes. Vous donnez & recevez des Otages ; & crainte que l'on ne vous fasse prisonniers de guerre, vous devez avoir des munitions de guerre & des vivres pour trois jours, autrement vous n'êtes pas en état d'être reçû à capitulation ; & l'on peut sans contrevenir à la capitulation, vous faire prisonniers de guerre.

Le

Le jour & l'heure prise de vôtre sortie, lorsque les chariots ou bâteaux que l'on vous a promis, sont entrez dans la Ville, vous y faites charger vos malades, blessez & bagages, & sortez à l'heure dite, au meilleur ordre qu'il vous est possible, mettant les vieilles troupes à la tête & à la queuë, les autres au milieu avec les bagages. Si l'on a de la cavalerie, on la met de même que l'infanterie aux trois endroits susdits. La place du Gouverneur, doit être à la tête du premier bataillon; du Lieutenant de Roy, à la queuë de l'infanterie; de la troisiéme personne de l'infanterie au milieu. Celuy qui commande la cavalerie à la tête de tous, la seconde personne à la queuë de tous, & la troisiéme au milieu.

On doit détacher des cavaliers & des pelotons d'infanterie pour en faire marcher le long du bagage, pour aider à ceux qu'on a donné pour escorte, à empêcher qu'on ne pille rien dans le bagage. Quant à l'artillerie, si l'on a accordé que l'on en sorte, il la faut faire marcher aprés le second bataillon; & lorsque l'on est arrivé à la Ville, où l'on vous doit conduire par vôtre capitulation, vous y faites recevoir vôtre escorte le mieux qu'il vous est possible. Faites remercier les Messieurs qui vous ont conduits, & les priez de vous faire renvoyer les Otages que vous avez laissez pour la sûreté de leur escorte, & des chariots qu'on vous a donnez.

FIN.




a39003 009545517b

